



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

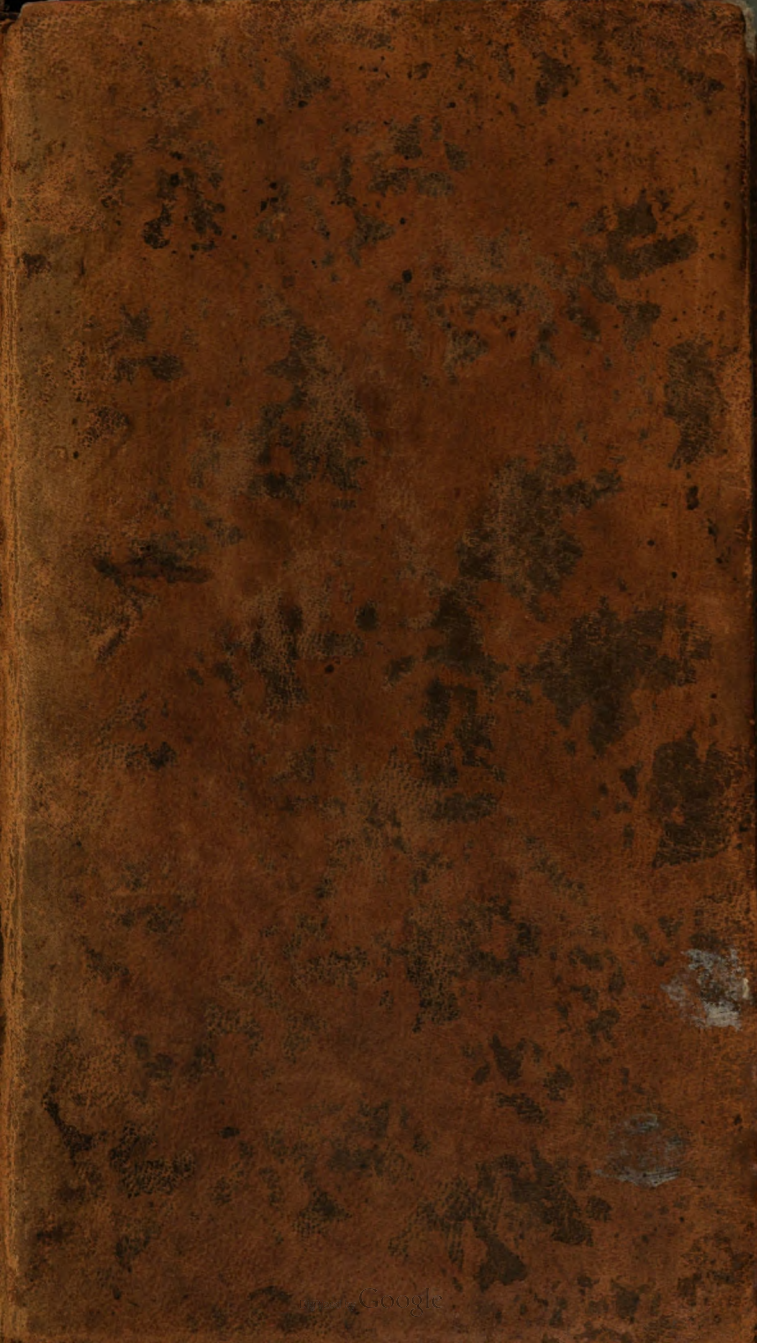
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

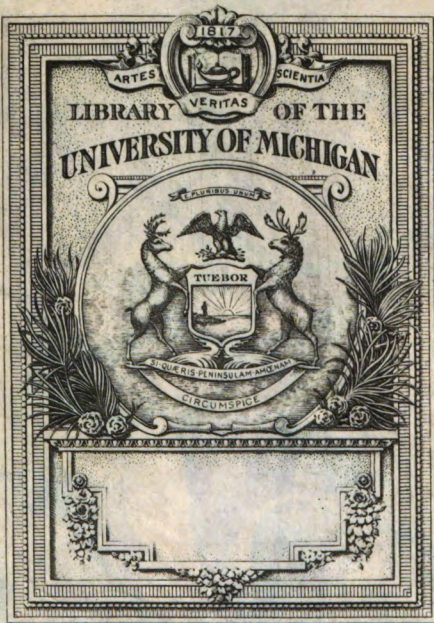
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







840.6
M558



AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

Compl. set
Nigloff
7-10-31
24009

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

- JOURNAL DES SÇAVANS**, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.
Franc de port en Province, 20 l. 4 s.
L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.
En Province, port franc par la poste, 14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.
GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
gères, rue de la Jussienne. 36 liv.
L'OBSERVATEUR FRANÇOIS A LONDRES, com-
posé de 24 parties ou cahiers de 6 feuilles cha-
cun; ou huit vol. par an. Il en paroît un cahier
le 1^r, & le 15 de chaque mois. Franc de
port à Paris, 30 liv.
Et franc de port par la poste en province, 36 liv.
EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.
En Province, 24 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

Les douze Césars de Suétone, traduits par
M. de la Harpe, 2 vol. in-8°. brochés 8 l.

L'Ecole Dramatique de l'Homme, in-8°. broch. 3 l. 10 s.

Histoire des Philosophes anciens, avec leurs
Portraits, 2 vol. in-12. br. 5 liv.

Dict. Lyrique, 2 vol. br. 15 l.

Supplément du Dict. Lyrique, 2 vol. br. 15 l.

Calendrier intéressant pour l'année 1771,
in-18. 12 s.

**Tomes III & IVe. du Recueil philosophique
de Bouillon**, in-12. br. 3 l. 12 s.

Dictionnaire portatif de commerce, 1770,
4 vol. in-8°. gr. format rel. 20 l.

**Le Droit commun de la France & la Coutume
de Paris**; par M. Bourjon, n. éd. in f. br. 24 l.

**Essai sur les erreurs & superstitions anciennes
& modernes**, 2 vol. in-8°. br. 4 l.

Le Mendiant boîteux, 2 part. en un volume
in-8°. br. 2 l. 10 s.

Considérations sur les causes physiques,
in-8°. rel. 5 l.

Satyres de Juvenal; par M. Dufaulx,
in-8°. rel. 7 l.

Le Dictionnaire de Jurisprudence canonique,
in 4°. 4 vol. rel. 48 l.

Dict. Italien d'Antonini, 2 vol. in-4°. rel. 30 l.

Méditations sur les Tombeaux, 8 br. 1 l. 10 s.

Mémoire pour les Natifs de Genève, in-8°. broch. 1 l. 4 s.



MERCURE DE FRANCE.

AVRIL, 1771.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LA JASONADE.
Chant second.

POU DREUX Enfant de l'orgueilleuse école,
Pour ne faillir à citer un bouquin,
Vous engagez des querelles sans fin,
Prenez exemple au petit-fils d'Eole.
Laissez le *mot* qui vous embarqueroit,
Car ne seriez comme cet Argonaute
De qui l'esprit au savoir suppléoit,
Et qui sans art fut devenir pilote.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Mais revenons. A l'ordre il faut céder ;
Construire nef de la plus grande espèce
Pour contenir les braves de la Grèce
Qu'élut Jason pour se bien escorter.
Dans les forêts ne se trouvoit de chêne
Enorme assez pour former le grand mât ;
Fors qu'en Dodone , où point ne s'en abbat ,
Permission de Minerve on n'obtienne.

On l'eut : tant pis pour quiconque voguoit ;
Car avec nous le bois sacré partage
De discourir le douteux avantage :
Soir & matin le grand mât péroroit ;
Mais, en parlant, ces blocs n'avoient point d'ames ;
Et ne tenoient qu'extravagans propos ;
Delà provient que l'on nomma fagots
Les lots babils des hommes & des femmes.

Braver les vents en un château de bois ;
Quitter le sol , marcher sur le liquide ,
Ce fut prodige à la tourbe stupide
Qui vit ce fait pour la première fois.
Bien que nos Grecs n'eussent la connoissance
De l'art subtil de navigation ,
H font aller la rame & l'aviron ,
Tant la valeur donne d'intelligence !

Entr'autre illustre & noble aventurier ;
On y voyoit Hercule , fils d'Alcmène ,
Très-peu lui chault en quels lieux on le mene

Pourvu qu'il fût certain d'y féraillier.
Son corps étoit d'un si pesant calibre
Que dans la nef, s'il prétend se mouvoir,
Tout aussi-tôt elle perd l'équilibre
Et dans la mer chacun tremble de cheoir.

Mais qui pis est, telle faim le travaille
Que chaque jour, qu'il soit ou maigre ou gras,
Il mange un bœuf ou deux à ses repas,
Et d'un seul trait vous vuide sa furaille.
De telles amours les font enrager tous,
Si qu'on résout tout bas de l'éconduire;
Avec Hercule il falloit filer doux;
Ainsi Jason humblement vint lui dire :

De quoi sert-il, en mer, sur des vaisseaux
De la valeur ? du courage intrépide ?
Avecque nous, que fais-tu, cher Alcide ?
Sécher nos brocs, dévorer nos tanreaux,
Tu t'amollis entre quatre ais sur l'onde ;
Car après tout tu n'as vocation
De t'enquerir d'une peau de mouton,
Mais de Géans d'aller purgeant le monde :

Ce beau discours lui parut concluant,
Quoiqu'à bien prendre il fut très-sophistique ;
Mais le héros n'a cure de logique,
Et sa massue est son grand argument,
Très-volontiers, dit-il, de bonne grace
De votre nef je consens déguerpir,

A iv.

8. MERCURE DE FRANCE.

Pourvu qu'aux lieux où me ferez surgir ,
De quelque monstre on découvre la trace :

Hercule sort. A la voile on remet.
Périls affreux arrivent par douzaines :
Le chant aigu des nombreuses syrens
Oblige Orphée à prendre le foflet ;
L'œil de Lincus , le prince de Scythie ;
Perçant les flots découvre écueils & bancs ;
Depuis en linx sa forme convertie
Sert d'emblème aux esprits pénétrants.

Pour faire bref , les vaillans Argonautes
Viennent surgir dans le port de Colchos.
Jafon commande , on proclame à voix hautes
Qu'au Roi d'icelle il veut dire deux mots.
Il est admis , & , fans l'ordre en attendre ,
Je viens , dit-il , soit de force ou de gré ,
Le mouton d'or que vous avez volé
Dans votre parc incontinent reprendre.

Le vieix Aète étoit un goguenard :
Quand il ouït chanter si fiere gamme ,
Il réfolut perfister le gaillard ;
Pour ce feignit grande frayeur en l'ame.
De vrai , dit-il , je m'acquis la toison
Par un larcin , mais de sainte origine ;
Commis étant par une main divine :
De plus pour moi j'ai la prescription.

Mais du plus fort le droit sacré, sans doute,
 Vous appartient. Allez donc sans tarder,
 Et, de mon parc ayant trouvé la route,
 Vous tâcherez les dragons d'apaiser.
 Le Jouvencel, par les tons de Garonne,
 Tout bonnement avoit cru s'exempter
 De charpenter sur la race dragone,
 Alors il vit qu'il lui faut déguainer.

Quand, du sommet de son observatoire,
 Médée avise & lorgne le galant;
 Plus promptement qu'on ne le sauroit croire
 Elle en reçut le trait le plus poignant.
 Puissant Phébus ! dit-elle, ah ! quel dommage,
 Si jeune encor ! si bien fait ! si mignon !
 Qu'il se livrât à la cruelle rage
 Des deux taureaux & de l'affreux dragon !

Par le soleil, son radieux ancêtre,
 Cette beauté jure ordinairement ;
 Instruite étoit par cet habile maître
 En tout mystère & tout enchantement.
 Le monde entier est son laboratoire,
 Les aquilons lui servent de soufflets ;
 De la nature elle fait son grimoire
 Et des Volcans, ses fourneaux, ses creusets.

Donc aussi-tôt la royale forcierre,
 Racine & drogue & simples va cherchant ;

A v

Et les brouillant dans une ample chaudière,
 Elle en compose un merveilleux onguent.
 Puis elle ordonne à la gente soubrette,
 De lui mener céans le bel ami
 Qui, nuitamment admis à la toilette,
 De tant d'attraits soudain fut ébloui.

Taille de nymphe & port de souveraine,
 Un maintien fier, un parler orgueilleux
 Dictent l'hommage exigé par des yeux
 Que couronnoient deux arcs d'un noir d'ébène.
 A tant d'appas comment ne succomber?
 Mais, quand il fut que la belle veut l'oindre
 Pour de méchef sa blanche peau garder,
 Au sentiment la parole il fut joindre.

Charmant objet, pourquoi me prémunir
 Contre un dragon dont je n'ai nulle crainte.
 Ah ! bien plutôt daignez, daignez guérir
 Le coup mortel dont je ressens l'atteinte.
 Pour endormir le dragon de l'honneur
 En sentinelle, & toujours sous les armes;
 Ne sauriez-vous me composer des charmes?
 Qu'est la raison ? j'en veux à votre cœur.

Pour vaincre un cœur je n'ai point de recette,
 Dit-elle, & jette un regard languissant ;
 C'est chez l'Amour qu'il en faut faire emplette.
 Vous possédez ce suprême talent.

Allez , héros , allez faire la nique
Au vain dragon , aux impotens taureaux ;
Vous les verrez plus doux que des agneaux
Par la vertu du baume narcotique.

Dans les détails de l'opération
Etant instruit par sa maîtresse habile ,
Devant le Roi , les amateurs , la ville ,
JASON découpe & pourfend le dragon ;
Puis , en bravant les flammes sulphurées ,
Dedans sa gueule il enfonce les doigts ;
Cent quinze dents noires & calcinées
Fort dextrement il tire à plusieurs fois.

Ainsi l'on voit au royaume lyrique ,
Les frédonans émules du héros
Par de vains coups , prouesse phantastique ,
En furieux ébranler les traiteaux.
Comme JASON l'imitateur fait rage ,
D'estoc de taille & de maint horizon ,
Criblant , crévant les monstres de carton :
L'impunité produit ce grand courage.

Pour attraper le couple fulminant ,
Notre Argonaute accourt à toute jambe ,
Voyant au loin leur narine qui flambe
Le menacer d'un long embrasement ;
Mais , aussi-tôt que l'herbe somnifere
Eut approché de leur muse hideux ,

A vj

112 MERCURE DE FRANCE.

On apperçut qu'ils clignoient la paupière
Et ne ruoient que d'un air langoureux.

Jason les lie au joug d'une charrue ,
Laboure un champ , & dans chaque sillon
Sème les dents comme graine menue
Dont il avint une étrange moisson.
D'épics de fer la plaine est hérissée ;
Lances , cimiers , armures de germer ,
Soldats enfin. Cette improvisée armée
Toute à la fois commence à l'attaquer.

Du fier héros les vertus ébranlées
Font qu'il oublie & le baume & l'onguent ;
Brusquer la troupe il ne sait trop comment ,
Mais il croyoit aux notions innées.
« Oui , l'intérêt ou la cupidité
» Percent chez nous , dit-il , dès notre enfance
» Partant y sont avant notre naissance. »
Il est très-bon de s'être endoctriné.

Ainsi leur jette un composé magique
Que , dans ce but , Médée avoit formé ;
Mais dont Jason dans sa terreur panique
Le propre usage a du tout oublié.
Or , pour l'avoir , la bande s'entrechoque ,
Chacun l'arrache à son frère expirant ,
Descartes vive ! & meure à jamais Locke !
Crioit Jason qui de loin va lorgnant.

Comme un essaim d'insectes éphémères
Que, dès la coque, on voit déjà pourvus
De sentimens, d'organes nécessaires
Pour travailler aux plans qu'ils ont reçus ;
Le seul instinct les conduit & les plie,
Quelques momens remplissent leur destin,
Mourant le soir sans regretter la vie,
Ni soupçonner qu'il est un lendemain.

Ainsi parut le bataillon précaire
Plus promptement s'éteindre & s'anuller,
Qu'on ne le vit se façonner n'aguerre,
Et dans le sein des abymes rentrer.
Lors le vainqueur de son arbre décroche
La toison d'or qui la branche courboit,
Puis va songeant dans sa docte caboche
Comment sa fuite il accélérerait.

Comme il n'étoit pas grand Uranographe,
Très-peu sachant d'ourfes ni d'orions,
N'appercevoit qu'Argo par son agraphe
Tenoit au rang des constellations.
Par son crédit dans les conseils célestes,
Minerve aux cieus cette nef fit antrer ;
Car notre orgueil se plaît à consacrer
Ce qui rappelle & nos faits & nos gestes.

Ignorant donc que le nombre d'étoiles
Eût augmenté. Jason crut tout d'abord.

14 MERCURE DE FRANCE.

Trouver sa nef & fuit à pleines voiles ;
Mais la princesse , instruite de son sort ,
Très-promptement fait sa male & s'atife
Pour le départ ; prend maint & maint ballot ,
Légerement étrille l'hipogryphe
Qui doit traîner son brillant charriot.

LE MALHEUR D'OPINION.

Conte.

CADET étoit fils d'un Artisan , dont l'industrie , le bonheur & l'économie avoient fait la fortune. Elevé jusqu'à 25 ans dans l'art de son père , il ignoroit ce qu'il devoit en attendre un jour , & tous ses goûts & ses desirs ne passaient pas la sphère dans laquelle l'ordre général de la société l'avoit renfermé jusques-là. D'une humeur douce , égale & paisible , il étoit fait pour le bonheur de son état.

Goton sa cousine , ouvrière pour femmes , l'avoit fait appercevoir qu'il avoit un cœur , & Goton s'en étoit doutée avant qu'elle fût en âge de sentir qu'elle en avoit un elle-même ; car chez les femmes , très-souvent , le desir ou la fantaisie de plaire en devançant le besoin.

Cependant elle n'étoit pas coquette ni

destinée à le devenir ; mais Cadet, jeune & frais , avoit de si beaux & de si grands cheveux les jours de fête , qu'on l'eût pris pour un joli homme de robe ; & ce n'étoit pas peu que l'avantage de faire concevoir dans son quartier une si douce erreur.

Devenue plus grande & déjà sûre d'être aimée , Goton , avec beaucoup d'esprit naturel , mais ingénue & franche , n'avoit pas fait la plus petite difficulté de se laisser dire qu'on l'aimoit , & de répondre qu'elle n'étoit point ingrate.

Il y avoit donc entre le cousin & la cousine une bonne petite passion bien établie , bien intéressante & bien pure , un bonheur bien décidé lorsque le père de Cadet mourut.

Quel fut l'étonnement de ce fils , encore tout en larmes , lorsqu'un ancien notaire , ami particulier de son père , vint lui apprendre qu'il étoit riche de près de 500000 livres , en différens effets déposés chez lui , & dont il donna à Cadet la reconnaissance & le bordereau.

Ce notaire , honnête homme & sage , lui conseilla de jouir prudemment de sa fortune , mais sans en donner connoissance à qui que ce fût ; de peur de devenir l'objet de l'envie , & cette idée fit plaisir

à Cadet qui ne songeoit encore à humilier personne.

Il commença cependant par louer la boutique de son père, & s'éloigna un peu du quartier, pour être moins apperçu de ses anciens voisins, dans sa nouvelle manière de vivre.

Gotonelle-même ignora que son cousin pouvoit faire d'elle une femme heureuse, dans la façon ordinaire de penser, & si ce secret trop bien gardé de la part de Cadet ne blessa pas son amour dans les commencemens, il alarma la tendre Goton qui ne concevoit rien au dégoût subit qu'avoit pris Cadet pour l'état dans lequel son père s'étoit fait honorer de tout le monde, à ce qu'elle croyoit.

Elle s'en expliqua sans détour avec son cousin qui calma toutes ses craintes par ces mots : *Croyez, ma chere cousine, que nous saurons vous & moi nous passer de cette ressource.* C'étoit dire assez ce qu'elle vouloit entendre ; Cadet la regardoit toujours comme sa femme future, & il ne falloit que laisser passer le tems du deuil pour voir arriver le jour de sa félicité ; c'est ainsi que raisonnoit intérieurement Goton.

Ce tems s'étoit à-peu-près écoulé sans

qu'elle se fût apperçue d'aucun changement chez son cousin, dont l'amour lui sembloit s'augmenter tous les jours.

Ce fut au milieu de cette confiance que Cadet oublia, pour la première fois, d'apporter un bouquet à sa cousine le jour de sa fête & de venir dîner avec toute la famille, comme cela se pratiquoit tous les ans. Le repas fut triste pour Goton qui, depuis ce jour malheureux, ne vit plus son amant.

On avoit d'abord été inquiet de sa santé, mais on avoit appris qu'il sortoit exactement chaque jour & même qu'il ne rentrait que fort tard.

Goton en fut troublée, mais elle repoussa ses alarmes par l'estime qu'elle faisoit de son parent. Elle savoit que le père de Cadet avoit laissé beaucoup de créances exigibles, & elle supposa qu'ils occupoit à s'en procurer le paiement; mais pourquoi se retirer si tard chez lui? la réponse à cet article étoit difficile, & le desir de la lui demander devenoit chaque jour plus pressant.

Dans la maison qu'il avoit choisie en s'éloignant de son quartier, il avoit fait connoissance de deux jeunes gens d'une naissance bien au-dessus de la sienne. Le jeu, les chevaux, les bijoux, les chiens

18 MERCURE DE FRANCE.

& les courtisannes étoient les objets de leurs conversations & de leurs desirs ; enfin c'étoient deux fats tout-à-fait jolis, tout-à-fait du bon ton, & tels que les forment assez généralement la frivolité & l'indécence du 18^e. siècle. Cadet, en se liant malheureusement avec eux, avoit presque machinalement rougi de lui-même, & n'avoit osé se donner pour ce qu'il étoit : première imposture qui gâta son esprit & qui altéra la paix ancienne de son cœur.

Il avoit usé bien vite du moyen sûr d'arrêter la curiosité sotte de ses nouveaux amis sur son compte, en payant par-tout où ces aimables mentors vouloient bien le conduire pour en faire, disoient-ils, un homme charmant comme eux. Dès les premiers jours de cette fatale union, ils étoient devenus ses débiteurs pour d'assez grosses sommes, & ils ne le quittèrent plus pour le devenir encore.

Son nom, qu'il n'avoit pu leur cacher, avoit embarrassé leur vanité ; le moyen d'annoncer cadet ? Ils lui proposèrent donc de chercher au plus vite les raisons d'en porter un autre, en acquérant quelque terre, & même de déguiser un peu celui qu'il avoit reçu de ses parens en attendant

l'acquisition à laquelle ils le condamnoient.

Un second changement de quartier leur parut nécessaire : voilà le nouveau chevalier de Tédac, (car c'est le nom qu'ils lui donnerent) encore plus éloigné de la pauvre Goton.

Elle fut instruite qu'il avoit disparu de la maison qu'il avoit d'abord prise, & elle entendoit chaque jour conter à ses voisines qu'on l'avoit vu dans un équipage brillant avec de jeunes seigneurs, & mis aussi richement qu'eux. Elle frémissoit à tous ces recits, & son infidèle cousin continuant à ne plus reparoître chez sa mère, elle succomba bientôt à la vive douleur qu'elle en ressentir.

Une fièvre horrible que l'insomnie avoit allumée dans son sang fit bientôt tout craindre pour sa vie ; & ce que son imagination embrasée lui fit dire dans les divers transports des accès, ne laissa douter personne de la cause de sa maladie.

Un frère qu'elle avoit, & dont nous n'avons point encore parlé, quoiqu'il souffrît presque autant qu'elle de ne plus voir son cousin qu'il aimoit aussi, résolut de découvrir où vivoit cet ingrat & de le ramener, s'il étoit possible, à sa mourante sœur.

20 MERCURE DE FRANCE.

Prêt à renoncer à des recherches sans nombre que le changement de nom avoit rendu inutiles, il apperçoit une voiture dans laquelle étoit Cadet, qu'il ne reconnut qu'à peine & qui tourna la tête dès qu'il s'en vit regardé.

Jaquin (c'étoit le frère de Goton) ne soupçonnoit pas son cousin de le mépriser, & s'élançant à une des portières au risque de se faire écraser, il s'écrie : *Oh! mon cousin, Goton, peut-être en cet instant, ne vit plus.* Mais ne pouvant se soutenir, parce qu'une des personnes qui étoient dans la voiture l'avoit repoussé, il tombe & le char de Cadet roule rapidement.

Les cris du frère de Goton & ceux de la populace ne durent que trop faire appréhender au chevalier Tedac ce qui pouvoit être arrivé à son parent; mais la honte de le reconnoître publiquement l'empêcha de donner aucun ordre pour arrêter le carrosse; & le cocher, effraïé des cris du peuple, poussa ses chevaux de manière à n'en être bientôt plus aperçu.

Cependant Tedac rentré chez lui, & persécuté cruellement par la double idée de la maladie dangereuse de Goton & de l'accident qui avoit dû faire passer son cousin sous les roues de sa voiture, ne put

fermer l'œil. Il se leve dès l'aube du jour, s'habille à-peu près comme il l'étoit dans ses jours de bonheur & court à l'endroit où demouroit Jaquin.

La tranquillité profonde qu'il apperçut dans toute la maison le rassura d'abord, & il crut devoir aller sur le champ chez la mère de Goton.

Il s'en falloit bien que tout y fut aussi paisible; Tedac arriva au moment où le ministre des autels, qui venoit d'apporter à Goton les secours spirituels, se retiroit; un froid mortel le saisit, il chancelle, il s'appuie sur une borne en s'écriant : *ah malheureux!*

Il fut entendu, on vint à lui; on le trouva pâle & sans force, & sur un signe qu'il fit, on le porta chez la triste mère de Goton qui, toute à sa douleur, ne s'apperçut pas, dans le premier instant, du dépôt qu'on venoit de faire chez elle.

Tedac revient un peu de sa foiblesse; il s'examine; il considère d'une vue incertaine le lieu où il se trouve; il entend des gémissemens, c'étoient ceux de la mère de son amante; il reconnoît sa voix; il essaie de se soutenir & se précipite aux pieds de cette mère renversée sur ceux de sa fille. *Ah Cadet!* s'écria-t-elle, *ah mé-*

22 MERCURE DE FRANCE.

chant ! venez-vous jouir des maux que vous nous avez faits ?

Etrange effet de l'orgueil humain ! le mot de Cadet prononcé par la mère de Goton avoit humilié son neveu qui fut un instant sans répondre ; mais la malade ayant fait un mouvement , & ayant elle-même prononcé ce nom qui la troublait , il s'élance sur une de ses mains qu'elle tiroit de son lit , il la couvre de baisers & de pleurs , & ne sent plus sa vanité ridicule murmurer de sa tendresse.

Goton , presque sans vie , répète encore ce nom de Cadet à plusieurs reprises , & chaque fois son cousin la rappelle au jour & lui proteste un amour éternel.

La malade tout-à-coup paroît avoir reconnu sa voix ; ses yeux appesantis s'élèvent sur son cousin , elle fait plus ; incapable de tout mouvement qui demandoit quelque force , elle s'assied sur son lit sans aucun secours , panche la tête vers lui , & dans une situation statique , le considère attentivement sans ouvrir la bouche , & d'une façon presque effrayante.

Cadet n'ose soutenir ce regard morne & fixe ; cependant il s'excite au courage de la voir , mais elle retombe pèsamment sur son oreiller dans un désordre dont la

mère ni cadet même ne s'apperçoivent pas, tant la pudeur est étrangère aux grands mouvemens de l'ame.

Le médecin, qui survint dans cet instant, fut étonné de trouver au poulx de la malade l'agitation qu'il n'y soupçonnoit pas; il en conçoit qu'elque espérance & la fait partager à la pauvre mère & au jeune homme qui n'avoit point quitté une des mains de sa cousine & qui l'arrosait toujours de larmes.

Monsieur, lui dit le médecin aussi bon naturaliste qu'*Erasistrate*, il se pourroit que vous fussiez dans cette affaire-ci un plus grand docteur que moi, & je vous prie, si Madame le permet, d'assister à toutes les visites que j'aurai à faire à Mademoiselle.

Ah Monsieur! lui répondit Cadet, en se relevant & en l'embrassant, ayez pitié de moi, je suis un malheureux, un barbare; c'est peut-être moi qui ai porté la mort dans le sein de Geron... C'est ma cousine... Oui, Monsieur, c'est ma cousine... Je l'aimois, j'en étois aimé; je pouvois être heureux en faisant sa félicité, & je suis devenu le mortel le plus à plaindre... J'ai rougi de son état... Je l'ai abandonnée, vous en voyez les suites.

Monsieur, reprit le Docteur, votre

24 MERCURE DE FRANCE.

franchise est honnête ; mais , si vous êtes vain , renoncez au bonheur : vous vous préparez des maux plus cruels que ceux contre lesquels on emploie notre art. Raf-furez-vous, Madame, & vous aussi, Mon-sieur ; la crise où vous me paraissez avoir mis votre orgueil, en a procuré une salu-taire à votre parente... Toujours de mieux en mieux, dit-il en tâtant le poulx de la malade ; tenez, la voilà qui vous regarde, elle vous parlera bientôt ; mais il faut la ménager en cet instant, rappeler ses forces par quelque nourriture, & tout attendre du Ciel & de vous, Mon-sieur, ajouta-t il en se retirant.

Cadet, après avoir dit à la mère qu'il alloit revenir, court sur les pas du Doc-teur, monte dans sa voiture & le conduit chez Jaquin dont il étoit extrêmement inquiet.

Son étonnement égala sa joie lorsqu'il le vit debout dans sa chambre. Jamais accident de cette espèce n'avoit eu des suites moins fâcheuses, & Jaquin qui en avoit été quitte la veille pour une saignée, se préparoit, lorsqu'ils entrèrent, à aller voir sa sœur. Cadet, dit-il à son cousin, je crus hier perdre la vie en tombant sous votre maudite voiture ; mais, comme vous voyez, il n'en sera rien... Vous ne m'a-viez

viez donc pas reconnu, puisque vous n'avez pas fait arrêter les chevaux? ... Il y avoit avec vous un vilain petit homme qui m'a poussé rudement; il n'auroit pas beau jeu avec moi si je le tencontrois. ... Oublions cela, lui dit Cadet qui baissoit les yeux, & courons chez votre sœur. — Oh! volontiers, elle a dû passer une mauvaise nuit, M. le Docteur, comment la trouvez-vous? — Beaucoup mieux, mon ami, ne perdez point de tems; allez la voir, j'y repasserai aujourd'hui sur les cinq heures. Et vous, Monsieur, ajouta-t-il à Cadet, en s'approchant de son oreille, il me semble que ceci étoit encore une suite de cette petite vanité dont nous avons parlé; elle vous fait jouer gros jeu, prenez y garde : à ce soir, à cinq heures.

Cadet & Jaquin montoient chez Gotton au moment où elle avoit commencé à reprendre la parole. Ils s'arrêtèrent à l'entrée de sa chambre pour savoir ce qu'elle disoit d'une voix bien foible à la vérité. C'étoit à sa bonne mère qu'elle parloit. Il étoit là, maman, disoit-elle, oui je crois l'avoir vu là. — Tu ne te trompes point, c'étoit lui-même. — Lui-même? Et comment? Il me tenoit la main & je la lui ai laissée. — Tu n'avois

pas la force de la retirer. — Ah ! cela est vrai ; mais quel plaisir trouvoit-il à la tenir ? lui qui m'a si cruellement abandonnée. — Tu le reverras , ma chere Goton. — Ah ! peut être , ma mère. — Je te dis qu'il me l'a promis. — Eh ! que ne m'avoit-t-il pas promis à moi , l'infidèle ! alors Goton fit un cri perçant , parce qu'elle avoit tourné la tête du côté de la porte & qu'elle avoit vu son frère & Cadet qui l'écoutoient en s'embrassant.

Grace , grace , ma chere Goton , s'écria Cadet , en se jetant à genoux aux pieds de son lit. Et en effet la grace ne fut pas longue à obtenir ; on lui retendit cette main qu'on se reprochoit de lui avoir laissée , & il la baisa tant qu'il voulut en présence de la bonne mère & de Jaquin.

Deux ou trois jours passés ainsi sans qu'il voulut quitter la maison de sa tante rétablirent Goton à vue d'œil ; mais il avoit revu ses premiers instituteurs dans ce qu'ils appeloient la science du monde , & il prétexta des affaires qui ne devoient lui permettre de voir sa cousine qu'au commencement de la nuit , & fort peu de tems.

Vous trompez tout le monde excepté moi , lui dit un soir le sage médecin avec

lequel il sortoit. Je crois que la mère, le frère & la pauvre innocente croient aux affaires que vous avez supposées, mais, moi, Monsieur, je soupçonne fort quelque nouvelle attaque de ce mal que vous m'avez confessé, & qui dans un jour vous a exposé à perdre pour jamais une fille charmante que vous aimez, à écraser votre cousin & à devenir le plus malheureux des hommes. L'aveu que vous m'avez fait m'a intéressé à vous, sans cela je ne vous parlerois pas comme je fais. Je vois ordinairement beaucoup, mais je dis peu & ne m'explique sur rien; croyez m'en, faites votre profit de la leçon qu'un homme de mon âge est toujours en droit de faire à quelqu'un du vôtre.

Tedac, trop bien deviné, avoit été si confus qu'il n'avoit pu répondre que par un long soupir, & son silence avoit fortifié les soupçons du Docteur qui, malheureusement, cessa de venir chez Goron dont la santé ainsi que la fraîcheur se rétablirent avec une vitesse incroyable.

La dissipation dans laquelle se replongea Tedac ne put lui ôter son amour qui le poursuivoit par tout & qui empoisonnoit ses plaisirs; mais elle rendit insensiblement ses visites encore moins longues & moins fréquentes.

28 MERCURE DE FRANCE.

Goton s'en alarma ; la décoration sous laquelle paroissoit quelquefois son cousin l'effrayoit , & lui fit appréhender de ne plus lui paroître digne du bonheur auquel il l'avoit nouvellement engagée d'aspirer.

Un soir qu'elle vit ses yeux plus tendrement attachés sur elle , Goton osa lui serrer la main & versa des larmes aussi-tôt. Qu'avez-vous , lui dit Tedac ? Oh ! mon ami , lui répondit-elle , vous m'abandonnerez encore ; vous êtes sans doute plus riche que nous n'avons pensé , & mon état vous humilie. O Goton ! ô ma chère cousine , que dites-vous ? — Ce qui est vrai , ce que je sens , & ce qui me coûtera la vie... Hélas ! pourquoi me l'avoir rendue ? Ecoutez moi , dit Tedac après avoir rêvé profondément : je ne puis ni vous tromper ni me trahir , il est trop vrai... Etant ce que vous êtes , & sur-tout tandis que votre frère est encore un simple ouvrier... Je ne puis m'unir à vous dans ce pays où il n'y a point de considération pour les gens de votre espèce. — De la considération , mon cousin , est-ce que nous avons mérité le mépris par quelque endroit ? — Non pas un mépris réel , non , cela est impossible ; mais croyez-vous que les gens riches de cette ville fassent quelque cas de ceux qui ne le sont

pas, ou qu'ils ne voient que comme des mercenaires employés à leur service? — Et peuvent-ils nous empêcher de faire quelque cas de nous-mêmes lorsque nous n'avons manqué ni à l'honneur ni à la vertu? — Oh! Goton, c'est bien là de quoi on s'embarrasse dans le monde. Croiez-m'en, si vous m'aimez, allons, vous & moi, seuls, chercher quelque lieu où nous ne soions pas connus, & qui nous mette à l'abri des opinions & des jugemens des autres. — Cadet, je serois bien avec vous par-tout, un désert ou un palais tout m'est égal; mais il ne me l'est pas que vous me sépariez de ma pauvre mère, & que mon frère vous fasse rougir. — Goton, Goton, ils seroient reconnus par-tout pour ce qu'ils sont, & je serois malheureux. — Malheureux? Mon cousin, mais vous êtes fou; nous ne valons pas mieux qu'eux. — Ah! vous avez une figure, vous, qui se montera à tous les tons, qui sera tout ce qu'elle voudra être. — C'est à-dire que vous ne me préférez: — Que parce que je vous aime. — Non, c'est parce que vous me croyez meilleure comédienne que ma mère. Mon cousin, je n'ai ni plus d'envie ni plus de besoin qu'elle de tromper personne; mais c'en

est assez, vous m'avez dévoilé votre cœur, il n'est plus à l'amour, il est tout à la fortune ; mon trouble étoit juste , vous ne savez plus aimer , & je ne veux de vous que votre ancienne tendresse.

Goton aussi - tôt se leva & ne voulut plus se rapprocher de son cousin qui , de son côté , prit de l'humeur & sortit. Misérable cœur humain ! Tedac s'applaudit presque du refus que venoit de faire Goton de le suivre dans la retraite que son orgueil lui faisoit juger nécessaire. Il se trouvoit dans le cas de ceux qui , chargés du poids de quelque reconnoissance , se croient acquités par un premier refus de leurs bienfaiteurs. Est - ce ma faute , se disoit-il , si elle ne veut pas être heureuse , & ne m'est-il pas permis de songer à l'être ?

Dans ces belles dispositions il se livra plus que jamais aux conseils des dangereux amis que sa dépense peu mesurée & sa facilité de prêter lui avoient faits. Il leur conta son histoire , & ils frémirent pour lui & pour eux du danger auquel il s'étoit exposé de voir sa proposition acceptée par la petite personne. Elle est jolie , dit l'un d'eux , eh ! bien il faut l'avoir ; mais pourquoi l'épouser ? L'avoir ,

dit Tedac, vous ne la connoissez pas ; c'est l'honneur même. — Oui pour vous qu'elle a intérêt de tromper... Goton, une ouvrière, une jolie enfant, l'honneur même ? Tout cela implique contradiction, vous ne vous formez pas, mon pauvre Tedac ; vous croiez encore l'impossible. — Laissons là cette conversation, Messieurs, en l'outrageant, vous me rendriez à elle.

Un rire général fut la réponse qu'on fit à Tedac, auquel cependant on ne parla plus de Goton, mais qu'on se promit bien d'occuper assez pour qu'il ne pût la revoir de sitôt. Le projet d'acheter une terre fut remis sur le tapis, & le vieux marquisat de *Létand* fut l'objet sur lequel on lui fit malheureusement jeter les yeux.

Le possesseur de cette terre étoit un ancien débauché, de la connoissance des amis de Tedac, homme intrigant, sans mœurs & sans principes, mésestimé de son voisinage & dont les affaires étoient dans le plus mauvais ordre. Dès qu'il eut vu l'acquéreur que lui présentoient ses amis, il conçut que c'étoit trop peu pour lui de vendre sa terre, parce que ses créanciers dévoreroient plus des trois quarts du prix de la vente. Ce gentilhomme peu digne de l'être, avoit une fille à pour-

32 MERCURE DE FRANCE.

voir ; & dès la seconde fois qu'il vit Tedac, il la lui offrit pour femme à des conditions qui auroient mis son gendre absolument sous sa tutelle.

A cette proposition inattendue le cœur de Tedac, qui se taisoit depuis quelque tems pour Goton, sembla se ranimer pour elle ; il soupira, baissa les yeux & refusa.

Ce n'étoit pas le compte du marquis de *Létand* qui, toujours occupé des moyens de tirer quelque parti des gens qu'il connoissoit, imagina ou de forcer Tedac à épouser sa fille ou de lui faire payer ses insolens refus un peu cher.

Un jour que Tedac étoit revenu à sa terre pour tâcher d'en traiter avec lui ; & au moment qu'il le vit prêt à partir, il entre dans la chambre de sa fille, créature très-bornée & d'une timidité d'enfant, il lui fait une querelle sans motif, la frappe sans raison & finit par la poursuivre, un pistolet à la main, en jurant qu'il la tueroit si elle ne prenoit son parti d'aller vivre ailleurs que chez lui.

Ce fut dans les bras de Tedac que la jeune personne alla se réfugier & demander un asyle, & le marquis de *Létand* joua si bien son rôle de furieux qu'il parut de toute nécessité à Tedac d'emmener

avec lui la pauvre victime pour la jeter dans quelque couvent.

C'étoit où l'attendoit notre gentilhomme qui s'étoit retiré à - propos dans un petit bois de son parc , & qui bientôt partit de son côté pour aller solliciter un ordre contre le ravisseur de sa fille & contre sa fille même.

Un père, en semblable cas, est toujours écouté & servi promptement; &, quoique Tedac, en déposant la jeune personne chez son hôtesse, eût pris toutes les précautions que l'honnêteté suggère, il se vit le lendemain arrêté par des gens qui le traînèrent dans un cachot & qui lui firent un mystère du sujet de sa détention.

La fille du marquis de Létand fut aussi enlevée le même jour , & conduite dans un couvent où il lui fut défendu de parler à personne.

Au bout de quelques jours de la captivité la plus dure , Tedac interrogé apprit enfin le crime qu'on lui imputoit. Tout étoit contre lui, son changement de nom, la déposition formelle de deux valets qui le chargeoient d'avoir enlevé, à l'entrée de la nuit, la fille de leur maître, le fait de la jeune personne trouvée dans son auberge; enfin on ne lui dissi-

B w

34 MERCURE DE FRANCE.

mula point que cette affaire pouvoit avoir les suites les plus fâcheuses, si bientôt il n'arrêtoit l'activité des poursuites du marquis de Létand.

Plus libre depuis son interrogatoire, Tedac instruisit ses amis de son malheur, demanda des conseils dans la situation où il se trouvoit, & sur-tout des secours dont il avoit besoin : on ne lui fit ni réponse ni visite ; il récrivit, même silence ; il réclama plus hautement ce qui lui étoit dû, & on lui fit dire par un valet que le paiement des billets qu'on avoit faits au chevalier de Tedac ne pouvoit être demandé juridiquement par Cadet qui avoit grand tort d'enlever des filles dans un pays où il y en avoit tant qui se jetoient à la tête des gens.

Désespéré de l'infidélité de ses faux amis qui avoient abusé si cruellement de sa bienfaisance naturelle, quel fut son étonnement lorsqu'il vit venir à lui l'honnête médecin de sa cousine. Ah ! Monsieur, s'écria-t-il en courant à lui, quelle nouvelle infortune venez-vous m'annoncer ? Suis-je encore plus malheureux que je ne croyois ? Ecartons-nous un peu, lui dit le Docteur, & écoutez-moi. Que me parlez vous d'infortunes & de malheur ?

Est-ce à vous, jeune imprudent, à vous servir de ces mots imposans & qui sollicitent la pitié? — Eh! quoi, Monsieur, connoissez-vous quelqu'un sur la terre qui éprouve de plus grands revers? — Oui, tous ceux qui n'ont point mérité les peines qui les affligent. Mais vous, Cadet, vous? .. Afféions-nous & écoutez-moi, vous dis-je, j'ai pris sur mes affaires une heure dont je puis disposer, je vais vous parler aujourd'hui pour la dernière fois, si mes conseils ne vous servent à rien. — Ah! Monsieur, il faut que je vous interrompe encore, que fait ma cousine? — Elle renonce à vous pour jamais. — Que dites vous? O Ciel! — Ce que je fais d'elle même. — Rien de toutes vos extravagances ne lui est inconnu, & la dernière a brisé son cœur. Médecin d'une maison que la charité & la pitié ont élevée pour le soulagement des pauvres, c'est à ce titre qu'elle vient de s'adresser à moi pour être reçue parmi les filles qui consacrent leur vie au service des vrais infortunés. — Goton? ma chère cousine? Non, Monsieur, non, il ne faut pas l'en croire, il faut lui refuser votre protection & vos soins. — Jeune homme! ne me dictiez point ma conduite, je sau-

36 MERCURE DE FRANCE.

rai dans peu celle que je dois tenir. Revenons à vous, Monsieur, vous osez vous plaindre du sort ? Vous, qu'il avoit placé dans la plus heureuse situation ; vous, instruit à travailler ; vous, fils d'un honnête homme ; vous, assez-riche pour être bienfaisant si vous aviez voulu l'être ; vous, qui régniez sur un cœur vertueux & tendre ; vous, Cadet, qui avez fait tous ces sacrifices à la ridicule vanité de paroître un autre que ce que vous étiez, de tromper, par un faste insolent, les yeux de ceux qui ne vous connoissoient pas encore ; vous, dis - je , qui avez préféré la chimère & l'illusion de la société à ce qui en fait le bonheur réel.

Je me suis informé de tout ce qui vous regarde , je fais l'ingratitude & l'infidélité des misérables que vous aviez choisis pour vos amis. Je n'ignore point le roman affreux qui vous a conduit ici ; ne m'interrompez pas , oui j'ai pénétré dans l'abyme du complot qu'on a fait pour accélérer votre ruine ; vous n'êtes point coupable du crime dont on vous accuse , mais vous le paroîtrez , & il faut vous conduire aujourd'hui comme si vous l'étiez... Parlez, que vous reste-t-il encore des 500000 liv. de votre père ? — Hélas ! Monsieur , j'en

faisois ce matin le compte, oserai-je vous le dire ? il est effrayant. — C'est la vérité que je vous demande, gardez-vous de me tromper. — Eh bien, s'il faut perdre ce que j'ai eu la foiblesse de prêter, à peine me restera-t-il 200000 liv. — Qui ne vous resteront point. — Comment ! ne faut-il pas arrêter les poursuites du marquis de Létand ? — Il est vrai, mais comment s'y prendre ? — Voulez-vous me charger de terminer pour vous cette affaire odieuse ? — Ah ; Monsieur, quelle obligation je vous aurois ! — Votre confiance en ce cas sera récompensée, & je vous promets d'empêcher Goton de vous fuir & de vous détester. Adieu, je sais que le Marquis fait des demandes très-considérables. Je vous en félicite, il est des gens qu'il faut ruiner pour les rendre heureux & sages, adieu encore un coup, ne vous refusez rien ici du nécessaire, je vais répondre de tout pour vous, & dans peu vous aurez de mes nouvelles.

Livré à lui-même pendant quelques jours, Cadet commença à soupçonner qu'en effet il ne pouvoit légitimement se plaindre qu'à lui seul de tous les maux qui le déchiroient ; il entrevit même des jours plus heureux qu'il seroit maître de se procurer, s'il pouvoit recouvrer sa

38 MERCURE DE FRANCE.

liberté & obtenir une seconde fois sa grâce de Goton.

Ce fut au milieu de ces réflexions sentées qu'une lueur de bon esprit lui représentoit par intervalles, qu'il reçut la visite de Jaquin, les cheveux assez mal arrangés, un tablier devant lui; enfin dans l'attirail d'un ouvrier qui quitte son travail pour le reprendre ensuite. La réception qu'il lui fit d'abord fut un peu froide; mais le cousin lui ayant dit qu'il venoit ainsi vêtu par ordre du Docteur, il se soumit à cette nouvelle leçon, ouvrit ses bras à Jaquin & versa des pleurs auxquels son orgueil terrassé eut peut-être autant de part que sa situation affligeante.

On se doute bien qu'il fut question de Goton de la part de Cadet, & de la Demoiselle enlevée de la part de Jaquin; mais ce dernier ne put rien concevoir à la justification de son cousin, parce qu'un enlèvement lui paroissoit plus naturel à croire que la supposition de ce rapt faite, disoit-il, par un *homme comme il faut*.

Cadet, après l'avoir persuadé par degrés de son innocence, eut beaucoup de peine ensuite à l'empêcher d'aller trouver le vieux gentilhomme, pour lui dire qu'il étoit un imposteur insigne, au hasard de sa vie ou du moins de sa liberté;

cependant la crainte de rendre l'affaire de son parent plus dangereuse vint à bout de le retenir.

Il rendit depuis des visites assez fréquentes à son cousin qui ne cessoit de lui demander si Goton étoit toujours chez sa mère, & qui se trouvoit tous les jours moins humilié par la décoration de Jaquin. C'est la prospérité qui nuit souvent à la raison, en aveuglant ses favoris; l'adversité replace les objets dans leur véritable point de vue; & Cadet, en reportant les yeux sur les extravagances que lui avoit fait faire sa ridicule vanité, rougissoit & s'indignoit de lui-même.

Instruit de ce changement heureux, l'honnête médecin qui avoit pris des peines incroyables & qui avoit employé tout son crédit à servir le pauvre Cadet, vint enfin lui ouvrir les portes de sa prison, en lui disant qu'il ne lui restoit de sa fortune que cinquante mille francs.

À peine Cadet prit-il garde à cette étonnante diminution; ses transports de joie, en apprenant qu'il étoit maître d'aller se présenter chez Goton, qui ne pensoit plus aux Hospitalières, firent présumer au Docteur que le remède avoit opéré, & qu'il venoit de travailler au bonheur de

40 MERCURE DE FRANCE.

deux créatures pour lesquelles le hasard l'avoit intéressé vivement.

Rien ne fut plus tendre que la réunion de nos deux amans. Dès que Cadet aperçut sa cousine il se précipita à ses pieds, & Goton l'y laissa plus qu'elle n'auroit voulu, parce que le saisissement où elle étoit ne lui avoit permis ni de faire un geste, ni de proférer un seul mot. Cependant un peu revenue à elle-même, elle se laissa tomber sur les bras de Cadet qui, lui-même étouffé par ses larmes, n'avoit encore pu rompre le silence.

Témoin de cette scène touchante, le libérateur de Cadet exigea, pour préliminaire d'un mariage qu'il vouloit se hâter de conclure, que l'amant de Goton se remît avant tout en boutique, & qu'il reprît le commerce de son père; Cadet, plein d'amour, y consentit, & bientôt il satisfît gaîment à tout ce qu'on avoit exigé de lui.

Le sage ami de cet époux, pour abattre tout-à-fait son misérable orgueil, avoit voulu qu'il invitât à sa nôce ceux-même de ses parens, dont la fortune & l'extérieur l'auroient à coup sûr fait rougir trois mois auparavant; mais le sentiment du vrai bonheur étoit entré dans son ame, & sa félicité ne fut dérangée par aucune des

épreuves & par aucun des détails auxquels on voulut le soumettre.

Le Ciel bénit cette union qui avoit essuié de si grandes difficultés. Au bonheur d'être un citoyen vertueux & considéré de ses égaux, un époux aimé & toujours amoureux, Cadet réunit celui d'être père. Ce fut alors que le Docteur, bien convaincu de sa sagesse, lui remit deux cent mille livres qu'il avoit sauvées du naufrage, à force de crédit & de soins. Mon ami, lui dit-il, j'ai tiré des parens de vos lâches amis presque tout ce qu'ils vous doivent ; j'ai forcé le marquis de Létand à se contenter de peu de chose, parce que la découverte que j'avois faite de sa fille m'avoit mis en état de le perdre ; ces 200000 liv. vous appartiennent enfin ; vous étiez heureux avant la restitution que je vous en fais, soiez le encore davantage, puisque vous vous trouvez en état d'être bienfaisant ; ne rougissez plus de vos parens pauvres, mais aidez-les à cesser de l'être, & gardez-vous des malheurs d'opinion, plus nombreux & plus cruels que ceux auxquels nous a soumis la nature.

Pour suivre les conseils du Docteur, Cadet sentit au fond de son ame un motif plus pressant, c'étoit celui de plaire

42 **MERCURE DE FRANCE.**

encore davantage à Goton , & ce fut à ce desir qu'il dut & la vertu qu'il pratiqua toute sa vie & le bonheur constant qui en fut la récompense.

Par M. B. . .

*LETTRE de Watſon * , dans ſa retraite ,
à ſon fils.*

QU'AI - JE lu?... quoi ! mon fils , tu prétends
m'arracher

De la ſombre retraite où je dois me cacher !
Tu veux que , renonçant à ma douleur profonde ,
J'aïlle encor me livrer au tourbillon du monde !
Tu veux... Si tu liſois dans le fond de mon cœur,
Si tu me connoiſſois , tu frémirois d'horreur.
Aſſaſſin d'un ami , meurtrier d'une épouſe ,
Objets ſacrifiés à ma fureur jalouſe ,
Sans ceſſe mes forfaits ſont préſens à mes yeux ,
Et je vois à regret la lumière des cieux !

Quand de l'Etre infini la Sageſſe ſuprême
Abandonne un mortel & le livre à lui-même ,
De ce mortel , hélas ! que le ſort eſt affreux ,

** Le ſujet de cette lettre eſt tiré d'un conte moral
intitulé : les funeſtes effets de la Vengeance.*

Et qu'on peut avec droit le croire malheureux !
 A peine de son Dieu la main s'est retirée ,
 Que son cœur est coupable & son ame égarée :
 Le crime par degrés s'empare de ses sens ,
 Et son être est en proie aux remords dévorans.
 En vain de la vertu la voix se fait entendre ;
 L'erreur , qui le séduit , l'empêche de se rendre :
 Ennemi de lui-même , insensible à l'honneur ,
 Il ne ménage rien & court à son malheur.

Tel fut , mon fils , tel fut ton infortuné père ;
 Quand , suivant les transports d'une ardente co-
 lère ,
 Sa main osa . . . Je vais te dévoiler mon cœur ,
 Et tracer à tes yeux mon crime & mon malheur !
 Tremble , en lisant ces traits , tremble . . . tu vas
 connoître
 Les forfaits inouis de l'auteur de ton être .
 Après ce triste aveu , mais pourtant qui t'est dû ,
 Peut-être , ô mon cher fils , me détesteras-tu ?
 Peut-être . . . Que m'importe ? . . . Avouer tous mes
 crimes ,
 C'est me punir du moins & venger mes victimes.

Adoré d'une épouse , objet de tous mes vœux ,
 Chéri de mes vassaux , je pouvois être heureux :
 La fortune , le rang , l'amour & l'hyménée
 Filioient de mes beaux jours la trame fortunée ,
 Deux fils , gages chéris de la plus tendre ardeur ,

44 MERCURE DE FRANCE.

S'élevant sous mes yeux, cimentoient mon bonheur...
 heur...

Mon bonheur !... Qu'ai-je dit ?... Il n'a fait que
 paroître :

Au calme de mes sens j'abandonnai mon être ;
 J'osai me croire, hélas ! au-dessus du malheur :
 Quelle étoit, ô mon fils, quelle étoit mon er-
 reur !

Worcestre, cet ami que je croyois sincère ;
 Qui de tous mes secrets étoit dépositaire,
 Ce perfide, au mépris des nœuds de l'amitié ;
 Voulut à ses desirs soumettre ma moitié ;
 Déchu de tout espoir, il osa davantage ;
 Il souffla dans mon cœur une jalouse rage ;
 Et, pour venger sur moi l'opprobre de ses feux,
 Il m'inspira... pourquoi l'écouter ?... malheureux !
 Devois-je... ç'en est fait ! jouet de l'imposture,
 J'ai tout trahi, les lois, l'amour & la nature.

Ce monstre un jour m'aborde &, m'adressant
 ces mots,

Par un avis fatal vient troubler mon repos :

« Watson, un vil mortel trahit ta confiance :

» On te fait, m'a-t-il dit, une sanglante offense,

» Et ta honte... — Ma honte ! ô Ciel ! explique-
 » toi. —

» Ton épouse t'abuse & viole sa foi. —

» Mon épouse !... il se peut !... non ; c'est une
 » imposture ;

» On t'a trompé, Worcestre, & son ame est trop

» pure

» Pour... non... mais, cher ami, quel mortel a le

» front

» D'insulter... — Richemont. — Mon ami ! —

» Richemont :

» Lui-même... viens; suis-moi : tes yeux verront

» le crime. »

Sous mes pas, ô mon fils, il creusoit un abyme;

Je le suivis, le traître ! il fascina mes yeux :

Je crus être témoin d'un excès odieux,

J'en jurai la vengeance: à l'aveugle colère

J'abandonnai dès-lors mon ame toute entière:

Je cherchai Richemont... Richemont innocent !

Et d'un coup de poignard je lui perçai le flanc.

Je fus peu satisfait de ce crime exécrable ;

Il me restoit encore une épouse coupable ,

J'osai, dans ma fureur, attenter sur ses jours ;

Ma main désespérée en arrêta le cours :

Le poison... tu frémis de ce nouvel outrage !

Ton père composa le funeste breuvage ,

Et lui-même porta , d'un front calme & serein ,

Mais le cœur déchiré, le trépas dans son sein.

A mes ressentimens j'immolai ces victimes ;

Mais aussi-tôt après, satisfait de mes crimes,

Worcestre disparut, & son départ soudain

Me fit, hélas trop tard, soupçonner son dessein.

46 MERCURE DE FRANCE.

Depuis le jour fatal où mes mains sanguinaires
Ont terminé le sort de deux têtes si chères ,
Quels tourmens inouis n'ai-je point enduré ?
Que de maux j'ai soufferts ! Dans mon cœur ul-
céré

La terreur & la mort fixèrent leur demeure :
La vengeance du Ciel me suivoit à toute heure ;
Pour l'éloigner, en vain j'épuisais mes efforts ,
Il n'est point, ô mon fils , de crimes sans remords.
La douleur dans mon sein versoit sa coupe amère ,
Et le sommeil fuyoit ma débile paupière.
La nuit... Le souvenir me glace encor d'effroi !
Mon épouse la nuit se présentait à moi :
Couvette d'un linceul , pâle , défigurée ,
Le regard menaçant , de spectres entourée
Et tenant dans la main un fer étincelant ,
Elle offroit à mes yeux un cadavre sanglant...
Juge à ce triste aspect de l'état de ton père !..
Eh ! que n'étois-je alors à mon heure dernière !
Que j'aurois , ô mon fils , évité de malheurs !
Ils n'étoient point encore à leur comble... Les
pleurs

A cet affreux récit inondent mon visage :
Poursuivons... Je ne puis... ah ! faisons leur
passage.

Mais de mon infortune achevons le tableau :
J'éprouvois chaque jour un supplice nouveau :
Le seul soulagement de ma triste misère

Etoit dans l'entretien de mon fils, de ton frere :
 Il ignoroit, hélas ! ma criminelle erreur...
 Eh ! qui de tant d'excès eût pu me croire auteur !

Sans cesse je pleurois l'odieuse vengeance
 Dont j'avois, dans ma rage, opprimé l'innocence..
 Je reçois un billet, je l'ouvre & vois ces traits,
 De la main de Worcestre, auteur de mes forfaits :
 « Enfin je suis vengé, m'écrivoit-il le traître ;
 » Ma rage est satisfaite & tu vas me connoître :
 » Ton ami, ton épouse... ils étoient innocens... »
 Je ne pus achever ; l'horreur troubla mes sens.
 Je fais venir mon fils ; je lui peins ma souffrance ;
 Je lui découvre tout, ma fureur, ma vengeance,
 Mes crimes... Il m'embrasse, éloigne cet écrit,
 Dissipe mes terreurs & calme mon esprit ;
 Mais, cédant aux transports d'une ardeur venge-
 resse,
 Il fuit & m'abandonne à ma sombre tristesse.

De mon fils cependant j'ignorois le dessein,
 Et sa fatale absence augmentoit mon chagrin :
 Je le cherchois en vain ; dans ma douleur extrême
 De son éloignement je m'accusois moi-même...
 J'apprends qu'à Waringthon il est un malheureux
 Détenu dans les fers pour un crime odieux ;
 Je ressens aussi-tôt une frayeur secrète ;
 Je ne peux retenir ma tendresse inquiète,
 Je pars, j'obtiens de voir le coupable, & mes yeux

48 MERCURE DE FRANCE.

Reconnoissent mon fils ? « C'est donc toi, malheu-

» reux !

» Qu'as-tu fait , m'écriai-je ? — Ah ! calmez-vous,

» mon père ;

» Mon cœur est innocent : j'ai sçu venger ma
mère ,

» Worcestre est mort : le traître est tombé sous

» mes coups. . .

» Dans ce fatal instant je n'ai d'espoir qu'en vous ;

» Vous voyez quelle horreur & quelle ignominie

» D'un fils, qui vous est cher, vont accabler la vie !

» De ma triste famille il faut sauver l'honneur :

» Le poison. . . Vous pleurez ; réparez mon mal-

» heur :

» Je brave le trépas ; mais la honte , la honte...

» Ne perdez point de tems ; ma mort doit être

» prompte ,

» Mon crime est avéré ; dès demain je péris. . .

» Mon père. . . à l'échaffaut arrachez votre fils ! »

Je sortis , j'apportai le breuvage funeste :

Je veux avec mon fils , (seul espoir qui me reste !)

Partager le poison. . . Il prévient mon dessein ,

S'en saisit & le fait passer tout en son sein ,

Puis m'adresse ces mots : « Fuyez , fuyez , mon

» père :

» Votre présence ici ne m'est plus nécessaire ;

» Epargnez à vos yeux un spectacle effrayant ;

» Vivez , consolez-vous & je mourrai content.

» Oa

» On ne soupçonne point l'excès de votre zèle,
 » Fuyez, ma mort pourra passer pour naturelle...
 » Puissiez-vous oublier mes malheurs inouis...
 » Mon Père... adieu... mon père... embrassez
 » votre fils ! »

Triste & cruel adieu ! souvenir qui m'accable !
 J'abandonnai mon fils dans ce lieu formidable ;
 Et vins m'ensevelir au fond de ces déserts ,
 Où je cache mon crime aux yeux de l'Univers.

Tel est, mon fils, tel est le destin de ton père !
 Sur l'état de mon cœur quand c'est moi qui t'é-
 claire,
 Puis-je... dois-je me rendre à tes desirs pressans ?
 Non... la mort est le bien, le seul bien que j'at-
 tends.

Mes mains dans ma retraite ont creusé mon asyle,
 Bientôt il recevra ma dépouille fragile,
 Bientôt je touche au terme où tendent tous mes
 vœux ;

Ce n'est que dans la tombe où je puis être heureux.

Mais toi, qui sous les loix du plus tendre hy-
 menée

Verras couler dans peu ta douce destinée,
 Toi, qui fuis les travers d'un siècle corrompu,
 Jouis du bonheur pur que promet la vertu !
 Crains des jaloux transports la fureur inflexible ;

I. Vol.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Je te laisse un exemple... un exemple terrible ;
Sers ton Dieu , sers ton Prince & sois soumis aux
lois...

Adieu , mon fils... adieu pour la dernière fois.

Par M. Willemain d'Abancourt.

*VERS à Madame de * * * , sur sa
convalescence.*

CHACUN vous fait un compliment d'usage ;
Dont vous connoissez la valeur :
L'amitié vient aussi ; modeste en son langage ,
Elle dit peu de mots , mais ils partent du cœur ;
Et vous comblerez son bonheur ,
Si vous distinguez son hommage.

Par le même.

*DISTIQUE pour mettre au bas du
portrait de Molière.*

LA vérité guida ses sublimes pinceaux ,
Et , sans corriger l'homme , il a peint ses défauts ;

Par le même.

*LE CHEVAL. Fable imitée de
l'allemand.*

UN Cheval de grand prix , qui , sous un officier ;
Avoit maintes fois fait campagne ,
Son maître mort , fut mis au ratelier
D'un gentilhomme de campagne :
Ce dernier n'en faisoit grand cas ,
Et lui préféroit même un bidet misérable ;
Notre cheval regrettoit les combats
Et s'ennuyoit de vivre en une étable.
Enfin son second maître étant mort à son tour ;
Il repassa dans l'écurie
D'un riche seigneur de la Cour
Sous lequel il brilla le reste de sa vie.
Par le vulgaire êtes-vous méprisé ?
Que votre humeur ne s'en irrite :
Consélez-vous ; le vrai mérite
Est tôt ou tard récompensé.

Par le même.

Cij

D I A L O G U E

*Entre UN BRAMINE & IXILIA,
Vestale Romaine.*

L E B R A M I N E.

J'AI bien du regret de m'être tant meur-
tri, macéré, fustigé, tailladé.

I X I L I A.

Tout cela est bien peu de chose auprès
du supplice d'être enterrée toute vive.

L E B R A M I N E.

Enterrée toute vive; j'ai cru qu'on n'en-
terroit, tout au plus, que les morts. Eh!
qui donc fut enterrée ainsi?

I X I L I A.

Moi.

L E B R A M I N E.

Quelle barbarie extravagante!

I X I L I A.

Ce fut, toutefois, par ordre d'un sénat

A V R I L. 1771. 53
qui se croyoit sage, & d'un peuple qui se
croyoit humain.

L E B R A M I N E.

Est-il possible?... J'ai dans l'idée que
vous ne me dites pas tout.

I X I L I A.

C'est qu'il est quelquefois embarrassant
de tout dire.

L E B R A M I N E.

Parlez, parlez! je suis indulgent.

I X I L I A.

Vous savez, sans doute, qu'il y eut au-
trefois une ville célèbre qu'on appeloit
Rome?

L E B R A M I N E.

Je n'en fais pas un mot.

I X I L I A.

Elle se crut destinée à conquérir le
monde & elle y parvint.

L E B R A M I N E.

Voilà qui est fâcheux pour elle & pour
le monde.

C iij

54. MERCURE DE FRANCE.

I X I L I A.

Comment pour elle?

L E B R A M I N E.

C'est que plus on a d'esclaves, plus on a d'ennemis.

I X I L I A.

Cette ville attachoit sa conservation à celle d'un bouclier tombé des nues, & d'un feu qu'on disoit venir encore de plus haut.

L E B R A M I N E.

Hé bien ! elle auroit dû borner ses projets à conserver l'un & l'autre.

I X I L I A.

Le bouclier avoit ses gardiens, & je fus gardienne du feu sacré.

L E B R A M I N E.

Ah ! j'entends. Il y a, dans un coin des Indes, quelques Guèbres qui s'occupent du même soin.

I X I L I A.

Le mien, & celui de mes compagnes, consistoit à empêcher ce feu de s'éteindre,

A . V R I L . 1771. 55

& notre vie répondoit de notre exacti-
tude.

L E B R A M I N E .

C'est trop.

I X I L I A .

Ce n'est pas tout. Il nous étoit prescrit
de rester aussi pures que le feu dont nous
étions les gardiennes.

L E B R A M I N E .

Je commence à entrevoir quelque chose
de votre aventure : certain feu s'alluma &
l'autre s'éteignit ?

I X I L I A .

Vous devinez la moitié de mes mal-
heurs ; mais le feu sacré ne s'éteignit
point.

L E B R A M I N E .

Et , sans doute , que l'autre voulut s'al-
lumer ?

I X I L I A .

Hélas ! qui peut toujours maîtriser les
mouvemens de son cœur ? Je fus dévouée,
sans vocation , aux autels de Vesta. On
me prescrivit des devoirs sans consulter

C iv

36 MERCURE DE FRANCE.

ma volonté. On me crut seulement faite pour obéir ; mais trop souvent les passions nous commandent. La loi crut pouvoir tromper la nature ; ce fut la nature qui trompa la loi.

LE BRAMINE.

C'est ce qui arrivera souvent. On peut bien condamner un homme à mourir de faim ; mais non à n'avoir jamais d'appétit. A propos , vous expliqua-t-on pourquoi on vous imposa le double soin d'empêcher le feu sacré de s'éteindre , & d'éteindre un autre feu toujours prêt à se rallumer ?

I X I L I A.

Ce fut , sans doute , pour prévenir les distractions ; mais ce double soin contribuoit à les faire naître. Une défense contraire aux penchans du cœur n'est écoutée que quand le cœur daigne se taire.

LE BRAMINE.

Créiriez-vous que nous autres Bramines , nous nous imposons volontairement la loi que l'on vous imposa sans votre aveu ?

I X I L I A.

Cette loi peut être alors bien observée.

L E B R A M I N E.

Oui, grace à certaine précaution qui nous est particuliere. Nous employons, pour arriver à certaine perfection sublime, un moyen qui, dans tout autre homme, seroit une grande imperfection; celle de ne pouvoir produire son semblable.

I X I L I A.

Je conçois qu'un tel moyen doit être efficace; mais bien des gens le regarderont comme un abus.

L E B R A M I N E.

Il y aura des abus, tant qu'il y aura des hommes.

I X I L I A.

Le comble du malheur c'est quand ces abus sont érigés en lois, & que ces lois ont pour appui des satellites & des bourreaux. L'usage condamnoit mon cœur à être insensible; mais mon cœur luttoit sans cesse contre l'usage. Rien, dans les murs du temple de Vesta, n'étoit propre

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

à le fixer. Il gémissoit des devoirs gênants dont j'étois plus fatiguée qu'occupée. Mon imagination perçoit les murs de ce temple impénétrable aux regards. Leur triste enceinte ne pouvoit borner mes desirs ; ils cherchoient un objet plus propre à les satisfaire. Il parut , je vis Valerius. Il me sembla qu'un trait de flamme venoit de passer dans mon cœur. L'astre du jour ne lance pas plus rapidement les traits de sa lumière. Je crus avoir reçu une nouvelle existence. Mes idées se fixèrent. Mon cœur anticipoit sur ce que mon esprit ne pénétoit pas encore ; un nouveau jour sembla briller à mes yeux. Je crus qu'un nouveau soleil venoit d'éclorre pour moi. Mais bientôt il ne servit qu'à mieux me faire voir les liens qui m'enchaînoient , les murs qui m'entouroient , le tombeau où j'étois descendue. Je ne sentis que j'avois une ame que pour être en proie à ses transports , à ses craintes , à son désespoir. Quoi ! m'écriais-je , ces murs affreux seront donc un éternel obstacle à mon bonheur ! tous mes vœux iront se briser contre leur masse impénétrable ? J'aime , & je n'aurai point la douceur d'en instruire celui que j'aime ! les feux qu'il alluma dans mon ame la consumeront loin de

lui. Il ignorera éternellement son triomphe. . . Il l'ignorera! . . . Eh fais-je moi-même s'il cherche à le connoître? Qui me l'a dit? Qui me l'apprendra? Peut-être ma vue a-t-elle glissé sur lui comme une foible lueur effacée bientôt par une autre. . . Par une autre! . . . Voilà encore un degré de douleur que j'ignorois. Je ne commence à mieux sentir que pour souffrir davantage. Oui, je m'apperçois qu'après le malheur d'aimer sans espoir, le plus grand supplice est d'ignorer si l'on est aimée.

LE BRAMINE.

Oui, je conçois que pour une femme.

IXILIA.

Je ne pus tenir contre cette accablante réflexion; je volai vers le lieu où j'avois apperçu Valerius. Il y étoit. . . Il m'attendoit! nous tressaillîmes en nous appercevant. Nos regards se rencontrèrent, se confondirent. La joie brilloit dans ses yeux & dans les miens; mais bientôt ses yeux se couvrirent de larmes & les miens de ténèbres. Il me tendoit les bras; il portoit la main sur son cœur; sa bouche articuloit des mots confus & entrecoupés.

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Il vouloit franchir l'élévation qui nous séparoit : je lui criai d'un ton ferme de se modérer. Il tomba sur ses genoux, les bras de nouveau tendus vers moi, & l'instant d'après il fut obligé de s'appuyer la tête & les mains sur les débris d'une colonne. Mon cœur étoit déchiré. J'allois lui adresser quelques mots de consolation, lorsqu'une voix cruelle se fit entendre : elle m'appeloit à mes fonctions de Vestale. Il fallut quitter rapidement ce lieu qui m'étoit si cher, pour un lieu qui m'étoit en horreur.

L E B R A M I N E.

Valerius ne dut pas être moins affligé que vous.

I X I L I A.

J'étois destinée à passer seule cette nuit dans le temple. Elle commençoit à se répandre, & l'horreur de ses ténèbres ajoutoit encore à celle de ma situation. Mes soupirs & mes sanglots perçoient les voûtes de ce lieu redouté. J'implorois le secours de Vesta contre le dieu qu'elle profcrivoit. J'embrassois la statue de la déesse. O Vesta ! lui disois je, fais que toutes les glaces de ce marbre passent dans mon

ame ; ou fais que ce feu sacré consume un cœur déjà trop embrasé d'un feu profane ! Vesta ! daigne secourir une de tes prêtresses que l'amour arrache à tes autels ! ... Eh ! suis-je encore digne d'en approcher ? Mon souffle impur n'éteindra-t-il point la flamme céleste qui brille à mes yeux ? Fuyons ! à ces mots je m'éloigne ; j'erre dans les vastes détours de cette solitude , & bientôt je tombe dans un anéantissement qui m'ôte l'idée & des lieux où je suis , & de ma propre existence. Etat affreux ! réveil plus affreux encore ! les ténèbres m'environnent de toutes parts : elles couvrent toute l'étendue du temple ; le feu sacré s'est éteint. Tout est fini pour moi , & je dois ne m'éloigner de l'autel que pour marcher au supplice.

L E B R A M I N E .

Vous me faites frémir , vous m'attendrissez , tout Bramine que je fus.

I X I L I A .

Déjà je croyois entendre les cris d'un peuple furieux qui demandoit ma mort : déjà je croyois voir un cruel pontife en ordonner les apprêts : l'urne & la lampe funèbres me précéder , le funeste caveau s'ouvrir : ... J'implore Vesta , j'implore

62 MERCURE DE FRANCE.

l'Amour. Je ne fais qui des deux me secourut ; mais tout-à-coup le feu sacré se ralume & semble renaître de sa cendre.

LE BRAMINE.

Voilà qui tient du prodige.

IXILIA.

Ce fut ainsi que je l'envifageai !

LE BRAMINE.

A qui en fîtes-vous les honneurs ?

IXILIA.

Le cas étoit embarrassant : j'avois imploré l'Amour comme Vesta.

LE BRAMINE.

Je devine que l'Amour eut la préférence.

IXILIA.

Pouvoit-il manquer de l'avoir ? mon esprit étoit partagé ; mon cœur ne l'étoit pas. J'aurois voulu instruire Valerius du danger où je m'étois trouvée : il me sembloit qu'un tel récit me rendroit encore plus intéressante à ses yeux. Le croiriez-vous ? Ce danger même le rendoit encore

A V R I L. 1771. 63

plus cher à mon cœur. Tel est l'Amour & telle est notre foiblesse. Je reparus, & Valerius étoit déjà aux pieds de la fatale terrasse. Nouveaux transports de sa part; nouveau saisissement de la mienne. Il parla vivement de son amour, & je lui répondis autrement que par mes regards. Nos entrevues se multiplièrent; elles étoient toujours plus tendres; toujours plus animées. Il voulut de nouveau franchir la terrasse & je m'y opposai. Il insista les jours suivans & je cessai de m'y opposer. . . Bientôt même, je renonçai à toute espèce de résistance.

L E B R A M I N E.

Vesta dut être bien piquée, si le prodige venoit de sa part.

I X I L I A.

Elle fut vengée; ma foiblesse fut découverte. Je ne puis vous peindre l'horreur de cet affreux moment; la fureur des prêtres, l'abattement de mes compagnes, les cris d'un peuple aveugle & féroce. On eût dit que Rome touchoit à sa ruine, & que les Gaulois y portoient encore la flamme & le ravage. Bientôt on me saisit: on m'instruit de mon sort, & l'arrêt s'exécute aussi-tôt qu'il est prononcé. Je me vois

64 MERCURE DE FRANCE.

conduire au bord d'un souterrain qui doit bientôt me séparer de l'Univers. C'est là mon tombeau , & je dois y descendre avant que d'expirer. Il faut que la faim m'y dévore ; que j'y éprouve mille fois le trépas avant que de l'obtenir. Le grand Pontife commençoit à me reprendre & à m'exhorter. Je lui imposai silence & à toute cette multitude. « Barbares ! leur » dis-je , votre fureur sera bientôt assou- » vie ; je vais , pour jamais , disparaître à » vos yeux. La terre va m'engloutir , ran- » dis qu'elle vous supporte avec tous vos » forfaits. Osez-vous ! cruels ! osez-vous » me punir d'une foiblesse plus excusable » que le moindre de vos crimes ? Vous » révoltez la nature , & je n'ai fait que lui » obéir. Oui , j'adore Valerius : oui , j'ai » transgressé les lois ; mais on me les imposa » plutôt que je ne m'y assujettis. Je ne fis » qu'étendre une chaîne funeste , & la » mort est le fruit d'un effort légitime !... » Vile race de brigands ! tu n'as point » dégénéré. Il te faut des meurtres au dé- » faut de rapine. Tu crains qu'on ne t'ar- » rache à ton infâme repaire : tu crains » que vingt peuples , justement ligués » contre toi , ne te rendent parjure pour » parjure , massacre pour massacre. »

A V R I L. 1771. 65

Après cette prédiction, qui s'est vérifiée, on me plongea dans le tombeau qui m'attendoit & qui fut refermé subitement. Ce qui me reste à vous dire ne peut s'exprimer : vous-même ne pourriez vous résoudre à l'entendre. Que ma mort fut lente & douloureuse ! combien de fois je crus la saisir, & combien de fois elle m'échappa ! que de tourmens ! que d'horreurs ! que de cris inutilement jetés ! que d'efforts multipliés & perdus ! Je passois de la rage à l'anéantissement, de l'anéantissement à la rage. Enfin, je cessai d'être, & ce ne fut qu'à ce moment que je cessai de souffrir.

L E B R A M I N E.

Avouez qu'ici tout est effacé ? Vous venez de me raconter un songe funeste ; je ne pourrois vous en rapporter que de bizarres. Tout est songe parmi les humains.

I X I L I A.

Oui ; mais être enterrée toute vive !..

L E B R A M I N E.

Mais vivre comme si l'on étoit enterré !... Peut-être ai-je plus souffert volontairement que vous par ordre de vos

66 MERCURE DE FRANCE.

juges. Vous eûtes quelques momens heureux , & tous les miens furent pénibles.

Par M. de la Dixmerie.

*ÉPITRE à M.^r Foix , médecin de Chaume
en Brie , qui m'a guéri d'un rhumatisme
gouteux , dont j'ai été tourmenté une
grande partie de l'automne.*

AUJOURD'HUI qu'on chante & qu'on fête
Tous les colifichets du jour ;
Des héros sans cœur & sans tête ,
Et des maîtresses sans amour.
A mon docteur , je crois honnête
De témoigner quelque retour.
Il m'a guéri ; c'est un grand homme !
En dépit de tous ses rivaux ,
A mes yeux , d'Athènes & de Rome ,
Il efface tous les héros.
Plus de deux mois je fus podagre
Depuis le col jusqu'aux talons :
Bientôt j'allois être chiragre ,
Mais ses admirables boissons
Ont rallumé dans mes tendons
*Le feu vital de Méléagre. **

* Méléagre , fils d'Oenée , Roi d'Etolie & d'At-

C'en est fait : abjurons l'erreur
 D'une ame trop long-tems mutine ;
 Je le confesse avec douleur ,
 Je fus *impie en médecine* , *
 Faisant la nique à tout docteur ,
 Déployant ma rage assassine
 Sur la perruque & sur la mine ;
 Le traitant , malgré son hermine ,
 Et d'ignorant & d'imposteur. . .
 O Foix ! ta science divine
 Vient enfin d'éclairer mon cœur.
 Qu'à présent une troupe ingrate
 D'esprits forts , bouffis de santé ,
 Ose , dans sa malignité ,
 Déchirer le grand Hypocrate
 Et sa savante faculté.
 Mon respect pour ses aphorismes
 Ne sera point déconcerté

thée. Aussi-tôt qu'il fut né la mère apperçut les
 Parques qui , étant auprès du feu & tenant un ti-
 son , disoient ces paroles : *Il vivra autant que ce*
tison durera. Elle retira promptement ce tison fa-
 tal , & le garda jusqu'à ce qu'étant irritée contre
 son fils , elle le jeta au feu. Le tison consumé ,
 Mélégre mourut sur le champ.

* *Je fus impie en médecine*. Mot de Molière ;
 dans le rôle de Dom Juan.

68 MERCURE DE FRANCE.

Par les brocards & les sophismes
 D'un peuple aussi vain qu'entêté.
 Je suis bon croyant : c'est tout dire.
 Inébranlable dans ma foi,
 Des médecins on peut médire,
 Contre eux épuiser la satire,
 Leur doctrine fera ma loi.
 Avec elle, & ce mot unique,
Point de raisons, mot sans réplique,
 J'entendrai tout, l'entendrai bien,
 Je verrai tout, le verrai bien,
 Cependant je n'en croirai rien.
 Oui je verrai, de ce bas monde,
 Déloger mes plus chers amis,
 Grâce à la science profonde
 Des médecins, par eux choisis.
 Je verrai, par une saignée,
 Mon père étendu roide mort,
 Ma pauvre mère empoisonnée
 Par un émétique trop fort ;
 Je verrai mes sœurs & mes frères
 Expirer au sein des douleurs,
 Et, par les drogues salutaires
 De nos plus célèbres docteurs,
 Descendre au tombeau de leur père.
 Je verrai tout, le verrai bien ;
 Cependant je n'en dirai rien.
 J'entendrai, dans chaque famille,

D'un bout à l'autre de Paris :

- « Tel docteur a tué mon fils ,
- » L'autre vient d'égorger ma fille ;
- » Je perds le meilleur des maris ,
- » Moi , l'épouse la plus chérie ;
- » Tel ou tel leur ôtent la vie. . . »

Enfin , de cent autres côtés ,

Ainsi qu'après une bataille ,

J'entendrai les cris répétés

De mainte & mainte funéraille ;

Et les médecins , mes héros ,

Par les grands & par la canaille

Accusés d'être les bourreaux

De ces morts gissans sur la paille. . .

J'entendrai tout , l'entendrai bien ;

Cependant je n'en croirai rien.

C'est ici , d'une foi robuste ,

Sans doute le suprême effort ;

Mais je erois raisonnable & juste

D'y persister jusqu'à la mort.

Je ne saurois , du grand Moliere ,

Me rappeler la triste fin ,

Sans que mon ame toute entière

D'effroi ne tressaille soudain.

On sait que sa verve comique ,

Sur toute la gent Galénique ,

A grands flots lança son venin ;

Mais aussi , quel fut son destin ?

Il mourut seul : nul de la clique
 Ne voulut lui prêter la main,
 Pour rendre sa mort *canonique*..
 Moi, je veux mourir comme un Saint,
 Et non pas comme un hérétique,
 Sans le secours d'un Médecin.

Par M. l'Abbé du Roux.

LE CHAMPIGNON & LA VIOLETTE.

Fable.

UN Champignon fraîchement né
 Insultoit fièrement une humble Violette ;
 Respecte-moi , dit-il , à la pauvrette
 Etre futile à ramper destiné ;
 Regarde ma superbe tête
 S'arrondir , se fortifier ,
 Dans peu j'égalerais le faite
 De ce haut coudrier ;
 Que tout , aux environs , me cède & m'obéisse ;
 Que tout. . . Comme il haussait le ton ,
 On vit ce sot , ce fanfaron
 Qu'avoit produit la nuit par sa fraîcheur propice,
 Se pencher , se flétrir ,

Se fêcher & s'évanouir.

Que de gens inconnus la veille
 Champignons de Plutus, en un instant poussés,
 Bouffis d'une fierté pareille,
 Le lendemain sont renversés !
 Orgueil ! tu fis tomber notre coupable père,
 Toujours, de ses enfans, tu croûtras la misère.

Par M. Br... Auditeur des Comptes.

* Le mot du Proverbe inséré dans le Mercure du volume de Mars 1771, est, *Il faut qu'un Barbier rase l'autre.*

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure de Mars 1771, est *Ecrivain* ; la seconde, *l'Ombre* ; la troisième, *Plume d'oie à écrire*. Le premier logogryphe est *Hautbois*, où l'on trouve *haut & bois* ; le second, *Rocher*, où l'on trouve *roche & roc* ; le troisième, *Ange*, dans lequel on trouve *âne*.

É N I G M E

L'ARABIE est le lieu dans lequel je suis né ;
 Nous sommes dix enfans ; on me fit, par idée

72 MERCURE DE FRANCE.

Le plus jeune de tous & le moins fortuné ;
Mais j'éloigne de moi cette triste pensée.

Je suis beaucoup , je ne suis rien ,
Accompagné , je fais du bien ;

Mais je plains qui m'a seul , il est un pauvre sire ,
Et , s'il m'est permis de le dire ,
Il a toujours un sot maintien.

J'ai pourtant du pouvoir ; dans plus d'une contrée

Je suis connu , chacun chez soi me donne entrée.

Le plus riche marchand

M'accueille à bras ouvert , & mon secours implore ,

En cela bien pensant ,

Devenant avec moi dix fois plus riche encore.

Je pourrais ajouter

Que , malgré ma vieillesse ,

L'abbé , le financier , le marquis la duchesse

Me font aussi leur cour ; mais pourquoi m'en vanter ?

Rien ne peut m'émouvoir , je suis toujours le même

Petit individu

A mine ronde & blême ;

De noir , en général , presque toujours vêtu.

Par M. de Laville de Baugé.

AUTRE.

A U T R E.

Je suis un gentil animal ,
Que son instinct entraîne au mal.

Faut-il s'en étonner ? A l'homme je ressemble.

Oui , plus on me voit , plus il semble
Que du même limon nature nous pâtrit.

Pour la figure , pour l'esprit
Elle mit entre nous si peu de différence
Que je pouvois passer pour un être qui pense.
De l'homme , presqu'en tout , imitant les façons,
Je me fers de mes mains avec beaucoup d'adresse :
Comme lui je m'affieds : sur deux pieds je me
dresse :

Je marche , saute , danse ; enfin à ses leçons
Il me trouve docile ; (autant que je puis l'être)

Car j'en conviens de bonne foi ,
Rien n'est plus obstiné que moi.

Lecteur , vous croiez reconnaître ,
A ces traits à-peine ébauchés ,

Ou le singe , ou la femme : oui , vous en appro-
chez.

De l'un j'ai toute la malice :

Pour le caquet , pour le caprice

A l'autre je ne cède point.

De ces deux animaux , je diffère en un point :

I. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Une chaîne importune, en est-il de plus forte
Que celle de l'hymen ? gêne leur liberté ;
Et malgré le colier que quelquefois je porte,
Je jouis de la liberté.

A U T R E.

CINQ frères sans cesse assidus
A la toilette d'une belle,
Ses chevaliers, troupe aimable & fidelle,
Apprens-le moi, te seroient-ils connus ?
Deux sont polis comme elle a le visage ;
Un doux coton ne les voile jamais.
Le second couple avec des traits,
Qu'un duvet délicat ombrage,
D'un jeune homme à vingt ans nous retrace l'i-
mage.
Le cinquième, vu d'un côté,
A les deux premiers pour modèle ;
Vu d'un autre, il paroît des derniers imité.
Si mon énigme t'est nouvelle,
Que verras-tu dans cette obscurité ? *

* On donnera l'explication en vers de cette énigme dans le prochain Mercure.

A U T R E.

ENFANT du luxe & de la vanité ,
Chez les François sans doute j'ai dû naître :
Mes droits , pour plaire au peuple petit-maître ,
Sont l'élégance & l'inutilité.
Jamais ma forme ne varie ;
C'est par les ornemens , l'étoffe & les couleurs
Que le goût me diversifie :
Ici la soie a nuancé des fleurs ,
Et là c'est l'or qu'à l'argent on marie.
Je suis des gens de tout état ,
Sans changer pour eux mon allure ;
Près d'un seigneur , près d'un pied plat ;
Je me trouve en même posture.
Mon usage est d'ailleurs si commun aujourd'hui ;
Qu'il n'est personne ici qui ne se le permette.
Un robin même , en changeant de toilette ,
Aequiert le droit de me porter sur lui ;
Car avec le rabat je suis incompatible ,
Et vos jolis abbés , tout recherchés qu'ils sont ;
N'ont pas encor jugé que je fusse admissible
Au milieu des graces qu'ils ont.
Un amant me reçoit des mains de sa maîtresse ;
Et c'est alors que je suis d'un grand prix.
Comme un gage de sa tendresse ,
Dij

76 **MERCURE DE FRANCE.**

La maman me donne à son fils ;
Mais le plus souvent on m'achete
Dans ces beaux ateliers de la frivolité ,
Où , du matin au soir , une nymphe coquette ,
Travaillant sur des riens avec dextérité ,
Par d'aimables propos fait faire bourse nette
Aux amis de la nouveauté.

Par M. Gelhay.

LOGOGYPHE.

Je présente avec netteté
Ce qu'essuie un mortel qui passe
Du bonheur à l'adversité :
Mais quel que soit cette disgrâce ,
En m'alongeant un tant soit peu ,
Vous trouvez que ce n'est qu'un jeu.

Par le même.

A U T R E.

QUOIQUE poreuse & très-légère ,
Je suis un être libéral ;
Le feu me prépara dans un volcan fatal ,
Où Pline imprudemment termina sa carrière.
On dit de moi , figurement ,

Qu'un écrivain sage & prudent
Me fait par fois passer sur son ouvrage :

Zoïle obscur ! sur chaque page

De ton ennuyeux persifflage ,

Pourquoi n'en fais-je pas autant ?

Devinez-vous , lecteur ? Faut-il , suivant l'usage ,

Exercer votre esprit , en me décomposant ?

Très-volontiers , prenez courage

Je marche sur cinq pieds , en en supprimant un

J'offre , en géométrie , un terme assez commun ;

D'un poids fort usité la seizième partie ,

Et ce joyeux festin lorsque l'on se marie.

Ne prenant que ma tête on trouvera d'abord

Un fleuve d'Italie en approchant du Nord ,

Combinez de nouveau ; cherchez ce patriarche ,

Préservé du déluge , en s'enfermant dans l'arche ;

Et chez le peuple Juif le nom d'un gouverneur

Qu'à la messe on entend prononcer par le prêtre...

Oh ! pour le coup , mon cher lecteur ,

J'en dis assez pour me faire connoître.

Par un Abonné au Mercure.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Abregé chronologique de l'Histoire Ecclésiastique, civile & littéraire de Bourgogne; depuis l'établissement des Bourguignons dans les Gaules jusqu'à présent. Par M. Mille; tome I^r, vol. in-8°. avec cette épigraphe : *Et pius est patriæ facta referre labor.* Ovid. tristium. lib. 2. vers. 321. A Paris, chez Delalain, libraire, rue & à côté de la Comédie Française; & à Dijon, chez Causse, imprimeur du parlement & de l'académie des sciences, place St Etienne. Prix, 5 liv. broché avec la carte.

CET abregé formera une histoire très-suivie & très-complète, de la Bourgogne ancienne & moderne. C'est, du moins, ce qu'on entrevoit à la lecture de ce premier volume. Il est précédé d'une introduction, bien écrite, où l'on trouve divers éclaircissemens sur l'origine, les mœurs & les usages des anciens Bourguignons. M. Mille cite à ce sujet les opinions d'un grand nombre d'auteurs, plus ou moins connus. « On diroit, poursuit-

» il, on diroit, en considérant le portrait
 » qu'*Ammien - Marcellin & Sidonius-*
 » *Apollinaris* nous ont tracé des Bourgui-
 » gnons, que c'est celui des Germains
 » mêmes, tracé par *Strabon & par Taci-*
 » *te*, tant on y trouve de ressemblance &
 » de conformité dans la religion, la
 » taille, le langage, les coutumes, les
 » préjugés, les vices & les vertus. »

La guerre & la chasse étoient les principales occupations de ce peuple, tant qu'il habita la Germanie. Ses troupeaux, & les esclaves qui en avoient soin, formoient toutes les richesses. Il n'avoit pour lors que des coutumes grossières conservées par tradition. Ce peuple errant ne redoutoit que la servitude, & dans toutes ses expéditions il avoit soin de représenter sur ses drapeaux un chat, symbole de la liberté.

Les Bourguignons avoient cependant un chef, appelé *Hendin*. Il ne devoit cette place qu'à son courage, son expérience & ses services; mais son pouvoir étoit limité. Un mauvais succès, une année stérile suffisoient pour le faire déposer. Souvent même il payoit de sa vie une entreprise malheureuse ou mal combinée. Le pouvoir du *Sinist*, ou grand Prêtre,

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

étoit beaucoup plus étendu, & d'ailleurs étoit perpétuel. Le respect pour lui alloit si loin qu'on le regardoit toujours comme inspiré des dieux & comme exempt de toutes passions. C'étoit à lui seul qu'appartenoit le droit de reprendre, d'arrêter & de punir les coupables.

« Chaque famille, dit l'auteur, formoit une espèce de république qui avoit ses intérêts particuliers. Si l'un de ses membres recevoit quelque injure, ou avoit souffert quelque dommage, cet événement donnoit lieu à des querelles domestiques, dont le sort des armes décidoit : les parens mêmes de l'offense se réunissoient pour le venger, & le plus foible ne pouvoit se soustraire aux ressentimens de son ennemi qu'en lui donnant, selon la nature de l'offense, une certaine quantité de bœufs ou de moutons. C'est ce que la loi Gombette appelle composition : police singulière, qui peint encore mieux que tout le reste les mœurs & le caractère de ce peuple sauvage & ignorant. »

Les Bourguignons firent d'abord plusieurs tentatives inutiles pour s'établir dans les Gaules. Dans cet intervalle, ils se fixerent sur les bords de la riviere de

Sala, dont les eaux propres à faire du sel renouvellerent bientôt leurs anciennes querelles avec les Germains. C'est même de-là que Pasquier fait dériver l'ancienne apostrophe de *Bourguignons salés*.

Ce fut, selon l'opinion commune, vers l'an 407 que les Bourguignons, sous la conduite de *Gundahaire*, ou *Gondicaire* leur chef, passerent le Rhin pour s'établir dans les Gaules. Leurs succès furent rapides. Ils s'emparèrent d'abord de cette partie voisine du Rhin & des Voges, qu'on nomme aujourd'hui la Haute Alsace & le Canton de Basse. Cette possession fut de beaucoup accrue par le traité de paix & d'alliance qu'ils firent avec l'Empereur Honorius, & peu de tems après *Gondicaire* prit le titre de Roi.

A la fin de cette introduction M. Mille trace un tableau précis de l'état des Gaules lors de l'invasion des Barbares. On fera surtout frappé de la maniere dont il décrit les progrès & la décadence de la littérature gauloise. « La littérature, dit » cet historien, honorée, florissante, sous » Auguste, flétrie par Caracalla, l'enne- » mi déclaré des talens, relevée & pro- » tegée par ses successeurs, ne pouvoit

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

» manquer de se ressentir de ces vicissitu-
» des malheureuses qui avoient contrarié
» les efforts du génie. Envain l'établisse-
» ment du christianisme dans les Gaules
» lui avoit-il donné une impulsion nou-
» velle ; envain la vérité avoit-elle im-
» primé aux Orateurs Chrétiens ce carac-
» tère de sublimité que le mensonge n'i-
» mite qu'imparfaitement ; les sciences
» profanes ne se soutinrent plus avec le
» même avantage qu'elles avoient eu
» pendant les beaux jours du regne d'Au-
» guste. Telle est leur destinée chez pres-
» que toutes les nations qui ont une his-
» toire littéraire à produire. Le concours
» des causes qui étendent l'empire des
» lettres en accélère souvent la chute, en
» y portant une fertilité trop souvent nui-
» sible au bon goût.»

Ce premier volume , divisé en deux livres , renferme deux époques. Celle de la fondation de l'ancien royaume de Bourgogne depuis Gondicaire , premier Roi , jusqu'à sa réunion à la monarchie françoise sous les enfans de Clovis ; & celle de sa seconde réunion à la France , par Clotaire , après le supplice de Bruné-
haut. M. Mille n'est point d'accord avec quelques écrivains anciens & modernes

qui prétendent justifier entièrement cette Princesse des crimes que d'autres auteurs lui imputent. Voici comment il la peint, après avoir décrit sa mort tragique. « Ainsi » périt, à l'âge de quatre-vingts ans, par » un supplice aussi cruel qu'ignominieux, » cette Reine Brunéhaut, la fille, l'épou- » se, la mère & l'ayeule de tant de Rois; » rivale de Frédégonde, aussi ambitieuse, » moins coupable, plus infortunée qu'el- » le, & également célèbre dans les fastes » de l'histoire par ses crimes & ses mal- » heurs, & par les éloges que lui prodi- » guent ceux qui la justifient. »

Rien de ce qui intéresse les premiers tems de l'histoire de Bourgogne n'est oublié dans ce volume. Les faits s'y présentent sans embarras & sont toujours éclairés par les réflexions de l'auteur. Il y développe les changemens qui se sont faits plus ou moins rapidement dans les mœurs, dans les usages, dans les lois que les Bourguignons avoient apportés de la Germanie. Ce qu'il a fait jusqu'à présent doit prévenir d'une manière favorable sur ce qui lui reste à faire, & nous l'exhortons à ne point se ralentir dans sa marche. On découvre dans tout ce qu'il dit sur les lois, l'homme qui en a fait une

D vj

§4 MERCURE DE FRANCE.

étude capitale ; dans tout ce qui concerne les mœurs , l'écrivain , ami de l'ordre & de la saine morale ; dans la notice des hommes illustres le critique sage & le profond littérateur. Cette histoire est dédiée à S. A. S. M. le Prince de Condé , à qui la France entière , & en particulier la Bourgogne , doivent les hommages les plus sincères & les mieux mérités.

Nota. Le second volume de cette histoire doit paroître sous deux mois , & les autres se succéderont très-rapidement.

Traité de la Jurisdiction ecclésiastique contentieuse, ou théorie & pratique des officialités ; 2 vol. in 4°. A Paris, chez Lacombe , libraire , rue Christine.

Un Docteur de Sorbonne vient de publier un traité de la Jurisdiction ecclésiastique contentieuse à l'usage des officialités , en deux gros volumes in - 4°. d'environ mille pages chacun. Cet ouvrage , plein d'érudition & de recherches curieuses , qui a été revu par d'habiles jurisconsultes & de bons praticiens , est exécuté sur un plan très - méthodique , après des observations sur l'origine de la jurisdiction ecclésiastique en général &

ses espèces , la nature & les caractères de la juridiction contentieuse.

L'auteur divise son ouvrage en quatre parties :

La première a pour objet les personnes qui ont droit d'exercer la juridiction ecclésiastique contentieuse , ou comme ordinaire , ou comme juges délégués. On y traite de la juridiction contentieuse exercée ou prétendue en France par les divers supérieurs de la hiérarchie ecclésiastique , le Pape , les Primats , les Métropolitains & les évêques ; ainsi que de l'origine , de l'institution & des qualités des officiaux primatiaux , métropolitains & diocésains ordinaires ou forains. On parle à cette occasion de la juridiction contentieuse qui appartient à plusieurs corps séculiers ou réguliers , ou à des prélats qui ont une juridiction épiscopale. La juridiction des chambres ecclésiastiques diocésaines ou souveraines est expliquée à la fin de cette partie , comme aussi celle de plusieurs autres juridictions particulières dont la nature n'est pas bien déterminée. On y trouve un détail intéressant sur les primaties de France , & en particulier sur celles de Lyon & de Bourges.

La seconde partie traite du pouvoir ou de la compétence des juges d'Eglise sur

36 MERCURE DE FRANCE.

les matieres & sur les personnes ecclésiastiques & laïques. La matière y est plus approfondie que dans aucun autre ouvrage connu. On y expose & on y résoud d'après les monumens de la discipline de l'Eglise Gallicane, les mémoires du Clergé, les recueils des ordonnances & les décisions des cours souveraines du royaume, les différentes questions relatives à cet objet important.

La troisième partie explique dans un ordre nouveau le détail & la suite des règles & des principes de la procédure commune aux tribunaux séculiers & aux ecclésiastiques, d'après l'ordonnance dont on cite les articles & les dispositions dont on rapporte ensuite le texte entier à la fin du second volume. On a préféré cette marche à la méthode ordinaire & constante des auteurs qui, jusqu'ici, ont publié des notes & des commentaires sur le texte de l'ordonnance. Le lecteur est continuellement obligé d'interrompre la lecture par des renvois perpétuels aux notes, ce qui rend son travail rebutant & fort fatigant.

La quatrième partie expose dans le même ordre la suite des procédures propres & particulières aux tribunaux ecclésiastiques; cette partie, la plus importan-

te, renferme plusieurs dissertations sçavantes sur les grandes questions concernant les empêchemens de mariage qu'on résoud d'après les maximes des tribunaux du royaume.

La cinquieme enfin, qui rend cet ouvrage d'une utilité singuliere pour la pratique, renferme le recueil le plus complet qu'on connoisse des formules des actes de la procédure des tribunaux séculiers & des tribunaux ecclésiastiques, disposées dans leur ordre naturel.

Cet ouvrage important étoit attendu depuis long-tems du Public, & doit remplir ses vœux, étant par l'étendue de son plan également utile aux membres des tribunaux séculiers, & aux officiers des cours ecclésiastiques ainsi qu'à tous le clergé séculier & régulier.

Compendium institutionum philosophiæ in quo de rhetoricâ & philosophiâ tractatur ad usum candidatorum baccalaureatûs artiumue magisterii, auctore D. Caron, in artibus magistro, chirurgi majoris in ædibus regiis invalidorum vices gerente; 2 vol. in-8°. petit format. A Paris, chez N. M. Tilliard, libraire, quai des Augustins.

L'ordre, la clarté & la précision qui regnent dans cet abrégé de philosophie, le rendront un guide sûr & commode pour tous les aspirans à la maîtrise des arts. Les leçons sur tous les objets qui doivent faire la matière des examens sont disposées par demandes & par réponses. Cet ouvrage contient d'ailleurs les principes de la saine philosophie telle qu'elle est adoptée & enseignée dans l'Université.

Dictionnaire historique & critique, ou recherches sur la vie, le caractère, les mœurs & les opinions de plusieurs hommes célèbres; tirées des dictionnaires de MM. Bayle & Chauffepié: ouvrage dans lequel on a recueilli les morceaux les plus agréables & les plus utiles de ces deux auteurs: avec un grand nombre d'articles nouveaux & de remarques d'histoire, de critique & de littérature; pour servir de supplément aux différens dictionnaires historiques. Par M. de Bonnegarde; 4 vol. in-8°. A Lyon, chez Barret, imprimeur-libraire, quai de Retz; & se trouve à Paris, chez Delalain, libraire, rue de la Comédie Française.

Ce dictionnaire, qui n'est qu'une compilation faite d'après d'autres compilations, peut néanmoins avoir son utilité. L'auteur s'est principalement appliqué à rassembler dans les notices qu'il donne des hommes illustres ces menus faits ; ces traits personnels ou domestiques qui peignent l'homme & sont souvent plus intéressans pour le cœur humain que les mémoires d'un général ou d'un ministre. Lorsque l'auteur puise dans le dictionnaire de Bayle, il a soin d'en écarter les réflexions ou les remarques qui tendent à favoriser le déisme ou le pyrronisme. M. de B. en a aussi corrigé le style, & lui a peut-être fait perdre un peu de cet air libre, facile & dégagé qui plaît dans les *Essais de Montagne*, & que l'on aime à retrouver dans les écrits du Philosophe de Rotterdam. On louera plus volontiers l'auteur d'avoir supprimé les déclamations que Chauffepié s'est permises contre les Catholiques. Cette aigreur de parti n'est plus aujourd'hui du goût du Public. M. de B., pour rendre sa compilation plus riche, a mis à contribution les écrits de plusieurs biographes. Il n'a pas même fait difficulté d'admettre, dans son recueil, des bouffons lorsqu'il a cru que leurs bons mots pourroient plaire à son lecteur.

90 MERCURE DE FRANCE.

Triboulet étoit un fou assez malin & qui savoit amuser François I par ses plaisanteries. Ce fou avoit des tablettes où il écrivoit en forme de journal, tout ce qu'il croyoit digne de ses notes. Le Roi ayant une dépêche à envoyer à Rome dans un espace de tems très-court, & pendant lequel il étoit impossible de faire le voyage, fit chercher un courier qui se chargeât du paquet & s'engageât de le remettre. Il s'en présenta un auquel on donna deux mille écus de récompense, ayant qu'il montât à cheval; Triboulet ne manqua pas d'employer le fait sur ses tablettes. Le Roi qui le vit écrire lui en demanda la raison : « Parce qu'il est impossible, dit » Triboulet, d'aller à Rome en si peu » de tems, & parce que, quand cela seroit possible, c'étoit toujours une folie » de donner deux mille écus dans une occasion où le quart suffiroit. — Mais, » dit le Roi, si le courier ne peut venir » à bout d'exécuter sa promesse, & me » rend mon argent, qu'auras-tu à dire; il » faudra que tu effaces ta remarque. — » Non, répondit Triboulet, elle subsistera d'une façon ou d'une autre, parce » que si le courier est assez sot pour vous » rapporter votre argent, j'effacerai le » nom de Votre Majesté, & je laisserai

» le sien , & s'il ne revient pas je laisserai
» le vôtre.

Ce fut encore Triboulet qui dit que si Charles Quint étoit assez fou pour venir en France & se fier à un ennemi qu'il avoit si maltraité , il lui donneroit son bonnet. Le Roi lui ayant demandé ce qu'il feroit , si l'Empereur passoit comme s'il eût marché dans ses propres états , il répondit : « Sire , en ce cas je lui reprends mon » bonnet , & vous en fait présent. » Cependant Charles Quint pouvoit se fier à un prince qui , après la bataille de Pavie , mandoit à la duchesse d'Angoulême : *Tout est perdu fors l'honneur.*

Triboulet étoit à la suite de la cour , à l'entrée du Roi à Rouen. Fier d'être monté sur un cheval magnifiquement caparaçonné , il couroit le galop. Celui qui étoit chargé de sa conduite , lui disoit d'aller plus doucement , sinon qu'il seroit fessé. « Eh ! mon cher maître , répondit Tri- » boulet , en serrant la botte & donnant » de l'éperon , que voulez - vous que je » fasse ? J'ai beau piquer tant que je peux » mon cheval , il ne veut pas s'arrêter. »

Il passoit avec un seigneur sur un pont où il n'y avoit point de parapet ni d'accoudoir ; le seigneur en colere demanda pourquoi on avoit construit ce pont sans

92 MERCURE DE FRANCE.

y mettre de garde - fous. « C'est , lui ré-
» pondit Triboulet , qu'on ne savoit pas
» que nous y passerions. »

L'auteur du dictionnaire rapporte en-
core que ce même Triboulet fut menacé
par un grand seigneur , de périr sous le
bâton , pour avoir parlé de lui avec trop de
liberté. Il alla s'en plaindre à François I ,
qui lui dit de ne rien craindre ; que si
quelqu'un étoit assez hardi pour le tuer ,
il le feroit pendre un quart-d'heure après.
« Ah ! Sire , dit Triboulet , s'il plaisoit à
» Votre Majesté de le faire pendre un
» quart-d'heure avant. »

*Histoire générales des Provinces - Unies ,
dites de Hollande , en huit volumes
in-4°. ornée de cartes , portraits , es-
tampes , vignettes , &c. chez Simon ,
imprimeur du parlement , rue Mignon.
Le prix est de 160 liv. en grand papier ;
de 120 liv. en papier ordinaire ; celui
de la souscription est de 120 liv. en
grand papier & de 80 liv. en papier or-
dinaire. Les huit volumes qui com-
plètent cet ouvrage sont en état d'être
délivrés actuellement. La souscription
en est encore ouverte pendant un tems
sur les demandes qui en ont été faites
à Paris & en province.*

Les foibles commencemens d'un peuple devenu si riche dans un pays si pauvre présentent un bel exemple de ce que peuvent l'amour du travail, la simplicité des mœurs & la bonne conduite. Les Hollandois, resserrés dans l'état le plus borné de notre continent, presque submergé par un élément contre lequel ils sont toujours en garde & souvent obligés de se défendre, manquant des choses les plus nécessaires par l'ingratitude du sol & la rigueur du Ciel, ont rendu leur pays un des plus abondans & des mieux peuplés de l'Europe. Leur commerce s'étend dans les deux hémisphères, & leurs villes sont devenus les magasins du monde. Les premiers habitans, ces anciens Bataves, trop heureux de suivre les Aigles Romaines & d'être reçus dans les gardes des Empereurs, méritèrent par leur valeur le titre de frères & d'amis des vainqueurs de la terre. Les Francs qui s'emparèrent de leurs domaines ne seroient que de misérables corsaires, si leurs capitaines n'avoient fondé par leur courage & leur conduite une puissante monarchie sur les débris de l'Empire d'Occident. Les Comtes de Hollande, foibles vassaux de ces fiers conquérans presque confondus avec la noblesse dont ils avoient besoin pour maintenir

94 MERCURE DE FRANCE.

une autorité usurpée, seroient encore inconnus si leur politique & les alliances étrangères ne les eussent rendus redoutables à leurs voisins. Leur ambition croissant avec leur pouvoir souleva les sujets contre la tyrannie. L'inquisition acheva de les mettre au désespoir & l'amour de la liberté donna naissance à une république, chancelante dans son debut, mais bientôt raffermie par la valeur & la sagesse de son chef, & forçant enfin l'Espagnol à reconnoître son indépendance & même à partager avec elle les trésors du Nouveau Monde. Une politique sévère & bien entendue la met aujourd'hui en état de balancer la puissance de ses voisins & l'équilibre de l'Europe. Un théâtre varié de tant de scènes éclatantes étoit bien digne de l'attention du Public, & tel est le spectacle que lui donnent les auteurs dans cette histoire si intéressante & si différente des annales des autres nations.

Vies des Architectes anciens & modernes, qui se sont rendus célèbres chez les différentes nations ; traduites de l'italien & enrichies de notes historiques & critiques ; par M. Pingeron , capitaine d'artillerie & ingénieur au ser-

A V R I L. 1771. 25
vice de Pologne ; 2 vol. in-12. A Paris, chez Claude - Antoine Jombert, fils aîné, libraire, rue Dauphine.

Cet ouvrage est dédié à M. le Comte Mockronowski, Staroste d'Ianow, lieutenant-général des armées polonoises & premier inspecteur de cavalerie. Le premier volume est précédé d'une préface qui contient un précis de l'histoire de l'architecture, précis d'autant plus intéressant qu'il peut contribuer à former le goût des artistes & de tous ceux qui veulent juger par eux-mêmes des beaux morceaux d'architecture. M. Pingeron y donne l'origine des ordres toscans, dorique, ionique, corinthien & composite. Ces cinq ordres sont tirés des monumens grecs & romains. Louis XIV, dont le règne fut celui des beaux arts & des lettres, avoit promis une récompense considérable à celui qui inventeroit un sixième ordre. Cette promesse échaufa l'imagination de tous les artistes. Sebastien le Clerc, dessinateur & graveur, se distingua dans cette espèce de lutte ; mais son ordre n'étoit point assez caractérisé pour former un ordre séparé. On trouve dans l'essai sur l'architecture de Goldman un ordre allemand inventé par Storm. L'Abbé

Laugier avoit aussi proposé un ordre françois. « Un Architecte Genévois, établi à
 » Londres, ajoute M. Pingeron, vient
 » d'imaginer un ordre britannique, dont
 » le chapiteau ressemble beaucoup dans
 » ce qu'il a de beau au chapiteau corin-
 » thien. M. Piranesi, architecte, qui a
 » gravé tous les monumens de Rome, a
 » encore imaginé un nouvel ordre dont
 » il s'est servi dans l'église du grand
 » prieuré de Malte, à Rome. Son cha-
 » piteau est symbolique, & ses propor-
 » tions différent de celles des autres or-
 » dres. Le tout ensemble ne sert qu'à
 » faire regretter les ordres dont cet ar-
 » tiste a évité de faire usage. Un célèbre
 » architecte Italien ne lisoit jamais de
 » livre d'architecture où il étoit question
 » d'un sixieme ordre ; il le regardoit
 » comme le délire de l'artiste. » Parmi
 même les cinq ordres d'architecture que
 toutes les nations ont admis, il n'y en a
 que trois qui ont réellement un caractère
 marqué & bien distinct ; savoir, l'ordre
 dorique, l'ionique & le corinthien. L'or-
 dre toscan, ainsi appelé parce qu'il a pris
 naissance en Toscane, n'est que l'ordre
 dorique réduit à une proportion plus
 simple & plus mâle. L'ordre composite
 est

est formé de l'ordre ionique & corinthien. Lorsque ce nouvel ordre fut mis à la mode, le goût de la belle & de la noble architecture commença à dégénérer; on sacrifia les proportions à la parure & à la multiplicité mal entendue des ornemens.

M. Pingeron, dans cette même préface, expose l'état actuel de l'architecture en France, & traite des connoissances nécessaires à celui qui veut embrasser l'art de la construction. Philibert de Lorme, mort en 1577, est celui qui a le plus contribué en France à bannir de l'architecture le goût gothique & barbare, pour y substituer celui de l'ancienne Grèce. Il fut chargé par Catherine de Médicis, Reine de France, de construire le palais des Thuilleries. L'architecte y déploya toutes les ressources de son génie. Le rez-de-chaussée est orné de colonnes doriennes qui, au lieu d'être lisses ou cannelées, sont environnées de cinq bandes, chargées d'ornemens en reliefs. Le piédestal sur lequel posent ces colonnes est continu, & l'ordre entier passe pour un chef-d'œuvre. De Lorme vit son mérite récompensé par plusieurs riches abbayes, & quoiqu'il ne fût que simple tonsuré il

98 MERCURE DE FRANCE.

fut nommé aumônier & conseiller du Roi. Le poëte Ronsard en conçut de la jalousie, & composa contre ce nouvel abbé une satire piquante intitulée, *la truelle croffée*. De Lorme n'eut pas la sagesse de la mépriser : un jour que Ronsard vouloit entrer dans le jardin des Thuilleries, l'architecte, qui en étoit le gouverneur, le fit repousser rudement. Ronsard ; piqué à son tour, crayonna les trois mots suivans sur la porte qu'on lui avoit fermée.

Fort. reverent. habe.

De Lorme, qui ne savoit pas le latin, soupçonna que ces mots étoient une insulte ; il crut que Ronsard l'appeloit par ironie, fort révérend Abbé ; il s'en plaignit à la Reine. Le poëte se justifia en disant que c'étoit le commencement d'un distique d'Aufone, qui avertissoit les hommes nouveaux de ne point s'oublier.

Fortunam reverenter habe.

Parmi les architectes dont on nous donne ici les vies, il s'en trouve des plus illustres maisons. Ferdinand de St Felix, architecte Napolitain, dont la mémoire

est encore récente à Naples , descendoit des princes Normands qui regnèrent autrefois dans ces contrées. Cet artiste s'est sur-tout distingué par la singularité de ses dessins & par la hardiesse de son exécution. On cite volontiers à Naples le bon mot du satyrique Capasso qui, voyant un palais bâti par St Felix , disoit qu'il méritoit cette inscription : *Scofati , che cascata* ; éloigne toi , il tombe. Le traducteur observe à ce sujet qu'il est d'usage depuis un tems immémorial de mettre des inscriptions sur les palais de Naples & de différentes villes d'Italie. C'est une méprise dans ce genre qui a donné lieu au proverbe latin, *Uno pro puncto Martinus caruit Asello* , pour un point Martin perdit son âne. Ce Martin avoit l'abbaye d'Asello , sur la porte de laquelle il avoit mis cette inscription latine : *Porta patens esto nulli , claudaris honesto* , avec la virgule avant *claudaris* , ce qui signifioit que la porte ne devoit être ouverte à personne , & sur-tout aux honnêtes gens. L'évêque , faisant sa tournée , lut par hasard cette inscription. Il en fut si indigné, qu'il priva l'Abbé de son bénéfice. Comme *Asellus* veut dire un petit âne , en latin & en italien , les François ont traduit lit.

100 MERCURE DE FRANCE.

généralement le proverbe , en disant pour un point Martin perdit son âne. Il y a toute apparence que le bon Abbé Martin n'avoit fait qu'une faute de ponctuation; la virgule étant avant *nulli* , l'inscription signifioit alors que la porte ne devoit être ouverte qu'aux personnes honnêtes.

M. Pingeron a non seulement enrichi le texte italien de notes historiques & critiques; mais il a encore suppléé aux articles de quelques architectes dont le biographe italien n'avoit point fait mention. Enfin il n'a rien négligé de ce qui pouvoit rendre son ouvrage plus utile & plus complet. Ses deux volumes sont terminés par une table chronologique des architectes & par une autre table alphabétique des matieres.

L'Honneur François, ou histoire des vertus & des exploits de notre nation , depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours; in-12. tome III. & tome IV. A Paris, chez J. P. Costard, libraire, rue St Jean de Beauvais.

L'honneur parle ; il suffit : ce sont-là nos oracles.]

Ce vers de Racine sert d'épigraphe à l'ouvrage; il est en quelque sorte le cri

de tout François. Ce mot *honneur* frappe même ses oreilles avec une espèce d'enchantement. Un soldat qui servoit sous le maréchal de Saxe, interrogé un jour de quelle nation il étoit : *J'ai l'honneur*, répondit-il, *d'être François*. L'auteur de cette nouvelle histoire paroît être saisi du même enthousiasme. Il est, en effet, bien difficile de s'en défendre lorsqu'on est François & que l'on décrit les vertus de ses ancêtres. Cet historien, dans la vue de rendre son ouvrage plus intéressant, n'a pas négligé de rapporter ces petits faits qui font d'autant plus d'honneur à l'humanité qu'ils sont ordinairement ignorés. C'est ainsi qu'après avoir décrit la bataille de Pavie, où François I s'acquît tant de gloire, il nous peint la générosité de deux rivaux en gloire & en amour. « Lors de
 » cette campagne de Pavie en 1515, l'in-
 » fatigable Pontdormi veilloit à la sû-
 » reté des frontières de France; il triom-
 » phoit presque seul, tandis que l'armée
 » françoise se laissoit vaincre en Italie.
 » Il défit près de Cassel un gros de cava-
 » lerie qui devoit écraser sa petite trou-
 » pe. Dans ce combat le seigneur de Li-
 » ques, lieutenant du duc d'Arscot, fut
 » fait prisonnier par d'Estrées, guidon de

104 MERCURE DE FRANCE.

la plûpart de ceux de l'Europe. On voit par ces lettres que M. de Mairan avoit eu touchant cette dernière nation , une idée tout - à - fait semblable à celle de M. de Guignes ; savoir , que la plûpart des loix & des usages , le genre d'écriture , les arts & les sciences des Chinois étoient dus à une colonie d'Egypte qui arriva chez eux , selon son calcul , quinze ou seize cens ans avant l'Ere Chrétienne. M. de Mairan apperçoit chez l'une & chez l'autre nation une écriture purement hiéroglyphique , en ce qu'elle est destinée à rappeler l'idée des choses , & nullement celle des sons & du signe verbal dont on se sert dans l'usage ordinaire , & dans tout le reste du monde pour les indiquer. Une telle conformité entre les Chinois & les Egyptiens est d'autant plus digne de remarque qu'il n'y a pas d'autre peuple sur la terre qui leur ressemble en ce point , si ce n'est peut-être ceux qui ont pris visiblement leur écriture , & toutes leurs sciences de la Chine , tels que les Japonois , les Coréens , les Tonquinois & autres. Une coutume nouvelle étoit un prodige en Egypte , ainsi qu'on l'apprend dans *Diodore de Sicile* & dans le *Timée de Platon* ; & il n'y a jamais eu de peuple qui ait con-

servé si long-tems ses lois & ses usages, si ce n'est les Chinois, dont le vrai caractère distinctif, & peut-être le plus grand mérite & la source de toute leur grandeur n'est que cet attachement aux anciennes coutumes & aux lois du pays. Le respect extrême pour les pères, pour les Rois & pour les vieillards, qui se perpétue envers leurs corps inanimés, se trouve encore également recommandé & pratiqué chez l'une & chez l'autre nation. L'amour des sciences, & sur-tout de l'astronomie, sans en excepter l'astrologie, quoique sous d'autres faces, où brille-t-il davantage, dans l'antiquité la plus reculée, qu'en Egypte? L'Egypte a été accusée de n'être pas guerrière; elle a pourtant donné naissance à quelques guerriers: on en dit autant de la Chine. Et en effet, la rigoureuse observation des lois & des anciens usages, l'amour de l'ordre & la culture des sciences & des arts, ne sauroient guère se soutenir qu'avec la paix. Les Egyptiens, selon *Diodore de Sicile*, croyoient à la métempsychose: c'est là que *Pythagore* l'avoit puisée. La même croyance est aussi répandue dans plusieurs endroits de la Chine. Il y avoit en Egypte une fête très-solemnelle, nommée des *tampes* ou

106 MERCURE DE FRANCE.

des *lumières*, qui, comme nous l'apprend Hérodote, se célébroit à Saïs. Ceux qui ne s'y trouvoient pas étoient obligés, dans toute l'étendue de l'Egypte, de tenir des lampes allumées aux fenêtres de leurs maisons. N'est-ce point là la *fête des lanternes* de la Chine ? il est vrai que le P. Lecomte donne à cette fête, d'après quelques Docteurs Chinois, une origine plus galante & tout à fait romanesque : mais qui ne voit que tout cela doit s'être refondu dans les têtes Chinoises, & que les petites différences qui en résultent ne sauroient, ajoute le savant académicien, infirmer ma conjecture ? Quelques figures antiques de l'Egypte ont aussi rappelé à M. de Mairan les physionomies Chinoises, ces yeux fendus & un peu convergens du haut en bas vers le nez.

L'Académicien de Paris avoit demandé au P. Parrenin si on voyoit à la Chine des aurores boréales, & croit en trouver dans les phénomènes dont les *lettres édifiantes & curieuses* font mention ; dans ces grandes croix lumineuses que l'on vit au Ciel pendant la nuit en diverses provinces de la Chine, dans ces traînées de feu ou ces couronnes étoilées qui les environnoient. « On vit aussi, ajoute M. de Mairan, des

» croix ici à l'apparition du phénomène
 » de 1726, quoique de toutes les figures
 » que j'y apperçus, ce fut celle qui s'y
 » trouvoit le moins. Dans quelques vil-
 » lages autour de Breuillepont où je l'ob-
 » servois, c'étoit la croix de la paroisse,
 » & à Fontainebleau où étoit la cour, &
 » où il s'agissoit d'une promotion de cor-
 » dons bleus, c'étoit la croix du St Esprit.
 » Il y a deux cens ans qu'on ne manquoit
 » jamais d'y voir des armées qui s'y li-
 » vroient un sanglant combat, & même
 » d'y entendre le bruit des armes & le son
 » des trompettes; de sorte que nous n'a-
 » vons rien à reprocher de ce côté là aux
 » Chinois, ni, comme je le conjecture,
 » à vos Néophites. »

Ces lettres contiennent d'autres remar-
 ques relatives aux Chinois; elles sont
 suivies de plusieurs opuscules qui ne se
 trouvent que dans les suites nombreuses
 des volumes de l'académie royale des
 sciences, de celle des inscriptions & bel-
 les lettres, & du journal des Savans, d'où
 ils ont été transcrits. Parmi ces opuscules
 on verra des explications de mythologie,
 d'inscriptions, de médailles, &c. rela-
 tives au traité physique & historique du
 même auteur. M. de Mairan, dans ses

E vj

remarques sur la balance des peintres de M. de Pile, & que l'on trouve aussi inférées dans ce volume, emploie le calcul. Mais le savant académicien ne considère toutes les applications de calcul aux choses morales ou de goût que comme autant d'essais, de justesse & de précision, propres à nous guider dans nos conjectures & dans nos jugemens, à l'exemple des géomètres.

Le même libraire chez lequel se distribue la nouvelle édition de ces lettres au P. Parrenin, s'est rendu seul propriétaire de la *Collection académique*, &c. composée des mémoires de toutes les académies de l'Europe, des traités particuliers des meilleurs auteurs, & des pièces fugitives les plus rares contenues dans les ouvrages périodiques ou ailleurs. Cette collection académique, actuellement en 13 vol. in-4°. est divisée en deux parties, l'une *françoise* qui renferme l'extrait des mémoires de l'académie des sciences de Paris & des autres académies des sciences établies en France, l'autre étrangère, qui comprend l'extrait des mémoires des académies étrangères. Le Sr Pancoucke n'a fait l'acquisition de cette importante collection que dans la vue de proposer cet

ouvrage à une diminution très-considérable, afin d'en faciliter l'achat aux gens de lettres, d'assurer le débit des nouveaux volumes qu'il se propose de publier & de conduire plus promptement la collection à sa fin. Voici les conditions de la diminution actuelle.

Les dix premiers volumes de cet ouvrage qui composent le fond de l'acquisition du Sr Panckoucke seront du prix de 80 livres au lieu de 120.

Ceux qui ont négligé de se compléter pourront profiter de cette diminution qui aura lieu jusqu'au mois d'Août 1771.

Les volumes séparés seront du prix de 8 liv. au lieu de 12.

Les trois nouveaux volumes formant les tomes XI, XII & XIII. de l'ouvrage qu'on publie aujourd'hui; savoir, un de la partie françoise, & deux de la partie étrangere resteront à l'ancien prix; savoir, 12 liv. chaque volume.

Le libraire, dans la vue de rendre l'acquisition des dix premiers volumes encore plus facile, propose de les livrer en une ou plusieurs fois au choix des acquéreurs.

On a aussi mis en vente, à l'hôtel de Thou, les mémoires de l'académie des sciences, 1767; *in-4°*. prix, 12 liv.

110 MERCURE DE FRANCE.

Les tables de routes les chartres du royaume , *in-fol.* imp. royale ; prix , 21 l.

Les notices des chartres & diplômes , *in-fol.* prix , 21 liv. Ces deux volumes servent de suite à la collection des ordonnances.

Oraison funèbre de Très-Haut , Très-Puissant Seigneur Jean Baptiste de Durfort , Duc de Duras , Pair & Maréchal de France , &c. prononcée dans l'église des Cordeliers de Besançon ; par M. Talbert , chanoine de l'église métropolitaine , membre de l'académie de la même ville , prédicateur du Roi.

« Il appartient à une nation vertueuse
» d'élever des monumens aux verrus. Il
» appartient à des hommes voués au pa-
» triotisme , de célébrer ceux qui ont
» défendu la patrie. Leurs éloges sont
» l'hommage de la reconnoissance & l'a-
» liment de l'émulation. L'intérêt de la
» société demande qu'on les honore , &
» la Religion l'autorise. Rien de ce qui
» est avantageux à celle-là , n'est étranger
» à celle-ci ; & l'on peut dire que l'éloge
» des hommes utiles est un acte de reli-
» gion. »

Il y a dans ce début de la noblesse & de la vérité.

La premiere partie présente M. de Duras dans la carrière des armées, & montre de quelle maniere il y a soutenu la gloire de sa maison. Le tableau de sa vie privée, les vertus de l'homme & du citoyen forment l'objet de la seconde.

C'est dans la maison des Comtes de Foix que l'orateur cherche le berceau de celle de Dursfort. Elle a eu la gloire de s'allier à celle de Bouillon. Un de Lorges, neveu de Turenne, servoit en qualité de lieutenant-général sous ce grand homme, lorsque la France eut le malheur de le perdre. « Quel est ce désastre subit ? s'é-
 » crie ici M. l'Abbé Talbert ; quel est ce
 » deuil universel ? Nos bataillons sont-
 » ils anéantis ? Un malheur plus grand
 » encore *est arrivé* à la France : Turenne
 » est foudroyé. La victoire prête à nous
 » couronner jette un cri de terreur &
 » s'envole. Un seul homme n'est plus &
 » tout a changé de face. L'ennemi *ten-*
 » *choit à sa défaite*, & ce sera un grand
 » succès de lui échapper. Un seul coup a
 » *brisé* tous les cœurs François, celui mê-
 » me d'un Monarque inébranlable. Louis,
 » qui paroît grand même en versant des
 » larmes, répond par ses soupirs aux gé-

112 MERCURE DE FRANCE.

» missemens de la France & de l'armée.
» Mais si tout gémit, quelle est la douleur
» de de Lorges, &c. »

M. de Duras eut pour les armes le même goût que les héros de sa race, & de bonne heure il sacrifia tout à cette passion ; la peinture qu'en fait M. l'Abbé F. est d'autant plus intéressante, qu'il a su en faire un tableau national. « Et de quoi
» le François n'est-il point capable, lorsqu'il
» que l'émulation *allume ses feux* dans
» son ame ? Que de qualités incompatibles
» se réunissent en lui, si les circonstances
» l'exigent ? L'humanité & le goût
» des armes dominant dans son caractère.
» Il est enjoué & sublime, léger & capable
» d'efforts, porté au luxe, à la mollesse,
» & souffrant sans peine les privations
» & les fatigues, jouissant avec fureur
» de tout ce qui peut attacher à la vie
» au moment même où il va la mépriser,
» ardent à s'occuper de petits objets &
» propre à s'élever aux plus grands, passionné
» dans ses vices, enthousiaste dans ses
» vertus, plein d'aménité dans ses mœurs
» & de fierté dans ses sentimens, possédant
» l'art d'allier l'homme aimable & l'homme
» utile, idolâtre des plaisirs mais toujours prêt à
» les sacrifier à

» l'honneur , & se croyant payé de son
 » sang par la gloire de le répandre. »

Jamais peut-être on ne vit mieux qu'au
 siège de Philisbourg, de quoi le soldat
 » François est capable. « Un grand nom-
 » bre d'entre vous, dit M. l'Abbé Tal-
 bert en s'adressant à l'assemblée, qui étoit
 composée d'une multitude d'officiers à la
 tête desquels étoit M. le Maréchal Duc
 de Lorges, « un grand nombre d'entre
 » vous se le rappellent ce siège fameux,
 » où l'attaque & la défense *servirent mu-*
 » *tuellement à se faire admirer.* Là, vous
 » le savez, il fallut opposer le courage au
 » courage, l'habileté à l'habileté, la pa-
 » tience à l'opiniâtreté & aux obstacles.
 » Il fallut combattre des ennemis plus
 » redoutables que les Impériaux. Les-élé-
 » mens soulevés prennent *leur* défense ;
 » le Rhin débordé veut devenir le tom-
 » beau de ceux à qui il n'a pû servir de
 » barrière ; le camp inondé, les tranchées
 » remplies, les torrens du fleuve joints à
 » ceux des orages.... Quelle épreuve
 » pour la vivacité du François qui préfé-
 » roit dix combats à dix jours de len-
 » teur ! La patience est l'espèce de cou-
 » rage qui lui coûte le plus ; mais l'exem-
 » ple des chefs lui rend tout supportable.
 » Que ne puis-je vous représenter M. de

114 MERCURE DE FRANCE.

» Duras partageant les incommodités du
 » siège comme les périls, présidant aux
 » travaux comme aux attaques, donnant
 » à propos des espérances & des éloges ?
 » &c. »

La seconde partie ouvre par ces réflexions qui honorent autant l'ame que le génie de l'orateur : « Il est un laurier plus
 » intéressant & plus flatteur que tous ceux
 » de la victoire, parce qu'on ne le partage ni avec le général ni avec le soldat ;
 » c'est celui qui couronne la sagesse. L'humanité n'a pour le vainqueur qu'une
 » admiration mêlée d'effroi ; si elle lui
 » donne des éloges, elles les interrompt
 » par des soupirs ; mais, à la vue d'un sage,
 » son front se *déride* & la sérénité s'y déploie. L'exercice des qualités militaires n'est attaché qu'à des circonstances
 » passagères ; mais le règne des vertus est
 » de toutes les circonstances, de tous les états, de tous les momens... Oui, la
 » société a plus besoin de trouver dans
 » ses chefs de grandes vertus que de grandes lumières. Lorsqu'ils manquent de
 » talens, ils peuvent employer ceux des
 » autres ; mais s'ils manquent de vertus, ils n'emploieront pas celles d'autrui. »

L'orateur peint très-heureusement la franchise de M. le Maréchal de Duras &

cette façon de s'exprimer qui lui étoit propre. « On le distinguoit sur-tout à cette noble franchise, par laquelle il s'avoit & s'annonçoit notre concitoyen. « Oui le Comtois est né vrai ; comme il eût né brave ; il est naïf parce qu'il a le cœur droit & que la franchise n'est autre chose que l'expression & l'effusion de la droiture de l'ame. Trop élevé, trop fier pour être dissimulé, s'il pense hautement c'est qu'il n'a point à rougir de ses pensées ; s'il est énergique dans la liberté de ses discours, c'est qu'il sert avec force... Malheur à qui blâmera cette franchise. M. de Duras en fit l'éloge toute sa vie, en la conservant. Il la regardoit comme le langage des héros, & il ne crut pas se dégrader en parlant comme Clisson & Duguesclin. Ne croyez pas que ce fut en lui humeur, féroce ou misanthropie ; c'étoit le ton de la nature & de la vérité, c'étoit cette candeur qui tient à la simplicité des mœurs & à la noblesse de l'ame... A l'armée, elle enchantoit le soldat qui aime la vérité, & qui achete au prix de son sang le droit de la dire. Elle plût à la cour où elle eut le mérite de la nouveauté, & où elle fut remarquée comme on admire les productions de quel-

» ques-uns de ces arts anciens dont on a
 » perdu le secret. Dans la société elle ré-
 » pandoit la familiarité, la sûreté & la
 » confiance. Que l'homme vrai est pré-
 » cieux dans le commerce de ses sembla-
 » bles ! Avec lui on peut régler ses juge-
 » mens, ses sentimens, ses démarches ;
 » son amitié n'est point équivoque & la
 » haine n'est point perfide, &c. »

Cette oraison funèbre est imprimée à
 Besançon & s'y vend chez Fanter. Peut-
 être en trouvera-t-on des exemplaires chez
 Lottin le jeune, libraire, rue St Jacques,
 qui distribue l'éloge historique du Ch.
 Bayard fait par le même auteur. Si l'on
 peut reprocher quelque défaut à M. l'Ab-
 bé T. c'est celui dont Plinie accusoit un
 orateur de son tems : *In hoc peccat, quod
 non peccat.*

Traité élémentaire d'hydrodynamique, ou-
 vrage dans lequel la théorie & l'expé-
 rience s'éclairent ou se suppléent mu-
 tuellement, avec des notes sur plusieurs
 endroits qui ont paru mériter d'être
 approfondis ; par M. l'Abbé Bossut,
 de l'académie royale des sciences, &c.
 2 vol. in - 8°. A Paris, chez Jombert,
 libraire, rue Dauphine.

Les seuls Géomètres font juges d'un ouvrage de géométrie. Pour donner à nos lecteurs une idée de celui-ci , nous transcrirons une partie du discours préliminaire qui nous a paru sagement écrit , qui expose le plan & les vues de l'auteur, & contient une excellente histoire de l'hydraulique.

« Les connoissances des anciens dans la
 » théorie de la mécanique des corps so-
 » lides ou fluides n'étoient pas aussi bor-
 » nées qu'on le croit ordinairement. Archi-
 » mède, qui vivoit 250 ans avant J.C. trou-
 » va la propriété du centre de gravité, &
 » la loi fondamentale de l'équilibre du
 » levier; ce qui compose tout le fonds de
 » la statique élémentaire.» On lui doit
 encore les principes généraux de l'hydro-
 statique. Dans son livre de *humido insi-*
dentibus , il établit qu'un point quelcon-
 que d'une masse fluide en équilibre est
 également pressé en toutes sortes de sens;
 & il examine en conséquence les condi-
 tions qui doivent avoir lieu pour qu'un
 corps solide flottant sur un fluide prenne
 & conserve la situation d'équilibre. Il ap-
 plique à des exemples compliqués pour
 la géométrie de ce tems-là, cette théorie
 générale qu'on doit regarder comme un
 précieux monument de son génie.

118. MERCURE DE FRANCE.

Environ cent trente ans après lui, deux mathématiciens d'Alexandrie, Ctésitius & Héron, inventerent plusieurs machines hydrauliques très-ingénieuses, parmi lesquelles il faut compter la fontaine de compression & le siphon recourbé qui sert à vider facilement la liqueur d'un tonneau. Sans connoître distinctement le ressort & le poids de l'air, ils employèrent ces deux agens avec succès; mais ils n'ajoutèrent rien dans le fonds aux découvertes hydrostatiques d'Archimède. La science du mouvement des fluides étoit toujours à naître. Sextus Julius Frontinus, plus connu sous le nom de *Frontin*, paroît être le premier qui en ait donné quelques idées. Inspecteur des fontaines publiques à Rome sous les Empereurs Nerva & Trajan, il a laissé à ce sujet un ouvrage intitulé *de aquæ ductibus urbis Romæ commentarius*. Il y considère le mouvement des eaux qui coulent dans des canaux ou qui s'échappent par des ouvertures des vases où elles sont contenues. Il décrit d'abord les aqueducs de Rome, cite les noms de ceux qui les ont fait construire, & les époques de leurs constructions. Ensuite il fixe & compare ensemble les mesures ou modules dont on se servoit alors à Rome pour déterminer les dépenses des

ajutages. De-là il passe aux moyens de distribuer les eaux d'un aqueduc ou d'une fontaine. Il fait des observations vraies sur différens objets ; par exemple , il a vu que le produit d'un ajutage ne doit pas seulement s'évaluer par la grandeur de cet ajutage , & qu'il faut encore tenir compte de la hauteur du réservoir , considération très-simple & cependant négligée par quelques fontainiers modernes. Il a senti pareillement qu'un tuyau destiné à dériver en partie l'eau d'un aqueduc doit avoir , selon les circonstances , une position plus ou moins oblique par rapport au cours du fluide , &c. Mais on ne trouve d'ailleurs aucune précision géométrique dans ses résultats. Il n'a point connu la vraie loi des vitesses , relativement aux hauteurs des réservoirs.

Les lettres & les arts étoient déjà dans la décadence au tems de Frontin ; & bientôt l'Europe fut plongée dans la plus affreuse barbarie. Cette nuit profonde dura près de 1300 ans. La poésie & l'éloquence y jetterent par intervalles quelques éclairs trop foibles pour en dissiper l'obscurité. L'esprit humain ne sortit de cet engourdissement qu'au siècle des Médi-cis. On vit alors la foule des arts agréables , encouragés & protégés par de sim-

ples particuliers renaître en Italie, & y briller avec le même éclat qu'ils avoient eu autrefois dans les beaux jours de la Grèce & de Rome. Peu-à-peu ils pénétrèrent chez les peuples voisins. La philosophie eut une marche plus tardive. Je parle sur-tout de cette branche qui, à l'aide du calcul & de la géométrie, se propose d'expliquer avec certitude & avec évidence les phénomènes de la nature. Ennemie des ornemens, cherchant le vrai dans toute sa simplicité, elle avoit peu d'attraits pour des esprits trop sensibles peut être aux charmes de la poésie, & accoutumés à ne cueillir, pour ainsi dire, que les fleurs de l'imagination. L'Italie en fut encore le berceau. Galilée, qui florissoit il y a 160 ans, mérita d'en être appelé le père parmi les modernes. Il dut également ce titre à ses découvertes astronomiques & à sa théorie de l'accélération des graves. Il ne trouva pas les lois du mouvement des fluides; mais il falicita cette recherche aux philosophes qui le suivirent.

Castelli, plein de sa doctrine & l'un de ses premiers disciples, publia en 1628 un petit traité où il explique très bien quelques phénomènes du mouvement des eaux courantes. Mais il se trompe dans la mesure

mesure des vitesses qu'il fait proportionnelles aux hauteurs des réservoirs.

Torricelli, autre disciple de Galilée, considérant que l'eau d'un jet qui sort par un petit ajutage s'élance verticalement presque à la hauteur du réservoir, pensa qu'elle devoit avoir la même vitesse que si elle étoit tombée par la gravité de cette hauteur. D'où il conclut, conformément à la théorie de son maître, qu'abstraction faite de la résistance des obstacles, les vitesses des écoulemens suivoient la raison sousdoublée des pressions. Cette idée fut confirmée par des expériences que Raphaël Magiotti fit dans ce tems-là sur les produits de différens ajutages sous différentes charges d'eau. Torricelli publia sa découverte en 1643, à la suite d'un petit traité intitulé, *De motu gravium naturaliter accelerato*. Elle fit de l'hydraulique une science toute nouvelle. Néanmoins elle n'a lieu en rigueur que pour les fluides qui s'écoulent ordinairement, par de petits orifices. Lorsque l'orifice est fort grand, le mouvement du fluide suit une autre loi beaucoup plus composée.

Parmi la foule d'écrivains en ce genre qui succédèrent à Torricelli & qui mirent

I. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

son théorème en usage, M. Mariotte mérite d'être cité avec distinction. Né avec un talent rare pour imaginer & exécuter les expériences, ayant eu l'occasion d'en faire un grand nombre sur le mouvement des eaux à Versailles, à Chantilli, & dans plusieurs autres endroits, il composa sur cette matière un traité qui ne fut imprimé qu'après sa mort; arrivée en 1686. Il s'y est trompé en quelques endroits; il n'a fait qu'effleurer plusieurs questions; il n'a pas connu le déchet occasionné dans le produit d'un ajutage par la contraction à laquelle la veine fluide est sujette, lorsque cet ajutage est percé dans un mince paroi. Malgré ses défauts, son ouvrage a été fort utile & il a beaucoup servi aux progrès de l'hydraulique pratique. En 1687, Newton publia ses *Principes mathématiques*, & y traita, entr'autres objets, le problème du mouvement des fluides par une méthode nouvelle. Pour nous en faire quelque idée, représentons-nous, avec l'auteur, un vase cylindrique vertical, percé à son fond d'une ouverture par laquelle l'eau s'échappe; concevons que ce vase reçoit par en haut autant d'eau qu'il en dépense, & que par conséquent il demeure toujours plein à la même hau-

teur. Cela posé, Newton partage la masse entiere de l'eau en deux parties. L'une a la figure d'un solide produit par la révolution d'une hyperbole du cinquieme degré autour de la droite verticale qui passe par le centre du trou, & ce solide a pour deux de ses élémens le trou même & la surface supérieure du fluide : l'autre partie est le reste de l'eau contenue dans le cylindre. L'auteur imagine ensuite que les tranches horisontales del'hiperboloïde sont seules en mouvement, & que le reste de la masse demeure en repos. Il y a donc ainsi au milieu du fluide une espèce de cataracte qui se renouvelle sans cesse, tandis que l'eau latérale reste en repos. En comparant le résultat de cette théorie avec la quantité de mouvement déterminée par l'expérience, Newton conclut que la vitesse, au sortir de l'orifice, n'étoit due qu'à la moitié de la hauteur de l'eau dans le réservoir. Mais il sentit lui-même dans la suite que cette conséquence ne pouvoit pas se concilier avec la hauteur à laquelle les jets d'eau s'élevent naturellement. Il n'avoit pas vû d'abord l'effet de la contraction ; il le vit dans sa seconde édition qui parut en 1714. Sans abandonner le fonds de sa théorie, il regarda la

124 MERCURE DE FRANCE.

section de la veine contractée comme le vrai orifice par lequel l'écoulement doit être censé se faire, & la vitesse en cet endroit comme dûe à la hauteur correspondante de l'eau dans le réservoir; par ce moyen la théorie devint plus conforme à l'expérience. Mais elle ne parut pas pour cela établie assez solidement. Elle porte en effet sur des principes arbitraires & nullement démontrés. La formation de la cataracte est contraire aux lois de l'hydrostatique & à l'expérience qui concourent à faire voir que lorsqu'un vase donne de l'eau par une ouverture, toutes les particules se dirigent vers cette ouverture.

Dans cette histoire abrégée des inventeurs, je ne compte pas ici M. Varignon, qui n'a déterminé que d'une manière très-imparfaite la vitesse des écoulemens, ni M. Guillelmini qui, dans sa *mesure des eaux courantes*, & dans son traité *sur la nature des fleuves*, excellent quant à la partie physique & pratique, n'a employé d'autre méthode que celle de Torricelli. Je n'ai pas parlé non plus du traité de l'équilibre des liqueurs, par M. Pascal, parce que cet ouvrage, parfait dans son espèce, ne contient au fond que des preuves

expérimentales de la pression égale des fluides en toutes sortes de sens.

Tel étoit à-peu-près l'état de l'hydraulique, lorsque le célèbre Daniel Bernoulli, après avoir donné sur ce sujet quelques essais imprimés parmi les mémoires de l'Académie de Pétersbourg, mit au jour son hydrodynamique en 1738. Comme on ne connoît ni le nombre ni la figure des molécules fluides, & qu'il n'est par conséquent pas possible de déterminer rigoureusement le mouvement de chacune d'elles en particulier, M. Bernoulli partage le fluide par masses qui se meuvent suivant la même loi. Il fait deux suppositions qui lui paroissent conformes à l'expérience, & propres à fonder une théorie générale, & suffisamment exacte du mouvement des fluides; la première, que la surface d'un fluide contenu dans un vase qui se vuide par une ouverture, demeure toujours horizontale; la seconde, qu'en imaginant toute la masse fluide partagée en une infinité de tranches horizontales de même volume, ces tranches demeurent contigues les unes aux autres, & que tous leurs points s'abaissent verticalement avec des vitesses qui suivent la raison inverse de leurs largeurs ou des

126 MERCURE DE FRANCE.

sections horisontales du réservoir. Ensuite pour déterminer le mouvement d'une tranche quelconque, il emploie le principe de la conservation des forces vives, ce qui est permis; car les tranches fluides agissent les unes sur les autres sans se choquer & par degrés insensibles, à-peu-près comme des corps solides formant un même système & agissant les uns sur les autres par des fils ou des leviers, se partagent une quantité déterminée de mouvement. Or, on sait, quoiqu'on n'en ait pas cependant la démonstration générale, que le principe en question a lieu dans ces sortes de cas. M. Bernoulli parvient ainsi à des solutions très-élégantes par la marche du calcul & par la simplicité des résultats. Il applique les théorèmes généraux à des exemples choisis; par-tout une profonde science de l'analyse; une physique sûre puisée dans la nature des choses, employant le calcul au besoin & jamais pour la pompe; en un mot cet ouvrage est une des plus belles & des plus sages productions du génie mathématique.

M. Maclaurin & M. Jean Bernoulli trouvant que le principe de la conservation des forces vives n'étoit pas assez di-

rect pour servir de base à la théorie du mouvement des fluides , résolurent le problème par d'autres méthodes qu'ils crurent dériver plus naturellement des premières lois de la mécanique. Ils parvinrent d'ailleurs au même résultat que M. Daniel Bernoulli. Peut-être même leurs méthodes sont-elles sujettes à des difficultés assez graves ; mais cette discussion nous meneroit trop loin. Les recherches de M. Maclaurin sur ce sujet parurent en 1741 , dans son traité des fluxions, & l'*hydraulique* de M. Jean Bernoulli parut en 1743 dans un recueil de ses ouvrages.

Il étoit réservé à M. d'Alembert de porter dans la théorie de l'hydrodynamique la même lumière dont il avoit éclairé la mécanique des corps solides. Le principe général qu'il venoit de découvrir pour trouver le mouvement des corps solides qui agissent les uns sur les autres , lui servit aussi en 1744 dans son traité des fluides. L'auteur fait les mêmes suppositions que M. Daniel Bernoulli. A cela près, il établit son calcul tout autrement. Il considère à chaque instant le mouvement actuel d'une tranche , composé du mouvement qu'elle avoit dans

Fiv

128 MERCURE DE FRANCE.

l'instant précédent & du mouvement qu'elle a perdu. Les lois de l'équilibre entre les mouvemens perdus lui donnent les équations qui représentent le mouvement du fluide. M. d'Alembert résoud par-là avec facilité non-seulement les problèmes des auteurs qui l'ont précédé, mais il en donne un grand nombre d'autres qui sont entièrement nouveaux & très-difficiles. Son ouvrage est donc original, à plusieurs égards, par le fonds des choses mêmes; il l'est du moins d'un bout à l'autre par la méthode que l'auteur a employée, méthode qui fera à jamais époque dans la science du mouvement, dont elle réduit toutes les lois à celles de l'équilibre.

Quoique l'hydrodynamique eut ainsi acquis un haut degré de perfection, elle étoit néanmoins astreinte à l'hypothèse que les tranches du fluide conservent leur parallélisme, ou que tous les points d'une même tranche se meuvent suivant une seule & même direction. Il étoit à désirer qu'on pût exprimer par des équations le mouvement d'un point du fluide dans un sens quelconque. M. d'Alembert trouva ces équations d'après ces deux principes; qu'un canal rectangulaire pris

dans une masse fluide en équilibre est lui-même en équilibre, & qu'une portion du fluide, en passant d'un endroit à l'autre, conserve le même volume lorsque le fluide est incompressible; ou se dilate suivant une loi donnée lorsque le fluide est élastique. Il publia cette méthode très-profonde & très-ingénieuse dans son *Essai sur la résistance des fluides*, imprimé en 1752. Il l'a encore perfectionnée depuis dans ses opuscles mathématiques. Elle a été adoptée, à peu de chose près, par M. Euler. Ces deux illustres géomètres semblent avoir épuisé toutes les ressources qu'on peut tirer de l'analyse pour déterminer le mouvement des fluides. Malheureusement leurs formules sont si composées par la nature des choses, qu'on ne peut les regarder que comme des vérités géométriques très-précieuses en elles-mêmes, & non comme des symboles propres à peindre l'image sensible du mouvement actuel & physique d'un fluide.

(Le reste au Mercure prochain.)

Pensées de Milord Bolingbroke, sur différens sujets d'histoire, de philosophie, de morale, &c. vol. in-12. A Amst-

F v

terdam ; & se trouve à Paris , chez Prault fils , quai des Augustins , à l'Immortalité.

Milord Bolingbroke , secrétaire d'état sous la Reine Anne , joua un grand rôle dans les dernières années du règne de cette Princesse. Après la mort de la Reine , Bolingbroke fut disgracié de la cour , & chercha à se faire un grand nom parmi les écrivains de sa patrie ; c'étoit la seule ressource qu'il eut pour se venger de ses ennemis & adoucir l'ennui de sa retraite. Mais on n'apperçoit que trop souvent dans ses écrits la passion ou l'envie de se distinguer par des paradoxes , des pensées hardies , des sentimens républicains. Ses partisans , les lecteurs même étrangers aux querelles qui lui avoient été suscitées , mais échauffés par une sorte d'enthousiasme qui regné dans ses écrits polémiques , n'ont point balancé à le regarder comme un des plus grands écrivains de l'Angleterre. Aujourd'hui que le charme est dissipé , on peut appliquer à Bolingbroke ce qu'il disoit lui-même du chevalier Walpole son ennemi , que c'étoit un esprit du second ordre , au-dessus du vulgaire & au-dessous du génie.

Dans l'avertissement de l'ouvrage que

nous annonçons , l'éditeur met Bolingbroke au rang des plus beaux génies que l'Angleterre ait produits ; mais on ne l'en croira pas volontiers sur sa parole , on le croira encore moins lorsqu'on aura lu les pensées qu'il a extraites des écrits de son auteur , parce que ces pensées ou fragmens ne présentent rien de bien neuf , & que la plûpart sont exprimées dans un style obscur & embarrassé. Il suffit , pour en citer des exemples , de copier la première page qui se présente.

« Lorsqu'un Prince passe la nuit entière
 » à jouer , il se condamne lui-même &
 » son état à un malheur inévitable. Le
 » soleil baisse aussi-tôt qu'il est entré
 » dans le signe de la Balance , parce qu'il
 » sort de celui de la Vierge , & qu'il a
 » séjourné dans la maison des jeux & de
 » la danse.

« Dieu resserre les hommes quand il
 » les renferme dans la connoissance d'eux-
 » même , & il les élargit lorsque du fond
 » de cette connoissance il les élève jus-
 » qu'à celle de la divinité.

« Tu es , ô homme ! le miroir des deux
 » mondes : il faut que tu t'y considères
 » attentivement , afin qu'au travers de ce
 » qui paroît , tu découvres ce qui est ca-
 » ché.

» Quand l'amour & la haine combat-
 » tent ensemble dans un cœur, malheur
 » au verre qui choque la pierre, c'est-à-
 » dire que la haine l'emporte toujours sur
 » l'amour. » Ce, *c'est - à - dire*, étoit ici
 bien nécessaire.

Dans un autre endroit Bolingbroke compare ce monde à une grande foire, dans laquelle tout se passe ordinairement comme dans une fête de village, où il n'y a pour tout instrument de musique qu'une cornemuse.

*Tractatus de verâ Religione, Theologiæ
 alumnorum usui accommodatus, &c.*

- Traité de la vraie Religion, à l'usage des élèves des écoles de théologie; par M. Louis Bailly, bachelier de la faculté de Paris, & professeur de théologie dans le collège de Dijon; 2 vol. in-12. A Dijon, chez Edme Bidault, libraire; & à Paris, chez Saugrain jeune, libraire, quai des Augustins; J. Barbou, imprimeur - libraire, rue des Mathurins.

Ce nouvel ouvrage, écrit entièrement en latin, est un abrégé méthodique des différens traités scholastiques connus principalement dans les collèges & dans les

féminaires. Cet abrégé est divisé en deux parties, dont la première a pour objet la Religion naturelle; & la seconde, la Religion révélée. L'auteur traite, au commencement de son ouvrage, de la spiritualité de l'ame, de sa liberté & de son immortalité, afin de suivre plus rapidement le cours des démonstrations qui établissent la vérité de la Religion Chrétienne.

Les Mille & une Folies, contes françois; par M. N * * *; 4 vol. in-12. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez la Veuve Duchesne, libraire, rue St Jacques, au Temple du Goût.

Les historiottes du tems, les contes, les romans, les aventures de ville, tout a été mis à contribution pour composer ce recueil de mille & une folies. L'auteur, pour répandre une sorte d'action dans cet ouvrage, met en jeu trois personnages que diverses circonstances jettent dans bien des aventures & auxquels on en raconte plusieurs. La 925^e folie est intitulée, *les terrens paniques*. Un officier, logé dans une hôtellerie, sur le point de joindre l'armée, étant seul dans son lit, livré à mille réflexions, faute de ne pouvoir dor-

134 MERCURE DE FRANCE.

mir, se met à songer qu'il a eu tort de laisser sa clef à la porte de sa chambre, attendu qu'il seroit facile d'entrer pour le voler. Tandis que de pareilles idées lui rouloient dans la tête, un menuisier montoit lentement, chargé d'un cercueil destiné pour un pauvre diable qui venoit de mourir dans la chambre prochaine. Le menuisier, croyant entrer chez le mort, ouvre la porte de l'officier, & dit en posant la charge à terre : *voilà une bonne re-dingote pour l'hiver*. L'officier, que ses craintes rendent attentif au moindre bruit, ne doute point qu'on ne vienne le voler, & qu'on n'ait dessein de commencer par prendre sa redingote, qu'il avoit laissée sur une chaise; il saute promptement hors du lit, & se met à courir tout en chemise après le prétendu voleur. Le menuisier, entendant du bruit, & voyant paroître quelque chose de blanc, laisse bien vite son cercueil, & se sauve à toutes jambes, ne doutant point qu'il n'ait le mort à ses trousses.

On trouve dans ce même recueil des ruses de racleurs & divers tours d'espiégleries. Un jeune apprenti avoit remarqué qu'une fruitière du voisinage comptoit tous les soirs son argent, qu'elle étoit sa monnoie, & qu'elle étoit fort oc-

cupée à faire ses calculs. Cette observation, répétée plusieurs fois, non sans dessein, lui fit imaginer un singulier stratagème, afin de s'approprier quelques unes des pièces de monnoie qu'il devoit des yeux. Il s'avisa de frotter de glue le dessous d'une assiette, & la posa brusquement au milieu du trésor de la bonne femme, & lui disant de se dépêcher à lui vendre ce qu'il lui demandoit. En relevant l'assiette, il ne manquoit pas d'emporter plusieurs sous marqués. Cette petite friponnerie lui réussit pendant assez longtemps; mais un soir la fortune cessa de le favoriser. Une pièce de douze sols se détacha & découvrit tout le manège à la fruitière. Aussi-tôt elle se saisit au collet du petit fripon & se met à crier, *au voleur* de toute sa force. Les voisins s'assemblent, & le maître de l'apprenti vient grossir la foule des curieux. Il indemnisa la bonne femme des vols qui lui avoient été faits; & n'étant nullement flatté de posséder un apprenti qui imaginoit ces sortes de tours, il le chassa de chez lui.

Le trait d'avarice qui fait le sujet de la 936^e folie, est pris dans les *anecdotes de médecine*, & a été attribué par l'auteur de ces anecdotes à un célèbre médecin de

136 MERCURE DE FRANCE.

Paris, mort actuellement. L'historien des mille & une folies raconte ce trait à sa manière. On avoit dit au comte de Croud, dont l'avarice augmentoit chaque jour, qu'il y avoit un homme très riche, relegué dans un des faubourgs de Paris, & logé au sixieme étage d'une maison obscure, qui pourroit lui donner des leçons d'avarice. Curieux de voir un homme qui le surpassoit dans la lézinerie, le comte de Croud courût aussi - tôt lui rendre visite, afin de profiter de ses conseils. Il se mit en chemin un jour d'hiver, enveloppé de son manteau. Il n'arriva qu'à la nuit à la porte du fameux avare; il frappa long-tems avant qu'on lui ouvrît. Le moderne Harpagon l'introduisit enfin dans sa demeure, dans laquelle il n'y avoit ni feu, ni lumière, quoique l'obscurité fût très-grande & le froid très-piquant. A l'aide d'un briquet, il alluma bientôt une petite lampe. Cette opération étant faite, il demanda au comte ce qu'il y avoit pour son service. « Monsieur, je » viens vous prier de m'enseigner l'économie. — Asseyez-vous, repliqua le » vieil avare; mais puisque vous ne venez que pour parler, nous n'avons pas » besoin de voir clair. » A ces mots, il

éteignit la foible lumière qui brûloit. « Il
 » suffit , s'écria le comte , transporté des
 » marques d'une telle avarice , j'en vois
 » assez pour m'instruire. Quelles obliga-
 » tions ne vous ai-je pas ! j'avoue que je
 » ne me ferois jamais avisé d'une épargne
 » aussi sage. » Il se retira aussi-tôt à tâ-
 tons.

Ce recueil contient beaucoup d'avan-
 tures galantes , beaucoup d'historiettes
 bonnes pour ceux qui ne cherchent dans
 la lecture qu'un moyen de tuer le tems qui
 passe si vite.

*Les Lamentations de Jérémie en vers fran-
 çois ; par M. Desmarais , chanoine re-
 gulier de la Ste Trinité , dit Mathurin ,
 docteur de Sorbonne ; vol. in-8°. orné
 de gravures. A Paris , chez Guillaume
 Desprez , rue St Jacques.*

Après que le peuple d'Israël eut été me-
 né en captivité à Babylone par Nabucho-
 donosor , & que Jérusalem fut demeurée
 déserte , le prophète Jérémie s'assit sur les
 débris & s'écria dans l'amertume de son
 cœur : *Quomodò sedet sola civitas plena
 populo : facta est quasi vidua domina gen-
 tium : princeps provinciarum facta est sub
 tributo , &c.*

133 MERCURE DE FRANCE.

Le Ciel est donc vengé. Ton antique splendeur
N'offre plus , ô Sion , qu'un spectacle d'horreur.
Hélas ! qui l'auroit cru que , Reine de la terre ,
Quand sur les nations tu lançois ton tonnerre ;
Quand ton bras triomphant leur envoyoit la
mort ,

Tu subirois un jour un si malheureux sort ?
Tes ennemis , témoins de ta magnificence,
Envioient ton éclat & craignoient ta puissance .
Tu voyois tous les Grands , tu voyois tous les
Rois ,

Soumis à ton empire , obéir à tes lois.
On te payoit tribut , on te rendoit hommage ;
Il sembloit que la terre étoit dans l'esclavage.
Tu regnois seule enfin ; mais quel affreux revers !
Tes mains n'ont plus de sceptre , & tes pieds ont
des fers.

Toi , qui donnois des lois à la terre opprimée ,
Tu n'es plus qu'un amas de cendre & de fumée.
Combien de pleurs , hélas ! ne vas-tu pas verser ?
La nuit ne verra point leur source s'épuiser.
Crois-tu que tes amis , sensibles à ta plainte ,
Calmeront la douleur dont ton ame est atteinte ?
Non : les ingrats , joignant la noirceur au mé-
pris ,

Sont devenus pour toi d'éternels ennemis .
Bourreaux de tes enfans , avec quelle infâmie
Ne les chassoient-ils pas de leur chere patrie ?
Je les vis qui fuyoient de climats en climats ,

Et qui tentoient envain d'échapper au trépas.
 L'ennemi les surprend au plus étroit passage ,
 Et leur laisse pour choix la mort ou l'esclavage.
 Quel spectacle , ô Sion , quel objet douloureux !
 Quand tes sentiers déserts s'offriront à tes yeux !
 Tu les arroseras d'un déluge de larmes ,
 Ces sentiers où jadis , sans crainte & sans alarmes ,
 Ton œil charmé voyoit les enfans d'Israël
 Accourir tous en foule encenser ton autel.
 Ce tems heureux n'est plus : ils détestent tes fêtes ;
 Ils couronnent de fleurs leurs orgueilleuses têtes ;
 Et de l'idolâtrie arborant l'étendard ,
 Ils jetent sur ton temple un dédaigneux regard ,
 &c.

Ces lamentations forment un poëme en quatre chants. Ce poëme est suivi d'une prière de Jérémie & d'une épître du même prophète aux captifs Juifs prêts à partir pour Babylone. Le poëte François, rempli en quelque sorte de l'esprit de Jérémie , a fait passer dans sa paraphrase les images fortes & sublimes , les sentimens douloureux & pathétiques du saint Prophète.

*Mémoires sur la culture du Murier blanc ,
 & la manière d'élever les vers à soie , lus*

140 MERCURE DE FRANCE.

à la société royale d'agriculture de Lyon, par M. Thomé, de la même société; *in* - 8°. 2 vol. de 25 feuilles chacun; première partie, dans laquelle on trouvera les instructions nécessaires aux jardiniers pour la culture de cet arbre, depuis le semis jusqu'à la cueillette de ses feuilles; seconde partie, dans laquelle on trouvera tout ce qui est nécessaire pour parvenir à la meilleure éducation des vers à soie; & des remarques sur le tirage, le moulinage, la teinture, & la préparation des soies. A Amsterdam; & se trouve à Lyon, chez Aimé de la Roche, aux Halles de la Grenette.

M. Thomé, de la société d'agriculture de Lyon, donna en 1763 deux mémoires, l'un sur la culture du murier blanc, où, en répondant à cinquante-sept questions qu'il se fait à lui-même, il donne les instructions nécessaires pour la culture de ces arbres; l'autre, sur la manière d'élever les vers à soie, où, dans les réponses qu'il fait à cent quinze questions sur l'éducation de cet insecte, il donne les procédés les plus lumineux pour en tirer le plus grand avantage. Ces deux mémoi-

A V R I L. 1771. 141

res ont été réimprimés plusieurs fois & traduits en différentes langues.

L'éditeur de cette nouvelle édition y a ajouté un précis de tout ce qu'il y a eu d'écrit sur l'un & sur l'autre objet, dont il a formé deux volumes *in-8°*. qu'on pourroit appeler *le Manuel des Cultivateurs de muriers & d'Educateurs de vers à soie*. Il se trouve à Paris, chez Durand, neveu, libraire, rue St Jacques, à la Ver-ru; & à Lyon, chez Aimé de la Roche, aux Halles de la Grenette.

Cours d'Histoire universelle, petits élémens;
par M. Luneau de Boijermain; tom. I.
II. & III. *in-8°*. A Paris, chez Delalain,
libraire, rue & à côté de la Comédie
Françoise.

Comme le but principal que M. L * *
de B. s'est proposé est l'instruction de la
jeunesse, il a cru devoir s'écarter des
méthodes ordinaires, & en inventer
une nouvelle qui pût faciliter davantage
une étude aussi importante que celle de
l'histoire universelle. Il a senti qu'il fal-
loit se mettre à la portée d'un âge qu'une
application trop forte ou trop suivie re-
bute ordinairement, & s'accommoder à
sa foiblesse, autant qu'il seroit possible,

142 MERCURE DE FRANCE.

pour lui faire parcourir sans dégoût la carrière utile où il a entrepris de le conduire.

Le plan que M. Luneau s'est formé a applani toutes les difficultés qui pouvoient décourager ses lecteurs. Dans la route qu'il leur trace , & qu'il a su réduire à une juste étendue , il leur ménage des repos pour leur laisser reprendre haleine ; il les conduit , comme par la main , d'époques en époques , de siècles en siècles insensiblement & sans fatigue. Il a évité , comme il le devoit , les discussions chronologiques qui n'éclaircissent rien , & sans adopter aucun système , il s'en est tenu aux dates les plus connues & les mieux prouvées.

Ce cours d'histoire universelle est divisé en deux parties, le petits & les grands élémens. Les petits élémens qui viennent de paroître sont compris dans trois volumes. Le premier , que nous annonçons , contient vingt & un siècles , lesquels sont partagés en trois âges ou trois époques ; le tout est subdivisé en 56 leçons.

Ce volume est précédé d'une introduction nécessaire pour faciliter l'intelligence de plusieurs expressions qui pourroient arrêter les lecteurs dans le corps de l'ouvrage. Il contient les deux premières épo-

ques & le commencement de la troisième.

La première commence à la création du monde, & s'étend jusqu'au déluge: ce qui comprend 17 siècles. Elle renferme l'histoire d'Adam, le bonheur dont il jouissoit dans le paradis terrestre, sa désobéissance, sa condamnation, le meurtre d'Abel, la fuite de Caïn, & le mélange fatal de la postérité de ce dernier avec les descendans de Seth, ce qui altéra beaucoup leur innocence & répandit dans le monde le désordre & la corruption.

On sent bien qu'en écrivant l'histoire de ces premiers tems, l'auteur n'a pu le faire que d'après celle de Moïse, la seule connue par rapport aux sujets dont elle traite, & la plus ancienne de toutes.

Comme l'ouvrage n'est pas susceptible d'un extrait bien détaillé, nous nous contenterons d'en rapporter quelques morceaux qui feront juger de la manière & du style de l'auteur,

Voici comment il s'exprime sur la création de l'homme : « Après avoir créé
 » tous les animaux terrestres, les bêtes
 » de toutes les espèces & les reptiles,
 » Dieu forma le plus parfait de tous les
 » animaux, le seul qui pût rendre à son
 » auteur un hommage digne de lui,
 » l'homme.

144 MERCURE DE FRANCE.

» Dieu lui donna, outre le privilege de
» la conformation la plus propre à lui
» faire sentir l'excellence de son être ,
» une existence supérieure à toutes les
» créatures, une âme.

» L'ame que le souffle de Dieu répandit
» sur le visage de l'homme , continue
» l'auteur, est faite à l'image & à la res-
» semblance de la nature divine , pour
» être unie à celui qui l'a formée; mais
» elle n'est point une portion de cette
» sublime nature : c'est une substance im-
» matérielle par laquelle l'homme con-
» çoit , veut & agit librement. Elle est le
» principe de ses opérations, de ses sen-
» timens, de ses mouvemens & de ses
» actions.

» Adam reçut de Dieu, outre les avan-
» tages attachés à la création, l'habitude
» surnaturelle de toutes les vertus, un
» empire absolu sur la terre & sur les ani-
» maux, des connoissances infuses, & une
» exemption des misères de la vie, de
» l'importunité des passions, des combats
» de la cupidité, des infirmités de la vieil-
» lesse & de la mort. »

En terminant la première époque de
l'histoire universelle, l'auteur expose les
conjectures les plus vraisemblables sur la
religion ,

religion, le gouvernement, les lois, les sciences & les arts des Antidiluviens, pour suppléer, autant qu'il est possible, au silence de l'historien sacré sur ces différens objets.

En parlant de l'origine des grandes nations, M. L. dit qu'elles se formerent de la postérité de Caïn. « Des hommes si » pervers ne pouvoient demeurer long- » tems voisins, sans qu'il s'élevât parmi » eux des sujets de division. Les lumières » de la droite raison qu'ils avoient perdue » de vue, ne pouvoient terminer leurs » querelles sans cesse renaissantes. Qui » pouvoit les accorder entre eux ? la for- » ce. La violence décidoit de tout. La loi » du plus fort fut la première loi des mé- » chans. Le foible, contraint de céder, » s'unit avec le foible, pour résister au » puissant. La défense commune devint » le fondement de la société. Le nombre » des associations s'augmenta. Il survint » bientôt entre elles les mêmes sujets de » contestation ; il fallut mesurer ses for- » ces, & la société la plus puissante affer- » vit les autres, ou les contraignit à des » réunions nouvelles. Ainsi par degrés se » formerent les grandes nations. »

L'auteur passe ensuite à l'origine des arts.

I. Vol.

G

146 MERCURE DE FRANCE.

La seconde époque commence au déluge, & se termine aux promesses faites à Abraham au 2^e siècle.

Elle contient tout ce qui arriva à Noé après le déluge, l'histoire de ses trois enfans, Sem, Cham & Japhet, la prodigieuse multiplication de leurs descendans, le projet insensé de la tour de Babel, la confusion des langues, la dispersion des hommes & leurs nouveaux établissemens, la fondation des royaumes de Babylone, d'Assyrie & d'Egypte, l'origine de l'idolâtrie & des différens cultes superstitieux, &c.

M. L. en rapportant les causes du déluge universel, combat l'opinion de ceux qui, voulant rendre raison des dépôts des coquillages que l'on trouve dans les entrailles de la terre, prétendent qu'elle a été entièrement bouleversée dans l'inondation générale. Mais, les poissons ayant été conservés, (il n'est point dit dans l'écriture que Noé eut ordre de prendre aucune précaution pour en renouveler l'espèce;) les plantes ayant subsisté de même, puisque la colombe que le patriarche envoya à la découverte, quand les eaux furent baissées, rapporta une branche d'olivier, M. L. en conclut avec raison

que l'opinion de la dissolution du globe dans le déluge universel n'est nullement fondée; il étoit impossible que les poissons & les végétaux n'eussent pas été détruits entierement dans cette subversion totale si elle fût véritablement arrivée.

L'auteur, à l'occasion de ce terrible événement, remarque, d'après les Pères de l'Eglise, que parmi cette multitude innombrable d'hommes criminels qui furent submergés, il s'en trouva qui mirent à profit ce juste châtiment, & que tous ne moururent pas dans l'impénitence. Les eaux du déluge furent pour eux un bapême salutaire qui les purifia de toutes leurs souillures.

Les conjectures de M. L. sur ce qui donna lieu à l'esprit de conquête, & sur la cause des premières guerres paroissent bien fondées. Il pense que la chasse fut le premier pas vers l'autorité; les hommes se voyant forcés de s'armer pour leur commune défense contre les bêtes féroces qui, depuis le déluge, s'étoient multipliés prodigieusement, choisirent les plus expérimentés parmi eux, & les plus intrépides pour les conduire dans cet exercice dangereux. Nemrod, arriere-petit-fils de Noé, se trouvant à la tête de plu-

148 MERCURE DE FRANCE.

seurs troupes de chasseurs qui l'avoient élu pour chef, profita de ce commandement pour fonder la premiere monarchie de l'Univers, qui fut l'empire de Babylone.

Quant à la cause des premieres guerres,
 „ Quelques familles, dit M. L. furent
 „ forcées d'abandonner des terroirs in-
 „ grats, pour aller chercher ailleurs des
 „ demeures plus favorisées de la nature,
 „ Lorsqu'elles rencontrèrent des nations
 „ déjà établies dans des contrées plus fer-
 „ tiles, elles voulurent ou s'établir au-
 „ près d'elles, ou partager le terrain dont
 „ elles jouissoient. Il y eut sans doute, à
 „ ce sujet, des contestations entre les
 „ nouveaux venus & les anciens posses-
 „ seurs. La force décida bientôt du droit
 „ de propriété, & contraignit les plus foi-
 „ bles à la retraite. »

La fondation du royaume d'Egypte n'est pas un des articles les moins curieux, non plus que l'origine de l'idolâtrie, ses progrès, les cultes divers qu'on imagina, les cérémonies, les offrandes & les sacrifices qui furent en usage, & le fanatisme barbare qui porta les peuples à immoler des victimes humaines. On n'épargna pas le sang le plus précieux, lorsque l'offran-

de qu'il falloit en faire entroit en concurrence avec les graces qu'on attendoit des dienx. Un père avare immoloit aux divinités cruelles qu'il invoquoit, ses propres enfans. « Il attisoit lui-même les » feux qui devoient les consumer. Les » mères non moins dénaturées que leurs » époux, imitoient ces criminels exemples, & n'avoient pas de meilleures » raisons pour se porter à cet excès de » férocité. Celles qui étoient pauvres, » vendoient à prix d'argent leurs malheureux enfans à ceux qui n'en avoient » point, ou qui n'étoient pas capables » d'un aussi grand effort que celui de sacrifier les leurs propres. Elles s'engageoient pour ce prix à voir de sang froid ces foibles enfans périr dans le sein de la douleur & des tourmens. C'étoit au son des tambours & des instrumens les plus bruyans que l'on consommait ces horribles cérémonies, comme si l'on avoit craint que les cris de ces tendres victimes ne réveillaient dans le cœur de leurs mères les sentimens de tendresse que la sordidité y avoit étouffés... Une larme, un soupir qui auroit démenti la fermeté avec laquelle elles devoient soutenir

150 MERCURE DE FRANCE.

» cet iufâme fpectacle , leur auroit fait
» perdre le prix convenu. »

Outre l'hiftoire des Patriarches qui fait la principale partie de ce premier volume , l'auteur y a inféré , dans l'ordre qu'il convenoit , des réflexions utiles fur l'état des arts & des fciences après le déluge , fur leur interruption & leur naiffance , & en y mêlant l'hiftoire profane , fuivant les différens rapports avec l'hiftoire facrée , il n'a rien avancé qui ne foit très-probable , malgré l'incertitude & les ténèbres de ce cahos fi difficile à débrouiller.

Sidney & Volfan , anecdote angloife par M. d'Arnaud , chez Lejay , libraire , au grand Corneille , rue St Jacques près celle des Mathurins.

On a réimprimé *Sidney & Volfan* , publié *in-12.* en 1766 , & l'on a employé dans cette nouvelle édition le format *in-8°.* avec des eftampes très bien gravées , afin de fatisfaire au defir des perfonnes qui raffemblent les œuvres de M. d'Arnaud & qui veulent les recueillir fous le même format. Cette anecdote morale paroît avec des corrections & augmentations qui ajoutent à l'intérêt. C'eft l'hu-

A V R I L. 1771. 131

manité montrée sous différens aspects dans la misantropie de Volsan, & dans la bienfaisance de Sidney.

Cette anecdote fait la troisième partie du second volume des *Epreuves du Sentiment* qui sera complété par deux autres petites histoires que l'auteur doit publier incessamment. C'est un plan très-philosophique que de présenter ainsi la morale en action, & de rendre les hommes meilleurs en exerçant leur sensibilité.

*Avis au sujet de la nouvelle édition du
Dictionnaire de Trevoux.*

Ganeau & Compagnie, libraires à Paris, ayant proposé au Public, dans un *Prospectus*, une nouvelle édition du dictionnaire universel françois & latin, vulgairement appelé *Dictionnaire de Trevoux*, en huit volumes *in folio*, n'avoient donné à ceux qui voudroient souscrire pour cet ouvrage que jusqu'au premier Avril de cette année; mais, ayant appris que l'annonce de ce dictionnaire étoit à peine parvenue dans les différentes provinces du royaume, d'ailleurs étant sollicités de prolonger le tems de la souscription, & desirant favoriser les personnes qui

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

voudroient en retenir des exemplaires : ils se sont déterminés sans rien changer à l'avis qu'ils ont donné de continuer à recevoir des souscriptions jusqu'au premier Juin prochain, passé lequel tems, nul ne sera admis à jouir du bénéfice de ladite souscription, lequel est de 168 liv. pour un exemplaire en feuilles; sçavoir, 84 liv. en souscrivant & 84 liv. en retirant l'exemplaire complet, qui doit paroître dans le courant du mois d'Août prochain. Ceux qui n'auront pas souscrit paieront la somme de 208 liv. pour un exemplaire en feuilles.

A C A D É M I E S.

Académie Française.

M. DE ROQUELAURE, Evêque de Senlis, ayant été élu à la place de M. de Moncrif par Messieurs de l'Académie Française, y vint prendre séance le lundi 4 Mars 1771, & prononça un discours dans lequel l'éloquent orateur trace ainsi le portrait de l'académicien auquel il succède.

C'est au commerce des muses qu'il de-

voit cette fleur d'esprit , ces graces simples & naïves , cette douce aménité qui le rendoit si cher à ceux qu'il approchoit. Recherché d'un monde poli , dont il faisoit les délices , il parvint à remplir une place distinguée auprès de la Reine , & en reçut bientôt les marques de bonté les plus flatteuses. Pour exceller dans cet art si difficile de plaire , sans doute il devoit beaucoup à la nature ; mais , en faisant part au Public des réflexions les plus sentées & les plus délicates en ce genre , c'étoit prouver combien il avoit ajouté à ses dispositions naturelles. On peut dire que , sous le titre modeste d'Essais sur la nécessité & les moyens de plaire , il a su donner en même tems la meilleure idée de son esprit & de la bonté de son cœur. C'est le propre d'une ame généreuse d'aimer à répandre un secret dont on s'est utilement servi pour soi-même.

Soit jalousie , soit préjugé , le commun des hommes se persuade que la sensibilité de l'ame n'est point la compagne du génie. On veut que la nature , économe dans ses dons , compense les présens de l'esprit qu'elle accorde , par la privation d'un bien plus précieux qu'elle refuse. Qu'il est honorable à M. de Moncrif

G v

d'avoir travaillé constamment à détruire un préjugé si injuste ! Plusieurs de ses écrits portent l'empreinte de cette vertueuse sensibilité ; ses actions l'ont fait paroître dans tout son jour. Quoique la fortune eût différé long - tems de répandre sur lui ses faveurs , il sentit d'abord que leur usage le plus doux étoit de les partager. Heureux de pouvoir justifier que les sentimens de bienfaisance , jusques-là cachés dans son cœur , n'attendoient que le moment d'éclater ! Sa famille trouva en lui un parent plus charmé de répandre sur elle ses largesses , qu'elle n'étoit elle - même satisfaite de les recueillir. Docile à la voix de la nature , pouvoit-il manquer à la reconnoissance , dans des occasions délicates où tant d'hommes pensent moins à remplir qu'à éluder les devoirs sacrés qu'elle impose ? On l'a vu solliciter & obtenir enfin , après les plus vives instances , la grace d'aller tous les ans dans une province éloignée , offrir à son bienfaiteur le tribut de son attachement & de sa reconnoissance. Puissent tous les gens de lettres , en suivant un si bel exemple , forcer l'ignorance à abjurer son erreur , & à reconnoître qu'il est moins rare qu'on ne

pense , de joindre à l'esprit le plus éclairé,
le cœur le plus sensible !

M. l'Abbé de Voisenon a répondu au discours de M. l'Evêque de Senlis.

Vous connoissez , lui dit cet ingénieux Académicien , tout le prix de la littérature. Dès votre plus tendre jeunesse , vous vous êtes nourri de la lecture de nos meilleurs auteurs ; vous avez étudié les sources dans lesquelles ils ont puisé ; vous rendez hommage aux beautés de Virgile ; vous possédez Horace , & vous admirez notre Poëte François qui eut l'art de l'embellir en le prenant pour son modèle. Vous ne vous êtes pas borné à la langue latine , vous avez voulu connoître les richesses de la langue italienne & de la langue angloise ; vous vous êtes mis à portée de découvrir tous les larcins , & vous êtes aussi instruit que des Princes étrangers qui voyagent,

Vous avez l'éloquence de tous vos emplois. En qualité d'Evêque , vous instruisez , vous consolez , vous secourez ; en qualité de Magistrat que le Roi a jugé nécessaire d'admettre en son conseil , vous répandez des lumières sur les causes les plus compliquées ; votre entretien ne

G vj

se sent pas de la sécheresse des affaires ; vous plaisez & vous imposez.

Vous habitez (la cour) ce séjour orangeux, ce pays de manœuvres cachées, de haine fourde & caressante ; & vous y avez introduit l'amitié, cette passion si douce, dont les courtisans prennent l'accent, afin de la mieux trahir : votre ame fut toujours ouverte à ses charmes, vous en goûtez les délices, vous courez au-devant des services qu'elle exige, des devoirs qu'elle impose ; vous êtes fidèle à vos engagements ; vous faites mieux, vous obligez avant d'en prendre. Vous êtes essentiel & franc au milieu de ceux qui sont tout le contraire, & vous ressemblez aux médecins qui semblent avoir la prérogative de vivre dans le mauvais air sans gagner la maladie.

L'académicien auquel vous succédez, Monsieur, le respira long-tems sans en être attaqué. M. de Moncrif eut le secret de se faire du bien sans faire du mal à personne. Il nous fit éprouver que la douceur des mœurs, l'égalité du caractère, le lien de l'esprit, ne sont pas moins nécessaires dans une compagnie que les talens. Il possédoit tous ceux qui tiennent à l'agrément. La poésie naïve, jadis si flor-

rissante, a perdu en lui son dernier modèle ; & , dans l'instant de sa mort , les graces décentes & négligées ont détaché les fleurs que cet auteur aimable leur offroit en hommage ; & , de cette parure champêtre , elles ont formé des guirlandes pour orner le tombeau de celui qui les avoit cueillies. Où trouver à présent cette simplicité gauloise ? Elle n'est plus dans nos écrits , parce qu'elle n'est plus dans nos cœurs. La poésie est devenue une coquette ; elle a changé son ingénuité contre des minauderies ; elle n'a plus que de l'esprit , & l'esprit tout seul n'est que la fausse monnoie du talent.

M. de Moncrif s'étoit préservé de cette contagion , & dans ses vers & dans sa prose ; on en voit la preuve dans ses Essais sur les moyens de plaire. Il a mis en préceptes , Monsieur , ce que vous mettez tous les jours en action. Il étendit sur tous les objets son amour pour l'humanité. On a de lui une lettre sur ce genre d'usure odieux & décrié , qui rend si vils & si méprisables ceux qui l'exercent. M. de Moncrif propose des expédiens pour en conserver les avantages , sans être à charge aux malheureux que l'indigence oblige d'emprunter. Je me rappelle en-

158 MERCURE DE FRANCE.

core une autre lettre sur la prédication ; il y recommande aux prédicateurs de ne pas faire des sermons trop longs. Je crois que cet avis regarde tous ceux qui ont l'honneur de parler en public. Je me hâte d'en profiter , afin que ceux qui m'écourent peut-être depuis trop long tems, lui aient obligation même après sa mort. *

** Ces Discours se trouvent à Paris chez la Veuve Regnard & Demonville , imprimeur de l'Académie françoise , au palais & rue basse des Ursins.*

I I.

MÉMOIRE historique sur la Société économique de St Pétersbourg , & sur son état actuel en 1770.

La Société Economique de St Pétersbourg se forma dans l'année 1765. Le conseiller-privé M. d'Alluïers , seigneur très-distingué par ses talens & son mérite personnel , en fut le premier président , & contribua le plus à sa fondation. Quelques seigneurs du premier ordre y concoururent d'abord , & furent secondés dans la suite par une foule de personnes que leurs charges & leur naissance plaçoient dans un rang éminent ; l'Impératrice ,

attentive à tout ce qui peut intéresser la nation, s'empressa d'accorder sa protection à la société naissante, & la gratifia d'une somme de six mille roubles.

Le but que cette société se proposa, comme on le voit par les écrits qu'elle a publiés, fut de réveiller l'attention des propriétaires de terres sur tout ce qui concerne l'agriculture, de répandre parmi eux les connoissances utiles à cet objet, de les engager à faire des essais convenables aux qualités diverses du terroir & du climat; enfin, d'encourager l'économie rurale dans toutes les provinces de ce vaste Empire.

Après l'élection du nouveau président, qui se fait tous les quatre mois, la société présente au Public un nouveau tome de ses mémoires, composés par ses membres ou tirés des observations que les gentilshommes cultivateurs veulent bien communiquer à la société. Le nombre de ces recueils s'est aussi accru déjà jusqu'à quatorze tomes, ce qui fait voir que le goût de ce genre d'étude se répand de plus en plus, que beaucoup de possesseurs s'occupent de l'amélioration des terres, & que l'agriculture perfectionnée est un des fruits de la fondation de cette société.

Cependant elle ne borne pas là ses travaux & ses vues. Elle propose des prix annuels sur des objets de science & d'industrie. Les uns sont de mille roubles; d'autres de cent ducats; les moindres, des médailles de la valeur de vingt-cinq jusqu'à trente-cinq ducats, tous proportionnés à l'importance du sujet.

Tous les mémoires sont écrits en langue russe & imprimés aux dépens de l'Impératrice. Mais l'Europe attentive aux progrès des sciences dans la Russie desiroit une traduction de ces mémoires, dont on n'a encore traduit que le premier tome en allemand, à Mittau & à Riga, dans la librairie de Harssinoch 1767. On trouve dans ce premier volume l'exposition du plan de la société & son établissement. On distingue, parmi les autres pièces qu'il contient, un mémoire sur l'utilité de la culture du froment en Russie, composé par un membre de la société, nommé M. de Llingstedt, conseiller d'état. On n'a pas tardé à voir les fruits d'une idée aussi juste & aussi utile. Le gouvernement ayant accordé l'exportation du froment, libre & affranchie de tout impôt pour cinq années consécutives, à compter depuis l'année 1766, on en a exporté depuis ce tems

pour la valeur de trois à quatre cent mille roubles, accroissement considérable dans les richesses de l'état.

Ce même membre de la société a proposé d'autres questions sur les détails de l'économie dans les différentes provinces considérées sous leurs rapports respectifs. C'est par les soins du Prince Wassensirs, procureur - général du sénat, qu'on a recueilli des réponses & des informations exactes dont la société se propose de faire une collection qui doit être d'un avantage incontestable.

Voilà tout ce que nous sommes en état de fournir au Public sur une société qui mérite d'être connue. Nous pouvons ajouter que le nombre de ses membres s'est accru au-delà de quarante, la plupart de la première distinction. Nouvellement même un archevêque, le célèbre Platon, possesseur du riche bénéfice du monastère de la Trinité près de Moscou, a désiré s'y être reçu. Les principaux membres viennent encore de signaler leur zèle & leur générosité en s'imposant une contribution volontaire pour cinq années de suite qui assure à la société un fonds annuel de deux mille roubles. C'est par une pareille souscription qu'on amassa, il n'y a pas long-tems, une somme de huit cent

162 MERCURE DE FRANCE.

roubles destinée à l'achat d'une bibliothèque économique. Le comte Grégoire Orlow, frère du héros de la Russie, d'Alexis Orlow, celui qui a rendu son nom immortel par la défaite des Turcs & la destruction de leur flotte dans l'Archipel, a été un des plus zélés bienfaiteurs de la société, & s'est taxé lui-même à cinq cens roubles par an.

On est convenu en dernier lieu de célébrer l'anniversaire du jour où il a plu à l'Impératrice de confirmer l'établissement de la société. Ce fut le général comte Zachar Zernichef, connu dans l'Europe par ses exploits & ses services qui a donné la première fête de ce genre le 29 Octobre de l'année 1770.

I I I.

Ecole Vétérinaire.

Le Sr Brade, élève de l'Ecole royale vétérinaire de Paris, breveté par Sa Majesté, & établi dans la ville de Châlons-sur-Saône, tant en qualité d'artiste vétérinaire que de garde haras dans ce département, par MM. les Elus des Etats de Bourgogne, ayant reçu des ordres du directeur-général des écoles vétérinaires, de porter des secours contre la maladie

épisootique qui affligeoit une quantité considérable de bestiaux dans les élections d'Avalon & de Tonnerre; il paroît par les certificats que cet élève a envoyés & qui ont été mis sous les yeux de M. l'Intendant de Paris, que ses opérations ont été telles dans les paroisses de Poilly, de Chichée, de Laignes, élection de Tonnerre, & de Précy-le-Mouls, Domocysur-Cure & Cure, élection d'Avallon, que 168 bêtes étoient mortes avant son arrivée, 18 sont mortes entre ses mains, 170 ont été guéries, & 617 ont été préservées. Ces certificats sont signés par M. Préjeu, subdélégué du département d'Avallon; par MM. Boullier, curé de Poilly; Tridon, curé de Laignes; Camus, curé de Chichée; par les Srs de Lavals & Vougenos, syndics; par MM. Parizot & Bonnet, avocats de Lavals, Blin, Phillippon, Dauphin, le Normand, Fassecot, Pion, Bonnet, Eeste, Coquilles, Drouin, Beau, Parre & Hufson, procureur fiscal.

Nous voyons encore par d'autres certificats, rapportés par le Sr Wolstein, élève, entretenu à l'école de Paris aux frais de S. M. l'Empereur Roi des Romains, & envoyé dans les élections de Tonnerre & de St Florentin, les mois de

164 MERCURE DE FRANCE.

Novembre & Décembre derniers , 1°. Qu'il a arrêté le cours de la maladie épi-
 footique , & qu'il a guéri nombre de bê-
 tes dans la paroisse de Flogny , ce qui est
 attesté par M. Oudelin , curé ; par M. le
 Marquis de Flogny , seigneur , & par M.
 Moreau du Fourneau , subdélégué : 2°. Que dans la paroisse de la Chapelle de
 Vaupetaine près Chably en Bourgogne ,
 avant son arrivée , il étoit mort 11 bêtes
 à cornes , qu'on n'en a perdu aucune pen-
 dant le traitement qu'il a fait ; qu'il en a
 guéri 50 & préservé 80 , & qu'en un mot
 il est parvenu à détruire le préjugé de pres-
 que tous les habitans contre l'administra-
 tion des médicamens des bêtes à cornes ,
 & sur-tout contre la saignée qu'ils ont
 toujours regardée comme mortelle ; ce
 qui est attesté par M. Mueson , curé ,
 Louis Hardy , syndic , & par M. Moreau
 du Fourneau , subdélégué. - 3°. Que dans
 la paroisse de Vergigny il étoit mort ,
 avant que cet élève y arrivât , plus de 120
 têtes de bestiaux ; qu'il n'en est mort que
 cinq entre ses mains , & cinq ou six au-
 tres dont il avoit pronostiqué la perte ;
 qu'il en a guéri 36 & préservé 160 : ce
 qui est attesté par M. Moreau du Four-
 neau , lieutenant , & par le Sr Hugot , syn-
 dic. 4°. Enfin , que dans la ville de Saint-

A V R I L. 1771. 165

Florentin en Champagne, il étoit mort 62 bêtes avant son arrivée; que de 31 qu'il a traitées, il n'en est que trois qui sont mortes entre ses mains, les 28 autres ayant été radicalement guéries, & qu'il en a préservé 117. Qu'au surplus, ce n'est que par son zèle, par sa douceur, son intelligence & sa patience qu'il a triomphé de tous les obstacles que le préjugé, l'ignorance & la grossièreté pourroient opposer à sa méthode; ce qui est attesté par le même subdélégué, & par MM. Frénoir, curé, & Sallor.

I V.

E C O L E gratuite de Dessin.

Lettre, Rouen, 12 Février 1771.

Monsieur, Nous avons vu avec la plus grande admiration, dans le volume du Mercure du mois de Février dernier, qu'une Dame a envoyé, pour la seconde fois, une somme de six cens livres à la caisse de l'Ecole gratuite de Dessin pour contribuer à l'éducation de quinze cens citoyens, & servir à encourager leurs études par des récompenses, avec une recommandation expresse de cacher son nom. Un tel procédé est d'autant plus généreux

qu'il est dégagé de tous les motifs qui déterminent ordinairement les actions des hommes. Qu'il est noble, Monsieur, d'offrir des secours à l'humanité ; & qu'il est difficile de se refuser à sa reconnaissance ! Souffrez que nous vous observions que le terme de bienfaisance, en ce cas, nous paroît trop foible ; il peut suffire pour peindre les sentimens de celui qui accorde à la demande, mais jamais il ne peindra la grandeur d'ame de la personne que vous nous donnez envie de connoître. Qu'il est honteux pour les hommes que de pareils actes soient si rares ! Publiez les belles actions ; ces tableaux touchans seront peut-être copiés ; quel bonheur si la vertu devenoit à la mode, & qu'il fût humiliant de n'avoir pas fait un heureux !

Nous avons aussi vû la liste des Elèves qui ont remporté leur maîtrise ou leur apprentissage dans la distribution qui en fut faite aux Tuileries le 28 Décembre dernier ; nous ne pouvons qu'applaudir au zèle du magistrat qui veille à la police de la capitale ; ses soins infatigables doivent vous le rendre bien précieux ; cet établissement seul lui mériteroit l'immortalité, si elle ne lui étoit déjà acquise par tant d'autres bienfaits.

A V R I L. 1771. 167

Nous vous prions de nous expliquer ce que veut dire fondé par M. le &c. La curiosité n'est pas le motif qui nous anime ; d'ailleurs , il est bon que le Public sache le bien qu'il peut faire.

Nous sommes, &c.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de musique a continué jusqu'à sa clôture des spectacles , les représentations de Pyrame & Thisbé ; & le Public n'a cessé d'y applaudir & d'être flatté de la musique qui a plû à l'amateur & au connoisseur malgré le tems où elle a été composée , & les révolutions en quelque sorte , arrivées dans cet art. Tant il est vrai que ce qui est essentiellement beau ne peut passer de mode , & est toujours admiré. On se ressouviendra aussi de la supériorité de talent , de la noblesse , des graces & de l'intérêt que Mademoiselle Arnoult a mis dans le rôle de Thisbé. Cette actrice , si belle sur la scène , & qui rend avec tant d'avantage le différent caractère de ses rôles ,

fait faire passer dans son jeu & dans son chant., jusqu'aux moindres nuances du sentiment : elle possède, sur-tout , au plus grand degré, ce pathétique , présent de la nature , que l'art ne peut imiter , qui se communique à l'ame la plus indifférente , & qui l'émeut délicieusement. Qu'on se rappelle le charme que Mademoiselle Arnoult répand dans la manière dont elle chante & joue tout le rôle de Thisbé , & principalement le monologue du cinquième acte , où elle exprime avec tant de vérité la vive impatience , la tendre inquiétude , la crainte , l'espérance , & les autres affections d'une amante qui soupire après son amant , & tremble pour son sort. Il est à souhaiter que sa santé lui permette de reproduire plus fréquemment les plaisirs que donne sa présence.

Nous devons aussi un juste éloge à M. Rault , première flûte de l'Opéra , qui a accompagné ce monologue avec tant de justesse & de précision , qu'il laisse douter , par une fidelle imitation , si c'est la voix ou l'instrument que l'on entend. Nous ne pourrions que répéter ici les louanges que nous avons données à la composition des ballets , à la brillante
exécution

exécution des danseurs & danseuses, & aux autres talens qui ont concouru au succès de cet Opéra.

On a donné pour les acteurs quelques représentations de *Thésée*. On sent que les premiers sujets se sont réunis pour marquer leur zèle & leur reconnoissance à un public nombreux & empressé de les voir & de les applaudir.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ont remis sur leur théâtre le 12 Février dernier, *Dom Japhet d'Arménie*, comédie de Scarron, qui est en possession d'exciter la gaité vive & franche, & de faire éclater le rire. Le rôle de Dom Japhet a été joué par M. Feulic, excellent comédien, qui saisit à merveille la caricature & le ridicule de son personnage, & qui le rend avec une vérité singulière. Les rôles de *Harangueur* & de *Courier* ont été joués dans cette comédie par M. Prévillé; c'est dire tout le plaisir que ce charmant Prothée fait par son jeu toujours original.

I. Vol.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

Le jeudi 21 Février , M. Fleury a débuté dans le rôle de l'Avare & dans celui de Delorme des *Trois Cousines* ; il a joué successivement le rôle de Franc-Alex dans la *Métromanie* , & le Payfan dans l'*Esprit de Contradiction*. Cet acteur a montré de l'intelligence & des dispositions naturelles pour les rôles qu'il a choisis. Il a rendu sur-tout l'Avare avec force & avec vérité ; il a la figure théâtrale. La vue des bons modèles , & une étude réfléchie de son art , pourront le rendre utile à ce théâtre.

Le jeudi 7 Mars , les Comédiens ont donné la première représentation de l'*Heureuse Rencontre* , comédie nouvelle en un acte en prose , par Mesdames Roset & Chaumont.

Valentin , fils d'un riche fermier , est l'amant de Laurence , fille d'un payfan , & s'est mis garçon laboureur pour être à portée de voir sa maîtresse. Le Pere défend à sa fille d'écouter son amant , & excite davantage ses desirs. Il ne veut pas qu'elle déroge tandis qu'elle a un frere au service qui peut devenir général , caporal : que fait-on ? & qui est déjà anspéçade. La mère de Laurence , plus indulgente , veut adoucir l'humeur de son mari ; mais elle ne trouve plus

en lui les mêmes complaisances. Le mari a le caractère de son âge ; il se plaint de son état , de ses fatigues , de ses enfans ; mais sa joie renaît à la nouvelle de l'arrivée de son fils soldat. Il espère qu'il l'aidera à écarter Valentin ; ce soldat est , en effet , un grivois qui fait le brave & l'important. Il a amené son sergent avec lui , & vante beaucoup sa science & son esprit. Le sergent veut soutenir sa réputation par un étalage bisarre de traits d'histoire & de proverbes qu'il rapporte sans suite. Le soldat propose à son père comme une affaire excellente de donner sa sœur en mariage à son sergent. Le père adopte cette idée , quand ce ne seroit que pour se venger de Valentin , qui dans un moment de désespoir s'est emporté contre lui & l'a presque menacé. Laurence & Valentin sont pénétrés de douleur , & Valentin perdant toute espérance , veut s'engager & s'aller faire tuer à la guerre. Il presse son engagement. Le sergent vient pour l'engager , il lui demande son nom , le lieu de sa naissance , & reconnoît son frère , qu'il n'avoit pas vu depuis long-tems : charmé de le retrouver , il lui cède sa maîtresse , & engage le père à faire son bon-

172 MERCURE DE FRANCE.

heur. Cette Comédie est gaie , les caractères en sont naïfs , & le style est d'un naturel charmant. Le rôle du vieux Payfan est dessiné d'après nature , & joué avec tant de vérité par M. Prévillè , qu'il fait oublier l'acteur , pour ne laisser voir que la simplicité rustique & aimable d'un bon laboureur. M. Mollé a mis dans le petit rôle de Valentin , l'intérêt , la vivacité dont il anime toujours son jeu. Mademoiselle Doligny a fait le plus grand plaisir dans le rôle de Laurence , en lui prêtant ses graces naturelles. M. Feulie a rempli avec gaîté le rôle de Soldat grivois ; M. Augé , celui de Sergent bel-esprit ; Mademoiselle Biglioni a joué le rôle de Mère.

Le samedi 16 Mars , Mlle Luzy , dont l'emploi à la comédie est principalement pour les rôles de Soubrette , & les autres rôles de gaîté & de chant , a débuté dans la tragédie par le rôle d'Aménaïde de *Tancrède*. Cette actrice a fait prévenir le public , que le zèle seul & le desir de se rendre utile ont pu l'engager à jouer dans la tragédie ; & , après avoir justifié ses sentimens , elle a fait connoître ses talens pour le nouveau genre qu'elle a essayé. Sa figure qui est

traciale, & qui a de l'éclat, se prête très-bien aux formes tragiques; elle a mis dans son jeu de l'aisance & de l'intelligence; elle a même rendu avec force & avec sensibilité les expressions du sentiment & des passions. Si elle n'a pu se défendre de quelques accens & de quelques habitudes qu'une longue pratique de la comédie lui ont rendu familières, elle se corrigera facilement de ces légers défauts & de ces souvenirs, en quelque sorte involontaires, lorsqu'elle sera plus exercée dans la tragédie. En effet, son essai a eu assez de succès, & elle donne trop d'espérance de se distinguer dans cette nouvelle carrière, pour ne pas être encouragée à faire de nouveaux efforts, & à briller alternativement dans les deux genres opposés du rire & de la douleur.

Le même jour, M. D'alinval a prononcé le compliment dont nous ne pouvons mieux faire l'éloge qu'en le rapportant.

*COMPLIMENT prononcé par
M. Dalainval.*

MESSIEURS,

Si vous avez paru applaudir à l'éloge des grands hommes qui ont illustré la scène françoise, nous n'en avons pas moins senti combien il seroit nécessaire d'avoir plus de talens pour les louer devant vous, d'une manière digne des siècles qu'ils ont éclairés, & de la postérité qui rendra justice à leurs chef-d'œuvres; peut-être même a-t-on regardé comme une témérité de notre part ce qui n'étoit que l'effet de notre respect & de notre zèle.

Plus éclairés, Messieurs, que nos ancêtres sur la difficulté de réussir dans une profession utile & agréable, qui exige des talens assez supérieurs pour se rendre les organes des plus beaux génies, vous sentez tout ce qu'il doit en coûter de travail, d'études & de recherches pour arriver à cet instant heureux où le comédien, digne de vos suffrages, partage avec ces âmes vraiment privilégiées, la gloire de célébrer les actions éclatantes des héros, d'exciter à la vertu, d'inspirer l'horreur

du vice, & de contribuer à la correction des mœurs.

Quels maîtres, Messieurs, que ces hommes rares qui ont créé, formé, embellie la scène françoise! Quel est l'homme de goût, quel est, Messieurs, parmi vous celui qui ne les regarde pas comme un de ces bienfaits aussi rares que précieux, que la nature se plaît à répandre sur une nation faite pour en connoître tout le prix?

Qu'il est beau de venir chaque jour fortifier son ame, orner son esprit, exercer sa sensibilité avec les vrais législateurs du génie & du goût! qu'il est flatteur pour nous de pouvoir en déployer les richesses! que cette carrière nous paroît vaste! combien nous désirons qu'on en puisse encore reculer les limites, en vous offrant des productions d'un genre qui réunisse l'intérêt national aux trésors que nous avons empruntés de l'antiquité.

Déjà vous avez rendu justice aux essais qui vous ont été présentés : nous attendons la même indulgence lorsque vous verrez paroître sur notre théâtre ce Chevalier sans reproche, dont le nom célèbre décore les fastes de notre monarchie, dont les vertus sont présentes à votre mémoire, & dont le caractère sublime sera

H iv

saïsi par un acteur que vous chérissiez, que nous étions menaces de perdre & dont les talens vous sont bien mieux connus que je ne pourrois les louer. Heureux, Messieurs, ceux de mes camarades qui lui ressemblent ! Ils sont dignes des bontés dont vous daignez les honorer ; & je sens que je n'ai de commun avec eux que le desir de vous plaire & la reconnoissance dont ils seront toujours pénétrés.

. COMÉDIE ITALIENNE.

M. CHAUBERT a debuté, le 10 Mars dernier, par le rôle de *Lubin* dans *Annette & Lubin* ; & le 14, par le rôle de *Guillot* dans les *Chasseurs & la Laitiere*. Cet acteur a de la voix & peut perfectionner ses talens.

Le *Compliment de clôture* est en action, & forme un petit drame qui a plû par sa gaîté & par l'art avec lequel les Comédiens s'acquittent de leurs sentimens envers le Public. C'est le neuvième que M. Anséaume compose en ce genre avec cette gaîté qu'il a répandue dans ses opéramiques & dans plusieurs drames que l'on

A V R I L. 1771. 177

revoit toujours avec plaisir à la Comédie Italienne.

Le Compliment de cette année est *Arlequin marchand de Proverbes*, * Les acteurs sont :

M. CARLIN sous le personnage d'*Arlequin*.

M. TRIAL sous le personnage du cousin *Bertrand*, &c.

SCÈNE PREMIERE.

ARLEQUIN , LE COUSIN BERTRAND.

Arlequin est vêtu en voyageur , avec un manteau , un chapeau de paille , un Jérôme à la main ; il porte du côté gauche une boîte à plusieurs tiroirs attachée à un ruban qui lui passe sur l'épaule droite.

Le Cousin Bertrand est aussi en Voyageur , en guêtres , chapeau rabattu , & un bâton blanc à la main.

Arlequin marche devant , Bertrand le suit. Ils font tous deux quelques tours sur le Théâtre sans rien dire. Ensuite ;

* Cette petite pièce se trouve chez Vente , libraire , rue & montagne Ste Geneviève.

B E R T R A N D.

MONSIEUR Arlequin... Monsieur Arlequin...

ARLEQUIN. Eh bien ?

BERTRAND. Allons nous bien loin comme ça ?

ARLEQUIN. Nous allons à Bergame.

BERTRAND. Eh... c'est-il bien loin Bergame ?

ARLEQUIN. Pas mal. Mais à force de marcher, nous y arriverons.

BERTRAND. Et quand nous y ferons, qu'est-ce que nous y ferons ?

ARLEQUIN. Et je te l'ai dit. J'ai là tous mes parens, qu'il y a long-temps que je n'ai vus, & je suis bien aise de profiter de mes vacances pour les aller voir.

BERTRAND. Et moi ?

ARLEQUIN. Et toi, je te présenterai à eux comme un cousin que j'ai trouvé ici, & que je suis bien aise de leur faire connoître.

BERTRAND. Vous leur direz donc que je suis votre cousin, & par ainsi que je suis leur cousin aussi, n'est ce pas ?

ARLEQUIN. Sans doute.

BERTRAND. Vous leur direz aussi que je suis le grand cousin, parce que, voyez-vous, c'est comme ça qu'on m'appelle pour me distinguer.

ARLEQUIN. Oui, oui.

BERTRAND. Mais, est-ce que nous ferons tout ce chemin-là à pied?

ARLEQUIN. Il le faut bien.

BERTRAND. Mais si nous avions pris le coche, ça n'auroit-il pas été plus commode?

ARLEQUIN. Oui, mais pour prendre le coche, il faut de l'argent, & nous n'en avons pas.

BERTRAND. Comment, vous n'avez pas d'argent?

ARLEQUIN. Non, pas le four.

BERTRAND. Pardi nous voilà bien, & de quoi vivrons-nous sur la route?

ARLEQUIN. Ah! ne t'inquiète pas, si nous n'avons pas d'argent, nous avons des effets.

BERTRAND. Ah! bon.

ARLEQUIN, montrant sa boîte. Tiens, vois-tu cela?

Hvj

BERTRAND. Oui.

ARLEQUIN. Sais-tu ce qu'il y a là-dans ?

BERTRAND. Non vraiment.

ARLEQUIN. Ce sont des Proverbes pour vendre sur la route. Quand nous entrerons dans une auberge, vois tu, nous choisirons les plus fameuses, celles où il y a toujours beaucoup de monde..... Nous demanderons la table d'Hôte, parce qu'on y fait toujours meilleure chère....

BERTRAND. Ah ! ça fera bon, ça.

Bertrand goûte beaucoup le projet des Proverbes, & se montre connoisseur dans cette marchandise. Arlequin trouve en effet le debit de ses Proverbes.

Mlle BEAUPRÉ* recite ce Proverbe au Public.

Messieurs, si j'en croyois mon zèle,
Je sens bien dans mon cœur ce que je vous dirois.
Qu'avec plaisir je vous remercirois !
Quand chaque jour ici le devoir nous appelle,
Chaque jour à nos vœux votre bonté fidelle
Daigne encourager nos essais.
C'est aujourd'hui le jour de la reconnoissance,
Elle a droit d'éclater par les plus doux transports ;
Et nous devons... oui, mais lorsque j'y pense,
Je crains de hasarder d'inutiles efforts,

Et je crois qu'il vaut mieux. (L'aveu me coûte à faire,)

Oui, je crois qu'il vaut mieux me taire.
Avec plus de succès d'autres exprimeront
Un sentiment qu'avec eux je partage,
Mais, par grace, Messieurs, dans ce qu'ils vous
diront,

Daignez entrevoir mon hommage.
Si ma timidité l'arrête & le contraint,
Il n'en est pas moins vif, sincère & légitime;
Et l'on m'a répété souvent cette maxime.

Qui trop embrasse mal étreint.

Mde LARUETTE, *ces autre.*

La critique en ces lieux exerce son empire,
Musique & vers subissent l'examen,
Tout ce qu'elle trouve à redire
Est proscriit sans retour & rayé de sa main.
Est-ce un mal, est-ce un bien? Qui jugera la chose?
Est-ce l'auteur à grand bruit applaudi?
Est-ce l'auteur de sa chute étourdi?
Nous les recuserons s'il vous plaît & pour cause.
Celui que le malheur poursuit
Accuse la cabale, & crie à l'injustice;
Celui qui vous trouve propice,
De son mérite seul croit recueillir le fruit.
Pour décider cette affaire,
Interrogeons le Parterre,

182. MERCURE DE FRANCE.

Cet oracle du goût, ce juge souverain
Qui, de tous les talens, assure le destin.

Il nous dira qu'une critique sage,

Pour le génie est un flambeau

Qui le dirige & l'encourage,

Que ceux pour qui c'est un fléau,

Peuvent encore en tirer avantage,

Mal senti dans l'instant, mais cet instant passé,

Par de nouveaux efforts l'affront est effacé.

Usez donc de vos droits, sans craindre qu'on en
glose,

Pour le progrès des arts, pour venger la raison,

Et si quelqu'un prend mal une telle leçon,

Il apprendra qu'à *quelque chose*

Malheur est bon.

Mde TRIAL. (*Au Public.*)

S'il est permis d'être sincère,

Je vais vous dire sans mystère

Une importante vérité.

C'est un proverbe, mais digne d'être cité:

Vous critiquez, c'est à merveille,

Vous applaudissez, encor mieux;

Et selon que l'on flatte, ou choque votre oreille,

Le spectacle vous plaît, ou vous semble ennuyeux.

Jusques-là tout va bien; mais ce qui me tracasse,

C'est qu'à l'instant que l'ennui vous menace,

A l'instant vous quittez ces lieux,

Vous nous abandonnez, voilà le plus fâcheux;

A V R I L. 1771.

185

B E R T R A N D.

Oh ! celui-là je le devine,
C'est, on fait ce qu'on peut ;
Et non pas ce qu'on veut.

*La pièce finit par un vaudeville, & le
vaudeville par ce couplet.*

Mde B E R A R D.

Nous avons pris le plus long détour,
Pour vous présenter notre hommage,
Plus nous vous retenons en ce jour,
Plus nos cœurs y trouvent d'avantage.
Mais en vain on veut éviter
Cette triste cérémonie,
Il n'est si bonne Compagnie
Qu'il ne faille enfin quitter.

C H Œ U R.

Il n'est si bonne Compagnie
Qu'il ne faille enfin quitter.

A R T S.

G R A V U R E.

I.

*Récréation de la Table, estampe d'environ
18 pouces de large sur 14 de haut,*

184 MERCURE DE FRANCE.

gravée d'après le tableau de Jacques Jordans ; par F. A. Moitte le fils ; prix, 6 liv. A Paris , chez Moitte , graveur du Roi , à l'entrée de la rue St Victor , la troisième porte cochère à gauche en entrant par la place Maubert.

UNE famille en gaité forme un concert autour d'une table sur laquelle on a servi une collation. On compte huit figures qui , par leur différentes attitudes & leurs expressions vives & animées , rendent cette espèce de scène très amusante. On se rappellera en la voyant celle que Bolsvert a gravée d'après le même maître ; mais la composition de la nouvelle estampe est plus riche , plus pittoresque. M. Moitte le fils, en la gravant, annonce avantageusement ses talens. Son burin a de la netteté , de la couleur, & les travaux en sont variés avec assez d'intelligence.

Le même artiste a gravé , d'après les dessins de M. Greuze , quatre jolies estampes qui se distribuent par pendans. Les deux premières sont intitulées *la Musique & la Poésie* , les deux autres *la Fleuriste & la Fileuse* ; prix , 1 liv. 4 sols chaque morceau. On les trouve à la même adresse ci-dessus.

I I.

Différentes compositions, gravées par Ph. L. Parizeau d'après les dessins de L. F. Latue, sculpteur & ancien pensionnaire du Roi ; prix, 3 liv. 12 s. A Paris, chez Parizeau, dessinateur & graveur, rue des Fossés de M. le Prince, maison du riche laboureur.

Il y a beaucoup de variété dans ces compositions qui représentent des tombeaux, des sacrifices & différens sujets tirés de la fable & de l'histoire. M. Parizeau, qui a souvent gravé d'après ses dessins, a sçu néanmoins assujettir sa plume à la plume du dessinateur qu'il copioit. Il en a saisi avec intelligence l'esprit & le goût.

I I I.

Portrait de Madame la Comtesse du Barry,
gravé dans la maniere de la Peinture.

Ce portrait, gravé par M. Gautier d'Agoty fils, peintre & graveur du Roi, fait illusion par l'heureux mélange des couleurs, & offre un tableau agréable. C'est un très-grand effort de l'art de la

186 MERCURE DE FRANCE.

gravure d'avoir porté à ce point l'imitation de la peinture dans la représentation de la beauté. La composition de ce tableau est en même - tems simple & ingénieuse. On trouve ce portrait chez M. Gautier d'Agoty , rue Ste Barbe , & chez M. Vernet , marchand d'estampes , quai des Augustins ; le prix est de 12 liv.

I V.

L'Adoration des Bergers ; gravée à l'eau forte , par M. Hallé , & d'après son tableau qui est dans l'Eglise du Chapitre Royal de Roye en Picardie. Cette composition offre les différentes expressions très-bien rendues , de respect , d'amour , d'adoration , des personnages qui sont autour de la Crèche ; prix 2 livres, chez l'Artiste , Cloître S. Benoît.

M U S I Q U E.

I.

TROIS sonates en Trio pour le Clavecin , ou le forte piano , avec accompagnement d'un violon & violoncelle *ad libitum*

zum, dédiées à M. de Fontenet, Conseiller de Régence, Secrétaire du Cabinet & des Commandemens, & Surintendant de la Musique de S. A. S. Mgr le Duc régnant de Deux-Ponts, par Ernesto Eichner, maître de Concert de Mgr le Duc de Deux-Ponts; Œuvre II^e; prix 7 l. 4 s. gravées par Madame Berault; aux adresses ci-dessus.

Sei Sonate à flauto traversiere solo & basso, di vari autori; prix, 6 liv. A Paris, chez Taillart l'aîné, rue de la Monnoie, la première porte cochère à gauche en descendant du pont neuf, maison de M. Fabre, & aux adresses ordinaires de musique.

Comme ces Sonates sont de différens auteurs, le style en est aussi varié qu'agréable. Elles offrent de beaux traits de chant & différens morceaux d'exécution très-propres à faire valoir l'instrument. M. Taillart l'aîné, qui en est l'éditeur, doit d'ailleurs inspirer toute confiance aux amateurs qui ont eu occasion d'applaudir plus d'une fois au goût supérieur de ce virtuose & à son exécution nette, précise & brillante.

188 MERCURE DE FRANCE.

Premier recueil d'ariettes choisies tiré des opéra - comiques avec accompagnement de harpe ; par M. F. Pettini ; prix , 7 liv. 4 sols. A Paris , chez l'auteur , rue Mauconseil , vis-à-vis la rue Françoisse.

Consineau , luthier & marchand de musique , rue des Poulies.

Salomon , luthier & marchand de musique , place de l'Ecole & aux adresses ordinaires.

A N E C D O T E S.

I.

ON venoit de racheter quelques esclaves Chrétiens captifs à Alger. Au moment où ils alloient partir , un Corsaire arriva dans le port avec une prise Suédoise ; parmi le nombre des prisonniers , il se trouva le pere d'un des captifs rachetés ; ils se reconnurent , & volèrent dans les bras l'un de l'autre , très-affligés de se voir sur un rivage étranger & barbare. Le jeune homme , après avoir gémi sur le malheur de son père , réfléchissant sur sa vieillesse , songea avec douleur que

l'esclavage auroit bientôt abrégé ses jours; il prit sur le champ son parti, & supplia les Algériens de lui permettre de prendre la place de son père; il étoit plus robuste & plus propre aux travaux : on consentit à sa demande; mais, lorsque le Dey eut entendu parler de cette aventure, il en fut si touché, qu'il ne voulut pas permettre que ce fils généreux restât dans les fers; il ordonna qu'on lui rendît la liberté, & qu'on le renvoyât avec son père, en récompense de sa piété filiale.

I I.

Il y a quelques années que Sir James Gréenfield a remarqué à Maryland, une singulière liaison entre une chatte & un rat. La chatte venoit de mettre bas; elle apportoit à ses petits tout ce qu'elle trouvoit. Parmi les différens animaux dont elle avoit fait sa proie, il se trouva un jeune rat; les petits chats jouèrent avec lui sans lui faire aucun mal; &, lorsque leur mère vint les allaiter, le rat prit aussi le pis. Quelques domestiques observèrent ce fait, & en firent part à leur maître qui vint aussi le voir. Il fit changer de place aux chats & au rat; la mère

les remit dans le premier endroit , & on remarqua qu'elle transportoit le rat avec autant de soin que ses petits , en prenant bien garde de ne pas le blesser ; on répéta cette expérience toutes les fois qu'il y eut chez M. James des personnes qui furent bien aises d'en être les témoins. Il feroit à souhaiter qu'on l'eût poussée plus loin.

I I I.

En 1685 , lorsque le Roi Jacques II. fut monté sur le trône , on délibéra dans le Parlement , si l'on permettoit au Roi d'employer des officiers Catholiques dans ses armées. Cette question excita de longs débats ; les fanatiques imaginèrent que cette permission mettroit la religion dominante en danger ; & le desir que le Roi témoignoît d'avoir cette liberté , engageoit un grand nombre de Protestans à la refuser. Le jour que le Parlement vota à ce sujet , un courtisan du Roi s'attacha à tous les membres du Parlement qui avoient quelques places dépendantes du Roi , & leur fit sentir qu'ils couroient risque de les perdre en votant contre ses desirs : le nombre des voix étoit égal ; il n'y en avoit plus qu'une. Le courtisan

s'avança vers celui qui l'alloit donner, & lui rappela qu'il avoit un emploi, & de prendre garde de s'en priver : *Mon frère*, répondit celui-ci, *est mort la nuit dernière, il m'a laissé 700 liv. sterling de rente ; je suis assez riche pour n'avoir pas besoin des bienfaits du Roi.* Il donna sur le champ sa voix, & elle fit refuser à Jacques II. la permission qu'il demandoit.

I V.

Le vieux Comte de Bedford, qui fut ensuite créé Duc, se trouvant un jour à la cour, fut obligé de se retirer chez lui pour des affaires particulières très-pressées, promit au Roi de revenir avant midi. Le tems s'écoula sans qu'il revînt. Le Roi le demanda plusieurs fois, & parut fâché de sa lenteur. Le Comte arriva enfin, au moment que la pendule sonna une heure ; &, s'apercevant que le Roi étoit en colère, il courut à la pendule, & la brisa d'un coup de canne. *Que faites-vous*, lui dit le Roi, *que vous a fait cette pendule ?* *Ce qu'elle m'a fait*, reprit le Comte ! *Votre Majesté en est témoin ; elle vient de frapper la première. Le*

Roi sourir, & oublia qu'il s'étoit fait entendre.

V.

Il y a quelques années qu'un pêcheur ayant jetté ses filets entre Lambeth & Vaux-hall les retira avec beaucoup de difficultés; il s'attendoit à une pêche abondante, & il n'y trouva qu'une machine qui lui parut très-lourde & qu'il emporta chez lui pour l'examiner; ne pouvant découvrir ce que c'étoit, il la montra à plusieurs personnes qui la reconnurent pour le grand sceau de l'Angleterre; on fit diverses conjectures à ce sujet, & on s'arrêta enfin à celle-ci. On pensa que le Roi Jacques, la veille de sa fuite, fit venir le lord Jefferies son chancelier, & lui demanda le sceau dont il vouloit faire un usage secret pour des graces particulieres; on croit qu'il l'emporta avec lui, mais qu'incommodé de son poids & prévoyant d'ailleurs qu'il ne pourroit plus s'en servir, il le jeta dans la Tamise. Le pêcheur, en entendant ces conjectures, n'eut rien de plus pressé que de le porter à la cour; on lui donna une récompense considérable, mais on n'a fait aucun usage de ce sceau.

NOUVEAU

NOUVEAU CAFÉ.

Au Fort Louis du Rhin, 14 Mars 1771.

Vous pouvez comme moi, Monsieur, avoir vu dans les Feuilles Périodiques des pays étrangers l'établissement d'une nouvelle manufacture de café ; l'expérience seule en peut confirmer la solidité, l'usage & la bonté. J'ai fait arracher des racines de chicorée sauvage ; après les avoir bien nettoyées & partagées en quatre dans leur longueur, elles ont été déposées sur des feuilles de papier sous un poêle pendant trois jours pour y être séchées ; cette opération faite, on a coupé ces racines en petites portions de la grosseur de la fève du café, ensuite on a moulu les parties, & on a fait le café ; il faut qu'il prenne deux ou trois bouillons & le tirer au clair.

Je vous prie, Monsieur, d'insérer ma lettre dans votre Mercure ; tout ce qui est économie est utile au Public. Le café de chicorée a la même couleur & la même saveur, tant en poudre qu'en liquide, & j'ose assurer que le goût en est plus agréable ; il faut y mettre un peu moins de sucre : les médecins de cette province n'en désapprouvent pas l'usage ; si ceux de Paris pensent différemment, l'axiome, Hypocrate dit oui, Galien dit non, sera vrai.

Je suis persuadé que cette nouvelle expérience fera baisser le commerce du café. Le terrain qui le produit peut produire d'autres denrées ; toutes les personnes qui font, dans cette ville, usage du café, ont suivi mon expérience avec le même succès &

I. Vol.

I

le même avantage; il y en auroit un bien plus grand si l'application des Botanistes pouvoit découvrir quelque racine qui pût suppléer à la disette & à la cherté des grains pour le soulagement & la nourriture des pauvres.

Sourds & Muets de naissance.

Le vendredi 15 Mars, M. Pereire, pensionnaire & interprète du Roi, de la société royale de Londres, a eu l'honneur d'être présenté au Roi de Suède par M. le comte de Scheffer son ministre, ainsi que trois de ses élèves sourds & muets de naissance; M. de la Voûte, gentilhomme du Berri; Mlle le Rat, de Rouen, & Madelaine Marois, native de la Vrillière. Cette dernière portant la parole, ils ont harangué S. M. Suédoise en ces termes :

« Site, l'art qui a délié nos langues nous con-
 » soloit faiblement des rigueurs de la nature; mais
 » notre sort est aujourd'hui digne d'envie: l'hon-
 » neur qu'il nous procure de paroître devant Vo-
 » tre Majesté remplit nos desirs & passe nos espé-
 » rances.

» Nous joignons nos vœux, Sire, à ceux de
 » tous vos sujets pour que le Ciel prolonge votre
 » regne, & le comble de prospérités. »

Après ce compliment, que la jeune Marois a prononcé très-distinctement, ils ont tous trois successivement & à plusieurs reprises répondu verbalement, à différentes questions que la jeune Marois comprenoit le plus souvent au simple mouvement des lèvres, & que le maître transmettoit aux deux autres par le signe d'un alphabet manuel très-expéditif, de son invention. Tous trois ont

A V R I L. 1771. 195

le à haute voix dans un livre pris & ouvert au hasard ; & chacun d'eux a eu l'honneur de présenter à ce Prince le même compliment , écrit & signé de sa main. S. M. S. s'est arrêtée à ce spectacle philosophique près d'une demi - heure , & en a témoigné sa satisfaction. Informée que la jeune Marois étoit la seule sans fortune & orpheline , elle lui a donné des marques d'une générosité vraiment royale.

P R O G R A M M E.

Société d'Agriculture de Rouen.

Un Citoyen illustre , ayant connu par une longue expérience le grand préjudice que les *Mans* causent à l'agriculture , a proposé un prix de trois cens livres pour un mémoire où l'on indiquera les moyens les plus sûrs & les plus faciles de détruire ces *Mans* ou *vers de hanneton*.

La Société Royale d'Agriculture de Rouen estime devoir communiquer aux auteurs quelques réflexions qui puissent les mettre en état de remplir les intentions de son bienfaiteur.

Elle desiré que la méthode qui sera indiquée soit appuyée d'expériences bien constatées , qu'elle soit praticable en grand , & que la dépense n'excède pas les facultés du commun des cultivateurs.

I ij

L'histoire naturelle de cet insecte est assez connue ; presque personne n'ignore qu'après avoir dévoré les feuilles & même les fleurs des arbres , les *hannetons* s'accouplent : les femelles fécondées pondant dans les terreaux & terres légères , une grande quantité d'œufs , que la chaleur du soleil fait éclore. Il en résulte des vers que leur petitesse dérobe d'abord aux yeux & qui ne causent presque aucun dommage pendant le premier été. Ils s'enfoncent en terre pour résister à l'hiver , & remontent à la surface dès le mois d'Avril suivant ; c'est alors & jusqu'à la fin d'Août qu'ils exercent leurs ravages. Ils regagnent le fond jusqu'au deuxième printemps, qu'ils deviennent d'autant plus dangereux qu'alors ils ont acquis toutes leurs forces , & qu'ils en usent encore pendant tout l'été. Le tems de la métamorphose arrive enfin au mois de Mai de la troisième année. Si ce mois est beau & chaud , le scarabée sort de terre pour dépouiller les arbres & préparer une nouvelle génération d'ennemis à l'agriculture.

Les auteurs sont priés d'indiquer positivement à quelle époque ils attaquent cet insecte , & de détailler les manipulations & l'application du poison ou des préservatifs.

Pour suppléer à l'insuffisance des moyens dont on a usé jusqu'à présent, & faciliter la découverte d'un remède plus efficace, la société croit devoir prévenir de tout ce dont elle a connoissance sur ce sujet.

1°. Les renards, les corneilles, les pies, les poules même en dévorent beaucoup dans l'état de *scarabée* ou de *hanneton*. Il s'en noie aussi une grande quantité dans les rivières & dans les grands étangs.

2°. Les corneilles & les chiens en mangent considérablement dans l'état de *vers* ou de *mans*, lors des labours du printems & de l'été.

3°. Tous les cultivateurs de haricots font suivre, au mois de Mai, la charrue par des femmes & des enfans qui ramassent ces vers & les déposent au bout du champ, dans les chemins ou sur quelque terrain dur ; l'impression immédiate du soleil les y fait périr en peu de tems. Un acre de terre en fournit souvent un boisseau à chaque labour. On en tue encore dans les deux semailles à bras, qu'on est obligé de donner à ces légumes ; mais * *les individus périssent & la race subsiste.*

4°. L'horreur de cet insecte pour l'air libre & le soleil est telle que si l'on ne

* Buffon, hist. nat.

198 MERCURE DE FRANCE.

s'apperçoit de leur dégât que dans une portion d'une pièce de terre, il suffit de circonferire d'un fossé la partie attaquée pour préserver le reste. Les *mans* ne hâsarderont point de traverser cette excavation; mais rarement en est-on quitte pour le sacrifice d'une portion de sa culture.

5°. On a proposé dans une Généralité de donner un prix par chaque boisseau de *hannetons* qu'on apporteroit dans un feu entretenu sur la place principale de chaque village. La récompense auroit été distribuée par le syndic à mesure de la livraison; mais comme cet insecte vole assez loin, que le vent peut même le transporter à une grande distance, il a paru que ce moyen ne seroit praticable que dans une isle isolée par de très-larges bras de riviere ou par la mer: par-tout ailleurs le fléau gagneroit de proche en proche, & tout le fruit de la dépense considérable seroit d'en diminuer un peu les effets pendant quelques années.

6°. On a reconnu qu'une dissolution de chaux ou toute autre lessive alkaline faisoit incontinent périr les *mans*; mais parce que leur résidence, même en été, est à deux & trois pouces sous-terre, il ne semble point praticable d'arroser tout un

champ à cette profondeur , tant à cause de la dépense que du danger d'altérer les racines des jeunes plantes. Peut-être cet arrosement auroit-il quelque bon effet en faisant suivre immédiatement la charrue dans les labours de l'été ; mais on ne laboure en été que les terres en jachères ; on ne fait de jachères que sur les terres fortes , & les terres douces , meubles & légères qui sont toujours chargées , sont particulièrement préférées par les hannetons femelles pour y déposer leurs œufs.

Tel est le détail de ce qui ne suffit pas ou de ce qu'on ne peut point effectuer en grand ; c'est donc des lumières & de la sagacité des bons citoyens que la société attend des moyens praticables pour délivrer l'agriculture d'un de ses plus funestes fléaux.

Les mémoires écrits lisiblement en françois , en latin , en italien ou en anglois , seront adressés , francs de port , avant la St Martin 1771 , à M. Louis - Alexandre d'Ambourney , négociant à Rouen , secrétaire perpétuel. Les seuls membres titulaires de la société sont exclus du concours. Les auteurs ne se feront point connoître , & mettront seulement une devise qui sera répétée dans un billet cacheté , lequel billet contiendra leur nom & leur adresse.

Le prix sera adjugé dans la première séance après la fête des Rois 1772.

N O T E.

M. le Roi de Brée, officier au régiment de Metz du Corps Royal de l'artillerie, sous le nom duquel on a inséré des vers dans le Mercure du mois de Décembre dernier, avertit que ces vers ne sont point de lui, & que c'est une plaisanterie que lui ont faite des officiers de son régiment.

A V I S.

I.

LE SR DELA G, rue de Bourbon, à la Villeneuve, chez le Sr Quinson, perruquier, peint les cheveux, sourcils & paupieres de la couleur qu'on desire; il arrête leur chute en 24 heures, indique les moyens de les conserver, en fait venir à ceux qui en manquent, & donne la façon de le faire à ceux qui veulent eux-mêmes en faire l'expérience. Le prix des bouteilles, soit pour la peinture des cheveux, soit pour arrêter leur chute, est de 7 l. 4 s. Il guérit les corps aux pieds & le mal de dents, & distribue une eau qui prévient ce dernier mal, & une poudre qui facilite aux personnes le moyen de s'arracher leurs dents elles-mêmes.

I I.

Baume huileux.

Le Sr Brasleur vend & administre un Baume huileux immanquable pour la guérison radicale

de toutes sortes de playes , comme ulcères les plus invétérés , chancreux & fistuleux ; même des playes gangreneuses dans telle partie du corps qu'il s'en trouve ; il guérit en peu de tems les panaris les plus désespérés ; il fait mûrir & aboutir les abscess & autres tumeurs , & en termine la guérison.

Il est un puissant remède pour les blessures, si profondes qu'elles puissent être, parce qu'il déterge & attire le sang extravasé ; il est également bon pour les entorses , foulures , meurtrissures & différentes douleurs de rhumatisme. Il en envoie aux personnes de province , la quantité convenable à la nature de leurs maux , avec la maniere d'en faire usage , qui varie suivant les différens cas.

Sa demeure est rue Feydeau , la troisième porte cochère à gauche par la rue de Richelieu ; on le trouve tous les matins jusqu'à neuf heures , & depuis midi jusqu'à deux.

I I I.

Esprit de vinaigre anti - pestilentiel , bon pour toutes les maladies contagieuses.

Le Sr d'Albert , botaniste , originaire de l'Allemagne , compose le véritable esprit de *Vinaigre anti-pestilentiel* , dont ses ancêtres , qui exerçoient avec succès l'art de la médecine en Allemagne , lui ont laissé le secret ; cet esprit de vinaigre opéra des prodiges & devint très-célèbre en 1635 , lorsque la peste ravagea le duché de Luxembourg. Ce fléau cessa tout-à-coup dans la paroisse où ce spécifique souverain parut pour la première fois ; sa réputation & ses heureux effets s'étendirent de là dans toutes les contrées de l'Empire ; & le peuple , d'une voix unanime , le nomma par excellence ,

Vinaigre du St Esprit, pour donner une idée de ses vertus presque divines, si l'on ose parler ainsi.

Après avoir soumis à l'examen des maîtres de l'art la composition de ce vinaigre, & les avoir mis en état de juger eux-mêmes de son efficacité, le Sr d'Albert, muni de leur approbation, croiroit manquer à ses concitoyens, à l'humanité entière, s'il ne communiquoit pas un antidote aussi sûr & aussi nécessaire en tant de circonstances de la vie. Deux raisons l'engagent à faire ce présent au Public. 1°. De garantir ceux qui s'en serviront de toutes maladies contagieuses quelconques. 2°. De préserver les personnes qui, par état ou par devoir sont obligées d'approcher des malades atteints de fièvres malignes, de fièvres pourpreuses, de la petite vérole, enfin de toutes les maladies épidémiques.

L'usage en est facile; il ne s'agit que de s'en laver la bouche & les mains tous les matins, de s'en frotter les narines & les tempes dans le courant de la journée; par l'attention de s'en servir de cette manière, on n'a jamais à craindre le mauvais air.

Les bouteilles de poison ne sont que de 30 sols, afin que tout le monde puisse en profiter.

Il compose également un vinaigre spécifique contre les maladies contagieuses des animaux domestiques, approuvé par l'École royale vétérinaire; l'usage est de leur en frotter la langue & les gencives tous les matins.

Le dépôt est aux Quinze - Vingt, à côté de la porte de la rue St Nicaise, dans la petite cour à droite. On trouvera du monde tous les jours & à toute heure, excepté les dimanches & les fêtes.

I V.

On trouvera chez le Sr Bresson de Maillard, de l'académie de St Luc, graveur & marchand d'estampes, rue St Jacques près celle des Mathurins, à Paris, un assortimens de vases, de paniers, de guirlandes de fleurs, écrans à pieds, & autres desseins d'ornemens propres à des dessus de portes, pour décorer des maisons de campagne & de ville, & de différentes grandeurs. Prix, sur grand aigle d'Hollande, 3 liv.; grandeurs au-dessous, 2 liv. & 1 liv, 10 sols; & des essais de fleurs d'une nouvelle maniere de peindre sur glace.

Les personnes qui desireroient s'occuper elles-mêmes & se procurer un amusement utile, trouveront un assortiment d'autres dessins en cuivre évidé, à l'aide desquels on peut exécuter & peindre sur soie ou autrement nombre de jolis ouvrages pour meubles & vêremens; même peindre sur les murs, ce qui est plus économique & préférable à tous papiers, principalement aux endroits exposés à l'humidité; on enseignera & fournira tout ce qui est relatif à cette maniere de dessiner.

Le Sr Bresson de Maillard vend aussi toute sorte de caracteres & emblèmes en velin, & autres sujets de fleurs peintes.

V.

Le Sr Lebrun, marchand épicier-droguiste, rue Dauphine, aux armes d'Angleterre, magasin de Provence & de Montpellier, hôtel de Mouy, continue de debiter avec succès différens remèdes approuvés qu'il tire des Chymistes Anglois & autres.

S Ç A V O I R ;

1°. Les tablettes pectorales d'Archbald pour la toux, les rhumes opiniâtres & l'enrouement. La boîte est de 24 f.

2°. Les vraies emplâtres écossoises pour la guérison des corps des pieds. La boîte est de 30 f.

3°. Le véritable taffetas d'Angleterre noir & blanc, pour les coupures, brûlures & crevasses. La pièce de sept pouces se vend 20 f.

4°. Les teintures du Sieur Groenough, fameux chymiste de Londres, l'une pour nettoyer, blanchir & conserver les dents, l'autre guérit les maux de dents; chaque flacon se vend 30 f.

5°. Le ruban de santé pour purifier le mauvais air des appartemens renfermés & des chambres de malades, 36 f. la boîte.

6°. Les tablettes pectorales de baume de Tolu, pour remédier à la phthisie commençante, calmer la toux & consolider les vaisseaux du poulmon. La boîte est de 36 f.

7°. Le véritable élixir de Garrus si connu pour ses rares vertus. Les bouteilles sont de 3, 6 & 12 liv.

8°. L'essence de perle & la perle dentifrice pour les dents, inventée & préparée par M. Hemet, dentiste de S. M. la Reine d'Angleterre & de la Princesse Amélie. L'essence de perle & la perle dentifrice se vendent 3 liv. chaque.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 4 Février 1771.

SULTAN Bayezid, frere de Sa Hauteſſe, mort le 28 du mois dernier, eſt généralement regretté. Son corps a été inhumé, le jour même de ſa mort, avec la pompe accoutumée. Le caïmacan, les principaux officiers de la Porte & tous les gens de loi ont aſſiſté aux funérailles.

Pendant la nuit du 28 au 29, une troupe de Janiſſaires, qui devoient partir pour l'armée, forcèrent les priſons & en retirèrent ceux qui y étoient détenus, ſans que le lieutenant de leur aga, ni le caïmacan puſſent les en empêcher. Dans la crainte que le retardement de la triple ſolde qui leur eſt due ne les portât à ſe révolter, on leur a donné, dès le lendemain, leur ſimple paie, avec l'aſſurance que le Grand Viſir leur feroit délivrer le reſte dès qu'ils ſeroient arrivés à l'armée. Les gens de mer ſe portent auſſi aux plus grands excès, à la faveur de l'impunité dont ils jouiſſent en tems de guerre; ils attaquent, dépouillent & maſſacrent tout ce qu'ils rencontrent de Grecs & d'Arméniens.

De la Haye, le 14 Mars 1771.

On fit, le 9 de ce mois, à Schevening, village ſitué à une demi-lieue d'ici, en préſence du Starhouder & de pluſieurs perſonnes de diſtinction, l'épreuve d'une charrette ſur laquelle eſt attachée une chaloupe avec tout ſon attirail. Cette charrette, inventée par Agge Roſkem Kool, habitant

206 MERCURE DE FRANCE.

de Beverwyk, fut traînée du village jusqu'au bord de la mer, par trois chevaux qu'on détela ; ensuite on délia la corde qui soutenoit la chaloupe, laquelle, au moyen de rouleaux disposés sur la charrette, coula avec beaucoup de rapidité & se trouva aussi-tôt à flot à une distance convenable. Le vent étoit nord-nord-est. On s'est convaincu par cet essai qu'il seroit aisé de sauver les équipages des vaisseaux qui échouent sur les côtes. Le Stathouder parut très-satisfait de cette invention & donna une récompense en argent aux gens de la chaloupe.

De Vienne, le 6 Mars 1771.

Il est arrivé dernièrement de Petersbourg un courier chargé de dépêches si importantes, que les audiences publiques qui devoient avoir lieu ce jour-là, ont été remises, & que l'Empereur a rompu un voyage qu'il avoit dessein de faire à Presbourg avec le comte de Laszy. On dit que le Prince Joseph de Lobkowitz partira, la semaine prochaine, pour Petersbourg.

Quoique les troupes Impériales soient actuellement complètes, on prétend que l'on y fera encore une augmentation de huit mille hommes.

De Nice, le 3 Mars 1771.

Les personnes qui ont été nommées pour accompagner, jusqu'aux frontières des états du Roi, S. A. Royale la Princesse de Savoie, épouse future de Mgr le Comte de Provence, sont le maréchal comte de la Roque, grand maréchal ; le marquis d'Aigle-Blanche, chevalier d'honneur ; le chevalier de Chiufano, premier écuyer, le chevalier Vacca-de-Piozzo, maître des cérémonies ; l'abbé Carretto, aumônier ; l'abbé Valle, chapelain ; le

marquis de Saint-Alban , majordome ; le marquis de Bianze & le chevalier de Bergera , écuyers ordinaires ; les chevaliers de Gresy & de Rinco , gentilshommes de bouche ; la comtesse d'Oglianico , Dame d'honneur ; la comtesse de Favria , Dame d'Atours ; la marquise de la Marmora , la comtesse de Saubuy , la marquise de Coudré & la marquise de Chabo de Saint-Maurice , Dames du palais.

De Londres , le 15 Mars 1771.

On a annoncé que les Srs Wheble & Thompson , imprimeurs d'un article de gazette où la chambre des Communes avoit cru voir ses droits & sa dignité blessés , avoient été , en conséquence , sommés de comparoître à la Barre de la Chambre ; que n'ayant point comparu , l'huissier de la chambre avoit eu ordre de les arrêter , mais que ses recherches avoient été inutiles ; que la chambre avoit prié le Roi d'expédier des ordres pour faire arrêter ces deux imprimeurs , & qu'en conséquence Sa Majesté avoit publié une proclamation , avec promesse d'une récompense pour quiconque les dénonceroit. Jusqu'à ce jour on a fait de vains efforts pour découvrir ces deux imprimeurs : hier , le Sr Wheble adressa à l'orateur des communes une lettre , par laquelle il lui marquoit qu'il n'étoit tenu d'obéir qu'aux loix du royaume ; qu'il avoit exposé son cas à son conseil , le Sr Robert Morris , & que ce jurisconsulte avoit déclaré , par une consultation en forme , qu'il ne falloit avoir aucun égard , ni aux sommations de la chambre des communes , ni à ses décrets de prise de corps , ni à aucune proclamation , & que cette résistance étoit autorisée par la grande chartre & par les nombreux statuts qui confirment le droit de tout citoyen. Aujourd'hui

à midi, le Sr Wheble a été arrêté par un particulier & conduit sur le champ par-devant le Sieur Wilkes, qui présidoit, en qualité d'alderman, au tribunal de l'hôtel-de-ville. Le Sr Wilkes a interrogé celui qui avoit arrêté le Sr Wheble & lui a demandé s'il avoit quelque accusation à former contre cet imprimeur; ce particulier a répondu que non, mais qu'il s'étoit saisi de sa personne en vertu de la proclamation du Roi qu'il tenoit à la main; le Sr Wheble déclara en même-tems que ce même homme avoit usé de violence pour l'arrêter & pour le conduire à l'hôtel de-ville. Sur ces déclarations, le Sr Wilkes a mis, sur le champ, en liberté le Sr Wheble & lui a fait promettre de poursuivre son délateur; il a donné en même-tems à celui-ci un certificat pour l'autoriser à réclamer la récompense promise par la proclamation. Cette affaire a excité une sensation très-vive parmi le peuple & peut avoir des suites sérieuses.

PRÉSENTATIONS.

Du 27 Février 1771.

Le Roi ayant accordé un brevet de colonel à la suite d'un régiment d'infanterie allemande au Prince Frédéric de Salm-Kyrbourg, ci-devant au service de Leurs Majestés Impériale & Royale; ce Prince a eu l'honneur d'être présenté en cette qualité à Sa Majesté & à la Famille Royale le 23 & le 24 de Février.

Le Sr Brévois, premier président du conseil supérieur d'Arras, le Sr de Saint-Michel, premier président de celui de Blois, le Sr Rouillé d'Orfeuil, premier président de celui de Châlons, & le Sr de Hesselles, premier président de celui de Lyon, ont

eu l'honneur d'être présentés au Roi, en cette qualité le 24 de Février, après avoir prêté serment entre les mains du Chancelier.

Le Sr de Montarcher, conseiller au parlement de Dijon, a été nommé par le Roi à l'intendance de St Domingue, & a eu l'honneur de remercier à cette occasion Sa Majesté, à qui il a été présenté par l'Abbé Terray, ministre d'état contrôleur-général des finances.

Le Sr de Chazerat, premier président du conseil supérieur de Clermont, a eu l'honneur d'être présenté au Roi en cette qualité le premier de Mars, après avoir prêté serment entre les mains du Chancelier.

Le 2 Mars, l'Evêque de Sagone en Corse a prêté serment entre les mains du Roi.

Le Marquis de Noailles, ambassadeur du Roi auprès des États-Généraux des Provinces-Unies, a pris congé de Sa Majesté le 4 de Mars pour se rendre à sa destination. Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Duc de la Vrillière, ministre & secrétaire d'état. Le même jour la Marquise de Noailles a pris congé de Sa Majesté & de la Famille Royale.

Le même jour la Vicomtesse de Broglie a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale par la Marquise de Broglie.

Le Marquis de Gayon ayant obtenu une place de colonel dans le corps des Grenadiers de France, a eu l'honneur d'être présenté en cette qualité au Roi & à la Famille Royale le 23 du mois de Février.

Le Marquis de Turpin a eu l'honneur d'être présenté au Roi & à la Famille Royale le 5 de Mars.

Le Comte de Lons, colonel - lieutenant du ré-

giment de Royal-Marine, a eu l'honneur de prêter serment entre les mains de Sa Majesté, le 10 de Mars, pour la charge de lieutenant de Roi de la province de Navarre de Béarn.

La Comtesse de Coulaincourt a eu l'honneur d'être présentée le même jour au Roi ainsi qu'à la Famille Royale par la Duchesse de Berthune.

Le Chevalier de Chastenay, officier dans le corps des Grenadiers de France, a eu l'honneur d'être présenté au Roi, à Mgr le Dauphin & à Madame la Dauphine.

Les Députés de l'Isle de Corse eurent audience du Roi le 17 Mars. Ils eurent l'honneur d'être présentés à Sa Majesté par le Marquis de Monteynard, lieutenant-général des armées du Roi, secrétaire d'état ayant le département de la guerre, & furent conduits à cette audience par le Marquis de Dreux, grand maître; le Sr Desgranges, maître, & le Sr de Watronville, aide des cérémonies. La députation étoit composée pour le Clergé de l'évêque de Sagone, qui porta la parole; pour la noblesse, du Sr de Maille, ancien capitaine au régiment de Royal-Corse; pour le tiers état, du Sr de Jubéga. Ils eurent ensuite une audience de la Famille Royale.

La Comtesse de Durtal de la Roche-Foucault; la Marquise de Montbel & la Marquise de Baschy ont eu le même jour l'honneur d'être présentées au Roi ainsi qu'à la Famille Royale; la première, par la Duchesse d'Estillac; la seconde, par la comtesse de Montbel, & la troisième par la Comtesse de Baschy.

Le Chevalier de Vergennes, ci-devant ambassadeur du Roi à la Porte, vient d'être nommé pour aller résider avec le même titre auprès du Roi de Suède. Il a eu l'honneur d'être présenté à Sa

A V R I L. 1771. 211

Majesté en cette qualité, le 23 de Mars par le duc de la Vrillière.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi a donné, le 23 Février dernier, au Maréchal Duc de Broglie, le gouvernement de Metz & du pays Messin, vacant par la mort du Maréchal d'Estrées.

Sa Majesté a disposé du régiment Royal de cavalerie, vacant par la démission du Marquis de Serent, en faveur du Comte d'Ecquevilly, capitaine dans le même régiment; & de la place de commandeur dans l'ordre de St Louis, vacante par la mort du Sr Godde de Varennes, en faveur du chevalier de Montazet, maréchal de camp, inspecteur-général d'infanterie.

Le Roi vient de nommer guidons de la gendarmerie le comte de Gamaches, capitaine au régiment Dauphin-Dragons; le comte Louis de Durefort, capitaine au régiment de Conti, Cavalerie, & le comte de Balby, capitaine au régiment du Commissaire-Général.

M A R I A G E S.

Le 12 Février, Armand-François de la Tour-du-Pin de Gouvernet-Montauban, marquis de Soyans, officier dans le régiment du Roi, Infanterie, fils de feu René-Louis-Henri de la Tour-du-Pin de Gouvernet, marquis de Soyans, a épousé Louise-Françoise-Alexandrine de Guérin de Terrier, fille de feu Antoine de Tencin, gouverneur de Dye & maréchal de bataille de la province de Dauphiné, & de Jeanne-Marie de Monteynard, sœur du marquis de Monteynard, secrétaire

taire d'état , ayant le département de la guerre. La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans la chapelle de l'évêché de Grenoble , par l'évêque de cette ville.

M O R T S.

Jean - Jacques d'Ortous de Mairan , l'un des Quarante de l'Académie Française , pensionnaire & ancien secrétaire de l'académie royale des sciences , de la société royale de Londres , de celles d'Edimbourg & d'Upsal , des académies de Pétersbourg & de Stockholm , & de l'Institut de Bologne , est mort à Paris le 20 Février , dans la 93^e année de son âge. Il a laissé plusieurs ouvrages très-estimés , entr'autres son *Traité de la Glace* & celui de l'*Aurore boréale*.

Théodore Chavignard de Chavigny , comte de Toulonjon , gouverneur des ville & château de Beaune , ancien ambassadeur du Roi en différentes cours de l'Europe , est mort à Paris le 26 Février dans la 84^e année de son âge.

Denis Clément , ancien aumônier du feu Roi de Pologne , prédicateur du Roi , & confesseur de Mesdames , abbé commendataire de l'abbaye royale de Marcheroux , ordre de Prémontré , diocèse de Rouen , est mort en cette ville le 7 de Mars , dans la 64^e année de son âge.

Henriette-Flore Feydeau de Brou , fille de feu Paul - Esprit Feydeau de Brou , garde des sceaux & épouse de François² Bernard de Sassenay président au parlement de Dijon , est morte à Dijon le 4 Mars , âgée de 34 ans.

Claude-Auguste de Tiffart de Rouvre , prêtre ,

Abbé commendataire de l'abbaye royale de Celles, ordre de St Augustin, diocèse de Poitiers, vicaire général du diocèse de Sens, doyen & chanoine de St Quiriace de Provins, est mort en cette dernière ville le 9 de ce mois, âgé de 71 ans.

Jacques de Raymond, marquis de Lesbordes, ancien colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de St Louis, est mort à Castelnau-dary, dans la 8^e année de son âge.

L. Michel Vanloo, chevalier de l'ordre du Roi, premier peintre du Roi d'Espagne, ancien recteur de l'académie royale de peinture & sculpture, & directeur des élèves protégés par Sa Majesté, est mort à Paris le 20 Mars, âgé de 64 ans.

LOTÉRIES.

Tirages de Remboursement, &c.

Le premier tirage de remboursement des billets des fermes, ordonné par arrêt du conseil du 13 Novembre 1770, s'est fait le 18 du mois dernier à l'hôtel de la compagnie des Indes, en présence du lieutenant général de police.

Le 26 du même mois on a fait, à l'hôtel de Mesmes, en présence du même magistrat, le tirage de remboursement des rescriptions & assignations suspendues, ordonné par l'arrêt du conseil du 2 Décembre 1770.

Le cent vingt-deuxième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait; le 25 du mois d'Avril, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échü au N^o. 90702. Celui de vingt

214 MERCURE DE FRANCE.

mille livres au N^o. 80004, & les deux de dix mille aux numéros 88854 & 93137.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de Mars. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 27; 31, 83, 7, 48. Le prochain tirage se fera le 5 d'Avril.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Le Malheur d'opinion, conte,	14
Lettre de Wallon, dans sa retraite, à son fils,	42
Vers à Mde de * * *, sur sa convalescence,	50
Distique pour mettre au bas du portrait de Moliere,	<i>ibid.</i>
Le Cheval, fable imitée de l'allemand,	51
Dialogue entre un Bramine & Ixilia,	52
Epître à M. Foix, médecin,	66
Le Champignon & la Violette, fable,	70
Explication des Enigmes & Logogryphes,	71
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES,	76
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	78
Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiast.	

A V R I L, 1771. 215

rique, &c. de Bourgogne,	<i>ibid.</i>
Traité de la Jurisdiction ecclésiastique contentieuse,	84
Compendium institutionum philosophiæ, &c.	87
Dictionnaire historique & critique de la vie, du caractère, &c. de plusieurs hommes célèbres,	88
Histoire générale des Provinces-Unies,	92
Vies des Architectes anciens & modernes,	94
L'Honneur François,	109
Lettres au R. P. Missionnaire à Pékin,	102
Oraison funèbre de Jean-Baptiste de Durfort,	110
Traité élémentaire d'hydrodynamique,	126
Pensées de Milord Bolingbroke,	129
Tractatus de verâ Religione,	132
Les mille & une Folies,	133
Les Lamentations de Jérémie en vers françois,	137
Mémoires sur le murier blanc & les vers à soie,	139
Cours d'histoire universelle, petits élémens,	144
Sidney & Volsan, anecdote angloise,	150
Avis sur la nouvelle édition du Trévoux,	151

216 MERCURE DE FRANCE.

ACADÉMIES,	152
SPECTACLES,	167
Opéra,	<i>ibid.</i>
Comédie françoise,	169
Comédie italienne,	176
Arts, Gravure,	183
Musique,	186
Anecdotes,	188
Nouveau café,	193
Programme,	195
Avis,	200
Nouvelles politiques,	205
Présentations,	208
Nominations,	211
Mariages,	<i>ibid.</i>
Morts,	212
Loteries,	213

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le
 Mercure du premier volume du mois d'Avril 1771,
 & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en
 empêcher l'impression.

A Paris, le 30 Mars 1771.

RÉMOND DE STE ALBINE.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES

AVRIL, 1771.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
gères, rue de la Juftienne. 36 liv.

L'OBSERVATEUR FRANÇOIS A LONDRES, com-
posé de 24 parties ou cahiers de 6 feuilles cha-
cun; ou huit vol. par an. Il en paroît un cahier
le 1^r, & le 15 de chaque mois. Franc de
port à Paris, 30 liv.

Et franc de port par la poste en province, 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

A ij

6 MERCURE DE FRANCE.

Jason se place au char de son amie ,
En un clin d'œil Colchos ne le vit plus :
Bientôt ce char s'abbat en Phéacie
Sur le palais du bon Alcinoüs.
Le Roi , surpris de si brusque arrivée ,
En rechignant leur fait minces regaux ,
Et toujours va psalmodiant Orphée ,
L'épithalame & vingt plats madrigaux.

Fort ennuyé de l'éternelle antienne ,
Pour s'étourdir, Jason rêve aux moyens
De déthrôner le tyran de Mésène
Et de ravoir sa couronne & ses biens.
Oui , dit sa femme , où donc est ton armée ?
Cinquante Grecs & toi mon bel époux ,
Penseriez-vous d'envahir la contrée ?
Bienque héros, vous passerez pour foux.

C'est par moi seule & sans autres prologues
Que tu verras ton sot oncle éconduit ,
Aller apprendre en l'éternelle nuit
Quels ont été jadis mes pédagogues.
Jusqu'à ce jour je n'ai mis sous tes yeux ,
Qu'échantillons de mes talens sublimes ;
Quand il me plaît j'évoque des abymes
Tous les démons & l'enfer avec eux.

Au seul propos de la fière Médée ,
Le grand héros sent heurter ses genoux.

Plutôt, dit-il, qu'un semblable hymenée,
Dragons, taureaux, que ne m'occidez-vous?
Avant la noce on applaudit au vice,
Qu'après l'on blâme & voit avec horreur;
C'est là le train de tout adulateur,
Et qui s'en plaint est traité de novice.

Sans écouter ce que son doux confort,
Va gromelant, la belle s'achemine
Vers un manoir où distillant d'abord
Un élixir pour déguiser sa mine,
Elle s'en frotte, & dans peu de momens
Sa peau se crispe & sa taille est voutée;
Son œil découle & supprimant ses dents,
La voilà mise en Sybille Cumée.

Puis elle emplit de drogues & poisons
Le buste creux d'une antique Diane,
Et la plaçant dans son char diaphane
A ses côtés, fit partir les dragons.
Bientôt planant dessus la grande place,
Où Pelias a bâti son logis;
Contorsions, voltigée & lasis
Font accourir la vile populace.

«Messéniens des grands Dieux trop chers;
» Or, de Diane oyez une prêtresse:
» Je donne à tous, aux plus foux la sagesse;
» Et la vigueur à tous les décrepis.

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

» J'ai certaine eau de vertu dissolvante,
» Dite regale à dissoudre un tyran :
» Ne demandez preuve plus convainquante
» De la vertu de mon orvietan.

» Pour Pélidas j'ai de l'eau de Jouvence ,
» De cinquante ans elle allége en un trait :
» Cela suffit. D'une troisième enfance
» N'auroit desir , au moins on le croiroit. »
Puis en laissant entrevoir une épée,
Aux Mécréans : « S'il ne peut rajeunir ,
» Je tiens ici la recette assurée.
» Qui saura bien l'empêcher de vieillir. »

Le Roi Chenu sortit de sa tanière ,
Voulant savoir ce qu'étoit ce grand bruit ;
Par la canaille il fut bientôt instruit ;
Mais si pouvez, dit-il à la sorcière ,
Faire marcher le tems à reculon ,
D'où vient , Madame , êtes-vous chassieuse ,
Toute ridée & tant soit peu baveuse ?
Sur ce grand art il me vient du soupçon.

Hé ! dit Médée , apprenez que prêtresses
Ont l'air hideux par institution ,
Faires ainsi les veulent les déesses ,
Et vous savez qu'elles ont leur raison.
Le Pélidas se sent chatouiller l'ame
Au doux penser de se voir rajeunir ;

Dans son palais il ébergea la Dame ,
De ses vieux ans se flatant de guérir.

Le premier point essentiel à la cure
Étoit celui de se faire égorger.
Ce coup horrible & revoltant nature ,
Par ses enfans devoit s'exécuter.
Pour leur prouver qu'il étoit salutaire
Un vieux béliet tombe sous son couteau ;
Et le faisant bouillir une heure entière ,
De la marmite il ressortit agneau.

Tout syllogisme actif nous persuade :
Chaque princesse avec un grand poignard ,
Vers le minuit vient au lit du malade ,
Et de cent coups occisent le vieillard.
La noire Fée ordonne aux Idiotes
D'aller au toict , d'y mouvoir maint fanal ;
Or , pour l'assaut c'étoit là le signal
Qu'avoient reçu les vaillans Argonautes.

Ils ont bientôt forcé la garnison.
La mort du Roi les peuples en apprirent ,
Au fils d'Élon d'abord ils se soumièrent.
Bref , de son thrône il prend possession.
Toujours au toict branlant leurs luminaires ;
Princesses vont pour guérir Pelias ,
Ne produira leur séjour aux gouttières
Nul autre bien que d'éclairer les chars.

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Mais des revers Jason craignant l'atteinte,
En si haut grade où l'on a vu souvent
Pour régenter les frères s'occisant.
Il résolut d'aller vivre à Corinthe;
Lors, en faveur d'Acaste son cousin,
Manteau royal & couronne il dépose;
Et de ses sœurs honnêtement dispose
En leur donnant chacune un Roi voisin.

Avant partir, fuyant l'ingratitude,
Jason fêtoie en l'honneur de ses dieux.
Le vieil Eson, dans sa décrépitude
Trop afailé, n'assiste point aux jeux.
Son pieux fils en a l'ame mârie.
Ah ! si pouvez ma femme sur Eson,
De mes beaux ans gréfer une partie,
Je vais, dit-il, en faire cession.

Oh ! oh ! répart des lutins l'Emperiere,
J'aimerois mieux, que racourcir tes jours,
Guérir Eson dans le goût de son frère ;
Mais par mon art j'aurai d'autres secours.
Je t'avouerai que l'œuvre en est pénuse ;
Quand je prétends un mort ressusciter,
Du vieux Pluton, de sa femme hargneuse,
La rebufade il me faut esluyer.

Ces noirs conjoints sentent doubler leur rage,
Si des enfers je leur fais dégorger
Quelque captif ; car la lugubre plage,

Eson doit voir s'il veut se restaurer.
 Jason n'auroit, à cette boucherie,
 Voulû d'Eson les vieux ans exposer,
 S'il n'eut appris qu'étant à l'agonie,
 Le bon vieillard n'avoit rien à risquer.

L'ABEILLE & LE FRÉLON. Conte.

U NE Abeille, dans la prairie,
 Se promenoit sur mille fleurs,
 Elle respiroit leurs odeurs,
 De toutes elle étoit chérie
 Et recevoit quelques faveurs.

Un Frélon l'observoit, & sa jalouse rage
 Ne put long-tems se contenir;
 Il s'approche, il fait grand tapage
 Et se prépare à la punir.
 Ah! Frélon, quelle jalousie,
 Ou plutôt quelle cruauté,

Dit l'Abeille en tremblant, calmez votre furie;
 Mon travail appartient à la société,
 Et le peu de ces fleurs dont je me suis nourrie,
 Je le rends à l'humanité.

J'en compose le miel; je n'ai point d'autre cave,
 Et si je suis de quelque utilité,
 C'est tout le bonheur de ma vie,
 Et c'est ma seule vanité.

A. vj

12 MERCURE DE FRANCE.

A ce discours , le Frélon en colere
Menace , il veut l'anéantir ;
Et sous sa rage meurtriere
L'Abeille étoit prête à périr ,
Lorsqu'un oiseau , témoin de la querelle ;
Vint la soustraire au barbare Frélon.
O vous , dont la fureur toujours se renouvelle ;
Retenez bien cette leçon ;
Dans les trésors du goût laissés puiser l'Abeille :
Zôiles insensés , vous bourdonnez en vain !
Le Public seul est juge souverain ;
Arbitre des talens , il est l'oiseau qui veille ,
Et pour vous écraser il a le foudre en main.

Par M. Dufaufoir.

M O R T O N & S U S A N N E .

Histoire angloise , par M. d'Arnaud.

Q U E le malheur est accablant , qu'il se fait sentir dans toute son horreur lorsqu'il force la vertu même à fléchir sous le joug de la nécessité , & à se dégrader jusqu'à cet avilissement qui ne doit flétrir que le vice ! Tous les secours de la sagesse humaine ne sauroient nous armer contre ces disgraces terribles ; elles ne permettent aucun genre de consolation ; elles ne nous

laissent de soulagement à espérer qu'une prompt mort. Il n'y a que la religion, la seule religion qui puisse en faire supporter le poids & nous retenir encore à la vie.

Morton avoit reçu une éducation cultivée qui, sans doute, le rendit plus infortuné en le rendant plus sensible. Les lumieres de l'esprit dans une ame vertueuse ne servent qu'à développer & à fortifier le sentiment, qui devient le premier ennemi de l'homme malheureux. Les parens de Morton étoient au nombre des riches négocians de l'Angleterre; il pouvoit concevoir de hautes espérances d'établissement & de considération. Des banqueroutes successives ruinerent sa famille. Ce jeune homme, privé de toutes ressources, sans amis, rejeté de la société, soumis à toutes les épreuves cruelles qu'entraîne le changement de situation, résolut de s'exiler de sa patrie & de se retirer à la nouvelle Yorck. L'adversité mortifie toujours l'amour-propre; nous attachons une espèce de honte à nous montrer dans l'abaissement aux mêmes yeux qui nous ont vu favorisés de la fortune. On ne veut pas se persuader que cette adversité si humiliante pour la plupart des hommes est dans la classe

14 MERCURE DE FRANCE.

des maladies qui affligent la nature humaine. Combien d'infortunés soutiendroient les extrémités de l'indigence & même du besoin, plus patiemment que la présence des personnes qui ont été témoins de leur prospérité ! c'est peut-être là ce qu'on peut appeller le malheur véritable. Morton avoit donc voulu s'épargner cette mortification. Arrivé à la nouvelle Yorck, il s'étoit assujetti aux emplois les plus pénibles, les plus bas ; il pensoit avec raison qu'il n'y a point de moyens de subsister qui deshonorent, lorsque la misère n'usurpe point sur la dignité de l'homme ; à force de travaux, de fatigues & d'honnête industrie, & en se retranchant même de son nécessaire, il parvint à se former une petite somme qui lui suffit pour louer un café : le malheur prépare l'ame à ce sentiment dont le charme adoucit les amertumes empoisonnées de la vie. L'amour semble prendre plaisir à s'attacher au cœur des infortunes. Morton devint épris d'une jeune personne qu'on nommoit Susanne : elle appartenoit à des parens pauvres, mais vertueux ; elle avoit été instruite par leurs exemples autant que par leurs leçons : ses agrémens égaloient sa sagesse ; dans le sein de l'indigence elle s'étoit montrée

insensible à ces brillans avantages, à toutes ces perspectives éblouissantes que présente l'insolence de la fortune pour humilier la beauté malheureuse. Un rapport de sentiment & de situation avoit lié Morton & Susanne : ils se marièrent, & une tendresse réciproque suivit cette union si touchante; trois enfans en furent les fruits. Le mari & la femme réunissoient leurs efforts pour s'arracher à l'indigence : ils n'avoient pu s'empêcher de contracter quelques dettes; ils souffroient, mais ils souffroient ensemble. Que les travaux, que les chagrins s'adoucissent lorsqu'ils sont partagés avec un objet qui nous est cher; & que les larmes qu'il mêle aux nôtres ont une volupté peu connue des gens heureux!

Morton depuis quelque tems paroissoit plus triste qu'à l'ordinaire; il regardoit sa femme avec un attendrissement douloureux; il prenoit ses enfans dans ses bras, les serroit contre son sein, jettoit de profonds soupirs & laissoit même couler quelques pleurs qui sembloient s'échapper d'un cœur trop plein pour pouvoir les retenir; Susanne en fut alarmée : tu pleures, lui dit-elle, mon cher ami! — Aurois-tu des chagrins que tu refuserois de me faire partager? Tu fais combien je

16 MERCURE DE FRANCE.

ressens tout ce qui t'afflige ; m'envirois-tu la satisfaction de te consoler ? Il faut espérer que le Ciel prendra pitié de nous & qu'il bénira nos soins. Notre indigence auroit-elle diminué ton amour ? Pour moi, je t'aime tous les jours davantage... Ne plus t'aimer, s'écrie Morton en courant à Susanne & en la pressant contre son cœur ? Eh ! n'es-tu pas tout ce que j'adore, tout ce qui me fait supporter la vie ? Susanne ! ... si tu savois quel sort nous attend ! .. Il m'effraie. — Tu m'aimeras toujours, répond Susanne ? Mais pourquoi cette profonde douleur, ce désespoir ? — Ne vois-tu pas nos créanciers qui nous tourmentent ? Nous travaillons jour & nuit, & nous ne pouvons nous garantir de la misère... Nous ne nous acquitterons jamais. — Je redoublerai mes efforts, cher époux ; nous nous débarrasserons de nos dettes. Morton réplique d'un ton touchant, & en fixant sur elle des yeux couverts de larmes, tu ne fais pas tout ce que nous devons ? — J'en ai le compte exact. — Susanne, poursuit son mari avec une fureur concentrée, tu m'aimes ? .. tu vois en moi le bourreau, le bourreau de tes enfans. — Que dis-tu ? — Ne me demande rien ; j'ai fait une faute, & je n'en suis que trop puni. ○

mon Dieu ! permettras-tu que ma femme & mes enfans en soient les victimes ? .. Je n'ai plus qu'à mourir. Susanne alors tombe dans les bras de Morton en fondant en pleurs. — Tu parles de mourir ? Eh , que veux-tu que devienne ta famille ? .. Non , Morton , je ne te suis pas chère ! si tu m'aimois . . . On n'a point de secrets pour ce qu'on aime . . . Et quels sont donc les maux que la tendresse ne peut consoler ? Puisque l'amour ne sauroit t'émouvoir , au nom de l'humanité apprends moi quelle nouvelle peine t'accable ? Tous les malheurs ensemble , repart Morton , en levant les yeux au Ciel ; oui tu vas tout savoir , tu vas savoir . . . Que la mort est mon unique recours . . . Susanne , tu connois mon cœur , tu sais combien il est sensible ! un perfide que tu as vu souvent ici & qui se disoit de mes amis , en a abusé. Il devoit une somme considérable ; on le poursuivoit ; son sort m'a touché ; enfin j'ai eu la foiblesse de le cautionner. O Ciel ! s'écrie Susanne. — Le scélérat a quitté ce pays au moment de l'échéance , & nous sommes obligés de payer ou la justice va s'emparer du peu que nous avons , & pour le reste de la somme nous priver de la liberté . . . & de

18 MERCURE DE FRANCE.

la vie. J'ai vu le barbare créancier ; j'ai demandé des délais ; il est inflexible : voilà , continue Morton , où m'a réduit ma sensibilité , à te percer le cœur à toi & à nos enfans. Nous sommes perdus sans ressource : ah ! Susanne , que j'ai de reproches à me faire ! — Mon ami , tu as été trompé ; c'est la scélératesse des hommes qu'il faut accuser. Notre situation est cruelle , je ne le sens que trop : ne cédon's cependant point à la douleur , songeons plutôt à réparer le mal. Ne désespère point ; j'irai trouver ce créancier. Seroit-il aussi impitoyable que tu le représentes ? Nous tenterons l'impossible pour acquitter cette dette. J'entreprendrai avec joie les travaux les plus pénibles , trop heureuse si à ce prix je puis t'être de quelque utilité ! Obtenons seulement du tem's ; & si nous nous aimons , nous viendrons à bout de jouir d'un sort plus heureux.

Susanne nourrissoit un de ses enfans : elle le prend dans ses bras & se rend chez le créancier. Cet homme oppose un cœur de fer à ses supplications & à ses larmes ; il ne répondoit à tout ce qu'elle lui disoit que ces deux mots : *Mon argent ou la prison* : enfin il consent à recevoir à compte & n'accorde qu'un mois de délai pour le

paiement total. Susanne le prie, le conjure encore d'avoir égard à leur situation ; il ne l'écoute point & la force de se retirer.

Morton l'attendoit avec impatience ; elle lui apprend le peu de succès de sa visite ; ils vendent tous leurs effets, se hâtent d'en envoyer le produit à l'impitoyable créancier, & ne se réservent que leur café pour tâcher de continuer leur commerce. Ils comptoient les jours, les heures ; ils avoient ce terme fatal sans cesse devant les yeux ; cette malheureuse femme succomboit sous la fatigue ; elle travailloit des nuits entières à l'aiguille tandis que son mari se livroit encore à des occupations dont il retiroit quelque profit.

Susanne étoit entourée de gens qui aspiraient à la séduire ; comment n'eut-elle pas résisté à leurs attaques ? Elle ignoroit qu'elle étoit belle ; elle étoit vertueuse, & elle aimoit son mari. Parmi ces corrupteurs de profession, il y en avoit un qui les surpassoit en audace & en scélératesse. Jonathan, c'est ainsi qu'on le nommoit, étoit un de ces hommes qui ne croient point à la vertu & qui ne rejettent aucun moyen, pourvu qu'ils conduisent à la fin qu'ils se sont proposée. Il avoit

été officier dans les colonies ; des soupçons désagréables pour un militaire qui auroit aimé l'honneur, l'avoient contraint de renoncer au service ; il ne vivoit que d'intrigues & savoit les couvrir avec beaucoup d'intelligence. Il n'avoit pu voir Susanne sans concevoir une violente passion ; il s'irritoit contre la sagesse de cette femme malheureuse, & depuis long-tems il épioit avec une ardeur suivie les occasions d'en triompher, semblable à ces bêtes féroces qui ont les yeux toujours attachés sur leur proie. Susanne, malgré ses veilles & ses efforts, ne pouvoit se cacher que le jour funeste approchoit, & qu'il leur seroit impossible de satisfaire au reste du paiement ; elle voyoit déjà la prison s'ouvrir, & son mari s'y consumer de douleur. Jonathan s'étoit apperçu de son trouble ; il avoit même surpris des larmes prêtes à tomber & qu'elle s'étoit obstinée à repousser ; il profite d'un moment où ils étoient seuls ; il s'avance vers Susanne, & prenant un ton de compassion honnête : je vois bien, Madame, que vous avez du chagrin & que vous voudriez le dérober aux yeux du public : on s'intéresse trop à vous pour n'être pas empressé d'en savoir le sujet, & peut-être seroit-on assez heureux d'y remédier ; c'est une espérance

dont vous permerez du moins que l'on ose se flatter. Susanne fit peu d'attention à ces paroles de Jonathan, qu'elle regarda comme un de ces complimens dictés par la politesse ; elle le remercia cependant avec reconnoissance & chercha à détourner la conversation ; l'adroit Jonathan persiste ; enfin , après un long entretien de part & d'autre, il amene Susanne au point de ne pouvoir plus contenir la douleur qui la pressoit. Elle éclate en sanglots ; le perfide feint de mêler ses pleurs aux siennes ; Susanne lui découvre leur état déplorable ; le scélérat lui répond qu'on peut l'obliger ; cette femme , dont l'ame étoit si pure , qui ne savoit pas jusqu'à quel point peut se déguiser l'atrocité d'un cœur corrompu , croit voir dans l'officier un ange descendu exprès du Ciel pour les secourir , elle entre avec lui dans ces détails qui partent d'une ame confiante : cet épanchement de sensibilité lui prêtoit de nouveaux charmes qui enflammoient Jonathan ; il lui répète qu'il est prêt à leur rendre service ; Susanne ne cesse de l'assurer de sa reconnoissance , de le nommer leur bienfaiteur , le soutien d'une famille désolée qui adressera au Ciel ses prières pour la conservation d'un homme si géné-

12 MERCURE DE FRANCE.

reux ; oui, ajoute-t'elle, en versant de ces larmes touchantes qui sont l'expression des cœurs sensibles ; je me plais, Monsieur, à vous montrer toute l'étendue de votre bienfait ; vous racheterez la vie à un père, à une mère, à trois enfans. . . Nous vous bénirons sans cesse après l'Etre Suprême ; soyez persuadé que nous répondrons à la noblesse de vos procédés ; il n'y a rien, non, il n'y a rien que je ne fasse pour nous acquitter envers vous. Je vous en dispense, belle Susanne, repart vivement Jonathan ; cette bourse contient cent guinées qui, dès ce moment, deviendront votre bien ; permettez-moi cependant d'y mettre une condition. . . Une condition, interrompt Susanne ! elle n'en dit pas davantage ; la rougeur monte sur son front, elle craint ensuite d'avoir écouté trop légèrement des soupçons injurieux ; elle s'efforce de les dissiper, & de se rassurer. — Vous vous troublez, femme charmante ? j'avoue que toutes les fortunes du monde ne sauroient. . . Que voulez-vous dire, Monsieur ? Que je vous adore, reprend Jonathan en se précipitant à ses genoux. Il veut lui baiser la main : Susanne la retire avec effroi, & en pleurant amèrement : ah ! Monsieur, étoit

ce là votre bienfaisance ? Vous m'inspirez des sentimens de reconnoissance, de vénération ; & vous osez croire... Laissez périr une famille infortunée.. O Ciel ! je vous estimois... Il n'est donc point de cœur assez généreux. — Non , adorable Susanne , il n'en est point d'assez ennemi de son bonheur pour surmonter l'amour que vous faites naître ; vous me parlez de votre situation , la mienne est affreuse ; je meurs de mille morts si je ne puis vous plaire ; je voudrois avoir en ma disposition plus que ces cent guinées , mais je vous offre tout ce que je possède ; je vous donne ma parole que personne ne saura... Personne ne saura , interrompt Susanne avec un noble emportement , que j'aurai outragé l'honneur , mon mari , le Ciel... & ne le saurai-je pas moi ? Allez , Monsieur , épargnez - moi votre présence... vous me faites horreur ; allez vous applaudir d'avoir insulté à la misère d'une honnête famille... qui est bien malheureuse (il veut s'approcher) retirez-vous , homme détestable... Où est donc la vertu ? L'intrépide Jonathan ne se dément point. — Vous appelez insulte l'hommage que l'on rend à vos charmes ? Songez qu'on ne trouve pas tous les jours une bourse de

24 MERCURÉ DE FRANCE.

cent guinées. Consultez - vous bien ; je vous laisse le tems d'y penser , & il sort du café.

Susanne s'écrie dans l'abondance des sanglots : ô mon Dieu ! . . n'étois - je pas assez à plaindre ? Falloit-il encore me soumettre à cette humiliation ? N'y a-t il plus d'humanité ? hélas ! ma joie a été de peu de durée ! je croyois avoir trouvé un bienfaiteur pour soulager mon mari , mes enfans . . . Quel plaisir j'aurois goûté à leur porter du secours ! & c'étoit le prix de mon deshonneur ?

Cette femme vertueuse ne révéla point à Morton les propositions outrageantes de Jonathan : elle auroit craint d'augmenter le désespoir d'un époux que le malheur lui rendoit plus cher ; plusieurs autres créanciers s'étoient joints au tygre impitoyable qui avoit juré la perte de ces deux infortunés : on touchoit à l'expiration du délai. Morton étoit plongé dans un accablement qui différoit peu de la mort : deux enfans faisoient retentir sans cesse à son oreille leurs cris si déchirans pour un cœur paternel : la nourriture commençoit à leur manquer ; & le troisième suçoit un sein où il n'y avoit plus de lait. Susanne & Morton expiroient eux-mêmes de besoin

soin ; ils avoient sollicité envain la froide compassion des plus riches habitans de la Colonie : ceux qui avoient une espèce de honte à montrer leur inhumanité se contentoient de les plaindre sans leur accorder du secours : une image de désolation étoit tout ce qu'ils voyoient.

Jonathan reparoissoit au café avec toute l'audace dont s'arme le crime qui ne connoît plus de remords ; il étudioit le visage de Susanne ; il calculoit ses degrés d'espérance par les mouvemens de douleur qu'il y faisoit : on eut dit qu'il s'enivroit à plaisir de ses larmes , parce qu'il l'attendoit à ce comble de misère qui la forceroit à immoler sa vertu. O Dieu ! permettez vous qu'il existe des hommes aussi criminels ? Susanne , entraînée par la nécessité , fait des efforts sur elle-même , attend que tout le monde soit sorti du café , excepté le scélerat Jonathan , qui avoit la vue toujours fixée sur elle comme un tygre rugissant qui aspire à tenir sa proie entre ses griffes déchirantes ; elle va tomber toute en pleurs aux pieds de ce monstre qui vouloit la faire relever. — Non , Monsieur, je ne quitterai point vos genoux ; je les embrasse comme ceux de Dieu même : oui , c'est comme à Dieu

26 MERCURE DE FRANCE.

même que j'ose vous demander quelques foibles secours, le plus foible secours ; il est inutile de vous le cacher ; notre misère est au plus haut point ; mon mari, mes enfans expirent... A cet aveu qui auroit porté la mort dans l'ame la moins sensible, on voyoit une joie cruelle monter & s'épanouir sur le front de l'arroke Jonathan. Je mourrois sans peine, pour elle ; mais qui prendroit soin de mon époux, de ces innocentes créatures ; Monsieur, au nom de l'humanité, daignez être notre bienfaiteur ; voyez ces larmes dont j'inonde la terre ; sentez tout le plaisir d'obliger, de secourir une misérable famille qui s'élèvera pour vous chérir, pour vous adorer comme son second père ; exigez de moi tous les sentimens, tous les sacrifices, tout, hors mon deshonneur ; hélas ! nous n'avons que la vertu ; c'est tout notre bien ! voudriez - vous couvrir d'opprobre une infortunée qui est mère de trois enfans, qui est l'épouse du plus honnête homme... Le malheureux ! il n'a d'autre consolateur, d'autre ami que moi, & pourrois-je lui manquer ? Je fais tout pour lui... Monsieur, je vous en conjure.. jetez un regard de pitié sur l'état où nous sommes, il est terrible. Madame, re-

prend-il , en paroissant ému & en l'obligeant de s'asseoir , je sens toute votre douleur , elle me déchire l'ame ! mais je vous aime éperdument , & je vois , avec fureur , que le tems , les bons procédés , les services les plus essentiels , rien ne pourroit obtenir de vous cette reconnoissance qu'il m'est impossible de ne pas exiger. Je m'apperois que vous avez une aveugle tendresse pour votre mari ; je profite donc malgré moi , oui , malgré moi d'une circonstance qui m'est favorable. Mon amour m'impose cette loi... Si vous connoissez l'amour... -- Homme abominable , s'écrie Susanne , est-ce à toi de le connoître ? Dis que la haine , que l'enfer est dans ton cœur... Ah ! que ne me plongez - vous votre épée dans le sein !.. Il y auroit moins de cruauté à m'arracher la vie qu'à outrager une malheureuse femme qui implore la plus foible marque de compassion... Dieu nous vengera. J'ai pris mon parti. — Voilà encore les cent guinées ; vous savez à quel prix vous pouvez en disposer , je ne dirai plus qu'un mot ; je quitte ce pays dans vingt-quatre heures. — Ah , tygre ! ah , barbare !.. Monsieur !.. elle retombe à genoux & lui tend les bras. — Songez que dans vingt - quatre heures

B ij

28 MERCURE DE FRANCE,

je ne suis plus ici, je viendrai demain savoir votre décision; si elle m'est contraire n'espérez pas seulement un scheling de moi; & il la laisse presque anéantie par l'excès du désespoir.

Susanne éplorée retourne auprès de Morton; il expiroit dans les sanglots; il étoit penché sur le corps d'un de ses enfans malade de nécessité, & qui tendoit ses mains défaillantes, en demandant du pain à son père. Quel objet pour les yeux d'une mère! Susanne accourt: ô mon fils! ô mon cher Morton! elle les embrasse tous deux. Son cœur étoit trop plein, il se déborde au milieu des larmes & des cris, elle découvre à son mari la scélératesse de Jonathan. Grand Dieu, dit cet infortuné en couvrant de pleurs le visage de sa femme & en la serrant avec transport; tu me fais goûter toutes les douceurs de l'amour dans les horreurs de la plus effroyable adversité?... O femme adorable! tu m'aimes assez. Que tu es à plaindre d'être associé au sort d'un homme aussi malheureux que je le suis!.. — Mon ami, je n'ai fait que mon devoir; mais je n'avois pas besoin de la vertu & des préceptes de la religion pour repousser les séductions de Jonathan. Morton, tu m'es trop

cher pour que je puisse jamais trahir. . .
 Mon amour seul t'assureroit de ma fidélité ; elle embrasse encore son mari ; il regarde long-tems ses enfans, & tournant ensuite les yeux sur sa femme, il prononce ces mots d'un ton ténébreux : quelle infâme ressource ! Sçais-tu que c'est demain qu'il faut payer. . . ou mourir tous , ajoute-t-il en frémissant. . . Susanne. . nos enfans. . .
 Il se leve avec vivacité : non , nous ne racheterons point leurs jours par le déshonneur. . . je cours trouver le sage M. Varstorff ; c'est un de nos pasteurs les plus respectables ; je lui exposerai notre affligeante position ; il saura tout , il saura que si nous étions assez lâches , assez coupables pour manquer à la religion & à l'honnêteré , nous saurions nous sauver de ces extrêmités si cruelles. . . Il ne ressemblera point aux autres hommes , il aura des sentimens de compassion , il nous soulagera. . . Ma femme , la religion est si bien-faisante !

Morton se hâte de se rendre chez le modèle des ministres de la Colonie. C'étoit un de ces moralistes sévères qui parlent sans cesse des vengeances de Dieu & de la nécessité où nous sommes de remplir nos devoirs , qui recommandent la

30 MERCURE DE FRANCE.

prière & l'abstinence, qui vous disent que les malheurs ne sont rien en comparaison de l'éternité, qu'au reste les souffrances d'esprit & de corps sont des bienfaits du Ciel qui servent à épurer les prédestinés, que cette terre n'est qu'un lieu de passage, qu'il faut être peu sensible aux tribulations qu'on y éprouve, & avoir les yeux toujours levés vers la Jérusalem céleste qui est notre véritable patrie; quoique ce digne évangéliste prêchât ainsi l'abnégation de tout ce qui attache au monde, il nourrissoit sous un extérieur austère une ambition démesurée; il cherchoit à supplanter les autres ministres, souffroit qu'on en dît beaucoup de mal, en feignant de les couvrir du manteau de la charité, poursuivoit ses animosités particulières avec le zèle ardent du Seigneur, prétendoit toujours que c'étoit la cause de Dieu qu'il vouloit venger; d'ailleurs il ne se refusoit rien de tout ce qui pouvoit flatter ses goûts, il prétendoit que c'étoit par pure obéissance à ses supérieurs qu'il se couvroit d'habits décens & commodes, & qu'il se nourrissoit avec délicatesse; on lui avoit dit qu'il étoit un des membres les plus nécessaires du clergé de la Colonie, & que sur la conservation de ses jours

étoit appuyée la pierre fondamentale de la religion.

Morton est introduit dans sa maison, où tout annonçoit une modeste simplicité; il lui présenta le tableau de son indigence, sa ruine prochaine, il lui montre en quelque sorte ses enfans à leur dernier soupir, & lui parle enfin des propositions du méprisable Jonathan; le saint homme pousse une exclamation, joint ses deux mains, les leve vers le Ciel, en se recriant sur l'excès de la perversité humaine; il loue beaucoup la sagesse de Susanne, exhorte le mari à l'engager de vivre toujours dans cette retenue, qui est la première vertu du sexe, & finit son sermon pathétique en lui prodiguant de stériles démonstrations de pitié sur son son état, & en lui promettant qu'il se souviendrait de lui dans ses prières; Morton insiste, lui demande des secours; le ministre l'embrasse avec une affection onctueuse, lui répète que sa situation l'afflige; mais, poursuit-il, le nombre de nos pauvres est considérable; peut-être que dans quelque tems les charités seront plus abondantes, & alors je pourrai vous donner du soulagement.

Morton revient désolé auprès de sa

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

femme ; il ne voit plus qu'un vaste précipice qui va l'engloutir. Eh bien , lui dit-elle , impatiente de savoir ce qu'a produit sa visite chez le ministre ? Il n'y a plus d'hommes sur la terre, répond Morton, en se laissant tomber sur un siège. Susanne... nous vivons au milieu des lions, des ours ! hélas ! nous ne vivrons pas longtemps ! le cruel ! il ne m'a rien accordé !... — Quoi ? — Je n'en ai pu obtenir qu'une humiliante compassion ; il prétend que le peu d'aumônes qu'il a aujourd'hui entre les mains , le met hors d'état de nous secourir... Et ce malheureux enfant ? — Il meurt. — Il se meurt ! O Dieu ! tu n'as point revû ce monstre de Jonathan ? — Il est encore revenu ; & il a eu la cruauté de me tenir le même langage ; il part demain. — Il part demain ? Morton s'approche de cet enfant , il le prend dans ses bras , le serre avec tendresse , le contemple avec une douleur sombre. — Pauvre infortuné, il faut donc que tu expires ! & je n'ai pas un morceau de pain à te donner ? O Ciel ! & je suis père ! il succombe sous le désespoir ; il est étendu sur la terre au milieu de ces trois victimes de son indigence , promène autour d'elles des regards égarés de douleurs ; ces touchantes

créatures lui adressent leurs gémissemens & le nomment leur père ; Susanne veut le relever. — Susanne, laisse moi mourir.. laisse-moi mourir... Eh, chers enfans!.. je ne puis vous donner que mes larmes... Une fureur subite le transporte, il se précipite sur sa femme, la presse contre son cœur avec un frémissement terrible. — La terre, le ciel, tout est sourd à nos pleurs, à nos cris ! tout nous abandonne, nous accable... Cédons au malheur... Qu'ai je dit ? rendre épouse, je t'adore... j'adore mes enfans... Ah ! par pitié arrache-moi la vie... Il marchoit à grands pas, il s'arrêtoit, regardoit tantôt sa femme, tantôt ses enfans ; puis levoit ses yeux au Ciel, se fraploit le sein, tomboit ensuite dans un affreux anéantissement.

Susanne, déchirée par ce spectacle, emportée par la douleur, sort dans le dessein de se jeter aux genoux de la première personne qu'elle rencontrera, & d'implorer sa charité. Elle traversoit un petit bois qui étoit à quelque distance de sa maison ; Jonathan qui la poursuivoit sans cesse des yeux, s'offre à sa vue : tous ses membres sont agités d'un tremblement mortel ; l'aspect de l'enfer ne lui eut pas inspiré plus d'épouvante, elle tombe évanouie.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

L'inferral Jonathan s'apperçoit qu'ils étoient seuls ; insensible à l'humanité , il profite de cet évanouissement. Le crime est consommé. Le scélerat laisse à ses côtés la bourse & disparoît.

Susanne r'ouvre les yeux pour rentrer dans le sein de la mort : son premier mouvement est de repousser loin d'elle la bourse avec indignation ; elle a résolu de mourir ; mais avant que d'expirer , elle veut encore revoir son mari & ses enfans ; elle se détermine enfin à leur porter un secours qui lui a coûté si cher : elle prend cette bourse en versant un torrent de larmes ; elle se traîne affaîssée sous un fardeau de douleur : à peine a-t-elle entrevu sa maison d'où elle étoit sortie innocente , & où elle retournoit deshonorée à ses regards ; car pouvoit-elle l'être aux yeux du Ciel ? Un cri lugubre lui échappe , elle va s'asseoir quelques instans sur une pierre , se relève & se trouve enfin à sa porte ; c'est alors que son ame est bouleversée ; elle monte à sa chambre , & sans rien voir , elle jette la bourse , en disant d'une voix mourante : voilà le fruit du crime ! .. Morton ne m'approche pas... Morton ! .. je ne suis plus digne de toi ; elle cherchoit à se cacher dans un des

coins de l'appartement ; le jour commen-
çoit à baisser ; elle trouve sous ses pieds
un papier qu'elle s'empresse de lire. Voici
ce qu'il contenoit. « Notre enfant est ex-
» piré , les autres ne tarderont pas à le
» suivre ; il n'y a que l'infâmie seule qui
» pourroit nous racheter la vie , & je n'ai
» pu me résoudre à voir mourir sous mes
» yeux ma chere Susanne & les deux au-
» tres infortunés. Tu fais combien je t'ai-
» mois ; juge de tout ce que j'ai souffert.
» Dieu me feroit-il un crime d'avoir
» hâté la fin de jours aussi malheureux ?
» Adieu , rendre épouse... O Ciel ! que
» vas-tu devenir ?... » Susanne laisse
tomber la lettre , s'élance sur le corps de
son ami qui étoit au milieu de la cham-
bre baignée dans son sang & qui tenoit
son enfant mort entre ses bras , elle le
couvre de baisers , de pleurs ; elle crie ,
s'efforce de le ranimer , lui bande sa plaie ,
l'embrasse encore , lui adresse les regrets
des plus touchans ; le hasard avoit voulu
que le coup qu'il s'étoit donné ne fût point
dangereux ; il ne lui avoit causé d'autre
mal que de lui faire perdre beaucoup de
sang ; il r'ouvre les yeux , leve la tête ainsi
qu'un homme qui sortiroit de l'agitation
d'un songe sinistre. — Qui m'a fait revir-

36 MERCURE DE FRANCE.

vre?... Quelles mains ont arrêté mon sang?... (Il apperçoit Susanne) C'est toi, ma femme qui m'as rendu ce funeste service!... (Ses regards viennent à tomber sur la bourse.) Que vois-je?... Ah! je suis deshonoré! Il veut se briser le front contre la terre, il s'arrache avec fureur l'appareil qui étoit sur sa blessure, le sang jaillit avec impétuosité; il succombe sous une nouvelle foiblesse; Susanne veut le secourir. Non, lui dit-il d'une voix qui s'éteignoit, tout mon sang ne sauroit assez tôt se répandre, laisse moi... tu m'es odieuse!... laisse-moi... —Morton! — Tes pleurs!.. — Oui, j'ai mérité votre haine... Ah, cher époux!... m'est-il encore permis de prononcer ce nom? daignez seulement accepter mes soins... Vivez pour conserver la vie de nos enfans... pour me plaindre... vous ne me refuserez pas votre pitié : en disant ces mots elle lui remet l'appareil, baise sa blessure & détourne la tête. Morton, revenu à lui, ramasse la bourse avec un sombre gémissement : c'est donc là où nous a conduits le malheur! Ces enfans nous demandent du pain... allons... ils nous devront plus que la vie. Il essaie de se soutenir, & fait quelques pas vers Susanne : —C'est notre

infortune. qu'il faut accuser : je connois tout mon crime , replique-t elle ; je pourrois vous paroître moins coupable si je vous disois que l'infâme Jonathan a saisi le moment où j'étois dans le sein de la mort même ; mais il me suffit de ne pouvoir plus porter avec honneur le nom de votre femme ; tout est perdu pour moi ;.. mon sort est décidé. Elle prononce ces derniers mots d'un ton lugubre... La seule grace que je vous demande , c'est de ne me point haïr. — Te haïr !. Ah , Susanne ! Morton lui tend les bras en pleurant. — N'avancez point... Je voudrois que la terre s'ouvrit pour m'engloutir... O Ciel ! vous connoissez mon innocence... Morton se traîne hors de sa chambre , va payer ce barbare créancier , acquitte d'autres dettes , & revient apporter des alimens à sa famille. Vivez , leur dit il, mes enfans ; pour moi , je succombe à mes maux. Susanne , la tête penchée dans son sein & pénétrée d'une douleur qui faisoit frémir, gardoit un morne silence : de tems en tems il lui échappoit de ces soupirs concentrés , indices d'une agitation mortelle ; elle étoit occupée à ensevelir cet enfant qui venoit d'expirer ; cet affreux spectacle l'attachoit toute entiere , tandis que son mari étoit absorbé

38 MERCURE DE FRANCE.

dans l'effrayante contemplation de ses malheurs. Il n'avoit pas éprouvé tous les traits de l'infortune. Ce génie du mal qui semble goûter du plaisir à tourmenter l'homme & à s'enivrer de ses larmes, n'étoit point rassasié des peines qu'avoit essuyées Morton ; des satellites de la justice remplissent tout-à-coup leur chambre, chargent de fers le mari & la femme, & les plongent séparément dans un cachot. Les enfans avoient suivi leur mère dans la prison. Tous ces coups de foudre s'étoient succédés rapidement ; Susanne, que l'on avoit portée évanouie dans cet effroyable séjour, reprend connoissance. Quelle image la frappe ! un gouffre souterrain éclairé d'une lampe, ses enfans couchés à ses côtés sur de la paille, les pieds & les mains appesantis sous le poids des chaînes. Eh, mon Dieu ! s'écrie-t-elle, de quoi sommes-nous coupables ? d'être les plus malheureux des humains. Mes enfans ! Morton ! où sont-ils ? .. où sont-ils ? .. Voici mes enfans ! .. elle les embrasse, & l'on m'a séparée de mon époux ! Quel est notre crime ? .. hélas ! .. puis je le demander ? .. mais, Morton ? .. Ah, Seigneur ! .. quelle est donc votre justice, ..

Morton n'avoit pas l'ame moins bou-

versée , il regardoit ses fers & ne disoit que ces mots : Je n'étois pas assez malheureux ! . . . On vient ouvrir la porte de son cachot ; il est traîné , escorté de soldats dans la salle du conseil de la Colonie ; il y retrouve sa femme & ses enfans entre les mains d'autres géoliers ; il voit aussi son barbare créancier & tous ceux à qui il venoit de porter de l'argent , son étonnement est égal à sa douleur. Les juges font avancer Morton & Susanue : ces deux misérables victimes se regardoient sans avoir la force de se parler. On leur présente des guinées ; on leur demande s'ils les connoissent , ils n'hésitent point à déclarer que c'étoient en effet celles qu'ils avoient données en paiement. Vous les reconnoissez donc , dit un des juges : eh bien ! vous avez prononcé votre condamnation ; il s'agit présentement de savoir quels sont vos complices . . . Nos complices ! . . . interrompent - ils tous deux à la fois . . . que voulez - vous dire ? . . . Que vous devez , poursuit un magistrat , dénoncer avec la même sincérité ceux qui ont part à votre crime . . . Combien êtes-vous de faux monnoyeurs ? De faux monnoyeurs s'écrient le mari & la femme ! . . . Ah , le malheureux ! continue le premier en secouant ses chaînes avec un mouve-

ment d'indignation... Il n'avoit pas assez percé mon cœur ! Susanne avoit perdu l'usage des sens : l'excès du désespoir la rappelle à la vie. Cette femme, tout-à-coup s'arme d'un courage surnaturel. On eut dit que sa taille même s'élevoit au-dessus de l'humain, tant la contenance d'une noble fermeté paroissoit dans toute sa personne. Elle demande aux juges à parler la première : il se fait un profond silence : tous les yeux, tous les cœurs sont attachés sur Susanne : elle commence ainsi :

« Il faut donc que le malheur m'abaisse
 » jusqu'à révéler des secrets que j'aurois
 » voulu me cacher à moi-même. Vous
 » voyez devant vous les deux créatures
 » les plus misérables qui aient encore
 » existé : vous allez frémir. Une tendresse
 » véritable, ainsi qu'une infortune sans
 » exemple nous unit. Cependant le Ciel
 » fait que nous n'avons rien négligé pour
 » nous procurer de quoi vivre & élever
 » nos enfans : le ciel & la terre, tout s'est
 » plû à nous repousser, à nous persécuter,
 » à nous enfoncer dans la misère. Mon
 » mari, qui sentoît combien l'adversité
 » est terrible, se laissa surprendre d'un
 » mouvement de pitié pour un homme
 » qui le méritoit peu ; il le cautionna, &

» fut obligé d'acquitter la dette qui se
» montoit à beaucoup plus que nous ne
» possédions. Le tygre que voilà , elle
» montre ce créancier impitoyable , ne
» nous a pas donné le tems d'amasser la
» somme dont nous avions répondu ; il a
» vu nos larmes , il a entendu nos gémis-
» semens & rien n'a pu le toucher : un
» scélerat , un monstre , le plus abomina-
» ble des hommes paroît s'intéresser à no-
» tre sort : l'infâme Jonathan , c'est son
» nom , m'offre une bourse de cent gui-
» nées ; il y met une condition... Je n'eus
» pas de peine à rejeter de semblables
» bienfaits... J'aimois l'honneur , la ver-
» tu ; mon mari m'étoit cher ; il avoit
» tous mes sentimens , toute ma tendresse.
» Notre misère augmente. Sans doute
» qu'il y en a parmi vous qui ont des en-
» fans ; c'est à ceux - là à se pénétrer de
» l'horreur de notre situation. Nos mal-
» heureux enfans gémissaient à nos oreil-
» les , se séchoient de besoin sous nos
» yeux , il falloit soutenir le poids de la
» vie pour conserver celle de ces infortu-
» nés ; nous avons imploré la charité , tout
» nous a été refusé. J'étois épouse , j'étois
» mère ; je suis tombée plusieurs fois aux
» pieds du scélerat ; qui ne respiroit que

42 MERCURE DE FRANCE.

» mon deshonneur. Il s'est trouvé seul
 » dans un lieu écarté : l'effroi , la mort se
 » sont saisis de mon ame ; il a mis le com-
 » ble à son inhumanité ; il a outragé à la
 » fois l'honneur , la religion , la nature ;
 » & j'ai trouvé à mes côtés le prix de mon
 » opprobre & de sa scélératesse. J'aurois
 » pu mourir. J'ai osé survivre à ma honte
 » pour secourir mon mari & mes enfans..
 » & c'est en vain que je suis deshono-
 » rée ! ce n'étoit pas assez que cette hor-
 » rible image s'élevât dans mon cœur !...
 » Il falloit que ce lieu fût rempli de mon
 » humiliation , que Jonathan me tendît
 » la victime de tous ses attentats ; c'est
 » de lui , ajoute - t-elle que viennent ces
 » fausses guinées.. Mon ame jusqu'ici s'est
 » arrêtée pour vous instruire de tout, pour
 » faire tomber les fers d'un infortuné
 » qui, en ce moment , m'est plus cher que
 » jamais... Mes malheurs sont au com-
 » ble... je n'ai plus qu'à mourir... per-
 » mettez seulement que j'expire dans les
 » bras de mon mari ; oui , Morton... je
 » sens la mort... peut être me pardonne-
 » rez-vous... »

Les juges ordonnent en pleurant qu'on
 détache leurs fers. Susanne , pâle & mou-
 rant, est dans le sein de son mari qui n'a

que le tems de recevoir ses derniers soupirs, & en expirant, elle lui parle encore de ses enfans & de sa tendresse.

Morton est retenu dans la chambre du concierge ; on vouloit le confronter avec Jonathan ; les ordres avoient été déjà donnés de se saisir de ce misérable par - tout où on le trouveroit. Le conseil assemblé reçoit le lendemain ce billet. « J'étois au » plus haut degré d'infortune, j'ai voulu » m'en délivrer, & je l'ai dû. Un tel en- » chaînement de malheurs étoit pour moi » une loi expresse du Ciel, de rompre les » liens de la vie : je me suis hâté de les » briser pour rejoindre ma femme dans » le tombeau : j'attends de votre compas- » sion que vous me fassiez ensevelir dans » le même linceuil & inhumer dans la » même fosse ; je recommande à votre » humanité nos chers enfans : puissent-ils » être plus heureux que nous ! Je meurs » en vous répétant que ni ma femme, ni » moi ne sommes coupables du crime qui » a comblé nos maux ; vous saurez la vé- » rité, si Jonathan n'échappe pas au sup- » plice qu'il mérite, » MORTON.

On apprit dans la suite que Morton avoit su se procurer du poison. Jonathan fut arrêté au moment qu'il passoit en Europe. C'étoit lui qui avoit fabriqué les

44 MERCURE DE FRANCE.

fausses guinées : sa vie n'étoit qu'un tissu de forfaits. On le condamna au dernier supplice ; il rendit hommage à la vertu en avouant que depuis son crime il n'avoit pu jouir d'un instant de repos ; il revoyoit par-tout l'ombre de Susanne qui venoit sans cesse lui reprocher sa perte & celle de son mari ; il parut content de perdre la vie , espérant qu'il seroit délivré des horreurs d'une existence qui lui étoit devenue insupportable , & que l'excès de ses remords lui seroit trouver grace devant le Juge Suprême.

LA MORT DE VIRGINIE.

La scène est dans le palais d'Appius.

A P P I U S *decemvir* ; **C L O D I U S** ;
L I C T E U R S.

C L O D I U S.

S E I G N E U R , je sors du temple où , plein d'impatience ,

Icile alloit former son heureuse alliance :

Je l'ai vu s'avancer aux marches de l'autel ,

Et prêt à prononcer le serment solennel ,

Offrir à Virginie une main triomphante.

A leurs côtés , Pauline impétueuse , ardente ,
 Laissoit voir dans ses yeux les transports de son
 cœur ,
 Et sembloit du Pontife accuser la lenteur.
 Suivi de vos soldats , j'accours ; je fens la presse :
 Le peuple est étonné ; le sacrifice cesse.
 Je saisis Virginie ; Icile furieux ,
 Icile voit ravir son amante à ses yeux ;
 Il vole : on le désarme & le nombre l'accable.
 Pauline .. ah ! qu'une mère alors est redoutable !
 Pauline... elle s'élance à travers les soldats.
 C'est ma fille , arrêtez. Où portez-vous ses pas ?
 A ses cris redoublés le peuple se rassemble.
 Il nous suit ; je vous nomme : on se tait : chacun
 tremble.

La foule se disperse , & Pauline en fureur
 De tous nos citoyens court rallumer l'ardeur.
 Icile qu'on retient frémit de cet outrage ,
 Et perd en vains efforts son impuissante rage.
 Virginie éperdue & la mort dans les yeux ,
 Garde un triste silence & marche vers ces lieux.
 Je vous l'avois promis , & ce recit fidèle
 Vient de vous confirmer le succès de mon zèle.
 On amène l'objet dont vous êtes épris :
 Je vais , par une fable , apaiser les esprits ,
 Et bientôt nous verrons la beauté qui vous brave ,
 De son rang , descendue au vil rang d'une esclave ,
 Oublier , dans les fers , son fastueux orgueil ,

46 MERCURE DE FRANCE.

Et près de vous, Seigneur, s'honorer d'un coup
d'œil.

*Le fond du théâtre s'ouvre : on voit entrer
Virginie chargée de chaînes & entourée
de gardes ; Pauline ; troupe de Ro-
mains.*

PAULINE, à Appius.

Protecteur de nos loix ! écoutez ma prière
Et rendez Virginie aux larmes de sa mère...
Hélas ! je vois encor de barbares soldars,
Conduits par Clodius, l'arracher de mes bras :
J'entens encor les cris de cette infortunée,
Par leur troupe féroce en esclave enchaînée.
Par quel ordre, à mes yeux, l'a-t-on osé ravir ?
Quels crimes, dans les fers, peuvent la retenir ?

CLODIUS.

Cette fille est à moi : vous n'êtes point sa mère ;
On a, de sa naissance, éclairci le mystère ;
Madame, d'une esclave elle nâquit chez moi :
De mes droits aujourd'hui des témoins ont fait
foi.

L'esclave, qui convient de ce recit étrange,
La plaça près de vous par un secret échange.

PAULINE.

Ciel ! quel est ce discours que je ne conçois pas ?
On pourra donc former les plus noirs attentats,

En les autorisant par de frivoles fables! ..

Il faut une autre preuve & des faits plus croyables.

Une esclave eut porté ma fille dans ses flancs!

Va! j'en crois mon amour, ses inquiets élans,

Ces pleurs qu'il fait couler, ce cri plaintif & tendre

Que du fond de mon cœur il vient de faire entendre.

Méprisable imposteur! penses-tu m'abuser?

Eh! quels sont les témoins? qu'ose-t-il m'opposer?

Une esclave qui dit tout ce qu'on lui fait dire,

Et qu'à son gré, sans doute, il a pris soin d'instruire;

Et sous un faux prétexte, a-t'il droit, l'inhumain,

De porter sur ma fille une odieuse main? ..

Non! tout mon sang s'émeut à cette horrible image. ..

Non, ce n'est point à lui que je dois mon ouvrage.

Vainement le mensonge ose élever sa voix:

Rome est intéressée à soutenir mes droits.

Les pères vont s'armer pour la cause commune:

Tous n'ont-ils pas à craindre une même infortune?

Quels citoyens, grands Dieux! seront en sûreté,

Si le premier brigand, fier de l'impunité,

Porte le deshonneur au sein d'une famille,

Et des bras de la mère ose arracher sa fille?

Mais que dis-je? Seigneur, je me flatte & je croi,

48 MERCURE DE FRANCE.

Que la simple équité doit vous parler pour moi ,
Et sans avoir besoin d'employer d'autres armes ,
Pour appuyer ma voix , il suffit de mes larmes.

A P P I U S .

J'ai prévu vos transports : ils ne m'ont point surpris ,

Du bien que vous perdez je connois tout le prix.

L'habitude en nos cœurs égale la nature

Et l'amour aisément se trompe à leur murmure.

Je voudrois vous servir : dans le rang où je suis ,

Vous écouter , vous plaindre , est tout ce que je puis.

P A U L I N E .

Je m'étonnerois moins que cette ame parjure

Aux droits sacrés du sang , prêtât son imposture :

Se peut-il qu'Appius lui donnant son appui ,

Descende à des soupçons si peu dignes de lui ! . .

M'aurez-vous pu tromper, Dieux qui m'avez fait
mère ,

En imprimant en moi ce vivant caractère ?

A Clodius.

Mais parle , réponds-moi , lâche & vil ravisseur ,

Puisqu'il faut m'abaisser à confondre l'erreur :

Tu prétends qu'une esclave a su dans ma famille ,

Par un échange adroit , substituer sa fille ?

Dans quels lieux ? en quels tems ? où sont-ils ces
témoins ?

Qu

Que du sort de ma fille on m'instruise du moins.

C L O D I U S.

J'ai dit , sur ces objets , ce que j'avois à dire :
C'étoit Appius seul qu'il m'importoit d'instruire.
Les témoins ont parlé.

P A U L I N E.

Ils ont parlé , dis-tu ?
Mon cœur , par leur aveu , sera mieux convaincu :
S'il en est un , qu'il vienne... & je vais lui répondre.
Qu'il vienne !... d'un seul mot je saurai le confondre...

A Appius.

Seigneur , il faut trancher d'inutiles discours.
Je vois que j'ai sans fruit compté sur vos secours.
Je vois quel est le bras dont le poids nous accable,
Et Clodius ici n'est pas le plus coupable...

Au Peuple.

Oui , Romains , ma douleur me force à dévoiler
Un mystère odieux qui vous fera trembler...

A P P I U S , *l'interrompant.*

Je suis las d'écouter un discours qui me brave.
Lecteurs ! à Clodius , remettez son esclave.

II. Vol.

C

PAULINE , répondant les Lecteurs.

Arrêtez un moment ; arrêtez. . . Ah ! Seigneur ,
Pardonnez ce langage au trouble de mon cœur.
C'en est fait ; ma fierté succombe à ma disgrâce.

Elle tombe aux genoux d' Appius.

J'ose vous conjurer par vos pieds que j'embrasse ,
Par vos ayeux , par vous , par vos vœux les plus
chers ,
D'arracher Virginie à l'opprobre des fers.

V I R G I N I E .

Ma mère ! levez-vous : quelle indigne foiblesse
Vous fait de votre sang oublier la noblesse ?
Quand toute autre que vous m'auroit donné le
jour ,
Mon cœur n'est point flétri par ce honteux retour.
Votre vertu m'anime & je ferai connoître
Que je suis votre fille ou digne au moins de l'être.

Aux Gardes.

Eh bien ! puisqu'Appius a fixé mes destins ,
Qu'attend-on pour remplir ses ordres inhumains ?

PAULINE , prenant sa fille dans ses bras.

Barbares ! qui de vous osera l'entreprendre ?
Jusqu'au dernier soupir je saurai la défendre.

La présentant au Peuple.

C'est mon sang ; c'est ma fille. . . O ! mes concitoyens !

Me verrez vous ravir le plus cher de mes biens ?
Devez-vous à l'opprobre abandonner ma fille,
Tandis que vous laissant le soin de sa famille ,
Mon malheureux époux au milieu des combats ,
Pour vous, dans ce moment, va chercher le trépas ?

Le Peuple s'assemble en tumulte au tour de Virginie.

A P P I U S.

Qu'on écarte la foule. Une prompte vengeance
De tout séditieux punira l'insolence.
Liéteurs ! obéissez.

PAULINE , *se jettant entre les Liéteurs & sa fille.*

Romains ! défendez-moi.

CLODIUS , *portant la main sur Virginie.*

Aux ordres d'Appius, esclave ! soumets-toi.

PAULINE , *d'un ton égaré.*

Ma fille !.. ton esclave !.. apprends à la connoître..

Cij

Elle tire un poignard & la frappe.

Va!... quand on peut mourir, on est toujours son maître.

Par M. Léonard.

E P I G R A M M E.

Le Mouvement prime - sautier.

UN Rustre, aux pieds d'un confesseur,
 Contoit que d'un bâton de saule
 Son bras avoit, du collecteur,
 Très-rudement frotté l'épaule...
 Le prêtre oyant parler de gaule
 Distingua savamment les cas
 Qui pouvoient excuser l'usage
 Qu'on fait par fois de l'échalas :
 Si, par exemple, votre bras,
 Sur le dos dudit personnage,
 Eût été brusquement conduit
 Par certain mouvement subit
 Que prime-sautier l'on appelle,
 Votre action, sans contredit,
 Ne seroit que peu criminelle.
 Le manant, entendant ces mots
 Qui sembloient venir à propos

Pour le calmer sur ses fredaines,
Dit : mon très-cher Monsieur Gautier,
Un mouvement prime-sautier
Peut-il bien durer trois semaines ?

Par M. B...

A U T R E.

L'Année climatérique.

A soixante - trois ans un larron fut pendu.
Ce que Blaise ayant entendu ,
Disoit d'un air mélancolique :
Juste Ciel ! voilà donc encore un homme mort
Tout juste à cet âge critique !
Qu'on dise à présent que j'ai tort
De craindre ma climatérique.

Par le même.

D I A L O G U E

Entre E S O P E & P L A T O N.

E S O P E.

OUI, je fus esclave, errant, pauvre,
& qui pis est bossu : vous eûtes sur moi

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

l'avantage de la taille, des richesses, de la naissance, & de ce qu'on nomme un rang parmi les hommes; ces hommes vous édifierent; quelques-uns me profcrivirent. On vous éleva des autels; on me précipita du haut d'une roche: cependant ma réputation égale aujourd'hui la vôtre.

P L A T O N.

C'est de quoi je murmure depuis bien des siècles dans cet asyle fortuné. N'ai-je donc pris un essor si élevé que pour me trouver de niveau avec la fourmi & la cigale?

E S O P E.

Chacun moralise à sa manière. Vous empruntâtes le langage des dieux pour instruire les hommes. Je le fis à moins de frais; je n'eus recours qu'à celui des animaux.

P L A T O N.

Le ton que je pris convenoit à l'importance de mes leçons. Ce fut moi qui, après Socrate, enseignai aux hommes à connoître la dignité de leur espèce. J'élevai leur ame en l'instruisant de son origine. Ils ne se regarderent plus comme

des êtres destinés à périr ; comme un flambeau qui s'éteint lorsque l'aliment de sa flamme est consumé. Je leur appris que cette flamme survivoit au flambeau même ; qu'émanée du sein des dieux , elle retournoit à son premier séjour. J'excitai l'homme à chercher le *bien* , à trouver le mieux. J'essayai de l'élever au - dessus de lui même , & je mis dans mes discours tout le sublime que je voulois qu'il mît dans ses actions.

E S O P E.

Ce sublime n'est - il pas trop souvent inintelligible ? Vous n'écrivîtes que pour ceux qui pouvoient vous entendre , & ce n'étoit point ceux - là qu'il falloit instruire. On n'instruit point ceux qui croient tout savoir.

P L A T O N.

J'acquis , du moins , le droit de me faire écouter. Les leçons de Socrate , mon premier maître , ne suffirent point au desir que j'avois de m'instruire. J'allai chercher la science dans tous les climats où elle s'étoit réfugiée. L'Italie me vit accourir aux leçons de Pythagore ; l'Egypte à celles de ses prêtres ; j'allois même pé-

C iv

56 **MERCURE DE FRANCE.**

nétrer jusques dans l'Inde , si la guerre , toujours si fatale aux progrès des connoissances , n'eut mis un obstacle à mes desseins. Je revins dans ma patrie où je trouvais tout ce qu'il faut pour exciter le génie ; des émules , des rivaux , des critiques & des admirateurs.

E S O P E.

Vous ne me parlez pas de Syracuse ?

P L A T O N.

J'avois cru y trouver un Roi philosophe ; je n'y trouvais qu'un tyran.

E S O P E.

Si j'en crois certains rapports , Platon le Philosophe eut quelque envie de devenir Platon Courtisan.

P L A T O N.

Ma prison vous prouve le contraire.

E S O P E.

Elle ne prouve rien , puisqu'ayant été maltraité par le premier Denis , vous ne craignîtes pas de vous exposer encore aux caprices du second.

P L A T O N.

Je me rendis à ses prières. J'espérois , d'ailleurs , lui faire goûter mes principes de gouvernement , & réaliser dans Syracuse ce que j'avois médité dans Athènes.

E S O P E.

On m'a parlé de ce fameux système d'administration. Il m'a paru que si le *divin* Homère dort quelque fois , le divin Platon rêve encore plus souvent.

P L A T O N.

C'est qu'un gouvernement parfait dans tous ses points n'est autre chose qu'une illusion. Les hommes qui veulent jouir des avantages de la société doivent en supporter les inconvéniens. Il est prouvé que le grand nombre est hors d'état de se gouverner lui-même , & qu'en multipliant ses chefs, il ne fait souvent que multiplier les abus.

E S O P E.

Il n'étoit pas besoin de tant écrire pour le prouver. La petite fable des membres qui se révoltent contre l'estomac en dit plus que tous vos longs dialogues sur la république & sur les loix.

C v

P L A T O N.

Si vous eussiez fait comme moi deux mille lieues pour prendre quelques notions de musique, de mathématiques, de physique & de métaphysique, votre morale seroit moins simple qu'elle ne l'est, vos écrits plus volumineux qu'ils ne le sont.

E S O P E.

Je rends grace aux dieux de n'avoir été qu'un ignorant. Je ne voyageai que parce que j'étois esclave, & Platon ne devint esclave que pour avoir voyagé.

P L A T O N.

L'esclave Esope voyageoit souvent dans les cours.

E S O P E.

Le philosophe Platon ne les fuyoit pas.

P L A T O N.

Vous ne vous refusâtes ni à la faveur de Crésus, roi de Lydie, ni à celle de Licerus, roi de Babylone, ni aux bienfaits de Necténabo, roi d'Egypte. Parlerai-je de la fameuse Rhodopé ?

E S O P E.

J'en parlerai moi - même si vous n'en dites rien. La fortune me fit naître dans l'indigence & l'obscurité; la nature me refusa tous les dons extérieurs & même celui de la parole. Je parvins, toutefois, aux honneurs d'une cour & aux faveurs d'une belle femme. Peut-être eussai-je dédaigné les unes & les autres, si comme vous j'eusse été modelé sur la statue d'Apollon, & si j'avois eu pour ayeux des législateurs & des Rois. J'étois né pauvre & contrefait; je pris plaisir à me jouer ainsi de la nature & de la fortune.

P L A T O N.

Vous avouerez, du moins, que ma retraite fut toute philosophique. J'abdiquai la plus grande partie de ma fortune; je ne me réservai que l'honnête nécessaire, & une maison commode; mais champêtre, où je recevois en même tems le délicat Aristippe & le cynique Diogène.

E S O P E.

Vous ne me parlez point de ces Dames Athéniennes qui se travestissoient pour aller apprendre la philosophie sous un

C v j

60 MERCURE DE FRANCE.

maître qui avoit la figure d'Apollon Pythyen?

P L A T O N.

Qu'importe? mes principes n'interdisent point aux femmes l'étude de la philosophie. D'ailleurs, on sait à quels termes je réduisois l'amour, & ce que signifie encore aujourd'hui l'amour platonique.

E S O P E.

Je doute que des femmes prissent la peine de visiter si souvent un homme qui ne leur parleroit que de cet amour.

P L A T O N.

Mes envieux en doutoient de même.

E S O P E.

Vos envieux ont dit quelque chose de plus; mais revenons à votre morale. Si je les en crois, elle est trop romanesque & sur-tout trop enveloppée. Votre style est hiéroglyphique, diffus, trop poétique, malgré la jalousie que vous affichez contre les poètes. Vous ne connûtes jamais dans vos écrits l'ordre que vous voulûtes établir dans la société.

P L A T O N.

J'eus mes raisons. Socrate venoit de boire la cigüe pour s'être expliqué trop ouvertement. Je publiois sa morale & je pouvois rencontrer de nouveaux *Anitus* & *Melitus*. J'eus donc souvent recours aux nombres de Pythagore & aux paraboles des Prêtres Egyptiens : je n'enseignai rien directement. Il falloit, pour entendre mes leçons, avoir une pénétration presque égale à la mienne. Dès lors une telle morale, fut-elle même fautive dans tous ses points, ne pouvoit jamais se répandre assez pour devenir dangereuse.

E S O P E.

Une morale qui ne peut se répandre est pour le moins inutile.

P L A T O N.

Je n'employai pas toujours l'allégorie pour m'expliquer. Il y eut dans la morale que je débitois moins d'obscurité que d'élevation. Elle s'éloignoit moins de l'homme que l'homme ne cherchoit à s'éloigner d'elle ; & l'ame vertueuse pouvoit l'entendre, comme les yeux de l'aigle peuvent fixer l'astre du jour.

E S O P E.

Il falloit vous souvenir qu'il y a bien peu d'aigles parmi les hommes ; que le père commun de tous les Etres partage entre eux ses présens, & qu'il met à la portée de chacun d'eux la nourriture qu'il destine à leur conservation.

P L A T O N.

Quoi ! le ton sublime n'est pas le plus propre à exprimer des vérités sublimes ? Je ne puis forcer votre esprit à s'élever sans que le mien soit réduit à descendre ? Eh ! qu'ai - je dit aux hommes ? le voici : votre origine est surnaturelle : ce ne fut point la nature qui vous doua de l'entendement ; elle ne fit que donner à votre ame une enveloppe momentanée. Cette ame tient ses idées de son auteur , de cet être dont l'Intelligence avoit tout prévu , tout préparé. Le modèle de tout ce qui existe sur la terre existoit auparavant dans les cieux. Ce fut d'après cet *exemplaire* que l'Eternel ouvrier forma cette *copie* dans laquelle vous figurez tout plus ou moins avantageusement. Aimez vous ; aimez la vertu. Elle reglera vos

devoirs à l'égard de cet Être à qui vous devez tout , & à l'égard de ces Êtres auxquels il daigna vous associer. Souvenez-vous qu'il n'est point de félicité sans la justice , ni d'infortune avec elle. C'est par cette route que vous arriverez au suprême bonheur. Vous en jouirez dans ce monde ; vous en jouirez mieux encore dans celui dont il n'est qu'une image imparfaite. Rendez grace à l'Être qui vous créa d'avoir daigné vous faire homme. Ce fut un pur bienfait de sa part.}

E S O P E.

Votre ton me paroît avoir perdu quelque chose de sa sublimité ; mais cet effort seroit encore trop élevé pour tant d'hommes qui ont la vue foible. J'en connus mieux la portée , ou , peut-être , celle de mon esprit ne s'étendoit-elle pas plus loin. Souffrez cependant que pour finir cette discussion , je reprenne mon langage ordinaire.

» Deux arbres s'élevoient sur les bords
 » du grand chemin de Babylone. L'un ,
 » d'une hauteur gigantesque ; étaloit aux
 » regards la beauté de ses présens , mais
 » le bras du Voyageur ne pouvoit y at-
 » teindre. L'autre arbre , presque nain ,

64 MERCURE DE FRANCE.

» courboit encore, en faveur des passâns,
ses rameaux chargés de fruits : on les
» cueilloit sans effort & sans peine. Qu'en
» arriva-t-il ? On délaissa l'arbre superbe,
» & l'on se rassembla autour de l'arbre
» modeste. Le premier, disoit-on, n'ex-
» cite que nos regrets ; l'autre satisfait à
» besoins ».

Par M. de la Dixmerie.

*PARAPHRASE du pseaume : Domine ,
Dominus noster , &c.*

O D E.

AUTEUR de l'Univers , que ta magnificence ,
Que ta grandeur brille en tous lieux !
Que de ton nom la gloire immense
D'un vif éclat frappe mes yeux !
Toujours à toi-même semblable ,
Toujours sublime , inimitable ,
Je reconnois ta main à mille traits divers ;
Dans tous les êtres de la terre ,
Dans les merveilles qu'elle enferme ,
Je découvre par-tout le Dieu de l'Univers.

Mais quand j'ose , élevé de la terre à ton trône ,
 Porter jusqu'à toi mes regards ;
 Quand la gloire qui t'environne
 Vient m'investir de toutes parts ;
 Alors l'éclat de la nature ,
 Les cieux , dans leur riche parure ,
 Cessent de captiver & mon cœur & mes yeux ;
 Ils ne sont plus qu'une étincelle
 De cette splendeur immortelle
 Que je vois rejaillir de ton front radieux.

Soyez donc à jamais couverts d'ignominie ;
 Vous , dont le téméraire orgueil
 Conteste la gloire infinie
 Du Dieu qui voit tout d'un coup-d'œil ;
 Des humbles la sage démente
 Passe votre folle prudence ;
 Et cet enfant naïf , dont la timide voix
 Bégaye à peine sa pensée ,
 Confond la raison insensée
 Du savant orgueilleux qui blasphème ses loix.

Contemplez avec eux , de la voute azurée
 Les étincelantes beautés.
 Quelle main a de l'Empyrée
 Formé les sublimes clartés ?
 Exact à fournir sa carrière ,
 Des traits brillans de sa lumière
 Le soleil chaque jour éclaire l'horizon.

66 MERCURE DE FRANCE.

Dans la course fiere & rapide,
Quel est donc le bras qui le guide ? ..
Je vois se perdre ici votre foible raison.

Mais une sombre nuit vient-elle, de ses voiles
Etendre l'épaisse noirceur ;
Bientôt d'innombrables étoiles
Viennent en dissiper l'horreur.
Secondant notre heureuse attente
Un nouvel Astre * efface, augmente
La clarté des flambeaux qui brilloient à nos yeux ;
Répondez-nous, prétendus sages :
Qui forma tous ces grands ouvrages ?
Quelle main a jetté tant d'éclat dans les cieux ?

Que dis-je ? tous ces dons, de la bonté suprême,
Ne sont que les plus foibles traits ;
Grand Dieu ! c'est sur-tout, dans moi-même,
Que je retrouve tes bienfaits.
Hélas ! frêles enfans des hommes,
Foibles insectes que nous sommes,
Comment méritons-nous d'être aperçus de toi ?
Entourés d'innombrables mondes,
Echapés de tes mains fécondes,
Comment peut ta grandeur s'abaisser jusqu'à moi ?
Des plus rares bienfaits ta bonté nous couronne ;

* La Lune.

Tu nous accables de tes dons ;
De la gloire qui t'environne ,
Tu répands sur nous les rayons.
En nous formant à ton image ,
Tu voulus rendre notre hommage
Plus digne d'attirer tes regards éternels ;
Ton souffle ennoblit notre fange ,
Et l'homme , presque égal à l'Ange ,
Ne le cède en grandeur qu'aux esprits immortels.

Ce ne fut rien encore ; & ta rare clémence
Vouloit de l'homme faire un Roi ,
Et que de lui , de sa puissance ,
Le monde entier reçut sa loi.
Au joug de son paisible empire
Tu soumis tout ce qui respire
Sur le sein de la terre & dans le sein des mers ;
Les troupeaux des sombres bocages ,
Les animaux les plus sauvages ,
Les habitans des eaux , le peuple ailé des airs.

Auteur de l'Univers, &c.

*Par M. l'Abbé Aleaume , Conseiller
au parlement de Rouen.*

*FABLE traduite de l'anglois.**par M. Sim...*

DANS le tems que les animaux pouvoient encore lire , écrire & parler & qu'ils étoient agités par les mêmes passions que les hommes , on trouva un ancien poëme dans lequel on avoit éloquemment décrit le mal que l'on ressentoit par l'impression des dents & des griffes dans la chair vivante. On y avoit peint avec les couleurs les plus fortes toutes les nuances de la douleur que souffroit le malheureux qui y étoit exposé ; la foiblesse occasionnée par la perte de son sang , & enfin les tourmens cruels qu'il éprouvoit jusqu'à ce que la mort vint l'en délivrer.

Le nom de l'auteur n'étoit pas à ce poëme ; mais sur la première page on voyoit distinctement la lettre initiale L. Les critiques les plus instruits examinèrent la chose avec une exactitude scrupuleuse & déterminés par cette lettre ils demeurèrent d'accord qu'il falloit que ce fut l'ouvrage du lion , du lynx , du leopard ou de l'agneau. *

* En anglois , lamb.

Ce dernier fut rejeté d'un consentement général , comme ne connoissant rien au sujet traité dans ce poëme. On disputa long-temps pour le lion , le léopard ou le lynx ; On prouva de la force du premier , de la souplesse du second & de la cruauté du troisième , que l'un d'eux devoit être l'auteur de cet ouvrage ; mais un cheval prenant la parole observa que le poëme dont il s'agissoit ne pouvoit appartenir à aucun d'eux ; car , il est impossible , dit-il , » qu'un animal qui a le » sentiment que cet auteur montre pour » les tourmens cruels qui sont occasion- » nés par le déchirement des dents & des » griffes fasse encore les ravages que nous » voyons faire journellement par ces trois » fiers compétiteurs ; l'auteur de ce poë- » me,ajouta-t-il , doit donc être l'agneau ; » car c'est à celui qui souffre à donner une » idée véritable des tourmens & des pei- » nes & non à celui qui les occasionne ».

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du premier volume d'Avril 1771, est *Zéro* ; celui de la seconde, est *Fille* ; de la troisième, *le calice de la Rose* composé de cinq feuilles ; de la quatrième, *Nœud d'épée*. Le premier logogryphe est *revers*, qui, en ajoutant un *i*, fait *reversé* ; le second, *Ponce*, pierre spongieuse, où se trouvent *cône*, *once*, *noce*, *Pô* fleuve, *Noé* & *Ponce* Pilate.

*RÉPONSE à l'Auteur de l'Enigme
CINQ FRERES, &c.*

Au gentil & charmant lutin
 Qui se plaît à troubler le repos de ma vie,
 Et dont la muse, au sourire malin,
 S'armant de fleurs, au combat me défie,
 Et se promet un triomphe certain,
 Salut, honneur & jours dignes d'envie.
 Flore jadis eut cinq enfans
 Des amours du tendre Zéphire :
 Des plus riches couleurs parés de tous les tems,
 Toujours vermeils, toujours brillans,
 Ils étoient l'ornement de son aimable empire.
 Ils le seroient encor... mais ils furent amans.
 Titon fut jeune, il fut aimé d'Aurore.

Combien de fois leur tendre amour
 A fait dire aux humains, en l'absence du jour !
 Déesse, dans ton char ne viens-tu point encore ?
 Mais le plaisir suspendoit son retour.
 Ces deux amans donnoient au monde
 Une beauté qui devoit l'embellir ;
 Et dont l'éclat feroit rougir
 L'autre Vénus qu'on vit sortir de l'onde.
 Rose est le nom qu'on lui donne en ces lieux ;
 Elle eut été déesse dans les cieux ;
 Aurore en fit un présent à la terre ,
 Et de Flore sa sœur en orna le parterre.
 Le jour qu'elle étala ses merveilleux appas
 Fut célébré comme une fête :
 Tous les cœurs voloient sur ses pas ;
 Des cinq enfans de Flore elle fit la conquête.
 Ces aimables rivaux dont amour est vainqueur
 Ne quittent plus l'objet qui les enchante ;
 Le voir & le servir est leur commun bonheur.
 Rose est leur reine & leur amante.
 A la déesse enfin qui leur donna le jour
 Ils adressent leurs vœux , d'une voix unanime :
 O déesse ! soyez propice à notre amour :
 A vos yeux , disent-ils , l'amour n'est point un
 crime.
 Contre les attentats de l'aquilon jaloux ,
 Rose implore votre assistance.
 Que notre sort seroit charmant & doux ,
 Si nous étions nous-mêmes sa défense !

72 MERCURE DE FRANCE.

Que par votre immortel pouvoir,
A Rose nous offrant sous des formes nouvelles,
Nous puissions, devenus les chevaliers fidèles,
Entre nos bras la recevoir.

Flore ne put les ouir sans tristesse ;
Elle voyoit en eux mille charmes naissans ;
Mais d'une mère elle avoit la tendresse ,
Elle exauça les vœux de ses enfans.

Aussi-tôt on vit ses amans ,
Dont la splendeur & la jeunesse ,
Etoit l'honneur , la parure des champs ,
Devenir feuille , embrasser Rose ,
La couvrir de baisers brûlans ;
La dérober , la nuit , aux zéphirs insolens ,
Et , le jour , lorsqu'elle est éclosé ,
Armés de traits , punir les mortels impudens.
Cette aventure arriva dans un tems
Où l'amour fit mainte métamorphose.
S'il est besoin de citer mes garans ,
Plus d'un poëte attesterà la chose.

Par M. d'Arnol, de Lyoni

É N I G M E

JE suis un composé d'une étrange figure ;
Une perle , un rubis font souvent ma parure :
Maint Damoiseau me tapisse au-dehors

D'un

D'un couffin trempé dans l'eau rose ;
 Mais si l'on dissèque mon corps,
 Quelle étrange métamorphose,
 Et quel arrangement nouveau !
 A vos yeux je ferai paroître
 Un étrier, un enclume, un marteau,
 Tous membres cachés de mon être.
 De là vous conclurez petit-être
 Que le bruit est mon élément.
 Hélas ! c'est bien peu me connoître ;
 Car il fait mon plus grand tourment.

Par M. Pasqueau fils, d'Auxerre.

A U T R E.

PAR moi tout finit, tout commence :
 Par moi la terre a pris naissance,
 Si je n'existois pas en fin,
 Un moment n'auroit point de fin.
 Je ne suis pas dans une lieue,
 Et je fais moi tout seul la moitié de l'état,
 Je ne suis pourtant que la queue
 D'un rat.

Par le même.

A U T R E.

Je parle bien en vain si l'on ne m'envisage.
Mon silence est ma voix , ma forme est mon langage.

Ce qu'on m'a dit , lecteur , c'est moi qui te le dis ;
Tu dis ce que je dis , dis-moi donc qui je suis.

Par M. François Chemilly.

L O G O G R Y P H E.

Je ne suis point , lecteur , une œuvre de nature,
Pour dire un mot de mon utilité ,
Je dois mon être à la nécessité ,
Six pieds font toute ma structure.
Ne les combine point : coupe moi sans pitié ,
Et dans ma première moitié
Tu trouveras le tems où Flore
Renaît dans les pleurs de l'aurore ;
L'autre fait l'ame des concerts ,
Son regne est au milieu des airs.

Par M. Bordier , & Bonneval.

A U T R E.

Je suis, lecteur, une innocente bête
 Qui te fournit un salubre aliment.
 Mais, je t'en avertis, si tu manges ma tête,
 Je ne suis plus qu'un élément.

Par le même.

A U T R E.

Je suis fidèle au pauvre comme au riche.
 Si vous cherchez, lecteur, par la combinaison,
 Vous trouverez d'abord ma niche
 Dans les cinq lettres de mon nom ;
 Il en peut naître encore un fort puissant empire ;
 Mais n'est-ce point trop vous en dire ?

Par le même.

A U T R E.

Je suis un petit meuble, un vase précieux,
 Quelque vil qu'il puisse être aux yeux,
 Ce qu'il contient est la volupté même,
 D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Ce qu'il contient séduit la plupart des mortels ;
Aucun n'en est exclu de ce plaisir suprême.

Je l'offre à l'indigence extrême ;
Je la console ainsi des jours les plus cruels.

De neufs pieds mon nom se compose ;

Pour peu qu'on les mêle & transpose

Me voilà Grec , Occidental ,

Ultramontain , Oriental ;

Une pièce de four , une pâtisserie ,
Qu'on sert dans un baptême & lorsqu'on se marie ;
Le reflux de la mer ; le cri d'un éléphant
Ou du rhinoceros ; le second ton du chant ;
Une langue féconde ; un peuple très-avare ,
Médecin , géomètre , éloquent mais barbare ;
Un coup qu'à certain jeu l'on joue en revenant ;
Du clergé , de sa robe un petit ornement ;
La vertu , qui ne fut celle de Démosthène ,
Moins encore du sexe ; une ligne qui mène
Et dirige les coups du mousquet , du canon ;
Une ville , un outrage , un vice , une boisson ;
Ce qui souvent corrige , embellit la nature ;
Un certain logement dont on vous prend mesure ;

Une civière à porter du moilon ;
Un barbeau figurant dans un champ de blason ;
Ce petit animal que mit en dialogue
L'artiste ingénieux de plus d'un apologue ;
Un mailles propre à battre & gravois & ciment ;
Un humain révérend du sage & du méchant ;
Cette éponge de chair , selon l'anatomie ,

Le siège, le vrai lieu de la mélancolie;
 Ce qu'appaisa Ninive, en écoutant Jonas;
 Vous voilà maître enfin de tout mon canevas.

*Par M. de Bouffanelle, Brigadier des armées
 du Roi, ancien Capitaine au régiment du
 Commissaire - Général de la Cavalerie.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Continuation de l'histoire générale des
 Voyages, &c. tome dix - neuvième,
 formant le dernier volume des voyages
 de mer. A Paris, chez Panckoucke,
 libraire, rue des Poitevins.*

L'Histoire du Groënland, celle de Kamf-
 chatka, un extrait du voyage de M. l'Ab-
 bé Chappe en Sybérie & de la relation
 des découvertes des Russes dans la Mer
 Glaciale, une description de la Laponie
 Suédoise & un voyage dans la Nortlande
 Occidentale, voilà ce qui compose ce
 nouveau volume qui sert de suite à l'utile
 & important ouvrage commencé par feu
 M. l'Abbé Prévôt, sous le titre d'*Histoire
 des Voyages*. Nous nous arrêterons quel-

D iiij

78 MERCURE DE FRANCE.

ques momens sur les traces du continu-
 teur dans les différens pays qu'il parcourt
 en suivant les meilleurs guides , & où les
 lecteurs aimeront à le suivre pour leur
 amusement autant que pour leur instruc-
 tion.

M. Egède , missionnaire Danois , &
 M. David Crantz qui a écrit après lui ,
 fournissent au Continuateur de M. l'Abbé
 Prévôt les matériaux nécessaires pour l'his-
 toire du Groënland. Mais ils sont mis en
 œuvre par une main habile , & l'éloquen-
 ce du nouvel écrivain anime & embellit
 les relations des voyageurs. Le debut du
 second livre est d'un ton noble & élevé qui
 ne se dément point dans le reste de l'ou-
 vrage. « Le Groënland, cette terre marâ-
 » tre , a mis tous ses habitans en guerre ,
 » lorsqu'il n'a donné à l'homme pour se
 » nourrir & se vêtir que la chair & la peau
 » des animaux. C'est donc là qu'il naît
 » carnassier & meurtrier par une fatale
 » nécessité. C'est dans ces sortes de cli-
 » mats les plus inhabitables qu'a dû com-
 » mencer la société entre des chasseurs ou
 » des pêcheurs que des dangers & des be-
 » soins communs , mais sur-tout des ren-
 » contres fréquentes en des lieux resserrés
 » & coupés par les glaces & les eaux au-

» sont sans doute bientôt réunis & fait
 » passer d'un état d'hostilités passageres à
 » la stabilité d'une paix que semble com-
 » mander & maintenir un genre de vie
 » laborieux , pénible & misérable. Les
 » Groënlandois, quoique toujours armés,
 » ne sont pas cependant inhumains & san-
 » guinaires; ce caractère odieux n'appar-
 » tient qu'à nos sociétés policées où l'on
 » verse le sang des hommes sans aucune
 » de ces extrêmités pressantes & de ces
 » hasards imprévus & inévitables où nous
 » jette malgré nous la nature. Le Groën-
 » landois est pêcheur, parce que la terre
 » lui refuse des grains & des fruits; il est
 » chasseur parce que la faim le met aux
 » prises avec l'ours qui l'attaque souvent
 » ou lui dispute les rennes; car ce sont à-
 » peu-près les animaux qu'on trouve le
 » plus fréquemment dans les pays gla-
 » cés. »

L'auteur semble supposer dans ce pas-
 sage que l'homme a dû devenir plus faci-
 lement sociable dans les climats où la
 nature a déployé ses rigueurs, que dans
 ceux où elle a répandu ses bienfaits. Peut-
 être cette réflexion n'est-elle pas fondée.
 Elle est du moins contraire à l'opinion
 commune qui fait naître les premières

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

sociétés dans les plus belles contrées du monde & sous la température la plus douce. L'auteur s'appuye de cet argument qui, en effet, est spécieux, que des hommes assiégés par les besoins n'ont dû se rencontrer que pour les combattre & se réunir contre la nature qui sembloit leur ennemi commun; que du spectacle de leur misère, du sentiment de leur impuissance & de l'espérance des secours a dû se former un attrait réciproque qui les appeloit les uns vers les autres; cependant en y réfléchissant davantage, on peut arriver à des inductions fort différentes. En effet, il paroît démontré par l'expérience, que l'homme sauvage, redevable à l'état où il se trouve du progrès nécessaire de ses forces physiques, comme l'homme civil l'est à la société du progrès de ses forces morales, se trouve dans tous les climats en proportion avec la nature. Par-tout où elle est avare & cruelle, il a le courage de l'industrie ou de la patience, & n'est qu'exercé sans être abattu. Alors loin d'être disposé à ce découragement qui invoque la pitié, loin d'avoir de la foiblesse ou de la douceur, il s'endurcit comme la terre qui le tourmente & comme le ciel qui le menace; il devient om-

braveux & féroce ; accoutumé à faire la guerre à tout ce qui l'entoure , il la fera à ses semblables, s'ils se présentent à sa vue, & dans un pays tel qu'on dépeint le Groënland. La première fois qu'un homme a rencontré un homme, chacun d'eux a cru voir un ennemi. Plus la chasse & la pêche sont difficiles & laborieuses, plus il est naturel de croire qu'un habitant du Groënland n'a dû voir d'abord dans un compatriote qu'un adversaire prêt à lui enlever le renne qu'il poursuivoit ou l'akpa * qu'il attendoit sur le rivage. Ce n'est qu'avec le tems qu'ils ont dû comprendre qu'en se réunissant ils pourroient faire de plus belles prises & porter leur ambition jusqu'à défier la baleine & le veau marin.

On a toujours observé que l'homme du Nord, l'enfant des montagnes, tout ce qui est élevé durement par la nature, est plus guerrier, plus sanguinaire que celui qui en a reçu une éducation plus molle, tel que les peuples du Midi & les habitants des plaines. On objectera que les plus anciennes nations conquérantes qui aient formé de grands empires sont for-

* Espèce de poule de mer, très-bonne à manger.

82 MERCURE DE FRANCE.

ties de l'Asie, de la Grèce, de l'Italie; oui, cela prouve seulement que ce sont les premières qui aient été policées, comme nous le disions tout-à-l'heure; mais elles n'ont jamais pû soumettre les peuples du Nord & ont fini par en être la proie. Le Nord, théâtre de la barbarie, a été long-tems la barrière où se sont brisées les puissances formées par la discipline & par le génie, & quand il s'est répandu au-dehors, il a tout écrasé, & obscurci l'Univers de douze siècles de ténèbres & d'oppression. D'où venoit cet ascendant? si ce n'est de cette lutte continue contre un climat rigoureux qui, leur apprenant à supporter la vie sans les engager à la chérir, ajoutoit sans cesse au sentiment de leurs forces, & éloignoit d'eux le sentiment de la crainte. Et d'où venoit leur férocité? de ce que des hommes qui ne s'accordent rien à eux-mêmes accordent encore moins aux autres, ne ressentent point la pitié parce qu'ils n'en ont pas besoin, & méprisent également & leur vie & celle d'autrui.

Au contraire (pour en revenir au point d'où nous étions partis) dans des contrées heureuses & sous un ciel bienfaisant, l'homme a dû être plus naturellement disposé à la sociabilité. Accoutumé à trou-

ver autour de lui en abondance tout ce qu'il pouvoit désirer, il n'a pas pu craindre que la nature fût jamais trop pauvre ou ses compagnons trop avides. Dispensé du travail, il a dû sentir souvent le mal d'être seul, que ne connoît presque pas celui qui n'échappe à la fatigue & à la misère qu'à la faveur du sommeil ; & delà sur-tout a dû résulter dans les peuples du Midi une plus grande facilité à se rassembler. L'habitude du bonheur physique prépare aux jouissances de l'ame & de l'imagination que n'a pas le tems d'entrevoir celui qui défend contre le besoin une existence frêle & pénible. Dans les plaines de Sennaar & de l'Yemen, l'homme en reconnoissant un autre homme a dû se féliciter de trouver un être qui alloit jouir avec lui, & s'est empressé de lui offrir tout ce qui étoit en sa puissance ; & c'est ainsi que les peuples du Pérou & du Mexique, déjà civilisés, mais pleins de la confiance qu'inspire le bonheur, reçurent d'abord les Espagnols, avant de savoir & de comprendre qu'il fût possible que sous le plus beau ciel de la nature on ne vînt pas chercher les campagnes qu'il féconde & les fruits qu'il mûrit, mais les gouffres souterrains ou les rayons ne pénétrèrent jamais.

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Au reste l'opinion de l'écrivain philosophe dont nous annonçons l'ouvrage, & la nôtre qui lui est opposée, ne peuvent s'appuyer que sur des probabilités. Il est impossible de désigner avec certitude l'endroit de la terre qui a été le premier peuplé par des hommes réunis en société ; si c'est aux bords du Gange & de l'Euphrate que l'on s'est d'abord rassemblé pour adorer le soleil levant, ou si, avant cette époque, les familles du Kamtschatka s'étoient creusé des demeures souterraines pour se dérober à une atmosphère glacée. La question n'est pas résolue en citant les premiers peuples civilisés dont l'histoire fasse mention, parce qu'il est très-naturel que les arts aient été cultivés d'abord dans les sociétés que le climat favorisoit, & qu'ils soient encore à naître dans d'autres qui, à toute force, pourroient être aussi anciennes, mais trop maltraitées de la nature pour avoir pû jamais élever des monumens qui attestent leur antiquité. Les Chinois & les Indiens sont les peuples qui offrent au monde les titres les plus anciens ; mais tous n'ont pas été comme eux à portée de rédiger les preuves de leur noblesse, & peut-être après tout qu'une famille groënlandoise favoit ar-

mer un canal pour la pêche du veau marin long-tems avant que Confutée eût des disciples & Brama des adorateurs.

Les lecteurs nous pardonneront peut-être cette digression occasionnée par l'historien des voyages dont l'esprit philosophique se communique à ceux qui le lisent. Le ton de ses réflexions est toujours celui d'un observateur sensible qui tourne au profit de sa raison les impressions qu'il a reçues des objets. « C'est sur-tout au » Nord (dit-il) qu'on peut admirer dans » la sage compensation que la nature a » faite de ses richesses, combien les hommes sont dédommagés de la stérilité de » la terre par la fécondité de la mer. » C'est là qu'un naturaliste doit aller étudier l'ichtiologie. La meilleure école » de cette science est dans les mers glaciales. Quel vaste champ pour un esprit » curieux de connoître non-seulement » les formes & les espèces qui distinguent » les poissons en troupeaux innombrables, mais aussi le caractère, les propriétés, l'industrie & l'instinct de ces » animaux stupides & muets ! quel sujet » de profondes méditations que le progrès insensible d'organisation & de vie » qui s'étend & se développe dans les ha-

86 MERCURE DE FRANCE.

» bitans du vaste Océan, depuis l'insecte
 » imperceptible aux yeux jusqu'à l'énor-
 » me & prodigieuse baleine ! & si l'on
 » veut descendre l'échelle des êtres ,
 » quelle chaîne à parcourir depuis le *kra-*
 » *ven*, ce monstre presque fabuleux par
 » l'immensité de l'espace que son volume
 » occupe jusqu'à l'inconcevable *zoophite*,
 » cette production animale & végétale de
 » la mer ! »

Après la description des funérailles des
 Groënlandois, l'auteur rapporte une chan-
 son funèbre prononcée par un père qui
 pleuroit la mort de son fils. On y trou-
 vera du naturel & de la sensibilité. « Mal-
 » heur à moi qui vois ta place accoutu-
 » mée & qui la trouve vuide ! elles sont
 » donc perdues les peines de ta mère pour
 » sécher tes vêtemens ! hélas ! ma joie est
 » tombée en tristesse ; elle est tombée dans
 » les cavernes des montagnes. Autrefois
 » lorsque je revenois le soir, je rentrois
 » content, j'ouvrois mes foibles yeux
 » pour te voir, j'attendois ton retour. Ah !
 » quand tu parlois, tu voguois, tu ramo-
 » ais avec une vigueur qui défioit les jeunes
 » & les vieux. Jamais tu ne revenois de
 » la mer les mains vuides, & ton *kaiac*
 » rapportoit toujours sa charge de poules

» ou de veaux. Ta mère allumoit le feu,
 » dressoit la chaudiere & faisoit bouillir
 » la pêche de tes mains. Ta mère étaloit
 » ton butin à tous les conviés du voisi-
 » nage, & j'en prenois aussi ma portion.
 » Tu voyois de loin le pavillon d'écarlate
 » de la chaloupe * & tu criois de joie,
 » voilà le marchand qui vient. Tu fau-
 » tois aussi à son bord, & ta main s'em-
 » paroît du gouvernail de la chaloupe.
 » Tu montrois ta pêche & ta mère en sé-
 » paroît la graisse. Tu recevois des che-
 » mises de lin & des lames de fer pour le
 » prix du fruit de tes harpons & de tes
 » flèches. Mais à présent, hélas ! tout
 » est perdu. Ah ! quand je pense à toi,
 » mes entrailles s'émeuvent au dedans de
 » moi. O ! Si je pouvois pleurer comme
 » les autres, du moins je soulagerois ma
 » peine ? Eh ! Qu'ai-je à souhaiter désor-
 » mais en ce monde ? La mort est ce
 » qu'il y a de plus désirable pour moi.
 » Mais si je mourrois qui prendroit soin
 » de ma femme & de mes autres enfans ?
 » Je vivrai donc encore un peu de tems,
 » mais privé de tout ce qui réjouit &
 » console l'homme sur la terre ».

* Des Facteurs Danois.

88 MERCURE DE FRANCE.

L'Auteur décrit les travaux des Missionnaires Danois dans le Groënland & les obstacles qu'ils eurent à surmonter. C'est une chose curieuse d'entendre les raisonnemens que ces peuples grossiers oppofoient à la prédication de l'Evangile?

» Montrez nous le Dieu que vous prê-
 » chés & nous y croirons. Vous le repré-
 » sentés comme un Etre trop sublime ;
 » comment se peut-il que nous allions à
 » lui ou qu'il descende jusqu'à nous ? Il
 » n'en prend aucun souci. Nous l'avons
 » invoqué quand nous n'avions rien à
 » manger , ou que nous étions malades ;
 » mais c'est comme s'il ne nous avoit pas
 » entendus. Nous croyons que tout ce que
 » vous dites de lui n'est pas vrai. Si vous
 » le connoissés mieux que nous , obtenés
 » de lui , par vos prières qu'il nous don-
 » ne de quoi vivre , un corps sain , un
 » tems serein & tout ce qui nous man-
 » que. Notre ame n'est point malade.
 » Vous êtes bien autrement insensés &
 » corrompus que nous. Dans votre pays
 » il peut y avoir des ames gâtées & nous
 » le voyons assez par les Européens qui
 » viennent parmi nous ; sans doute ils ont
 » besoin d'un Sauveur & d'un Médecin
 » pour l'ame. Votre paradis & vos joies

» celestes ne nous touchent point, & n'ont
 » rien que d'ennuyeux à notre gré. Il ne
 » nous faut que du poisson & des oiseaux!
 » Sans ce soutien notre ame ne sauroit
 » pas plus subsister que notre corps. Il n'y
 » a point de veau marin dans votre para-
 » dis ; ainsi nous vous l'abandonnons à
 » vous & à tout ce qu'il y a de pis parmi
 » les Groëlandois ; mais pour nous qui
 » devons aller dans le palais de Torngar-
 » suck, nous y trouverons en abondance
 » & sans peine tout ce qui manque à nos
 » besoins ».

On passe ensuite à l'histoire du Kamf-
 chatka, & dans la foule des singularités
 les plus bisarres, on doit remarquer la
 manière très-extraordinaire dont les ma-
 riages se contractent. » Le pouvoir d'un
 » pere & d'une mere sur leur fille se ré-
 » duit à dire à son amant, touche là, si
 » tu peux. Ces mots sont une espèce de
 » défi qui suppose ou donne de la bra-
 » voure. La fille recherchée est défendue
 » comme une place forte avec des cami-
 » solles, des caleçons, des filets, des
 » courroyes, des vêtemens si multipliés
 » qu'à peine peut-elle se remuer. Elle est
 » gardée par des femmes qui ne suppléent
 » que trop bien à l'usage qu'elle voudroit

90 MERCURE DE FRANCE.

» ou ne voudroit pas faire de ses forces.
 » si l'amant la rencontre seule ou peu en-
 » vironnée , il se jette sur elle avec fu-
 » reur , arrache & déchire les habits , les
 » toiles & les liens dont elle est envelop-
 » pée , & se fait jour s'il se peut , jusqu'à
 » l'endroit où on lui a permis de la tou-
 » cher. S'il y a porté la main , sa conquête
 » est à lui , dès le soir même il vient jouir
 » de son triomphe , & le lendemain il
 » amène sa femme avec lui dans son ha-
 » bitation : mais souvent ce n'est qu'après
 » une suite d'affaûts très-meurtriers ; &
 » telle place coûte sept ans de siège sans être
 » emportée. Les filles & les femmes qui la
 » défendent , tombent sur l'assaillant à
 » grands cris & à grands coups , lui arrachent
 » les cheveux , lui égratignent le visage &
 » quelquefois le jettent du haut des balaga-
 » nes. Le malheureux estropié , meurtri ,
 » couvert de sang & de contusions , va
 » se faire guérir par le temps & se remet-
 » tre en état de recommencer ses assaûts.
 » Mais quand il est assez heureux pour ar-
 » river au terme de ses desirs , sa maîtresse
 » a la bonne foi de l'avertir de sa vic-
 » toire , en criant d'un ton de voix ten-
 » dre & plaintif , *ni , ni*. C'est le signal
 » d'une défaite dont l'aveu coûte toujours

» moins à celle qui le fait qu'à celui qui
 » l'obtient. Car, outre les combats qu'il lui
 » faut risquer, il doit acheter la permis-
 » sion de les livrer, au prix de travaux
 » longs & pénibles. Pour toucher le cœur
 » avant le reste, il va dans l'habitation
 » de celle qu'il recherche, servir quelque
 » temps la famille. Si les services ne
 » plaisent pas, ils sont entièrement per-
 » dus ou foiblement récompensés. S'il
 » plaît aux parens de sa maîtresse qu'il a
 » gagnée, il demande, & on lui accorde,
 » la permission de la toucher ».

L'Amour fait des poëtes au Kamschatka
 comme dans le Groënland. Voici une
 chanson Kamschadale que l'on peut com-
 parer avec la chanson Groëlandoise que
 nous venons de rapporter. » j'ai perdu ma
 » femme & ma vie. Accablé de tristesse
 » & de douleurs, j'irai dans les bois,
 » j'arracherai l'écorce des arbres & je la
 » mangerai. Je me leverai de grand matin
 » je chasserai le canard dantguiche pour
 » le faire aller dans la mer; je jetterai
 » les yeux de tous côtés pour voir si je ne
 » trouverai pas celle qui fait l'objet de ma
 » tendresse & de mes regrets ».

Dans la relation des découvertes des
 Russes, l'auteur donne un détail très-cir-

92 MERCURE DE FRANCE.

constancié des efforts que l'on a faits pour s'ouvrir un passage par les mers du Nord au continent de l'Amérique septentrionale ; efforts qui ont produit des découvertes curieuses sans parvenir au but que l'on desiroit ; mais qui semblent annoncer la possibilité d'y réussir. L'auteur en rendant compte ensuite du voyage de M. l'Abbé Chappe en Sibérie , paye un juste tribut d'éloges & de regrets à la mémoire de ce jeune Académicien que l'on peut appeller le martyr de la science , & que la mort a trop tôt enlevé à la philosophie dont ses travaux auroient soutenu les progrès.

Finissons cet extrait par l'éloquente apostrophe que M. Arridephrenmalm , auteur d'un voyage dans la Nortlande , adresse à ses compatriotes les Suédois plus curieux de voyager dans l'Europe que de connoître le sol & les ressources de leur patrie. » Le véritable nerf des puissances
 » du Nord manque à nos vœux. Quel est-
 » il ? La population. Ce n'est que par
 » l'agriculture que la Suède peut espérer
 » de rétablir ce ressort de sa valeur , ce
 » soutien de sa renommée. Les cendres
 » de nos peres reposent dans les champs
 » de bataille dont l'Allemagne est cou-

» verte. Allons leur chercher des succes-
 » feurs, des enfans dignes d'eux dans la
 » Nordlande & la Botnie. Remuons cette
 » terre & les hommes naîtront. Peuple
 » guerrier, peuple libre, souviens toi de
 » toi même, & s'il ne sied pas à ta vertu
 » de conquérir & de subjuguier, qu'il soit
 » toujours de ta grandeur de briser les
 » chaînes que tes ennemis voudroient
 » donner à l'Europe.

Suite du Discours du Traité d'Hydrody-
namique par M. l'Abbé Bossut.

Il y a des sciences qui, par leur objet,
 ne sont destinées qu'à servir d'aliment à
 la curiosité ou à l'inquiétude de l'esprit
 humain. Il en est d'autres qui doivent
 sortir de cet ordre purement intellectuel
 pour s'appliquer aux besoins de la société.
 Telle est en particulier l'Hydrodyna-
 mique. La détermination de la quantité
 de liqueur, qui s'écoule par une ouver-
 ture proposée, la recherche du mouve-
 ment des eaux dans des canaux creusés
 par l'art ou par la nature, la connoissan-
 ce des forces que les fluides exercent par
 leur poids ou par leur choc, &c. sont des
 objets d'une utilité continuelle dans la

94 MERCURE DE FRANCE.

pratique. Il est donc indispensable de perfectionner la science dont il s'agit; & s'il y a des questions où la géométrie n'offre pour cela que des secours trop pénibles ou même impuissans, il faut tâcher de suppléer à son défaut par la voie de l'expérience. La chose n'est pas impossible. Des faits multipliés, analysés avec attention, & ramenés autant qu'il est possible à des loix générales, peuvent composer une espèce de théorie dépourvue, à la vérité, de la rigueur géométrique, mais simple, lumineuse & usuelle. C'est dans cette vue que j'ai entrepris le traité qu'on va lire. J'en avois formé le projet depuis plusieurs années. La place que j'occupois alors à l'école du Génie m'imposoit le devoir d'enseigner aux jeunes ingénieurs la mécanique des fluides, qui est essentielle à leur état. Je leur dictois quelques essais qui n'étoient pas destinés à devenir publics; je sentois l'insuffisance de la théorie en plusieurs points; & je voulois consulter l'expérience avant que de commencer un corps d'ouvrage. Mes idées sur cet important objet furent goûtées par les hommes éclairés & zélés pour le bien, qui ont l'administration de l'école du génie. M. le Duc de Choiseul

accorda des fonds pour faire des expériences. J'en fis, je méditai; voici le fruit de ce travail.

Mon ouvrage embrasse l'hydrostatique & l'hydraulique. J'ai cru devoir reprendre ainsi toute la matière par les premiers principes, afin de donner plus de clarté & de méthode à ce traité, & afin de l'adapter plus spécialement aux besoins des lecteurs que je cherche à instruire. Les notes qu'on trouvera à la suite de plusieurs chapitres, sont destinées à approfondir certaines théories. J'en dirai quelque chose de plus ci-dessous. Commençons par rendre compte du texte.

Les loix primordiales de l'hydrostatique, étant fort simples, fort connues, & ayant été confirmées d'ailleurs par une infinité d'expériences, il ne me restoit qu'à les développer nettement, & avec un détail suffisant pour en faciliter l'usage. C'est à quoi je me suis attaché. La rhéorie que j'établis est fondée toute entière sur ce principe, qu'une particule quelconque d'un fluide en équilibre est également pressée dans tous les sens. Je considère d'abord l'équilibre des fluides incompressibles. J'examine la position que doit prendre la surface de ces fluides

96 MERCURE DE FRANCE.

dans des vases solides ou flexibles, & la pression qu'ils exercent contre les fonds & les parois des mêmes vases. J'expose la méthode générale pour trouver la figure que forme un vase flexible rempli d'une liqueur pesante, lorsque cette liqueur est parvenue à l'état d'équilibre. La même méthode, simplifiée par la nature du problème, me sert à déterminer les épaisseurs qu'il convient de donner aux tuyaux de conduite, pour qu'ils puissent résister à la pression des fluides stagnans. De-là je passe à l'équilibre des fluides élastiques. Après en avoir exposé les propriétés générales, je considère celui de l'air en particulier. Je démontre la pesanteur & l'élasticité de ce fluide; je cherche la loi suivant laquelle il se comprime ou se dilate à raison des poids dont il est chargé. Viennent ensuite différentes applications de la théorie à la machine pneumatique, au baromètre, au thermomètre, à l'ascension de l'eau dans les pompes, à la machine à feu, &c. Je traite avec le même soin une autre théorie qui a pour objet l'équilibre des corps flottans, & qui appartient tout-à-la-fois à la statique des corps solides, & à celle des fluides. L'équilibre dont il s'agit a lieu,

lieu, lorsque le corps flottant & le fluide déplacé ont même poids, & que leurs centres de gravité sont situés dans une même ligne verticale. Mais il peut avoir plus ou moins de consistance, c'est-à-dire, être plus ou moins stable dans son état, selon la position respective que les deux centres de gravité proposés occupent sur la verticale. J'analyse donc les cas où un corps dérangé de cette situation d'équilibre y retournera de lui-même, ou continuera à s'en éloigner. Les principes généraux sont éclaircis par plusieurs exemples. J'en fais l'application aux mouvemens de roulis & de tangage des vaisseaux.

L'hydraulique se partage en différentes branches que je parcours successivement, comme j'ai fait pour l'hydrostatique. Ici l'expérience marche presque par-tout à la suite de la théorie; elle la confirme, l'éclaire, ou même la supplée en certains cas où le mouvement du fluide, par ses irrégularités, ne donne aucune prise à la géométrie.

Je commence par examiner le mouvement de l'eau qui sort d'un vase par une ouverture. Ce problème pris dans toute sa généralité est très-difficile. Mais dans

98 MERCURE DE FRANCE.

la pratique il est assez ordinaire que l'ouverture soit fort petite en comparaison de la largeur du réservoir. Alors je prouve par le seul secours de la théorie, que la vitesse au sortir de l'orifice est due à la hauteur du fluide dans le réservoir au-dessus du trou. D'après ce principe, je donne pour un vase entretenu constamment plein, & pour un petit orifice horizontal, une équation ou formule générale qui contient la relation entre la quantité d'eau écoulée, le tems de l'écoulement, l'aire de l'orifice & la hauteur du réservoir; de manière que trois de ces choses étant données, il est facile d'en conclure la quatrième. On trouve des résultats analogues pour les écoulemens des vases qui se vident sans recevoir de nouvelle eau. Souvent le fluide sort par une ouverture latérale, comme par une vanne de moulin, une porte d'écluse, &c. En ce cas, toutes les molécules au sortir de l'orifice, n'ont pas la même vitesse; & le mouvement général du fluide est comme indéterminable à la rigueur. Mais si le trou n'est pas fort grand, on peut supposer, sans craindre d'erreur sensible, que la vitesse de chaque particule est due à la hauteur du réservoir, qui lui répond.

J'adopte cette hypothèse comme suffisante dans la plupart des problèmes de pratique. Elle me sert à résoudre plusieurs questions concernant le mouvement des eaux qui sortent par des ouvertures latérales. Voilà pour les écoulemens qui se font avec une entière liberté, & sans que le mouvement du fluide dans l'intérieur du vase éprouve aucun obstacle. Mais quelquefois les réservoirs sont étranglés en certains endroits de la hauteur, ou bien ils sont traversés de diaphragmes percés de petits trous par lesquels le fluide est obligé de passer. Le mouvement du fluide est alors gêné, ralenti, & ne suit plus les loix que nous venons d'exposer. Je donne encore des formules pour déterminer ces sortes d'écoulemens. Elles font voir combien il est essentiel d'éviter les étranglemens dans les pompes & dans les tuyaux de conduite. Je termine ces différentes recherches par la solution de quelques problèmes sur le mouvement des eaux qui s'échappent par de petites ouvertures de vases mobiles entretenus constamment pleins; problèmes qui peuvent avoir leur utilité, & propres d'ailleurs à exercer les commençans.

A la théorie des écoulemens, je fais

E ij

succéder celle des oscillations d'un fluide qui se balance dans un syphon quelconque. Je démontre que le syphon étant supposé cylindrique, ces oscillations sont isochrones entr'elles; & j'assigne la longueur du pendule simple qui fait ses battemens dans le même tems.

Il reste maintenant à savoir si les fluides se meuvent réellement d'une manière conforme à la théorie. Le premier objet qui se présente à examiner est le mouvement que les particules d'un fluide qui sort d'un vase par une ouverture, prennent dans l'intérieur même du vase. Par le moyen d'un cylindre de verre, au fond duquel j'adaptois différens ajurages, j'ai vu que toutes les particules descendent d'abord verticalement, mais qu'à une certaine distance du trou, elles se détournent de leur première direction pour rendre vers lui de tous côtés. Elles ont donc nécessairement vers ses bords des mouvemens obliques qui subsistent pendant quelque tems. En conséquence de ces mouvemens, la veine fluide doit s'amincir & former une espèce de conoïde tronqué, dont la plus grande base est l'orifice même, & la plus petite en est distante extérieurement d'une certaine quantité.

J'ai mesuré les dimensions de ce conoïde avec le plus d'exactitude qu'il m'a été possible; il m'a paru que sa hauteur est égale environ au rayon de l'orifice, & que ses bases sont entr'elles environ dans le rapport de 3 à 2. En-delà du point de contraction, la veine prend la forme cylindrique ou prismatique, & la conserveroit si la pesanteur & la résistance de l'air ne tendoient pas à la dénaturer. Je croyois d'abord, avec quelques auteurs, que la mesure immédiate de la contraction pouvoit servir à déterminer avec une précision suffisante la quantité de l'écoulement. Mais l'expérience m'a convaincu du contraire. On sent en effet qu'une telle mesure est nécessairement incertaine. Car outre qu'on ne peut jamais répondre qu'on ait pris bien juste le diamètre de la veine, comment s'assurer qu'on l'a pris précisément à l'endroit où la veine cesse de se resserrer pour devenir cylindrique? Cet endroit est-il toujours fixe pour toutes sortes de hauteurs de réservoir & de grandeurs d'orifice? Le diamètre de la veine ne varie-t-il pas lui-même par ces deux causes? La contraction n'a-t-elle lieu que pour des orifices percés dans de minces parois, & n'affecte-t-elle pas du moins

E iij

avec quelques modifications, les écoulemens qui se font par des tuyaux ? Enfin les effets des contractions ne doivent-ils pas être altérés par le frottement, qui est plus sensible vers les bords que vers le centre de l'orifice ? Ces considérations m'ont déterminé à chercher directement par l'expérience les quantités d'eaux écoulées par des orifices quelconques.

M. Mariotte a fait en ce genre plusieurs expériences rapportées dans son traité du mouvement des eaux, auquel j'ai déjà payé le tribut d'éloges qu'il mérite. Mais je ne les ai point employées. Pour mettre de l'uniformité dans mon travail, & pour me délivrer de tout scrupule sur l'exactitude des résultats, j'ai voulu opérer moi-même & voir par mes yeux. J'ai déterminé les écoulemens par des orifices percés dans de minces parois, & par des tuyaux additionnels. La théorie avoit appris que les dépenses d'un vase entretenu constamment plein, sont comme le produit du tems par l'orifice & par la racine quarrée de la hauteur du réservoir. L'expérience m'a fait voir que cette loi est sensiblement vraie, & qu'on peut l'employer sans restriction dans la pratique ordinaire. Lorsque l'écoulement se fait

par un orifice percé dans un mince paroi, la contraction diminue la dépense naturelle & théorique, à-peu-près dans le rapport de 16 à 10, ou de 8 à 5; & lorsque le fluide sort par un tuyau additionnel de 2 ou 3 pouces de longueur, & suit les parois de ce tuyau, la dépense est diminuée dans le rapport de 16 à 13 environ. Les formules de la théorie s'appliqueront donc à la pratique, en y faisant les corrections relatives à ces rapports. Si on veut mettre dans ces recherches toute l'exactitude possible, il faudra faire attention à deux phénomènes que j'ai observés. En analysant les effets du frottement & de la contraction, j'ai trouvé, 1°. qu'à cause du frottement les petits orifices donnent moins d'eau à proportion que les grands; 2°. Que la hauteur du réservoir augmentant, la contraction augmente, ce qui diminue la dépense; tandis qu'au contraire, suivant la théorie la plus naturelle qu'on puisse se faire sur l'action du frottement, le déchet occasionné dans la dépense par cette résistance devoit se sentir de moins en moins à mesure que la hauteur du réservoir augmente. Ces deux loix combinées ensemble me donnent le moyen de déter-

miner les écoulemens avec toute la précision qu'on peut désirer , soit pour des vases entretenus constamment pleins, soit pour des vases qui se vident sans recevoir de nouvelle eau.

De-là je passe au mouvement des eaux jaillissantes. J'établis la meilleure figure des ajutages , & la meilleure proportion entre le diamètre de l'ajutage & celui du tuyau qui doit fournir à sa dépense. Il est aisé , avec ces principes , de former un jet d'eau qui s'élève à toute la hauteur qu'on peut espérer. L'utilité de cette matiere pour la décoration des jardins & des édifices , est suffisamment connue.

Il arrive souvent qu'on a besoin de conduire de l'eau d'un pont à un autre qui en est très éloigné , & qui en est quelquefois séparé par des montagnes & des vallées. Alors on fait cheminer l'eau dans des tuyaux de fer , de bois , de grès ou de plomb. On commettrait des erreurs souvent énormes si , après s'être assuré par le nivellement que le point de départ est plus élevé que celui d'arrivée , on détermineroit le diamètre du tuyau par les principes qui servent à déterminer l'écoulement d'un fluide qui sort d'un vase par une ouverture ordinaire , & qu'on néglig-

geât la résistance du frottement. Cette résistance répandue sur un long espace, rallentit d'une manière très-sensible le mouvement de l'eau. Le déchet qu'elle occasionne dans la dépense peut excéder 20 ou 30 fois la dépense même, quand la conduite est fort longue & qu'elle a plusieurs sinuosités. J'ai fait sur cette matière un grand nombre d'expériences qui paroîtront intéressantes, si je ne me trompe, & dont j'espère que la pratique retirera plusieurs avantages. Elles montrent que toutes choses d'ailleurs égales, plus la hauteur du réservoir est grande, moins le déchet occasionné dans la dépense d'une longue conduite est sensible; ce qui est conforme à la saine théorie sur la nature du frottement. Elles font connoître, du moins à peu près, la loi suivant laquelle les dépenses diminuent à mesure qu'un tuyau devient plus long ou plus tortueux, ou l'un & l'autre tout-à-la-fois. On peut se faire, par leur moyen, une idée de la pente qu'il convient de donner à un tuyau rectiligne, pour que cette pente répare la perte de vitesse occasionnée par le frottement. Elles fournissent la réponse à cette question, si lorsqu'on a de l'eau à conduire d'un point à un autre qui en est séparé par

E v

106. MERCURE DE FRANCE.

des montagnes & des vallées, il faut ou franchir directement les montagnes & les vallées ou les contourner, en supposant que le développement de l'espace parcouru par l'eau soit le même dans les deux cas, &c. Je ne puis qu'indiquer ici en gros tous ces objets qui demandent à être suivis dans l'ouvrage même.

Le mouvement des eaux dans des canaux offre un nouveau champ de recherches curieuses par elle-mêmes, & utiles dans la pratique. Je considère d'abord le mouvement de l'eau dans un canal rectangulaire. J'examine la loi suivant laquelle le frottement diminue la vitesse du courant. Il y a une différence sensible entre le mouvement de l'eau dans un tuyau fermé de tous côtés & celui de l'eau dans un canal. Sous une même hauteur de réservoir, il passe toujours la même quantité d'eau dans un canal, quelles que soient sa pente & sa longueur, au lieu que dans un tuyau la pente & la longueur font varier la dépense. Mes expériences prouvent que les vitesses ne suivent point la raison des racines des pentes, comme quelques auteurs l'ont avancé. Elles réfutent aussi l'opinion de ceux qui pensent qu'à égale pente & à égale lon-

gueur de canal, les vîtesſes ſont entr'elles comme les quantités d'eaux écoulées. J'expoſe à la ſuite de ces recherches les moyens que divers auteurs ont imaginés pour déterminer la vîteſſe des eaux dans des canaux de figure quelconque, comme des rivières, des ruiſſeaux, &c.

L'enchaînement & l'analogie des choſes me conduiſent ici naturellement à ſuivre en particulier & avec quelque détail le cours des fleuves. Je donne d'abord toute la théorie élémentaire dont le ſujet eſt ſuſceptible. On ſait que quand on retrecit le lit d'une rivière par les arches d'un pont, par des murs de quai, ou de toute autre manière qu'on voudra imaginer, la profondeur de l'eau augmente néceſſairement. Je détermine cette nouvelle profondeur. La même méthode me ſert à réſoudre un autre problème qui eſt en quelque ſorte l'inverſe du précédent, & qui conſiſte à trouver la quantité dont le niveau d'une rivière baiſſe, lorsqu'on y fait une ſaignée par un canal de dérivation. J'entre dans pluſieurs détails phyſiques & géométriques ſur la manière dont les rivières creuſent & établiffent leurs lits. Cela me donne lieu de dire un mot ſur la formation des *barres* & ſur les

E v j

108 MERCURE DE FRANCE.

moyens d'empêcher qu'elles ne deviennent trop nuisibles à la navigation. Je discute en quel cas il est avantageux ou non de faire des saignées à une rivière, pour diminuer les inondations dans les campagnes voisines lorsqu'elle vient à augmenter, ou par les pluies, ou par la fonte des neiges, ou par l'affluence de quelque torrent. Des auteurs modernes sont tombés à ce sujet dans des erreurs que je relève.

Après avoir considéré le mouvement des eaux en lui-même, je cherche la force dont il peut être capable quand un fluide va choquer quelque corps, quelque obstacle opposé à son courant. Cette matière est hérissée de difficultés. J'explique d'abord la théorie ordinaire qu'on emploie pour la traiter, & j'en fais l'application à des exemples variés. Suivant cette théorie, la percussion perpendiculaire d'un fluide contre un plan est, comme le produit de la surface choquée, par le carré de la vitesse du fluide; & la percussion oblique est comme le produit de la surface choquée par le carré de la vitesse du fluide & par le carré du sinus de l'incidence. L'expérience m'a appris que la première proposition est sensiblement

vraie ; mais que la seconde s'éloigne de plus en plus de la vérité à mesure que la percussion devient plus oblique. J'expose les résultats des expériences faites sur ce sujet , par de savans géomètres , & leurs tentatives pour soumettre le problème à une théorie plus rigoureuse & plus exacte que la précédente.

On doit regarder comme une partie essentielle de la science qui nous occupe, la recherche des meilleurs moyens d'employer l'action d'un fluide pour mouvoir une machine. Ces moyens consistent à transmettre la force de l'eau à la machine , avec des roues qui sont mues par le choc ou par le poids de l'eau , quelquefois par ces deux agens réunis. Je traite donc, en premier lieu, des roues mues par le choc de l'eau. Je cherche le nombre d'ailes qu'il convient de donner à une roue relativement à son diamètre , à la quantité dont elle trempe dans l'eau & à la vitesse du courant. Plusieurs auteurs se sont trompés sur cette matière. Les uns négligeant dans leur calcul des élémens essentiels à la question , ont trop limité le nombre des ailes ; les autres, en voulant réfuter cette détermination , & mesurant mal eux-mêmes l'impulsion du fluide , sont tombés dans l'extrémité opposée.

112 MERCURE DE FRANCE.

ralité que le problème admet, & dont je fais l'application aux mouvemens de roulis & de tangage des vaisseaux, soit que ces mouvemens existent séparément, soit qu'ils se combinent entr'eux & avec un mouvement de rotation horizontale. Dans les notes sur l'hydraulique, je donne la théorie du mouvement des fluides avec le même degré de précision auquel les géomètres ont pu atteindre jusqu'ici ; & je n'oublie rien pour mettre de la simplicité & de l'uniformité dans mes calculs. Je crois que cette branche de mon livre paroîtra nouvelle à quelques égards. On y trouvera, par exemple, la détermination générale de l'effet des roues à aîles ; problème épineux qui n'avoit encore été résolu que dans un cas très-particulier.

Il ne m'appartient pas d'apprécier moi-même mon travail. Le Public me jugera. Quelque soit son arrêt, il verra du moins qu'en présentant mes propres recherches, je n'ai laissé échapper aucune occasion de rendre justice aux découvertes des auteurs qui m'ont précédé dans la même carrière.

NB. C'est mal-à-propos que l'on a mis des *guillemets* au commencement de ce discours dans le dernier volume du Mer-

cure, ce discours étant tout entier de M. l'Abbé Bossut.

Le nouveau Don Quichotte, imité de l'Allemand de M. Wieland; par Mde d'Offieux; in-8°. A Paris, chez Fetil, libraire, rue des Cordeliers près celle de Condé, au Parnasse italien.

Ce roman a déjà été publié au commencement de l'année dernière sous le titre d'*Aventures merveilleuses de Don Sylvio de Rosalva*, nous l'annonçâmes dans le *Mercur* du mois de Mars de la même année. Quoiqu'il y ait des aventures de Don Sylvio ou du nouveau Don Quichotte présentent plusieurs situations plaisantes & même donnent lieu à quelques saillies ingénieuses, on a cependant peu goûté à Paris cette production germanique; on ne l'a regardée que comme une copie foible & chargée du naïf & ingénieux roman de Michel Cervantes. Le nouveau traducteur, pour rechauffer en quelque sorte cette production, a élagué, ajouté, changé ce qu'il a jugé à-propos. Il a essayé enfin d'habiller à la françoise le Don Quichotte Allemand. Cette nouvelle traduction se fera lire sans doute avec plus d'agrément que la première,

114. MERCURE DE FRANCE.

mais aussi avec moins d'utilité pour celui qui veut connoître le génie allemand, son caractère & en quelque sorte sa physiologie.

Le Dépit & le Voyage, poëme en six chants avec des notes, suivi des lettres vénitiennes; vol. in - 8°. avec figures. A Londres; & se trouve à Paris chez J. P. Costard, libraire, rue St. Jean-de-Beauvais.

Eglé, l'héroïne de ce poëme, Eglé, née avec un cœur sensible, aimoit le vertueux Lindor. Chaque instant lui retraçoit l'image de cet heureux amant. Mais cette belle, coquette par air, & victime de l'usage qui veut qu'une femme ne puisse s'honorer d'un amant qui n'est point fat ou ne feint pas de l'être, cache ses premiers sentimens & enchaîne à son char un certain Damis.

Monsieur Damis étoit un petit homme
Très-peu pourvu de mérite & de biens;
Dame Nature avoit réduit en somme,
A cet égard, son lot à presque rien.
Pour la figure, hélas! c'étoit tout comme
Ces sapajous vantés par leur laidet;
Pour la naissance, & même pour l'honneur

Son apanage étoit encor plus mince ;
 Mais de l'audace , & des airs de bonheur ,
 Il en avoit autant & plus qu'un prince.

Eglé , pour rendre son triomphe plus
 éclatant , conduit cet amant de parade
 dans les cercles les plus brillans. Mais ,

Du tendre amour telle est la loi puissante ;
 Tel est le droit dont il jouit le mieux ,
 Que malgré nous notre ame est mécontente
 Lorsqu'un moment elle trahit ses feux :
 Quelque plaisir que l'esprit lui présente ,
 Joignez-y même un séduisant éclat ,
 Elle repousse une chaîne brillante ,
 Plus on l'excite & plus elle combat :
 Malgré nos mœurs , être tendre & constante ,
 Sera toujours son véritable état.

Eglé l'éprouve , elle s'ennuie à côté de
 Damis , & malgré les plaintes de cet amant
 outragé , elle n'est occupée que de celui
 qu'elle vient de trahir. Lindor , soumis
 aux ordres d'un père , s'étoit vu obligé de
 s'éloigner pour un tems de sa maîtresse.
 Eglé apprend son retour. Délicieux mo-
 ment ! son cœur n'est plus le maître de
 cacher ses transports.

Au point du jour , plus belle que la rose ,

Belle des feux dont brille le desir ,
 Elle se leve , & tandis qu'on repose ,
 Elle se livre au soin de s'embellir :
 De ses beaux yeux elle paroît contente ,
 Dans son miroir elle voit le plaisir ;
 Lindor , bientôt sur sa bouche brillante ,
 Verra l'éclat d'une fleur séduisante ,
 Par un baiser il la voudra cueillir.

Tandis qu'amour subjugué par ses charmes ,
 Pour la servir avance les momens ,
 Le sort , hélas ! lui prépare des larmes ;
 L'orage ainsi succède au plus beau tems.
 Lindor écrit . . . Quelle lettre effroyable !
 Quel noir chagrin ! quel style épouvantable !
 La jalousie & la sombre douleur ,
 Dans chaque ligne ont tracé leur fureur.

« Je ne vivois que pour être fidelle ,
 « Je vous croyois aussi tendre que belle ,
 « A mon retour je suis désabusé :
 « L'illusion pouvoit être éternelle ;
 « Heureusement vous n'avez pas osé ,
 « En me cachant un feu mal déguisé ,
 « Me faire encore une injure nouvelle :
 « De notre amant confirmez le bonheur ,
 « Pour premier gage offrez-lui mon erreur ;
 « Elle fut douce , elle devient cruelle ;
 « Vous l'apprendrez un jour par mon malheur. »

Les aquilons déchainés dans la plaine ,
 En un moment , par leur cruel effort ,
 Peuvent briser le chêne le plus fort :
 La triste Eglé cède avec moins de peine
 Au coup affreux que lui porte le sort.
 Envain l'amour par son effervescence ,
 De sa jeunesse anime la vigueur ;
 Envain son sang qu'enflame son ardeur
 Dans les canaux coule avec véhémence ;
 Le sentiment expire dans son cœur ;
 Dans son fauteuil elle perd connoissance.

De prompts secours la rappellent bientôt
 A cette vie , hélas ! trop misérable ,
 Qui lui prépare un remords trop durable ;
 De sa conduite elle voit le défaut ;
 Elle se plaint , non d'un sort déplorable ,
 Mais d'un penchant qui la rendit coupable.
 Lindor lui-même arrêteroit ses pleurs
 S'il écoutoit son discours lamentable ;
 Mais le dépit & toutes ses horreurs
 Ont emporté cet amant estimable
 Au fond des bois , a l'yle des douleurs.

A l'aspect d'un paquet que Lindor lui
 renvoie & qui renferme quelques billets
 où Eglé avoit tracé des vœux dictés par
 le sentiment , cette amante affligée re-
 connoît encore mieux son crime & son

113 MERCURE DE FRANCE.

erreur. Elle se flatte que Lindor, malgré ses ressentimens, conserve son premier penchant, & que si elle parvient à s'en faire écouter elle obtiendra son pardon.

Le repentir marche avec l'espérance,
Et pour les cœurs faits pour se corriger
Le regret même est une jouissance;
Mais pour les cœurs qui ne sauroient changer,
Tout est perdu jusqu'à la confiance.
Il faut chercher cet amant regretté,
Il faut aller d'un & d'autre côté;
C'est un effort dont la raison murmure,
Mais la raison, contraire à la nature,
Doit lui céder en cette extrémité.
Quoi! tant d'appas vont courir l'aventure!
Tant de dangers ne la retiendront pas!
Eh! songe-t-on qu'on ait une figure
Lorsqu'on touche aux portes du trépas,
Et qu'à l'amour on a fait une injure?

Ce voyage est semé de quelques incidens qui le rendent plus piquant & répandent une sorte de gaieté qui se communique au lecteur. Ce poëme est en général écrit avec agrément & même avec intérêt, & le poëte y a peint plusieurs originaux d'une touche légère & facile. L'héroïne du poëme, conduite par l'amour, parvient enfin à découvrir la retraite de

Lindor. Cet amant, touché du repentir sincère de sa maîtresse, oublie aisément ses erreurs & consent à se rendre heureux avec elle.

O mon Eglé ! doux charme de ma vie !
 Je te retrouve & tu préviens mes pas ,
 Je te revois plus tendre & plus jolie ,
 Ta faute même a pour moi des appas ;
 Sans tes regrets , qui prouvent ta tendresse ,
 J'ignore rois combien tu m'as aimé ;
 Sans mes douleurs qui parleront sans cesse
 Tu ne sçau rois combien tu m'as charmé.

Ce poëme est suivi de lettres écrites par Flora, jeune Venitienne, à Pompéia son amie. Elle lui fait part de tous les sentimens qu'elle éprouve pour Augustino, l'amant le plus tendre des amans. Ce Venitien, dans un voyage qu'il fit en France, avoit fait connoissance avec une jeune Demoiselle, nommée Julie. Il l'enleva à ses parens, lui fit mille sermens de ne jamais l'abandonner & l'amena à Venise. Mais ayant vu l'aimable Flora, il fut si frappé de ses charmes qu'il ne put en combattre l'empire. Il se flattoit que l'amour que lui inspiroit cette nouvelle maîtresse seroit assez fort pour le détacher de Julie. Il alloit oublier ses sermens &

éloigner de lui pour toujours l'infortunée Julie lorsqu'il s'aperçut qu'elle étoit enceinte. Il étoit alors trop tard pour renoncer à Flora ou à Julie. La nature & l'amour lui prescrivoient de les conserver toutes deux : il en avoit pris la résolution ; mais Flora qui ignoroit les liens qui attrachotent le jeune Venitien à Julie , regarde cette fille comme sa rivale & exige d'Augustino qu'il se décide ou pour l'une ou pour l'autre. Il a de la peine à prendre son parti ; mais la nature est sa loi , il fait dire à Flora qu'il se flatte de son estime en renonçant à elle. « Renoncer à moi, s'écrie » cette amante infortunée , renoncer à » moi ? .. Il peut le penser ? il a pu le dire ? .. Misérable mortel ! .. Fille infortunée ! .. tant de sermens ? tant de soins » pour me séduire ? .. » Elle ne poursuit pas ; elle sentit son esprit s'égarer ; il s'égaré en effet au point que cette victime d'un amour malheureux se donne elle-même la mort pour finir ses tourmens & son ennui.

Les mœurs , coutumes & usages des anciens Peuples , pour servir à l'éducation de la jeunesse de l'un & de l'autre sexe, par M. Sabbathier , professeur au Collège de Châlons-sur-Marne , & Secrétaire perpétuel

perpétuel de l'Académie de la même ville. 3 vol. *in-12*. A Chalons-sur-Marne , chez Bouchard, Imprimeur du Roi , de la ville & du collège , & à Paris chez Delalain, libraire, rue de la Comédie françoise.

Les mœurs, coutumes & usages des anciens peuples peuvent être regardés , suivant l'expression de l'estimable auteur de l'histoire ancienne , comme l'ame de l'histoire : les faits n'en sont que le corps. Cette pensée fait assez connoître l'importance & l'utilité du nouvel ouvrage de M. Sabbathier. Ce laborieux écrivain , ayant en vue l'instruction de la jeunesse , a donné à son travail la forme la plus simple & la moins compliquée. Des articles séparés & présentés avec ordre, avec clarté & netteté sont beaucoup plus à la portée des jeunes gens qu'un traité raisonné qui demanderoit une attention suivie pour en saisir l'ensemble. M. Sabbathier s'est fait un devoir d'écarter de son ouvrage tout ce qui pourroit porter la moindre atteinte à la pureté des mœurs. La description de quelques usages de certains peuples , particulièrement dans la célébration de leurs mariages, pourroit paroître

122 MERCURE DE FRANCE.

tre indifférente pour des personnes formées , mais ne le feroit pas pour de jeunes gens qui prennent comme une cire molle les impressions du vice.

Les mœurs & coutumes des Romains, de ce peuple qui a joué un si grand rôle dans l'histoire ancienne , & dont nous avons adopté plusieurs usages , demandent à être développées , c'est pourquoi M. Sabbathier se propose d'en faire un ouvrage à part. Parmi les peuples dont il est fait mention dans celui que nous annonçons , les lecteurs françois porteront leurs premiers regards sur les Francs. On nous les peints ayant la taille haute , les cheveux blonds , les yeux bleus. Leurs vestes leur serroient tellement le corps , qu'on en distinguoit toute la forme , & ces vestes ne passaient pas le genouil. On les formoit au métier de la guerre dès leur plus tendre jeunesse. Ils devenoient si adroits , qu'ils frapportoient toujours où ils visèrent , & ils étoient en même tems si agiles qu'ils arrivoient , pour ainsi dire , plutôt sur leurs ennemis que les javelots mêmes qu'ils avoient lancés contre eux ; au reste ils étoient si braves & si déterminés dans le peril , que le nombre pouvoit leur ôter la vie , sans leur ôter , pour

ainsi dire, le courage. Les Francs n'avoient qu'une seule femme, & on punissoit rigoureusement ceux qui la quitoient pour en épouser une autre. Les nœuds qui formoient leur union étoient indissolubles, & les femmes étoient même inséparables de leurs maris ; elles les suivoient à la guerre ; le camp leur tenoit lieu de patrie ; l'armée tiroit même de-là ses recrues. Les enfans, nourris dans le bruit des armes, accoutumés au peril, & devenus soldats avant l'âge, remplaçoient les morts & les vieillards. Ils se marioient à leur tour. Sidonius Appollinaire décrivant les réjouissances qui se firent, dans le camp de Clodion, au sujet d'un mariage, rapporte qu'un jeune homme blond, pour dire un Franc, épousa une fille blonde, & que les soldats solennisèrent leur union par des danses scytriques & guerrières. Le mari faisoit subsister sa famille de ses courses & de la part qu'il avoit dans le pillage fait en pays ennemi. La femme à son retour le soulageoit par de chastes caresses, de ses travaux guerriers. Une main chère & affectionnée pansoit les playes, qu'il avoit reçues dans les combats, & la douceur & la soumission mettoient dans leur société un charme qui

124 MERCURE DE FRANCE.

duroit autant que leur vie. Cette union étoit fondée sur une subordination parfaite. Les Francs de ces tems éloignés avoient un pouvoir sans bornes dans leur domestiques. Les loix les rendoient maîtres de la vie de leurs femmes , quand elles s'écartoient de leur devoir. Cette autorité absolue retenoit dans la plus grande dépendance des femmes accoutumées à regarder leurs maris comme leur maîtres. Une femme dans les formules de Marculphe , adressant la parole à son mari , se sert de termes aussi soumis que pourroit faire une esclave : *Monseigneur & mon époux , moi votre très humble servante* , &c. L'usage de prendre des femmes sans dot , contribuoit à cette dépendance , & peut-être que nos ancêtres , plus habiles & plus intéressés que ceux qui les traitent aujourd'hui de barbares , regarderent sagement cette privation de dot dans leurs femme , comme un contrepoids nécessaire à leur orgueil. Ils préférèrent une esclave pauvre & docile à une maîtresse riche & impérieuse , & souvent à un tiran domestique. Il est toujours constant que lorsque les Francs vouloient se marier , ils achetoient , pour ainsi dire , leurs femmes , tant par les

biens qu'ils étoient obligés de leur donner en propriété , & dont la famille héritoit , que par les présens qu'ils leurs faisoient & à leurs plus proches parens ; en sorte que c'étoit moins le pere que le mari qui dotoit la femme qu'il épousoit.

L'autorité des Rois avoit des bornes parmi les Francs & ces Princes étoient soumis à certaines loix militaires qu'ils n'osoient violer. Ils donnoient à leurs soldats leur part du butin, qui étoit comme un bien commun , acquis par l'armée , & les Rois n'entroient eux-mêmes dans ce partage que selon que le sort en décidait. Clovis après sa victoire sur Siagrius Général des Romains, voulant rendre à un Evêque un vase sacré, qui avoit été pris dans un pillage général , demanda , comme par grace à ses soldats qu'il ne fut point compris dans le partage qui s'en devoit faire. Mais un Franc feroce, & qui regardoit cette libéralité du Prince comme une entreprise sur les droits de l'armée , donna un coup de sa hache d'armes sur ce vase , & lui dit fièrement, qu'il ne disposeroit que de ce que le sort lui donneroit dans le partage du butin. Clovis , quoique naturellement fier & terrible , fut contraint de dissimuler une in-

jure qu'il ne se crut pas alors en pouvoir de venger ; aussi ne s'en fit-il pas raison par l'autorité royale. Il eut recours à celle de général , & il prit son tems dans une revue des troupes , pour tuer le Franc de sa main , sous pretexte que ses armes n'étoient pas en bon état.

Ces remarques sur les Francs sont tirées de plusieurs auteurs contemporains & des mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-lettres. M. Sabbathier a toujours attention de citer les sources où il a puisé ce qui doit inspirer de la confiance au lecteur & faciliter l'étude de ceux qui voudroient recourir aux écrivains originaux.

On publie du même auteur & chez les mêmes libraires le tome neuvième *in 8°* du Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, grecs. & latins, tant sacrés que profanes, contenant la géographie, l'histoire, la fable & les antiquités. Ce nouveau volume continue la lettre C. Il est, ainsi que les précédents, rempli de bons articles, qui, par leur juste étendue, instruisent suffisamment le lecteur & lui évitent bien des recherches.

Les Militaires au delà du Gange ; par M.
Lo-Looz , Chevalier de l'Ordre Royal
& Militaire de S. Louis. 2 vol. in-8°.
A Paris chez Bailly , quasi des Augustins.

Cet ouvrage de tactique , dédié à Monseigneur le Dauphin , est celui d'un Officier qui a pensé avec raison que le meilleur genre d'instruction & le plus propre au commun des hommes , est celui où les faits & les principes s'éclairent mutuellement. L'auteur nous décrit pour cet effet les opérations d'une guerre dont il transporte le théâtre en Asie afin de peindre avec plus de liberté les excès de l'ambition & l'abus de la victoire , & aussi afin de détourner toutes les applications que la haine , la jalousie ou les inimitiés particulières pourroient faire. Les campagnes de ces armées asiatiques sont si fécondes en événemens que le lecteur pourra y reconnoître toutes les maximes de la tactique mises en action ou en délibération. Si les faits sont supposés , ces faits n'ont rien que de vraisemblable & que l'on ne puisse justifier par d'autres faits pareils qu'on lit dans les historiens. On ne peut donc justement reprocher à M.

F iv

de Lo-Looz de n'avoir donné ici qu'un roman. Xénophon , que cet Officier a eu sans doute en vue , en composant son ouvrage , a également prêté les graces de la fiction à la tactique & à la morale.

M. de Lo-Looz , pour avoir occasion de rendre hommage à un sexe dont les vertus ont souvent servi de modèles aux hommes , nous donne l'histoire de la fidèle & courageuse épouse d'Astof , nommée Mirza. Cette généreuse Cochininoise surmontant les foiblesses de son sexe, la mollesse & les préjugés de son éducation prend l'habillement d'un Officier volontaire & se rend auprès de son mari à l'armée. Le merveilleux que l'auteur a mis dans cet épisode pourra en diminuer l'impression. On aura de la peine à s'imaginer qu'une jeune personne élevée au milieu d'un sérail connoisse l'art de la guerre & les ruses qu'on y met en pratique. On se persuadera encore plus difficilement que cette vertueuse épouse , qui avoit pris le nom de Roliekan & s'étoit contenté de changer la couleur de ses sourcils , ait , sous ce simple déguisement, combattu à côté de son époux, mangé à sa table, conversé avec lui dans la plus grande intimité sans en être reconnue. Astof ne découvre que

son jeune ami , (c'est ainsi qu'il appeloit Roliekan,) est aussi sa femme qu'au moment que cette femme courageuse , frappée par le fer ennemi , tombe évanouie entre ses bras. Mirza avoit perdu connoissance , mais ranimée par les caresses & par les pleurs d'Astof , elle ouvre enfin les yeux : son ame entière avoit passé dans ses regards tendres & languissans , que ne dirent-ils pas à son époux ? « Ah ! Mirza ,
 » cruelle Mirza , que vais-je devenir ?
 » Ta blessure est pour moi le coup de la
 » mort !... » L'excès de la douleur lui coupe la parole ; il est tout hors de lui-même , le sang qu'il voit couler glace le sien dans ses veines. La tendre Mirza le pressant dans ses bras est la première à le consoler. « Cher Astof , lui dit-elle
 » mon cher Astof , ma blessure ne sera
 » pas dangereuse ; dissipe tes craintes , je
 » t'en conjure : si je devois en mourir ,
 » crois que je regretterois peu des jours
 » qui n'ont été exposés que pour te prou-
 » ver l'excès de ma tendresse. Je souffrois
 » loin de toi mille fois plus qu'à présent ;
 » mes allarmes , au milieu de mes esclaves , étoient bien au-dessus des dangers que j'ai courus dans cette journée ,
 » la mort n'arrive qu'une fois , au lieu que

» j'en éprouvois les horreurs à chaque ins-
 » tant que je pensois que je ne te rever-
 » rois peut-être plus. Voilà mon excuse,
 » pourrois tu ne point pardonner à un
 » amour tremblant pour tes jours, l'inno-
 » cent stratagème de mon travestissement?
 La blessure de Mirza n'eut point de suite
 & les deux époux continuèrent à jouir
 de leur gloire & de leur amour.

L'auteur annonce une seconde partie
 de cet ouvrage. Il a développé dans la
 première les branches variées de la tac-
 tique, il détaillera dans la seconde tout
 ce qui regarde la fortification. Plusieurs
 notes éclaircissent le texte. Les lecteurs y
 trouveront quelques détails qui n'ont pu
 entrer dans le corps de l'ouvrage & qui
 cependant sont essentiels pour l'intelli-
 gence des sciences & des arts relatifs à la
 guerre.

Les bêtes mieux connues. Entretiens par
 M. l'Abbé Joannet, de la Société
 royale des sciences & belles lettres de
 Nancy. 2 vol. in 12. A Paris chez J. P.
 Costard, libraire, rue St Jean de Beau-
 vais.

Il ne paroît pas que les anciens Philo-
 sophes se soient beaucoup inquiété du

principe du mouvement dans les bêtes. Cette question étoit réservée à Descartes. Ce célèbre Philosophe d'un génie vaste , pénétrant , mais trop prévenu en faveur des Mathématiques, nous rappelle ce Musicien de l'antiquité , qui , pour faire honneur à son art , soutenoit que l'ame humaine n'étoit qu'une espèce d'harmonie. Descartes voulant tout expliquer avec le secours des mathématiques, osa le premier avancer que les bêtes étoient des machines organisées qui ne peuvent se mouvoir que suivant qu'elles y sont déterminées par les différens corps qui les environnent. Ce sentiment est soutenu & fortement appuyé dans ces Entretiens par un Abbé Cartésien. Les autres interlocuteurs de ces dialogues appuient les sentimens contraires & présentent toutes les objections que l'on peut former au système des automates. Le lecteur pourra donc décider en connoissance de cause, ou du moins s'amuser de cette discussion. Quoique l'auteur de ces entretiens se soit mis en garde pour ne faire paroître aucun esprit de parti , ou aucune prévention dans cette question , l'on s'apercevra néanmoins qu'il penche beaucoup en faveur de l'hypothèse cartésienne, & il faut

32 MERCURE DE FRANCE.

avouer que l'art avec laquelle elle est ici présentée pourroit lui concilier bien des partisans, si l'idée d'un principe sensitif que nous avons en nous-même & les témoignages les plus victorieux des sens ne s'élevoient continuellement contre cette hypothèse. Les cartésiens expliquent très-bien par les lois du mécanisme certains mouvemens des bêtes ; mais quels sont les ressorts qui président à la prévoyance, à l'adresse, à la finesse & aux ruses sur lesquelles plusieurs animaux pourroient donner des leçons aux hommes ? Un particulier passant dans une campagne, aperçut un loup, qui sembloit guetter un troupeau de moutons. Il en avertit le berger, & lui conseilla de le faire poursuivre par ses chiens. Je m'en garderai bien, répondit le berger : ce loup que vous voyez, n'est là que pour détourner mon attention ; & un autre loup qui est caché de l'autre côté, n'attend que le moment où je lâcherai mes chiens sur celui-ci, pour m'enlever une brebis, & la chose arriva comme le berger l'avoit prévu.

Le père Bourgeant rapporte, dans ses *Amusemens philosophiques* un autre fait qu'il seroit également difficile d'expli-

quer par les simples loix du mouvement, Un moineau trouvant à sa bienséance un nid qu'une hirondelle venoit de construire, s'en empara. L'hirondelle voyant chez elle l'usurpateur, appela du secours pour le chasser. Mille hirondelles arrivent à rite d'aile, & attaquent le moineau; mais celui-ci couvert de tous côtés, & ne présentant que son gros bec par la petite entrée du nid, étoit invulnérable, & faisoit repentir les plus habiles qui osoient s'en approcher. Après un quart-d'heure de combat, toutes les hirondelles disparurent. Le moineau se croyoit vainqueur, & les spectateurs jugeoient qu'elles abandonnoient l'entreprise. Point du tout. Un moment après on les voit revenir à la charge; & chacune s'étant pourvue d'un peu de terre détrempee dont elles font leur nid, elles fondirent toutes ensemble sur le moineau, & le claquemurerent dans le nid, afin qu'il y périt, puisqu'elles n'avoient pu l'en chasser.

Il seroit facile d'accumuler d'autres faits pareils & même de plus surprenants, du chien, du singe, de l'Eléphant; & si on ne regarde ces faits que comme un jeu des ressorts, qui pourra empêcher d'en conclure que Dieu a formé d'autres ma-

134 MERCURE DE FRANCE.

chines semblables à nous & qui imitent parfaitement toutes les actions des hommes. Il n'y aura à supposer dans ce dernier cas qu'une plus grande dépense d'art, plus de combinaison & plus de perfection dans les ressorts mis en jeu. Mais un grand inconvénient de l'hypothèse des automates, si jamais elle pouvoit être reçue, seroit de rendre les hommes plus cruels & de les accoutumer à n'être pas plus émus des expressions de douleur que donnent les bêtes, qu'on ne l'est à la vue d'un arbre battu par les vents, ou qui tombe sous la coignée du bûcheron. L'auteur de ces entretiens a prévu cet inconvénient & pour nous donner en quelque sorte des mœurs à l'égard de ces prétendus automates, il veut que nous respections en elles l'industrie des ressorts qui dirigent leurs mouvemens & les tableaux qu'elles nous offrent souvent des vertus les plus précieuses à la société ; de l'amitié, de l'attachement, de la fidélité, de la soumission, de l'endurcissement au travail, &c. » Par là notre sensibilité, dont elles se-
» ront l'objet, aura toujours un motif
» suffisant, & le caractère de férocité &
» de barbarie, qui n'en résultera pas
» moins des outrages que nous leur fe-

» rions volontairement, entretiendra tou-
 » jours parmi les hommes l'exercice des
 » sentimens si reversibles des brutes à nos
 » semblables. Ainsi prendre plaisir à voir
 » en elles les expressions du contente-
 » ment & du bonheur, & à rendre ces
 » expressions plus vives & plus durables ;
 » être péniblement affecté des expressions
 » de la douleur qu'elles caractérisent avec
 » tant d'énergie, & même la satisfaction
 » à les diminuer & à les faire cesser, se-
 » ront toujours des sentimens qui feront
 » honneur à l'humanité ; comme la con-
 » duite opposée sera toujours à la honte
 » des hommes. »

La forme du dialogue que M. l'Abbé
 Joannet a donnée à son ouvrage l'a mis
 à portée d'éclaircir l'hypothèse en question
 dans toute son étendue. Il n'a pas laissé
 sans réponses les objections, même les
 plus victorieuses ; qui ont été faites con-
 tre le système des automates. Mais que
 conclure de tout ceci ? Qu'une opinion,
 quelque chimérique qu'elle soit, peut être
 soutenue assez bien pour embarrasser des
 personnes d'esprit, mais non pour les per-
 suader. Il n'y a que la vérité, dit M. de
 Fontenelle, qui persuade, même sans
 avoir besoin de paroître avec toutes ses
 preuves, elle entre si naturellement dans

136 MERCURE DE FRANCE.

l'esprit que quand on l'entend pour la première fois, il semble qu'on ne fasse que s'en ressouvenir.

On trouve à Paris chez la veuve Desaint libraire, rue du foin, & Delalain libraire, rue de la comédie françoise les ouvrages suivans.

Tableau Chronologique de l'histoire de France depuis Pharamond jusqu'à Louis quinze, gravé en taille-douce, contenant dans 14 colonnes parallèles, un abrégé historique de la vie de chaque Roi & des marques hiéroglyphiques qui désignent dans chaque siècle les événemens les plus remarquables.

Epoques les plus intéressantes de l'histoire de France, volume in-12, qui sert d'explication à ce tableau. 1771.

Pièces détachées, ou recueil de jolis contes par M. l'abbé *** 1771.

Maison de Santé.

Le projet d'une maison de santé n'est point un établissement nouveau. Il y a plusieurs années que des Médecins & Chirurgiens l'avoient conçu, par la comparaison qu'ils étoient dans le cas de faire

d'un pareil établissement d'avec celui de gardes-malades ; mais leurs occupations ne leur ont pas permis dans le tems d'y donner toute l'attention nécessaire.

Toute cette entreprise consiste à prendre des malades de toute espèce ; à fournir des lits propres , des gardes , hommes & femmes ; un garçon-Chirurgien qui résidera dans ladite maison ; une Pharmacie , composée de médicamens simples , & pris chez un des meilleurs apothicaires de Paris.

Un médecin & un Chirurgien y feront tous les jours les visites & pansemens nécessaires. Si les malades , ou les parens , ou maîtres des malades , avoient confiance dans un autre médecin ou chirurgien que ceux de la maison , ils les feront appeler : nous les assurons même que dans les cas de maladies graves & d'opérations critiques , nous serons les premiers à consulter les plus célèbres praticiens. Nous nous flattons aussi que ceux qui voudront bien s'y transporter pour décider & agir , ne pourront qu'augmenter la sécurité & la confiance dans le traitement des malades.

La somme de 4 livres par jour paroît suffisante par chaque malade ; on n'y payera ni le médecin , ni le chirurgien ,

138 MERCURE DE FRANCE.

ni les médicamens. Nous devons avertir que la maison ne se chargera point des honoraires des médecins & chirurgiens étrangers ; elle se chargera seulement de faire exécuter leurs ordonnances , & de fournir tous les remèdes avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Les malades y trouveront des bouillons proportionnés à leur état, & les convalescens , des consommés & alimens qui leur seront permis.

On tâchera de conserver quelques chambres pour des particuliers qui voudroient être seuls , ils donneroient 2 liv. de plus par jour.

Seroit-il nécessaire de faire observer que les femmes auront des appartemens séparés , & que les maladies contagieuses seront traitées dans des chambres qui n'auront aucune communication avec les autres.

On veillera sans cesse aux secours spirituels des malades : le prêtre de la paroisse , de semaine , sera supplié d'y passer tous les jours.

Notre intention est encore de faire participer les pauvres à l'utilité de cet établissement. On donnera dans la semaine deux jours , à une heure indiquée , pour des consultations gratuites , & on fera chaque jour les pansemens.

Un établissement aussi considérable ne peut avoir une exécution prompte, quoique facile. En attendant, nous proposons une maison, telle que nous l'avons détaillée, dans la rue des Brodeurs, du côté de la rue de Sèves. Elle n'est intérieurement bornée par aucune maison; la vue s'étend sur un jardin qui en dépend & sur des jardins du voisinage.

Abhandlungen und Erfahrungen der ober Lausitzischen Bienen. Gesellschaft; 3^e Samonlung. C'est-à-dire, Expériences & observations de la Société physico-économique des abeilles, établie dans la Haute-Lusace, 3^e. recueil. *Léipzig & Zittau, chez Adam Spikermann, in-8^o.*

Nous avons déjà fait connoître dans un volume de notre Journal les deux premières parties de ce recueil, également intéressant pour les naturalistes & pour ceux qui s'appliquent à l'économie rurale. Il seroit bien peu philosophique, disoit l'illustre M. B. . . ., de s'étonner de voir se former dans un coin de l'Allemagne une société qui ait fait de l'abeille l'unique objet de ses soins & de ses recherches. Les succès qui les ont couronnés seroient en effet une réponse sans réplique à ceux à qui cette réflexion pourroit paroître étrange. C'est à la suite de ses travaux, à des découvertes intéressantes, à l'uti-

lité d'une association destinée à guider les opérations de la pratique, comme à éclairer la théorie d'un art trop négligé parmi nous; que cette société aujourd'hui autorisée par Son A. Mgr l'Électeur de Saxe, a dû, tout à la fois, la satisfaction de servir de modèle à plusieurs associations de cette espèce formées en Allemagne, & l'honneur de s'attirer les regards de quelques Souverains étrangers; S. M. l'Impératrice de toutes les Russies, le Roi de Pologne actuellement régnant, ont bien voulu lui adresser des questions relatives à l'avancement de cette partie de l'économie rustique dans leurs états. C'est aussi par les soins de cette société que s'est formé, en exécution des ordres supérieurs qu'elle a reçu le plan d'un code *apiaire* pour la Saxe, dont la disposition pourroit sans doute, à bien des égards, s'adapter à d'autres contrées.

Le volume que nous allons analyser contient :

1°. Essais & expériences tendantes à éclairer la théorie chymique du blanchiment de la cire, traduit du françois de M. B. de Lyon, par M. le Pasteur J. G. Wilhelmi.

La cire, au premier coup-d'œil, présente une analogie très-grande avec les huiles grasses tirées des végétaux par expression, même avec quelques substances animales du même genre telles que la graisse, &c. susceptible comme elles de l'état de coagulation & de fluidité, suivant les divers degrés de chaleur qu'elle éprouve; elle ne reçoit aucune altération de l'eau & de l'esprit de vin; elle s'enflamme comme les graisses & les huiles dont nous parlons; elle a leur insipidité, peut-être même la couleur brune & la rancidité qu'acquièrent les huiles & les graisses exposées à l'air a-

elle beaucoup d'analogie avec le jaune que les cires, même celles qui ont été blanchies, contractent par la vétusté.

L'analyse chymique de cette substance confirme ces premières vues & met au rang des huiles grasses tirées des végétaux, celle qui entre dans la composition de la cire; elle ne s'élève point dans la distillation au degré de l'eau bouillante comme les huiles essentielles; elle n'est point dissoluble comme elles dans l'esprit de vin: ces caractères qui distinguent généralement les huiles essentielles d'avec les huiles grasses constatent suffisamment une différence marquée entre la cire & les résines, parmi lesquelles elle a néanmoins longtemps été confondue. On peut donc regarder cette substance comme *une matière huileuse du genre des huiles douces tirées des végétaux par expression, & rendue concrète par la présence d'une quantité d'acide plus grande que dans ces huiles.*

On pourroit conjecturer que c'est à la présence du phlogistique, l'un des principes de toutes les huiles, qu'est dû le jaune de la cire. C'est lui que les chymistes regardent comme le principe des couleurs; en effet, augmenté ou mis en action par le contact des corps enflammés, il altère les couleurs de ceux qu'il pénètre ou dans lesquels il se développe, & nous voyons les cendres, résidu des corps qui ont passé par l'état de la combustion & qu'elle a dépouillés de leur phlogistique, s'approcher plus ou moins de la blancheur, selon qu'elles sont plus ou moins pures; mais ces vues trop générales pour ne pas être vagues ne nous fourniroient que des inductions très-éloignées, si l'examen particulier des faits ne venoit à leur appui; la distillation de la cire jaune & celle de la

142 MERCURE DE FRANCE.

cire blanche offre des différences : la première laisse dans la cornue un résidu charbonneux formé par l'union intime du principe inflammable de l'huile avec sa partie terreuse & fixe : la cire blanche n'en laisse presque aucun.

On pourroit également, d'après cette expérience, penser avec quelque fondement que le principe colorant de la cire existe dans la substance mielleuse ou mucilagineuse qui semble rester combinée, ou du moins parfaitement mêlée avec la cire ; on sçait que les substances mucilagineuses fournissent beaucoup de charbon & que les huileux en donnent très-peu ; on fait aussi que les mucilages unis aux huiles les mettent dans un état demi-savoneux mou, & la mollesse de la cire jaune comparée à la dureté de celle qui a été blanchie semble indiquer assez positivement que la cire blanche contient moins de mucilage.

Telles sont les conjectures que peuvent fournir les faits principaux & un petit nombre que présente l'histoire de la cire, substance trop peu observée jusqu'à présent. C'est dans la vue d'en chercher de nouveaux qu'ont été faites les expériences dont nous allons rendre compte ; l'auteur de ces mémoires ne les croiroit utiles que dans le cas où cet essai engageroit des chymistes exercés à approfondir un sujet qu'il n'a fait qu'effleurer.

L'art du blanchiment des soies, l'analogie que cette dernière substance, moitié animale & moitié végétale, semble avoir à cet égard avec la cire, suggèrent la première expérience. La soie a, dans son état naturel, un vernis dont on ignore la nature, mais qu'on parvient à lui enlever par le moyen d'une lessive de savon ou d'alkali seul & de la vapeur du soufre. M. B. . . soumit à l'ac-

tion de ce dernier agent une poignée ou deux de cire jaune ratissée, étendue sur un tissu de gaze claire placé à environ deux peds de distance d'un rechaud de cendres chaudes sur lequel on avoit allumé du soufre en canon grossièrement concassé. Le jaune de la cire devint plus brun, elle avoit contracté une odeur de miel plus forte & combinée avec celle de la vapeur du soufre.

Après cet essai, M. B. voulut tenter d'employer au lieu de la vapeur du soufre, l'acide sulfureux volatil en liqueur, ou esprit de soufre, il en versa demi-once dans un petit bocal de verre & y mit macérer une ou deux pincées de cire ratissée extrêmement mince; au bout de trois jours elle avoit déjà sensiblement blanchi, il s'étoit formé, au fond du vase un dépôt de couleur jaune tirant sur un gris pâle. Cette cire ne fut retirée du vase que vingt jours après avoir été soumise à l'action de l'acide sulfureux; jusques-là elle avoit toujours augmenté de blancheur; quoiqu'à un degré bien éloigné du point où peuvent la porter les travaux de la blanchisserie, elle étoit devenue plus dure & plus cassante. La liqueur où elle avoit été mise en macération n'annonçoit aucun changement d'état; avant & après l'expérience elle teignoit le papier bleu d'un rouge également vif. Le sédiment qui s'étoit formé au fond du vase étoit sous la forme d'une poussière blanche extrêmement tenue; M. B. essaya vainement de la faire fondre, elle ne subit aux approches du feu d'altération que dans sa couleur.

M. B. voulant aggréger en masse la petite quantité de cire employée dans cette expérience, procéda à la faire fondre; une imprudence qui fit éprouver trop vivement à la cire l'impression du

144 MERCURE DE FRANCE.

feu, obscurcit sa couleur & fournit l'occasion d'une nouvelle expérience : cette cire, ainsi brunie, fut soumise de nouveau à l'action de l'acide sulfureux ; un mois de séjour dans la liqueur n'apporta pas le plus léger changement,

Dans la vue d'essayer si la chaleur aideroit à l'action de l'acide, il plaça sur des cendres chaudes un petit bocal rempli au quart d'acide sulfureux en liqueur & de cire nouvelle ; la liqueur se trouble, la cire se liquéfia en partie, devint plus cassante & plus brune. Au bout de huit jours la cire restée à froid dans l'acide sulfureux paroïssoit blanchir en quelques endroits, il s'étoit formé un dépôt moins considérable que dans l'avant dernière expérience ; la liqueur étoit d'un jaune léger tirant sur l'or, sans paroître avoir subi aucune altération, elle donnoit sur le papier bleu les mêmes marques d'acidité qu'auparavant.

L'acide nitreux donna, mais plus promptement, les mêmes résultats que l'acide sulfureux. Après les expériences que nous venons de citer, M. B. versa sur une ou deux pincées de cire placées avec de l'eau au fonds d'un petit bocal de verre, quelques gouttes d'eau seconde ; la couleur jaune de la cire pâlit sur le champ. Au bout de quelques jours il se forma un dépôt plus considérable que dans l'acide sulfureux. Après un mois la cire étoit devenue presque transparente & d'un gris sale ; visitée après une absence d'une année, elle avoit acquis un degré de blancheur très - considérable qu'elle a conservé après avoir été mise en fusion dans de l'eau chaude.

L'esprit de vin ayant la propriété de se charger de l'acide des huiles rancies, M. B. mit infuser dans cette liqueur une petite quantité de cire, sans qu'elle

qu'elle éprouvât dans un espace de quinze jours le moindre changement. Un séjour de cinq semaines dans de l'eau chargée de chaux rembrunit la cire à la longue, mais légèrement.

La même substance fut soumise à l'action des matieres végétales mises en fermentation, on la fit séjourner l'espace de trois semaines dans de l'eau de rivière mêlée au quart de farine de froment. Le vase qui contenoit ce mélange fut tout ce tems enterré jusqu'à ses bords dans le fumier, il n'en résulta pas la plus légère altération dans la couleur de la cire.

Ce mémoire se termine par l'essai de l'action sur la cire d'une lessive chargée d'alkali. M. B. fit dissoudre, dans environ le quart d'une pinte d'eau, une petite quantité de cendres gravelées, l'alkali le plus vrai que l'on emploie dans les arts, il versa dans cette lessive bouillante quelques poignées de cire rapée; cette opération donna en peu de tems un savon d'un jaune clair, infiniment plus pâle que celui de la cire en masse; mais, exposé à l'air, sa surface se teignit d'un brun noir, un monceau du même savon conservé dans une enveloppe de papier, avoit, au bout d'un mois, contracté, soit extérieurement, soit intérieurement, une couleur de gris cendré très-foncé.

On décomposa quelques morceaux de ce savon récemment fait, au moyen d'une once & demie d'esprit de soufre uni à pareil volume d'eau. Rien de plus flatteur au premier coup-d'œil que le résultat de cette décomposition; la cire extrêmement divisée surnageoit la liqueur en s'élevant graduellement, sa blancheur égaloit celle de la crème fouettée, mais en s'affaissant & en séjourant dans

146 MERCURE DE FRANCE.

les bocaux, elle prit un œil grisâtre qui augmenta lorsqu'elle fut retirée de la liqueur.

2°. Recherches physiques sur cette question : la mère abeille a-t-elle besoin des approches des faux bourdons pour être fécondée ? par M. Jean Hattorf de Wernigerod.

En analysant les deux premiers volumes de ce recueil, nous avons exposé les doutes qu'avoit déjà élevé M. Lehmann de Meissen sur la prérogative attribuée jusqu'à présent aux faux bourdons de féconder la mère abeille. Nous avons cité une expérience de M. Hornbostel qui sembloit devoir détruire l'opinion où l'on étoit à cet égard.

Personne, dit Pline, n'a vu l'abeille s'accoupler, *apum coitus visus est numquam*. M. de Réaumur, dont les succès immortels devoient accréditer les erreurs, & dont l'autorité devoit bien l'emporter sur celle de Pline, crut voir dans quelques faits douteux l'accouplement qu'il desiroit d'observer. L'appareil des organes prétendus générateurs dans les faux-bourdons acheva de décider cet illustre observateur à leur assigner le rang de mâles. Les expériences que rapporte M. Hattorf, en venant à l'appui de celle de M. Hornbostel, paroissent décider la question en faveur de l'inutilité des faux-bourdons pour la fécondation de la reine.

M. Hattorf prit, au mois de Juillet, un petit essain d'environ six cens abeilles, il en enleva les mères, & après s'être assuré par un soigneux examen qu'il n'y avoit parmi elles aucun faux-bourdon, il les enferma dans une petite ruche dont un des côtés étoit garni d'un verre qui en laissoit voir l'intérieur. Aux mères de l'essain, il en substitua une qu'il prit dans une ancienne ruche, encore enfermée dans la cellule qui lui avoit servi de ber-

ceau, il ouvrit sa prison & l'introduisit dans sa demeure. Sept jours après, les gâteaux n'offroient encore que quelques cellules remplies de miel & de cire brute; la reine ayant péri, M. Hattorf en introduisit une nouvelle aussi récemment éclosée que la première; le 21 Juillet, quinze jours après cette opération, M. Hattorf ayant visité les gâteaux, y trouva quelques œufs qui paroissent pondus depuis environ deux jours, par cette reine intacte qu'aucun faux-bourdon n'avoit approché. Il enleva la portion du gâteau qui les contenoit pour la transporter dans une ancienne ruche, les abeilles qui l'habitoient négligèrent cette postérité étrangère qu'on vouloit les forcer d'adopter; les œufs abandonnés se séchèrent, trois jours après leur déplacement ils avoient totalement péri. La reine de la petite ruche avoit cependant continué à pondre; dès le 28 Juillet M. Hattorf apperçut des nymphes d'inégale grosseur qui, successivement, devinrent abeilles.

Quelque décisif que puisse paroître le fait qu'annonce M. Hattorf, il voulut néanmoins répéter l'expérience que M. de Réaumur avoit faite pour s'assurer de l'accouplement de la reine, il en prit deux sortans de la cellule où elles étoient nées, les enferma séparément sous un verre chacune avec deux faux-bourdons, & n'apperçut rien qui pût ressembler à la jonction sexuelle de deux individus. Chacune des deux reines tua un des prétendus mâles; les seconds furent trouvés morts sans qu'on ait su les circonstances de leur sort.

Mais quel seroit donc l'usage des faux-bourdons dans une ruche? On pensoit, avant M. de Réaumur, que leur présence ne servoit qu'à échauffer le couvain dans la ruche, lorsqu'après

l'émigration d'un essain les ouvrières alloient chercher au-dehors le miel & la cire destinée à approvisionner leurs magasins.

M. H. paroît décidé à adopter cette opinion que l'illustre Réaumur a entièrement rejetée, par un fait qui tend en effet à la favoriser.

On avoit enlevé à une ruche qui avoit donné trois essains toute la portion de couvain qui devoit produire des faux-bourçons ; les abeilles cessèrent de sortir à leur ordinaire, elles abandonnèrent la reine pour se placer sur les gâteaux de couvain, elles remplissoient peut-être alors les fonctions qu'eussent rempli les faux-bourçons dont on avoit enlevé les œufs. Plusieurs autres raisons appuyent cette conjecture ; on a remarqué que quelquefois les abeilles détruisent les faux-bourçons avant même qu'ils soient éclos : les ruches où cela est arrivé ne donnent pas d'essains ; ne seroit-on point en droit d'en conclure que dès lors les faux-bourçons n'étoient plus nécessaires ? Pourquoi d'ailleurs ne voit-on sortir des essains qu'au tems où les cellules destinées à la naissance des faux-bourçons sont entièrement remplies ? Ces faits peuvent assurément fournir quelques inductions sur les causes jusqu'à présent inconnues de la destruction des faux-bourçons par les abeilles.

CHANSON sur le mariage attribuée au Poëte Arabe Sathim mun Gabner (1).

(1) *Sathim mun Gabner* est, suivant l'auteur

A V R I L, 1771. 149
*traduite en françois par M. Pingeron
capitaine d'artillerie & ingenieur au ser-
vice de Pologne sur la version qui en a
été faite littéralement par l'auteur de la
Frusla letteraria, page 5 du n° 1 de
l'année 1763, édition de Roveredo.*

O toi que la trompette de l'ange de la
purité à qui l'on ne résiste point, n'a

de la *frusla letteraria*, un de ces fameux poètes
Arabes dont les ouvrages sont suspendus depuis
plusieurs siècles dans la mosquée de la Mecque
avec ceux des médecins les plus célèbres de l'O-
rient. Il paroît par plusieurs couplets de cette
chanson, que cet Arabe devoit être de la secte
Ciup Messaïte qui reprouve la bygamie chez les
sectateurs d'Omar & la polygamie reçue chez les
autres sectes mahometane, quoiqu'elle soit très-
indulgente sur le choix des femmes. Je n'oserois
garantir que la chanson que je viens de traduire
se trouvât dans le poète Arabe, quoique le style
figuré des Orientaux s'y fasse remarquer à chaque
instant. Le premier traducteur Italien taxe même
d'indiscrétion *, à la page 60 della *frusla lettera-
ria* ceux qui lui ont fait cette demande.

* *A quello che vorrebbe sapere se l'oda di Sa-
shim mun Gabner è di mia invenzione, o realmente
tradotta dall'arabo, dico che la sua curiosità è in-
discreta, pag. 60, colonne seconde de la Frusla
Letteraria, n° 4, année 1763.*

G iij

pas encore appelé pour brûler de l'encens sur l'autel de la chasteté, tourne à ta droite & cherche une compagne ! Occupe-toi de ce soin, tandis que tes bras ont assez de vigueur pour dompter un cheval fougueux, & lorsque tes jambes peuvent encore te soustraire, par une prompte fuite, aux dents & aux griffes du tigre.

C'est dans la jeunesse, avant que l'âge ait blanchi ses cheveux, que l'homme fixe sur lui les yeux des belles descendantes d'Ismaël. C'est dans cet âge qu'il se ménage une retraite voluptueuse dans leurs cœurs amoureux.

N'oublie pas cependant que l'éclat éblouissant des pierreries du Royaume de Golconde ne sauroit égaler ni séduire aussi facilement la raison, que l'idée flatteuse de pouvoir toujours vivre avec une belle descendante d'Ismaël. Hélas que cette pensée est séduisante ! Prends garde qu'elle ne te précipite dans le golfe de l'erreur ; c'est sur cette mer que l'on voit errer de vains songes qui te promettent un bonheur éternel & les phantômes légers d'un plaisir sans bornes.

Les charmes & les agrémens du mariage ressemblent aux racines du cèdre qui s'enfoncent chaque jour & se perdent enfin sous la terre.

L'amant insensé dit dans son cœur ,
 si je pouvois posséder la brune Fatimè ,
 je n'ambitionnerois plus ces douces exta-
 ses où sont ravies les ames très-pures qui
 goutent des plaisirs sans fin dans les jar-
 dins toujours verts d'Eden. Cet insensé ne
 tient ce langage que parce qu'il oublie
 que la brune Fatime est une fragile mor-
 telle , & parce qu'il la prend pour un des
 séraphins éternels & resplendissans de
 gloire.

Tourne à ta droite & cherche une com-
 pagne parmi les belles descendantes d'Is-
 maël , mais souviens-toi que le mariage
 & la satisfaction du cœur sont souvent
 aussi opposés que les deux bouts d'un arc ,
 d'un Cangiar , (1) ou d'une zagaye (2).

Deux amans invités par le génie qui
 préside au mariage à gravir ensemble la
 montagne de la vie , ne sauroient trop
 s'aider mutuellement , & jeter l'un sur
 l'autre des regards enflammés pour exci-

(1) Cangiar , espèce de Poignard que les Turcs
 & tous les Levantins portent à leur ceinture. Ce
 n'est qu'en tems de guerre & dans les armées qu'ils
 ont des pistolets & des sabres.

(2) La zagaye est une autre espèce de poignard
 très-connu dans l'Afrique & dans les grandes In-
 des.

ter leur courage. Semblables à d'innocentes & tendres colombes, ils doivent se prodiguer sans cesse des caresses réciproques. C'est alors que les douceurs & les agrémens de la vie ne s'éloigneront jamais d'eux, sur-tout s'ils leur associent souvent la complaisance, la modération & la décence.

Lorsque tu auras entrepris le pénible voyage de cette montagne si escarpée & si difficile, ne te fais point accompagner par la familiarité qui est toujours l'ennemie déclarée de l'amour conjugal : mène au contraire avec toi la politesse, l'affabilité avec le respect & tu ne trouveras plus d'obstacles.

Si tu rencontres quelquefois des défilés ou des pas gardés par les chagrins & par l'ennui, songe que tu dois les forcer. Tu trouveras dans ce voyage beaucoup de ronces & d'épines, des fleurs flétries & fanées, mais plus souvent encore des buissons piquants. Des précipices affreux, des rochers escarpés & des pierres tranchantes se présenteront encore sous tes pas. Hélas ! quel est le fils d'Agar qui n'ait jamais rencontré des peines & l'ennui avec des fleurs fanées, des buissons hérissés d'épines, enfin toutes sortes de maux en

gravissant la montagne difficile de la vie.

Recommande-toi au courage & à la patience, qui te feront, à leur tour, rencontrer quelquefois sur cette montagne les petites plantes du nard (1) & du thim dont l'odeur est si suave. Tu trouveras encore par leur moyen l'arbre du baume (2) dont l'ombre salutaire pourra te donner de tems en tems de nouvelles forces de même qu'à ta belle descendante d'Ismaël.

Ne t'abandonne pas aux pleurs & au désespoir comme un nouvel esclave, si les plaisirs sont en si petit nombre & les chagrins si multipliés. Apprends que les agrémens de la vie ne pleuvent qu'en très-petite quantité du firmament semé d'étoiles; apprends encore que les plaisirs que l'Ange bienfaisant répand sur les hommes, comme une légère rosée, ressemblent à cette plante qui donne la santé, mais qui ne se trouve que très-rarement.

(1) Nard, plante dont toutes les parties sont aromatiques & qui croît dans le Levant & sur quelques montagnes de la Syrie & de la Carinthie. On en fait usage dans la médecine.

(2) Resine liquide d'un blanc jaunâtre d'une grande utilité dans la médecine. Elle coule par incision d'un arbrisseau qui croît dans l'Yemen ou l'Arabie Heureuse.

G v

dans les deserts de l'Arabie. Les maux, au contraire, qui sont semés sur les mortels, à pleines mains, par l'Ange malfaisant, germent ensuite & se reproduisent d'eux-mêmes avec autant de facilité que l'ortie & la bardane dans le terrain fertile de l'Égypte.

Qu'il te soit indifférent de faire le voyage de la montagne avec telle ou telle compagne que le hasard te procurera (1), si tu désires que l'amour soit ton guide & qu'il marque tes pas. Suis ce sage conseil si tu ne veux pas rester seul & en proie aux chagrins, lorsque tu seras parvenu sur les premières roches de la montagne.

N'oublie point, au lever de chaque soleil de prier le génie de la miséricorde qu'il te fasse toujours accompagner dans ce voyage si difficile, par la gaieté, l'intrépidité, & par une mâle prudence. Cette escorte te devient nécessaire si tu désires que la modestie qui ajoute aux charmes des femmes, & les autres verrus qui leur sont propres, arrivent avec toi sur les bords de la glorieuse fontaine qui est au sommet de la montagne. C'est dans ses eaux qui couleront sans cesse que

(1) Telle est l'opinion de la secte Ciup-Messaire.

peuvent seules se rafraîchir les lèvres de ces fidelles dont le turban est enveloppé de la force , & la première robe (1) doublée de l'honneur & de la vertu.

Chantez doux enfans d'Agar la chanson de *Sathim mun Gabner* & passez vos jours dans une joie sans fin & sans altération avec vos belles descendantes d'Ismaël.

A C A D É M I E S.

I.

Séance publique de l'Académie Française.

LE Jeudi 21 Mars, M. le Prince de Beauveau, élu à la place de M. le Président Hénaut, & M. Gaillard, à la place de M. l'Abbé Alary, prirent séance pour la première fois à l'Académie Française. Le discours de M. le Prince de Beauveau est plein de la noblesse & de la dignité convenables. Les éloges qu'il donne à son Prédécesseur sont exprimés avec autant

(1) Les Turcs portent deux robes dont celle de dessous s'appelle *Casertani*, & dont il s'agit dans cette chanson.

de grace que de justesse. « M. le Président
 » Hénaut parut dans la société un des
 » hommes les plus aimables que les let-
 » tres & l'usage du monde eussent ja-
 » mais formé ; il y apporta sur-tout le
 » don si rare d'accorder à chacun de ceux
 » dont il s'occupoit tour-a-tour , une pré-
 » férence qui ne désobligoit jamais les
 » autres... Lorsque son amour-propre se
 » montrait le plus, celui des autres ne
 » perdoit jamais rien à ce qu'il prenoit
 » pour lui ; & quand il étoit le plus ani-
 » mé dans la dispute , on ne le trouvoit
 » encore que piquant , & en même tems
 » modéré. Toutes ses qualités étoient
 » tellement tournées à l'avantage de la
 » société , qu'il se fit des amis dans tou-
 » tes les classes qui la composent. Egale-
 » ment recherché des gens de lettres, des
 » gens de la Cour & des étrangers , sa
 » maison sembloit être le rendez-vous
 » des gens de mérite de tous les états &
 » de tous les pays. Chacun y jouissoit de
 » sa célébrité , de sa considération per-
 » sonnelle , & de tous les agrémens que
 » les sciences , les arts , les lettres & la
 » meilleure compagnie peuvent procurer
 » chez une nation à laquelle toutes les
 » autres cèdent l'avantage de savoir mieux

» goûter , & de faire mieux connoître
» tous les charmes de la société ».

L'éloge du Roi , fait en peu de mots ,
à ce caractère de vérité , que devoit sa-
fir un homme qui a l'honneur de lui être
attaché par les places qu'il occupe à la
Cour. Le dernier trait sur-tout est pré-
cieux. « Le Roi , simple autant qu'il est
» grand , donne à tous ceux qui l'entou-
» rent le plaisir si peu commun de trou-
» ver l'homme qu'on aime dans le Sou-
» verain qu'on respecte. Jamais il n'a
» fait souvenir de son rang , & il est en
» même tems sans exemple qu'on l'ait
» oublié un moment ».

M. le Prince de Beauveau rappelle les
derniers événemens. qui ont honoré le
règne de Louis XV , & dont la France
se ressouvient avec tant de reconnoissan-
ce. « Une Province de France , soumise
» pour un tems à une Puissance étrangè-
» re , rentre sous les loix du maître que
» lui donnent la nature & la justice ;
» une îlle importante est conquise ; un
» de nos ports les plus précieux & les plus
» exposés est mis dans un état de défense
» le plus respectable ; une forme nou-
» velle est donnée à notre constitution
» militaire ; toutes les parties qui la ren-
» dent plus propre à la guerre se perfec-

158 MERCURE DE FRANCE.

» tionnent , & les troupes Françoises ne
» se distinguent pas moins aujourd'hui
» par la discipline & l'instruction , que
» par le courage brillant qui avoit tou-
» jours fait le caractère propre de la na-
» tion ».

La réponse de M. l'Abbé de Voisenon est d'une tournure piquante & originale. Il semble qu'il se soit proposé de rompre par la saillie, la gravité, souvent uniforme des discours Académiques. Il faudroit être de bien mauvaise humeur pour le trouver mauvais, & les Frondeurs, qui se sont fait une loi de se plaindre toujours qu'on les endort à l'Académie, dormiront bien fort si M. l'Abbé de Voisenon ne les réveille pas. Il fait pourtant être sérieux quand il le faut, témoin cet endroit de son discours, où en rendant à M. le Prince de Beauveau la justice qui lui est dûe, il est l'interprète des sentimens des gens de lettres & du public. « Tout ce qui concerne l'honneur est dans votre ame l'ouvrage inné
» du sentiment. Ce qui n'est qu'un mérite
» pour un autre, est un plaisir de plus pour
» vous , & votre extrême exactitude ne
» vous rend imposant qu'en vous rendant
» irréprochable ».

Les avantages de la bonne compagnie

& de la société des femmes devoient nécessairement entrer dans l'éloge de M. le Président Hénaut ; aussi M. l'Abbé de Voisenon les expose-t-il très-à-propos , & il ajoute : « Je ne prétends pas dire que » la bonne compagnie soit exempte de » ridicules : c'est là qu'un auteur fait ses » meilleures récoltes ; par conséquent » c'est là qu'il doit passer sa vie. Un » Peintre à portraits ne doit pas perdre de » vue ses originaux ; les ridicules des » gens du monde sont une espèce à part : » pour les bien critiquer , il faut savoir » leur langue ; il n'y a que les modèles » mêmes qui puissent fournir des armes » pour les combattre. Un auteur doit posséder leur dictionnaire ; cela ne charge pas sa mémoire ; mais quand on sait l'étudier , on peut en tirer parti , pour plaisanter légèrement ceux qui l'ont composé. C'est faute de le connoître que nous sommes réduits à la triste indigence de ces pièces amphibies qu'on s'imagine distinguer par le titre de » Drame , genre bizarre & dépravé , » qui n'offre autre chose à l'esprit qu'un » Roman en squelette , écrit le plus souvent en prose traînante & boursoufflée , » avec des caractères manqués. Toutes les fois que j'assiste à la représentation

» d'un Drame , je crois voir les valets
 » de Melpomène qui s'amuse à contre-
 » faire leur maîtresse, en attendant qu'elle
 » revienne ».

Le mal est peut-être plus grand que ne le pense l'ingénieux Académicien. Peut-être les valets se sont-ils emparés de la maison , prêts à fondre tous ensemble sur celui qui voudroit y ramener la maîtresse.

Le discours de M. Gaillard paroît animé de l'esprit d'un Historien & d'un Orateur. Il relève la dignité des lettres , & passe en revue tous les Monarques François qui en ont été les bienfaiteurs. Par-tout il écrit avec élégance & pense avec élevation. On a vivement applaudi plusieurs traits fort heureux de son discours , & sur-tout le morceau qui concerne le Cardinal de Richelieu. « Au nom
 » de Richelieu, la reconnoissance seule
 » doit ici se faire entendre. Détournons
 » nos regards de cette administration sé-
 » vere, qui excite encore un étonne-
 » nement mêlé d'effroi , & qui plia pour
 » un tems le caractère national au carac-
 » tère d'un seul homme. N'examinons
 » point si le calme ne pouvoit être réta-
 » bli que par des tempêtes ; s'il falloit
 » que le sang coulât sur des échafauds.

» pour ne plus couler dans les guerres ci-
 » viles; s'il est des tems où l'on ne
 » puisse conduire que par la terreur ce
 » peuple qu'on mene si loin par l'amour.
 » Laissons la politique admirer dans Ri-
 » chelieu les projets vastes & les grands
 » coups d'autorité; ne voyons en lui que
 » le restaurateur des lettres, & le fon-
 » dateur de l'Académie François. Ri-
 » chelieu voulut que les titres & les ta-
 » lens réunis concourussent à la gloire
 » des lettres; il sentit que quand la li-
 » berté seroit détruite dans l'Etat, elle
 » devroit être l'ame d'une société litté-
 » raire, comme un grand Roi a dit que
 » si la foi & la vérité étoient bannies du
 » reste du monde, elles devroient se re-
 » trouver dans la bouche des Rois».

M. Gaillard finit par payer à la mé-
 moire de M. l'Abbé Alary le tribut ac-
 coutumé d'éloges Académiques. Mais
 peut-être n'est-il pas inutile de remar-
 quer dans le beau morceau que nous ve-
 nons de transcrire qu'au lieu de *plier le*
caractère national au caractère d'un seul
homme, il eût été plus juste de mettre
sous le caractère; car plier un caractère
 au sien, c'est amener le caractère d'au-
 trui à la ressemblance du nôtre. Ainsi l'on
 pouvoit dire du grand Montesquieu,

qu'il a plié le caractère François à celui de son génie , en attachant une nation naturellement légère à la contemplation d'objets sérieux & graves. Mais Richelieu a plié le caractère des François sous la hauteur du sien , c'est à-dire , qu'il a fait taire la fierté du cœur François & l'amour de la liberté à l'aspect de son pouvoir & des vengeances ministérielles.

M. l'Abbé de Voisenon chargé de répondre aux deux récipiendaires , a rappelé les titres littéraires de M. Gaillard.

« Votre morceau du Concordat sera toujours cité comme un modèle. Cependant , Monsieur , si vous vous étiez borné à nous présenter ce Roi dans sa conférence à Bologne avec Léon X , nous aurions accordé difficilement notre admiration à un Monarque qui peut-être fit un peu trop au Pape les honneurs de la royauté. Mais vous l'avez peint redonnant une nouvelle existence aux lettres , chérissant , respectant son adorable sœur Marguerite de Valois , qui les aimoit & les cultivoit. Dès-lors nous oublions Pavie , Madrid , Bologne ; les malheurs & les fautes disparaissent , nous ne nous souvenons que du restaurateur éclairé , & son règne

A V R I L. 1771. 163
» devient une époque mémorable dans la
» Monarchie ».

M. Duclos termina la séance par la lecture d'un précis historique sur l'état de l'Académie Française, & ce morceau, écrit avec vivacité & précision, a été entendu avec intérêt.

Ces discours se vendent chez la veuve Regnard & Demonville, au Palais, à la Providence, & rue basse des Ursins.

*Article de M. de la Harpe, ainsi que
l'extrait des Voyages.*

I I.

Académie des Inscriptions.

MARDI 9 avril l'académie des inscriptions a tenu sa séance publique. Le prix dont le sujet étoit d'examiner *Quelles ont été depuis les temps les plus reculés jusqu'au IV^e siècle de l'ere chrétienne les tentatives des différens peuples pour ouvrir des canaux de communication, soit entre diverses rivières, soit entre deux mers, soit entre des rivières & des mers, & quels en ont été les succès*, ce prix, qui étoit double, a été remporté par M. l'abbé le Blond sous bibliothécaire de Sorbonne.

On a proposé pour le sujet de la saint Martin de l'année 1772, *quels furent les noms & les attributs divers d'Apollon & Diane, chez les différens peuples de la Grèce & de l'Italie : quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs.* L'académie invite les auteurs à rechercher, *quels ont été les statues ou tableaux célèbres de ces deux divinités, & les artistes qui se sont illustrés par ces ouvrages.*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de cinq cens livres.

Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'académie, seront admises à concourir pour le prix, & leurs mémoires pourront être écrits en latin ou en françois, à leur choix.

Les auteurs mettront simplement une devise à leurs ouvrages ; mais, pour se faire connoître, ils y joindront, dans un billet cacheté, & écrit de leur propre main, la même devise, avec leurs nom, demeure & qualités, & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du prix.

Les pièces, affranchies de tout port, seront remises entre les mains du secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier juillet 1772.

A V R I L. 1771. 165

M. Le Beau a lu l'éloge de M. le président Hénaut. M. de Sigrais un mémoire sur l'esprit militaire des Gaulois. M. de Guignes un essai historique sur l'étude de la philosophie chez les anciens Chinois. M. Gaillard l'examen d'une bulle du Pape Boniface VIII, du 27 juillet 1298, contre laquelle les historiens ont beaucoup déclamé, & que cet académicien prouve qu'ils n'ont jamais connue.

I I I.

Académie des Sciences.

Le mercredi 10 avril l'académie des sciences a tenu sa séance publique.

M. de Fouchi secrétaire de l'académie a annoncé deux prix remis tous les deux, l'un sur la meilleure manière de mesurer le tems à la mer, qui sera de 4000 liv.; & l'autre sur la composition du cristal propre aux lunettes achromatiques, qui sera de 1200 liv. Les programmes de ces prix seront publiés incessamment, avec les conditions proposées par l'académie.

Il nomma ensuite & donna une courte notice des arts que l'académie a publiés cette année, savoir: la 2^e partie de l'art du facteur d'orgues, par Dom Bedos re-

166 MERCURE DE FRANCE.

ligieux bénédictin ; la 2^e partie de l'art du menuisier par M. Roubaut ; l'art de faire l'indigo par M. Beauvais Razoux ; l'art du brodeur par M. de Saint Aubin dessinateur du Roi ; l'art de faire les colles fortes & autres par M. Duhamel.

Ces exercices furent suivis de l'éloge de M. Rouellie démonstrateur célèbre en chimie.

De la lecture d'un mémoire dans lequel M. de Vaucanson fait connoître une machine de son invention propre à la filature de la soie.

M. Cassini le fils donna la relation abrégée du voyage de feu M. l'abbé Chap à la Californie pour l'observation du dernier passage de Venus sur le soleil.

M. Messier lut un mémoire sur une nouvelle comète qu'il a découverte & commencé à observer dans le voisinage des Pleyades allant selon l'ordre des signes & vers le nord.

La séance fut terminée par la lecture que fit M. Cadet de l'histoire d'une maladie singulière observée par M. Lorry , médecin de la Faculté de Paris , dans la personne d'une jeune fille d'onze ans qui rend par la mammelle gauche une quan-

A V R I L. 1771. 167
tité considérable d'une liqueur insipide,
inodore & sans couleur.

I V.

Extrait des séances publiques de l'Académie royale des belles - lettres de Caën, des 6 Décembre 1770 & 10 Janvier 1771.

M. le Page avocat, & directeur pour l'année 1770, présidant à la séance du 6 de Décembre en l'absence de M. de Fontette, intendant, qui venoit d'être pourvu de la dignité de chancelier de Mgr le Comte de Provence, lut deux réflexions intéressantes sur les moyens de prévenir les crimes & les forfaits. Il pense avec quelque raison que les bûchers & les échaffauds sont insuffisans, qu'ils révoltent la nature, & qu'ils privent la société des services qu'elle retireroit des scélérats qu'on se borneroit de condamner à des travaux infamans. L'oisiveté & l'indigence d'une part, le défaut d'éducation & les mauvais exemples sont, selon lui, les sources des vices ; & il seroit facile de tarir ces sources.

M. l'Abbé le Moigne, nouvellement reçu, l'un des trente de cette académie,

lut un discours philosophique sur les inconvéniens de la littérature qui, presque toujours, expose ceux qui la cultivent aux persécutions les plus révoltantes. Le sçavant tente-t-il de faire aimer la Religion en l'épurant des abus qui la défigurent, & des excès du fanatisme qui la font méconnoître, l'intérêt & l'hypocrisie crient au scandale, à l'impiété... On calomnie, on égorge au nom d'un Dieu de paix dont l'essence est la justice & la bonté, les hommes les plus justes & les plus utiles... Gerbert, traité de magicien pour avoir fait quelques progrès en géométrie... Bacon, chargé de fers parce qu'il apprend à substituer des idées à des mots... Galilée, persécuté par l'inquisition pour préférer le système du mécanisme de l'Univers le plus probable, & ne sortant des cachots de ce tribunal qu'en sacrifiant l'intérêt de la vérité à la tyrannie des erreurs... Ramus, traité de criminel d'état parce qu'il exhorte de préférer l'étude de la nature au sentiment d'Aristote, flétri par le fanatisme qui fait ruisseler son sang avec celui de tant d'autres victimes, & tant d'autres exemples qui revoltent la nature & font frémir la raison, certifient à quels périls on s'expose lorsque ce qu'on

qu'on traite peut appartenir à la Religion.

Ceux qui s'occupent d'autres sujets ont les mêmes inconvéniens à redouter. Politique, jurisprudence, histoire, poésie, tout enfin a ses écueils. Celui que l'amour de l'humanité porte à analiser les ressorts du gouvernement, à chercher les moyens de garantir des ravages de la guerre & de l'ambition, à procurer à la société la plus grande somme de bonheur possible, sera regardé comme un novateur pernicieux, un ennemi du bon ordre qui s'efforce de substituer l'indépendance & l'anarchie à l'autorité tutélaire & à la subordination... La science économique, par exemple, cette ame de l'agriculture & du commerce qui, par la liberté de l'échange des biens & des commodités de la vie qu'elle fait voler à la voix du besoin & du plaisir, tend à multiplier les richesses, & à procurer à la nation le plus grand bonheur possible, garantit-elle de tout reproche les sçavans qui aiment assez leurs pareils pour leur manifester les avantages de cette science? . . N'a-t-on pas accusé l'immortel Montesquieu de vouloir corrompre la morale, parce qu'il balance les inconvéniens du luxe par les biens qu'il procure à l'industrie?

II. Vol.

H

Si l'historien découvre les ressorts qui font agir ceux dont il parle, & s'il peint l'homme non tel qu'il devroit être, mais tel qu'il est, on lui reproche de multiplier le nombre des criminels, pour affoiblir l'indignation que mérite le vice... S'il passe sous silence les traits qu'il seroit dangereux de citer, c'est un flatteur qui trahit les intérêts de la vérité.

La poésie même, ce langage des dieux, fait pour adoucir nos mœurs & suspendre nos peines, a ses inconvéniens.... Le génie créateur du théâtre françois fut sacrifié par la société de l'Europe la plus éclairée à l'autorité jalouse d'un grand ministre... Tous les genres de littérature enfin ont leurs inconvéniens.

Ne dira-t-on pas, Messieurs, qu'avec de tels sentimens je devois me refuser à l'honneur que vous me feriez ? Mais l'émulation qui regne parmi vous, la libre communication des talens qui s'y développent sous les auspices de votre illustre protecteur, les charmes des vertus sociales enfin que vous embélissez par les agrémens de l'esprit, ont dissipé les frayeurs de ma raison, & vos exemples suffisent pour me faire braver tous les périls.

M. le Directeur répondit au compliment de M. le Moigne : ensuite M. de

Lisle, avocat du Roi, lut le 5^e discours de l'ouvrage de M. le Trésne, avocat du Roi à Orléans & associé de cette académie. On sait combien ce magistrat est attaché aux vérités de la science économique : aussi son ouvrage n'est-il qu'un tableau des avantages de cette science. Il contient cinq discours. Quoique le premier n'annonce qu'un remerciement à l'académie, l'auteur y démontre combien il seroit important que tous ceux qui composent les sociétés littéraires préférassent l'étude de la science la plus utile au bonheur des hommes, à toutes celles qui les occupent. Par le second, il établit qu'elle n'est que l'ordre essentiel que l'auteur de la nature a institué pour être la base constitutive des gouvernemens les plus propres à rendre les hommes heureux. Le troisieme discours réunit les obstacles que la constitution des gouvernemens factices oppose aux lois de l'ordre. Le quatrieme indique les différens motifs qui ont porté les peuples à oublier & transgresser les loix de l'ordre. M. le T... justifie la nécessité de revenir à ces loix, par son cinquieme discours ; & il en développe les moyens. Malgré l'empire des préjugés, ce dernier discours obtint les plus grands applaudis-

H ij

semens d'une nombreuse assemblée. La séance fut terminée par quelques fables de M. Bruéis d'Aiguilliers, capitaine aide-major du régiment de Forêt, de la société des Arcades de Rome, & associé de cette académie. M. le Directeur termina cette séance en instruisant le Public que l'académie ne donnoit pas le prix de l'an 1770; & qu'elle annonçeroit le jour de la séance du 10 de Janvier suivant, le sujet qu'elle proposeroit pour le prix de 1771.

Cette dernière fut ouverte par M. Desmoùeux, docteur & professeur royal en médecine & botanique de l'université, & nommé directeur de l'académie pour l'année 1771, qui fit à ce sujet son discours de remerciement. M. Deschamps, docteur agrégé & professeur royal en chymie de la même université, reçu l'un des trente de l'académie pour remplacer M. Porée, mort depuis six mois, fit la lecture de ses premières observations sur l'économie animale, aussi intéressante à la santé de l'homme que l'économie politique l'est à son bonheur. Habitué dès son enfance, & sous les yeux d'un père, chirurgien estimé, à voir dans l'homme le premier & le plus noble des êtres désignés par les naturalistes sous le titre d'animaux,

M. D. . . s'attache à tout ce qui peut intéresser sa vie & sa santé. . . Il regarde le mouvement comme la vraie cause productive des formes qui différentient les êtres. . . En convenant que l'homme est composé de deux substances essentiellement distinctes, dont la première n'offre aucun attribut qui puisse tomber sous nos sens, il prévient que ses recherches n'ont pour objet que la seconde de ses substances, qu'il nomme corps. L'idée qu'il donne de sa formation & de son accroissement le conduit au détail des signes qui distinguent les minéraux des végétaux, & ceux-ci des animaux : il les croit originellement un seul & même corps, différenciés entre eux par la manière avec laquelle le mouvement qui les vivifie, leur est communiqué. . . L'homme, dans le sommeil d'une paix profonde, jouit d'abord d'une vie qui n'est que végétative, jusques à ce que muni d'organes capables d'entretenir le mouvement du centre aux différens points de la circonférence, & de ceux-ci au centre, il commence à jouir de la vie animale. . . Il le définit un aggregé de tissus que deux substances sans cesse en action sur elles-mêmes entretiennent dans un mouvement perpétuel : il

174 MERCURE DE FRANCE.

nomme ces substances solides & fluides : de l'existence de leur mouvement résultent la vie & l'animalité comme la santé résulte de son uniformité, les maladies de ses dérangemens, & la mort de sa cessation. . . De l'état de mort, M. D. . voit s'élever un nouveau mouvement dans le sang. . . duquel résulte la dissolution & la putréfaction. . . De ce mouvement il déduit des instructions utiles sur les affections purulentes & putrides, sur les mortifications, sur la gangrène, mais dont, jusqu'à ce jour, on n'a assigné ni les causes productives ni les moyens qui pourroient les suspendre ou les détruire. . . Cette première dissertation traite particulièrement des fluides, M. D. . prétendant que les solides n'en font qu'une simple modification. Il fait espérer autant de dissertations sur ces fluides qu'il trouvera d'objets oubliés par ceux qui ont précédemment disserté sur les substances animales. La nature des globules sanguins & la cause de leur couleur est le sujet de ce premier discours. A la vue de tout ce qui a été dit sur ces globules, on pouvoit croire que la matière étoit épuisée. Ce premier discours cependant annonce beaucoup de faits nouveaux. 1°. Le sang est,

selon M. D. . le premier des fluides , & celui dont les caractères distinctifs dépendent de l'action des forces animales. Il le définit un liquide animal, composé de corps de différens ordres , mêlés par l'action d'organes animés & ayant une couleur plus ou moins purpurine. . . 2°. Il réfute ceux qui placent le laboratoire de ce liquide dans le poumon ou le foie ; & il établit que toutes les parties du corps concourent à sa formation. 3°. Il attribue ses degrés de fluidité aux différens degrés de force des parties qui le contiennent ; d'où il suit que les uns ne peuvent varier qu'il n'en arrive autant aux autres , ce qui le conduit à quelques préceptes résultans de l'inspection du sang tiré de ses vaisseaux & qui manifestent les abus du charlatanisme. 4°. En décrivant l'analogie de ce fluide , tiré de ses vaisseaux , il le voit se diviser en deux substances , l'une qu'on nomme *séruse* , & l'autre le coagulé , *coagulum* : quand il a placé cette dernière à part , & dans un endroit modérément chaud , il survient un mouvement fermentatif , qui divise ce coagulé en trois espèces de corps : les premiers , de couleur jaunâtre & de forme lenticulaire , nagent à la surface : les seconds , rougeâ-

176 MERCURE DE FRANCE.

tres à leur centre & environnés d'un petit cercle plus ou moins blaffard, approchent de la forme sphérique, & paroissent être d'une pesanteur égale à celle du fluide qui les contient : les troisièmes, plus ou moins sphériques, & d'un rouge plus ou moins foncé, se précipitent au fond du fluide... 4°. Quand il a retiré ces trois corps du fluide, ce dernier demeuré sans couleur, lui fait juger que la vraie cause matérielle du sang réside dans ces corps. 6°. Il soumet ces corps à différentes expériences chymiques, desquelles il conclut que les uns & les autres sont des substances de la nature des huiles émulsives, avec cette différence que les premiers sont chargés de beaucoup de corps muqueux & d'une eau qui surabonde celle qui constitue leur essence : les seconds sont dégagés de tout corps muqueux & de toute eau surabondante : les derniers, également dégagés de ces corps & d'eau, le sont également de celle qui contribue à leur essence. Cette privation change leur nature, & elle les rapproche d'un autre ordre de corps qu'on nomme métaux ou substance métallique, & qui n'admettent pour principe qu'une terre & le phlogistique; ce qui lui fait donner à ces trois

sièmes globules le nom de substances oléométalliques. Plusieurs expériences lui servent à démontrer cette déperdition de leur eau principe, entre autres, ils ne brûlent point par inflammation comme tous les corps qui contiennent des parties aqueuses, mais par scintillation, comme les métaux, le charbon parfait, &c. . . . De l'altération de ces derniers globules, M. D. rend raison de plusieurs phénomènes. Il désigne la matière dont la nature se sert pour former ses couleurs, & la manière dont elle l'emploie pour varier ses nuances sur tous les corps : source de préceptes excellens pour les peintres, les teinturiers, &c. . . Il développe les raisons qui font varier la couleur des hommes, soit qu'elles résultent ou du climat, ou de l'état de santé & de maladie. Il explique pourquoi il est des hommes noirs, qui naissent tels dans le cours ordinaire de la nature sous la Zone Torride ; par quelles raisons étant malades ils deviennent jaunes, & pourquoi ceux qui naissent blancs parmi eux sont incapables de plusieurs fonctions, telles que celle de se reproduire. . . Il détaille les raisons qui tendent ces corpuscules attirables par l'aimant, après leur combustion, qu'il attri-

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

due principalement au phlogistique dont alors ils sont surchargés , & non à la présence d'un fer qui n'existe point dans nos humeurs... Il promet d'indiquer comment la nature peut produire des substances dont les qualités approchent des métaux , comment sans être un vrai fer , elles sont attirables par l'aimant , & pourquoi le fer l'est lui-même. Ce discours , terminé par son remerciement à l'académie , fut résumé par M. Desmoûeux , directeur , très en état d'étudier & d'apercevoir les secrets de la nature , par le secours de la chymie qu'on peut dire être , à l'égard des vérités physiques , ce que le calcul est à l'égard des vérités géométriques.

Cette lecture fut suivie de celle du Roi Lapon , conte politique de M. Vialer , ingénieur en chef de la généralité. Ce badinage , écrit sans conséquence , parut tendre à démontrer qu'il n'est point de vérité physique absolue. D'autres le crurent une critique de la science économique , annoncée par l'ouvrage de M. le Trosne , qui , le six décembre précédent , avoit été si universellement applaudi. On ne pense pas que M. Viallet ait eu aucun de ces objets en vue.

Après la lecture d'une épître en vers de M. Brueis d'Aiguilliers, M. Desmoüeux, directeur, annonça qu'aucun des auteurs qui avoient concouru pour le prix de 1770, n'étant entré dans les vues de l'académie, elle proposoit pour le prix de 1771, le même sujet, à savoir, *quelle est la différence du caractère national de la France sous les règnes de Louis XIV & de Louis XV, & quelles en sont les conséquences.* Ce prix, qui sera distribué le 5 de Décembre prochain, est une médaille d'or de valeur de 300 liv. que donne M. de Fontette, intendant & vice-protecteur de l'académie. Les ouvrages seront remis francs de port, avant le premier de Novembre, à M. Rouxelin, secrétaire de l'académie, ou à M. le Roi son imprimeur.

V.

Ecole Vétérinaire.

Mardi, 9^e Avril 1771, il y eut à l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris un second concours, qui eut pour objet, comme le précédent, la démonstration des muscles du cheval. Le nombre des Eleves qui se sont mis en état cet hiver

Hvj

180 **MERCURE DE FRANCE.**

de satisfaire le public sur cette matiere
étant trop considérable , pour les admettre
tous dans une seule & même séance ,

**Les Eleves qui concoururent sont les
sieurs ,**

DUTRONE , de la province de Normandie , entre-
tenu par Mr de Meulan.

LEBEL , de la Picardie , par M. le Marquis de
Voyer.

MARANGER , de la Champagne , par M. l'Inten-
dant.

PERRINET , } de Paris , par leurs pères , maîtres
GELY , } maréchaux.

BERGERE , de Franche - Comté , par M. l'Inten-
dant.

CANTE , du Poitou , par la Province.

L'EGOULON , de Metz , par M. l'Intendant.

MARÉCHAL , de la province de Champagne , par
M. de Villiers.

QUEDEVILLE , de la Normandie , par M. l'Inten-
dant de Caën.

PRIEUR , de la Bourgogne , par les Etats de la
Province.

MAYEU , de l'Artois , par les Etats de la Province.

PERTAT , de la Champagne , par la ville de Saint-
Dizier.

LESCRIERE , de la Normandie , par M. l'Intendant
d'Alençon.

L'Assemblée applaudit aux efforts de

A V R I L. 1771. 181

tous ces Eleves ; elle défera le prix aux
sieurs *Dutroné, Maranger, Cante, Que-*
deville & Prieur. Le sort le mit dans les
mains de ce dernier.

Quant aux *accessit*, le premier fut ac-
cordé aux sieurs *l'Egoulon & Maréchal*,
& le second aux sieurs *Mayen, le Bel &*
Perrinet.

S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L.

C E Concert composé des plus rares
talens pour les instrumens & les voix,
rassemble les amateurs de la Musique &
de la belle exécution pendant la vacance
des autres spectacles.

On a fait entendre dans ces différens
Concerts les beaux morets *Omnes Gentes,*
De profundis, Miserere, Regina Cali,
Te Deum de M. d'Auvergne, Sur-inten-
dant de la Musique du Roi. Sa Musique,
pleine de grands effets d'harmonie & de
traits de chant, est toujours reçue avec
plaisir & admiration. M. l'Abbé Giroust,
Maître de Musique des SS. Innocens,
compositeur savant & fécond, a donné

182 MERCURE DE FRANCE:

aussi plusieurs motets estimés. Le *Lauda Jerusalem* de M. Philidor répond à la réputation de ce Musicien célèbre. M. Louet, amateur, peut se mettre à côté des habiles maîtres: il a donné des preuves de son génie dans le *Dies iræ*, & dans l'*Exultate Justi*. Les deux petits motets de M. le Grand, *Adorate Dominum*, & *psallite*, ont fait les délices des amateurs & des connoisseurs, par le beau choix des motifs, par l'ingénieuse distribution des parties, par la coupe heureuse des phrases musicales, & par le goût délicat qui préside à l'ensemble de la musique. L'inimitable *Stabat* du célèbre Pergoleze a été exécuté plusieurs fois, & toujours avec un nouveau succès.

M. Bezozzi, qui a un jeu fini & parfait, a exécuté plusieurs concertos sur le hautbois; M. Duport le jeune a joué des sonates sur le violoncelle qu'il maîtrise à son gré; M. Caperon, premier violon de l'orchestre, M. Moria, M. Paisible, M. le Duc le jeune, ont tour-à-tour étonné, enchanté par une exécution aussi brillante que hardie sur le violon. M. Aldaye fils, âgé d'environ dix ans, a joué sur la mandoline avec autant de rapidité que de précision. M. Darcy, du

A V R I L. 1771. 181
même âge, a été son digne émule sur le
forte-piano & sur l'orgue. M. Balbatre &
M. Sejan; habiles Organistes, ont exé-
cuté plusieurs savans concertos.

Messieurs Gelin, le Gros, Richer,
Muguet, Levasseur, Plâtel & Feray, ont
chanté avec applaudissement les récits
dans ces concerts, ainsi que Mesdames
Philidor, Duplant, Charpentier, la
Madeleine, Devantois, Chateaurvieux
& Girardin. Il suffit d'indiquer les mor-
ceaux de musique & de rappeler les noms
des virtuoses & des musiciens pour rap-
peler au Public le plaisir qu'il a eu de les
entendre.

O P É R A.

L'Académie Royale de Musique a fait
l'ouverture de son théâtre par les frag-
mens composés de l'acte d'Anacréon,
dont la musique est de M. Rameau; de
celui d'Hilas & Zelis, dont M. de Buri
a fait la musique; & de l'acte de la danse
des talens lyriques de M. Rameau. M.
Durand, Mlle Rosalie & M. Thiérot
chantent les principaux rôles dans le pre-

184 MERCURE DE FRANCE.

mier acte ; M. Durand & Madame Larivée jouent Hilar & Zelis. Madame Larivée , que la maladie avoit retenu depuis long-tems , a reparu avec applaudissement dans le rôle de Zelis. Elle n'a rien perdu de l'éclat , de la légèreté & du brillant de sa voix. Mlle Guinard par la danse , & M. le Gros par son chant , font le plus grand plaisir dans l'acte de la danse. Ces fragmens sont très-bien remis ; les ballets en sont charmans. On les a même embellis par de nouveaux airs & par de nouveaux pas. Les plus rares talens dans le chant & la danse concourent à rendre ce spectacle très-agréable.

COMÉDIE FRANÇOISE.

On prépare à ce théâtre la tragédie de Bajard de M. du Belloy.



A V R I L. 1771. 185

*COMPLIMENT d'ouverture de la Comédie
Françoise, prononcé par M. Dalainval,
le 9 Avril 1771.*

LES Beaux - Arts sont nécessaires à l'homme; ils le consolent dans ses chagrins, ils adoucissent l'amertume de ses peines, ils le délassent de ses fatigues, & lui rendent plus précieux le plaisir qu'il éprouve en passant du travail au repos; ils sont enfin la ressource la plus sûre contre cette pénible situation de l'ame, qui, en la privant de la faculté de se replier sur elle-même, lui raviroit encore le bonheur d'être sensible aux charmes de la nature, si ces Arts consacrés à en peindre toutes les richesses ne tiroient l'homme de sa langueur & de son apathie.

L'Art Dramatique né chez les Grecs, cultivé par les Romains, embelli, osons le dire, par les François, est peut-être, de tous les Arts, celui qui a le plus de droits à la reconnoissance des nations policées. Il fut long-tems dans son enfance parmi nous, parce que le goût, ce don si rare & si précieux, étoit alors lui-même à son aurore. C'est au siècle qui a

précédé le nôtre , à ce siècle en tout comparable aux beaux jours d'Athènes & de Rome , à qui nous sommes redevables des progrès de cet art charmant dont vous faites vos délices , objet de nos travaux , & sur lequel vous nous donnez chaque jour de nouvelles leçons ; heureux , Messieurs , lorsqu'en en profitant , nous parvenons à vous intéresser & à multiplier vos plaisirs. C'est à nous rendre dignes de vos suffrages que nous devons travailler sans cesse. Il n'est aucun de mes Camarades qui ne vous doive ses succès dans une carrière aussi vaste que dangereuse : eh ! Qui oseroit en mesurer l'immensité sans effroi , si vos bontés ne nous étoient toujours présentes.

Si les grands talens que vous avez vu naître , & qui se sont développés sous vos yeux méritent aujourd'hui la justice que vous aimez à leur rendre , daignez , Messieurs , vous rappeler tout ce qu'ils ont dû à votre indulgence : que ceux qui , comme moi , en ont le même besoin , trouvent en vous les mêmes bontés , & puissent espérer d'arriver un jour au plus beau moment de leur vie , celui de mériter les éloges de la nation la plus éclairée , la plus polie & la plus faite pour instruire les siècles à venir.

A V R I L. 1771. 187

COMÉDIE ITALIENNE.

Le compliment pour l'ouverture de ce spectacle a été joué & chanté par Mlles Zanorini & Bellioni. On doit donner incessamment une pièce en trois actes de M. Lanjeon.

A R T S.

Cours de Cosmographie.

L.

SECOND Cours de Cosmographie théorique & pratique, selon le système Copernicien, dont les leçons, au nombre de vingt-quatre, sont données, à raison de trois par semaine, par M. Maclot, associé de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & Professeur de Cosmographie, en sa demeure, rue Saint André-des-Arcs, vis-à-vis la rue Macon. L'ouverture s'en fera le Mercredi 10 Avril à onze heures du matin.

182 MERCURE DE FRANCE.

On commencera par une explication très-développée du système Copernicien, touchant les mouvemens célestes ; tant réels qu'apparens , & les variétés qu'on éprouve à la surface de la terre , par rapport aux saisons & à la durée des jours & des nuits. Les moyens qu'emploie l'Astronomie pour déterminer la figure & les dimensions de la terre , ainsi que les distances de la terre aux planètes & les dimensions de ces dernières , seront expliquées avec le plus de clarté qu'il sera possible. Ensuite de quoi , on mettra sous les yeux les usages les plus intéressans du globe céleste, de la sphère armillaire , du globe terrestre & des cartes géographiques , tant terrestres que marines.

M U S I Q U E.

I.

Maniere de graduer un violon.

LA position des doigts que les maîtres de violon font observer à leurs écoliers n'est ordinairement qu'une routine qui demande par conséquent un long usage

& un tems confidérable. » On met le premier doigt à un bon pouce du bout du manche, le second à la même distance du premier, & le troisieme tout auprès du second. » Voilà ce qu'ils appellent enseigner par principes. L'écolier avec toute la docilité possible & les meilleures dispositions, n'ayant pas de règles certaines, fait à-peu-près ce qu'on lui dit; mais cet à-peu-près est un ton faux auquel insensiblement l'oreille & la main s'accoutument & qu'on ne rectifie jamais ou avec les plus grandes difficultés. La perte du tems & l'inexactitude des sons sont deux défauts que les commençants ne peuvent éviter en suivant la manière ordinaire. Pour y remedier, voici ce que l'on propose.

L'expérience enseigne que la moitié d'une corde quelconque rend un son qui est l'octave du ton que rendroit la corde entière, parce que les vibrations de deux cordes sont reciproques à leur longueur; donc toute corde peut se diviser en deux octaves; or, dans chaque octave il y a six tons ou douze demi-tons, donc toute corde peut se diviser en vingt-quatre demi-tons, ou, ce qui est la même chose, la vingt-quatrieme partie d'une corde

190 MERCURE DE FRANCE.

formera un demi-ton & deux vingt-quatrième parties formeront un ton plein. par conséquent si vous ôtez la vingt-quatrième partie d'une corde (ce qui se fait en appuyant un doigt sur la corde à l'endroit designé) le son qu'elle rendra sera d'un demi-ton plus aigu que celui qu'elle rendoit étant en son entier : pareillement si vous en ôtez deux vingt-quatrième parties le son sera de deux demi-tons ou d'un ton plus aigu , &c. &c.

D'après ces principes pour donner aux élèves une position fixe sur un violon déterminé , il faut 1^o tracer sur un morceau de papier à côté les unes des autres , quatre lignes un peu divergentes qui représenteront les quatre cordes du violon & leur distance relative.

2^o. Il faut mesurer exactement la longueur de chaque corde (1) depuis le chevalet jusqu'à l'endroit où elle touche le manche , & diviser cette longueur en 24.

3^o. Il faut couper les lignes tracées sur

(1) Le chevalet étant perpendiculaire à la longueur du violon , & les cordes étant divergentes , elles sont nécessairement inégales , c'est-à-dire , celles qui occupent les côtés sont égales entre elles & celles du milieu sont de même égales entre elles.

le papier par six lignes (1) perpendiculaires à chaque corde qui marqueront six vingt quatrième de cette corde.

On peut placer ce papier ainsi tracé sous les cordes & l'attacher sous le manche avec de la cire d'Espagne, en observant que le commencement de la première division doit être à l'endroit où les cordes touchent le manche du violon.

De cette manière la plus grosse corde donnant ordinairement *sol naturel*, en mettant le doigt sur la première division de cette corde vous aurez *sol dieze*, sur la seconde *la*, sur la troisième *si b mol*, sur la quatrième *si naturel*, sur la cinquième *ut naturel* & sur la sixième *ut dieze*.

La corde qui suit donnant *re* lorsqu'elle est entière, en mettant le doigt sur sa première division, donnera *mi b mol*, sur la seconde *mi naturel*, sur la troisième *fa naturel*, sur la quatrième *fa dieze*, sur

(1) Nous disons six lignes, parce que les cordes du violon étant montées par quintes, & toute quinte étant composée de sept demi tons, les six divisions en formeront six & la corde suivante donnera le son du septième, excepté la dernière sur laquelle on formera non-seulement la quinte entière, mais beaucoup d'autres tons en remontant jusqu'au cheval.

192 **MERCURE DE FRANCE.**
la cinquieme *sol* & sur la sixieme *sol dieze*
Ainsi des autres.

M. prof. de philos. à Beauvais.

I I.

Charles Liénard originaire de Meaux en Brie, organiste de l'abbaye de S. Faron, fait, sans en avoir reçu les principes de personne, des clavecins à grand ravalement de cinq octaves, dont il en a un chez lui de mi en bas bien sonore, & fa en haut; ils sont admirés des connoisseurs, notamment du célèbre Bibaut organiste de l'église de ladite ville; il donne une grande aisance à ses claviers; il a le don de les animer de la plus belle harmonie.

I I I.

2^e Recueil d'airs choisis dans les plus beaux opéras-comiques, avec un accompagnement de flûte, ou violon, ou par-dessus de viole, par M. Border. Prix 6 l. en blanc, se vend à Paris chez ledit sieur Border auteur & marchand de musique dont il tient magasin généralement assorti rue Saint Honoré vis à vis le Palais-

A V R I L. 1771. 193
Jais-Royal , à la musique moderne & aux
adresses ordinaires. A Rouen & à Lyon
chez les marchands de musique.

I V.

Sei trio per due violini e violoncello ,
dedicati a S. A. R. Don Carlo principe
di Asturias. Da Luigi Boccherini di Lucca
opera IX ; novamente stampata a spese
di G. B. Venier. Prix 9 liv. A Paris chez
M. Venier éditeur de plusieurs ouvrages
de musique , rue S. Thomas-du-Louvre
vis-à-vis le château d'eau & aux adresses
ordinaires.

V.

Sei duetti per violino e violoncello
composti da F. Schwindl opera VII. Prix
7 liv. 4 s. se trouve aux mêmes adresses.

Tablettes Economiques ou dépositaire se-
crer , composé d'un papier nouveau
aussi beau, blanc & fin que celui d'Hol-
lande. On peut l'employer pour écrire
& dessiner en tel genre que ce soit ,
avec ou sans plume ni encre ni crayon,
II. Vol. I

194 MERCURE DE FRANCE.

en se servant de telle pointe que l'on voudra, même d'une épingle : mais on donnera un stylet d'un métal particulier, qui sera adapté au livret ; en sorte qu'une page noircie par la couleur du stylet peut être rétabli dans sa première blancheur & souffrir jusqu'à huit, dix lavages & plus, chose extraordinaire, & recevoir tout autant de fois les caractères qu'on désirera y tracer sans la moindre altération du papier. Vol. in 24 relié en maroquin, avec le stylet à tête de diamant 6 liv., en veau 4 liv. 16 sols, & à l'ordinaire ; 3 livres.

Ce papier nouveau unique par sa qualité, devient indispensable à tous états. On l'offre au littérateur, à l'ingénieur civil & militaire, à l'arpenteur, aux maîtres de mathématique & de géographie, à l'architecte, au maître maçon, au peintre, au dessinateur, au graveur. Il n'est pas moins utile dans les collèges & les classes, aux écoles de génie, d'artillerie & de fortification pour dresser & lever les plans ; aux négocians, aux voyageurs, aux praticiens, financiers, intendans, gens d'affaire, régisseurs, contrôleurs & généralement à tous ceux qui, par état, sont obli-

A V R I L. 1771. 195
gés de faire usage à chaque instant de la
plume ou du crayon.

On trouvera des livres reliés de ce papier & dans les grandeurs ordinaires , chez le Sieur Desnos , ingénieur géographe & libraire de S. M. Danoise , rue St Jacques , au Globe. Ils seront en maroquin, en veau, en bazanne & brochés.

A N E C D O T E S.

I.

SIR Cl dy M-cd-l , Baronet , Ecoslois ; & Député au Parlement par un des Bourgs de ce Royaume , vint un matin, selon la coutume , au lever de sir Robert ; il y avoit beaucoup de monde ; il prit le Ministre par son cordon , & l'attira cavalierement vers la fenêtre , en lui disant qu'il avoit à lui parler. De quoi s'agit-il , lui demanda Sir Robert ? Il s'agit , dit le membre du Parlement , que je dois 1500 liv. sterl. & que , si vous ne me les donnez pas , j'irai demain au Parlement , & je voterai selon ma conscience.

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

Il y a toute apparence que cette demande dont le ministre rit beaucoup en public, fut accordée en particulier.

I I.

Le Lord Oxford, dans le cours de ses voyages, garda l'*incognito* dans plusieurs endroits; il ne voulut paroître à Rome que comme un simple particulier. Malgré ses précautions, il ne put cacher long-tems sa qualité. Le Pape Benoît XIV. apprit qu'il étoit dans la ville; Sa Sainteté l'envoya prier sur le champ de ne pas partir sans venir voir les curiosités de son Palais, l'avertissant en même tems qu'il ne seroit pas fâché d'y voir plusieurs raretés qu'on ne montrait pas communément. Le Lord répondit à cette invitation si polie, & supplia Sa Sainteté de l'excuser, s'il ne lui faisoit pas une visite en forme. Le lendemain, il se rendit au Palais, accompagné de deux amis, qui voyageoient comme lui. Le Pape les reçut avec tous les honneurs imaginables, & les conduisit lui-même par tout son Palais, où il leur montra bien des choses qu'on ne montre que rarement aux étrangers, & sur-tout aux

A V R I L. 1771. 197.

Protestans. Au moment où ils alloient prendre congé, il les accompagna, & leur dit d'un air plein d'ouverture & de bonté : *Messieurs, je sais que vous n'attendez de moi ni indulgences, ni absolutions ; mais vous ne pouvez refuser les bénédictions d'un bon vieillard.* Alors il leva les mains sur leurs têtes, & leur dit avec une sensibilité qui partoît du cœur : *Dieu vous bénisse, Dieu vous bénisse, Dieu vous bénisse.*

I I I.

Il y a une tradition Juive sur Moyse qui mérite d'être rapportée. Ce grand Prophete, dit-on, entendit un jour une voix qui descendoit du Ciel, & qui lui ordonnoit de monter sur le sommet d'une montagne. Il obéit, & y eut une conversation particuliere avec l'Être Suprême, qui lui permit de lui faire quelques questions sur la maniere dont il gouvernoit l'univers. Au milieu de ce divin colloque, Dieu lui commanda de regarder dans la plaine. Au pied de la montagne étoit une source d'eau vive, où il vit un cavalier descendu de cheval, se désaltérer. Il ne se fut pas plutôt éloigné qu'un enfant prit sa place : après avoir

I iij

198 MERCURE DE FRANCE.

bu à son tour , il trouva une bourse d'or, que le cavalier avoit laissé tomber auprès de la source ; il la prit , & se retira sur le champ. Immédiatement après vint un vieillard foible & pesant qui étancha sa soif , & s'assit pour se reposer. Le guerrier qui avoit perdu sa bourse revint la chercher dans ce lieu , & demanda au vieillard s'il ne l'avoit point vue ; celui-ci jura que non , & en prit le Ciel à témoin ; mais le soldat ne la trouvant pas , l'accusa de l'avoir volée , & se moquant de ses protestations , entra en fureur , & le tua. Moïse effrayé de ce spectacle , se prosterna sur la terre. Il alloit parler , la voix le prévint , & lui dit ces mots : « dissipe ta crainte & ta » surprise ; ne demande pas à celui qui » gouverne la terre entière pourquoi il » a permis que ce que tu as vu soit arrivé ; l'enfant est la cause de la mort du » vieillard ; mais apprends que ce vieillard est le meurtrier du pere de cet » enfant ».

*Suite des Conseils d'un Pere à son Fils.**De l'estime de soi-même.*

ESTIMER ses talens au-dessus de ce qu'ils sont est un sentiment très ordinaire chez les petits Artistes. Il en est peu qui n'ayent goûté ce venin qui empoisonne le génie. L'Auteur le plus médiocre en favoure toujours la dose la plus forte. Ennivré de ses productions , il pense qu'aucun genre ne peut lui résister. Pénétré de ce sentiment & ignorant ses forces , il ose tout entreprendre. Soutenu ordinairement par des personnes dont les connoissances sont bornées , il produit son ouvrage , on le loue. Il le fait répéter , on l'admire. On le représente , il tombe. Alors , ceux qui le trouvent mauvais sont déclarés sans goût , sans délicatesse , sans connoissances. Les amis soutiennent hardiment qu'il y a les plus belles choses , que c'est une cabale que le mérite surmontera. On console l'Auteur par de fades complimens qui aggravent ses défauts , & qui achevent de lui tourner la tête. Le voilà perdu sans res-

source. Plus il fait mal, & plus il croit bien faire. Il désapprouve tout ce qu'il entend, il méprise les conseils des plus habiles gens, & se persuade que tous ceux qui ne le louent pas, ou qui en louent d'autres sont ses ennemis. Il finit enfin par être seul de son parti.

Que ce portrait est différent des Auteurs qui ont un vrai mérite ! se méfiant toujours d'eux-même, à peine osent-ils mettre au jour leurs productions. Ce n'est souvent que par des demandes réitérées, ou par des ordres respectables qu'ils se déterminent à donner leurs ouvrages. Jaloux de la réputation qu'ils ont acquise, ils craignent toujours de la perdre ou de l'altérer. Ceux qui composent ce petit nombre sont presque toujours sédentaires. Occupés sans cesse de leur talent, ils n'ont pas le loisir d'aller perdre leur tems dans l'antichambre d'un Seigneur. Aussi font-ils mal leur cour pour mieux faire leurs ouvrages, ce qui leur suscite beaucoup d'ennemis. On devroit bien leur pardonner ce petit défaut en faveur de leurs productions, & penser qu'il n'est pas possible d'atteindre à la perfection quand on est trop dissipé. Que ce n'est qu'à force de peines, de travaux

& de réflexions qu'on vient à bout de perfectionner ses ouvrages. Que ces fatigues continuelles en occupant l'esprit épuisent le corps , leur causent des maladies , & même les empêchent souvent de jouir du plaisir de voir leurs meilleurs amis.

Du son des voix.

Chaque voix a une qualité de son qu'il faut savoir distinguer. Il y en a de quatre sortes. Le son flûté clair , le son flûté brun , le son mordant clair , le son mordant brun.

Les premiers instrumens que l'art a inventés sont ceux qui par leur structure, & la façon de les emboucher , sont pour ainsi dire l'écho de ces différens sons. La flûte Allemande pour le son flûté clair. Le chalumeau ou le cors de-chasse pour le son flûté brun. Le basson pour le mordant clair , & le cromorne pour le mordant brun. Le plus parfait de tous ces sons est sans contredit , le son flûté clair. Les voix de cette qualité sont toujours douces , moëlleuses & sonores. Le volume en est rond , plein & nourri. Le son quoiqu'on le force en est pur , net argentin & ne blesse jamais l'oreille. Il porte plus loin que les autres dans tous

202 MERCURE DE FRANCE.

les lieux vastes. Il est vrai que ces voix ont-peu de bas : mais elles s'en dédomagent par le *medium* & le haut qui sont admirables. Les voix flûtées brunes ont le volume rond & plein : mais le son en est triste & un peu voilé. Destituées du timbre clair, elles sont semblables aux fleurs qui ont perdu leur-émail. Ces voix peuvent avoir quelques sons éclatans par l'effort de la poitrine : mais ils ne sont jamais brillans. Les voix mordantes claires sont très belles lorsque le volume en est gros, ce qui est rare, attendu que le mordant en maigrit toujours le son. Ellesont l'avantage en adoucissant d'imiter les voix flûtées & celui d'avoir beaucoup plus d'étendue, surtout dans le bas que le mordant favorise. Les voix fortes de cette qualité ont quelque fois des sons si perçans qu'ils ébranlent de près le timpan de l'oreille. Comme elles sont sujettes à chanter de la gorge, elles sont plus agréables à entendre de loin, parce que le mordant est moins sensible à une certaine distance. Ces voix ont besoin de beaucoup d'art pour rectifier ce défaut.

Les voix mordantes brunes ont presque toujours le volume plus gros que les autres. Elles ont ordinairement beau-

coup de bas & très peu de haut. Elles sont quelquefois formidables de près & ne font nul effet de loin. Le son en est triste & sombre, elles n'ont point d'éclat. De toutes les voix c'est la moins agréable, & par conséquent la moins estimée.

Quoique ces quatre qualités de sons comprennent toutes les voix des deux sexes, l'oreille distingue mieux le son flûté dans les hommes que dans les femmes, de même que les voix mordantes sont moins sensibles dans les femmes que dans les hommes : mais la qualité n'en existe pas moins. La nature est si variée, que dans les différens sons, il y a des voix qui ont du haut & du bas sans *medium*, d'autres qui ont du *medium* sans bas ni haut. Enfin d'autres, par un effet plus bizarre réunissent plusieurs qualités de sons. Ces derniers qu'on peut appeller voix bâtardes ne sont jamais agréables. L'avantage des voix claires, c'est qu'en grossissant leurs sons, elles peuvent les brunit, au lieu que les voix brunes n'ont aucun moyen de les éclaircir. Le mieux est toujours de laisser agir la nature, puisqu'on ne sçauroit l'altérer sans diminuer le prix de sa valeur. Ce n'est qu'en formant des sons à l'aise,

sans grossir ni forcer l'organe , qu'on plaît aux véritables connoisseurs.

Quoique ce chapitre n'instruise point dans l'art de composer , je le crois nécessaire pour choisir les voix dont les sons conviennent le mieux au caractère des différens rôles dont chaque ouvrage est susceptible.

A V I S.

I.

Huile d'olive.

M. Maurice , rue Saint-Sauveur à Paris , maison de M. Macquer , médecin , vis-à-vis le vitrier , est chargé de la distribution des huiles extraites des chairs des olives par M. Sieuve de Marseille , & donne avis que ce ne sera que jusqu'à la fin du mois de Juin , au plus tard , que les personnes qui voudront avoir de ces huiles à la prochaine récolte , pourront se faire inscrire chez lui pour la quantité qu'elles désireront , passé lequel tems elles ne pourront plus en recevoir que de la récolte de l'année suivante.

Ces huiles seront délivrées dans le mois de Janvier aux personnes qui se sont fait inscrire , ce qui est le plutôt où elles peuvent être rendues à Paris. Il y aura , pour la commodité des personnes inscrites , des barils contenant cent livres net

poids de marc , d'autres de cinquante livres , & des canavettes de 24 grandes bouteilles.

On ne peut fixer exactement le prix de ces huiles qu'au tems de la fabrication , puisque c'est l'abondance ou la modicité de la récolte des olives qui le détermine. En statuant sur le prix de l'année dernière , où les olives ont été chères , le baril de 100 livres net , poids de marc , revient rendu à Paris , à 150 liv. ; & le baril de 50 liv. à 78 liv. , & les canavettes de 24 grandes bouteilles à 48 liv.

Les personnes de Province qui voudront avoir de ces huiles , donneront ordre à leur correspondant à Marseille , de s'adresser directement à M. Sieuve pour se faire inscrire avant la fin du mois de Juin , afin de se les faire délivrer à la fin de Décembre.

Ces huiles sont purement extraites des chairs des olives , & se conservent long-tems , n'étant point mêlées avec les olives caustiques & fétides qui procèdent des noyaux & de l'ainande , & qui portent avec elles les principes de rancissure qui altèrent l'huile ordinaire.

Toutes les huiles qui arriveront par la voie du Bureau de M. Maurice à Paris , & qui se distribueront à Marseille , seront cachetées & signées par M. Sieuve.

I I.

Avis aux Amateurs de dessins & estampes.

Le sieur Glomy , connu depuis plus de vingt-cinq ans des amateurs & des artistes , par son talent de colorier & ajuster les dessins & estampes avec soin & propreté , ayant appris que plusieurs de ses imitateurs faisoient courir le bruit qu'il avoit abandonné ce genre de travail , a cru devoir

206 MERCURE DE FRANCE.

avertir qu'il n'a jamais cessé de s'en occuper ; il est vrai que depuis quelques années , pour être plus tranquille , il s'est retiré dans une petite maison près du raut-part de la Porte St Denis , où il continue de satisfaire ceux qui veulent bien s'adresser à lui. Il est bon d'avertir les amateurs qu'il est essentiel de ne pas faire faire ce travail indifféremment à toutes sortes de personnes , parce qu'il y a beaucoup d'e dessins , principalement ceux où il y a du pastel , ou qui sont lavés au bistre , qui veulent être collés avec une certaine précaution que l'expérience seule peut apprendre , sans quoi ils risquent d'être gâtés. Comme le sieur Glomy a la pratique du dessin , il est en état de restaurer les dessins anciens où il se trouve des défauts : & lorsqu'on veut mettre au bas quelques inscriptions , il les écrit avec propreté en caractères Romains ; il se fera un plaisir de marquer beaucoup de désintéressement dans le prix de ses façons , sur-tout vis-à-vis des artistes. Comme l'éloignement de sa demeure , pourroit faire quelques peines à plusieurs amateurs , ils n'auront qu'à avoir la bonté d'écrire par la petite poste au sieur Glomy qui se transportera chez eux pour y prendre les dessins & estampes qu'ils voudront bien lui confier & les leur fera remettre avec soin.

Sa demeure est rue Basle-Villeneuve , Porte St Denis dans le cul-de-sac St Laurent , la seconde porte à gauche.

I I I.

Grand magasin d'esprit de vin & de véritable eau-de-vie de Coignac , en gros & en détail , rue Plâtrière , vis-à-vis la grande poste ; maison ci devant occupée

*par M. de St Gilles, cirier ordinaire du
Roi en sa chancellerie, à Paris.*

On ne trouvera dans ce magasin que des eaux-de-vie de Cognac de qualités supérieures; le public sera d'autant plus satisfait du prix & de leur bonté, qu'elles sont faites avec soin, & appartiennent à un particulier riche qui les tire de ses terres.

On ne vendra point dans ce magasin d'eau-de-vie des pays Etrangers.

On a fait faire, pour l'utilité du public, des petits barils depuis 10 jusqu'à 15 pintes. Il y aura aussi des bouteilles cachetées, sur lesquelles sera marqué le prix. Cette eau-de-vie est salutaire pour la santé, propre pour les plaies & les médicaments; elle est recherchée pour la distillation.

On trouvera aussi dans ce magasin de l'eau-de-vie en bouteille de 1760.

Les personnes de distinction qui voudront s'en procurer à leur maison de campagne ou pour les provinces, sont priées d'affranchir leurs lettres, & de s'adresser à M. Rary. La pinte à l'ordinaire, 1 liv. 4 s. La double nouvelle, 2 liv. La double de 1760, à 2 liv. 6 s. L'esprit de vin, à 2 liv. 15 s.

I V.

Topique pour les maladies de l'urèthre.

M. Forget, chirurgien à Paris, rue des Tournelles, près la Bastille, ayant inventé un nouveau topique pour les maladies de l'urèthre, qui est en même-temps antivénérien, l'a soumis au jugement de la Faculté de Médecine; la Faculté en conséquence a nommé MM. Dionis & Garz

208 MERCURE DE FRANCE.

nier pour en examiner la composition , & voici
 l'extrait du rapport qu'en ont fait les trois com-
 missaires. « Nous soussignés , &c. nous nous
 sommes transportés chez le Sieur Forget le
 14 Février 1769 , où nous avons examiné
 scrupuleusement toutes les drogues qui entrent
 dans la composition de ses remèdes , & après lui
 en avoir vu faire sous nos yeux toutes les diffé-
 rentes manipulations avec la dernière exacti-
 tude , nous avons reconnu ce remède curatif ,
 supérieur & différent d'ailleurs de ceux qui ont
 paru jusqu'à ce jour , d'autant plus qu'il n'y
 entre aucuns caustiques ni aucunes drogues
 inflammatoires. Ce remède est doux & benin ;
 le malade peut lui-même s'en faire l'application ,
 sans craindre aucun accident en suivant l'avis
 de l'inventeur ou celui du médecin qui l'indi-
 que. Nous en avons dressé notre rapport , que
 nous avons fait à la Faculté assemblée le pre-
 mier Avril dernier , en lui protestant qu'elle
 ne se compromettra pas en approuvant un remède
 aussi nécessaire qu'utile au public , & d'autant
 plus avantageux aux médecins qui sont dans
 le cas de l'ordonner , que nous en connoissons
 la composition. Sur notre rapport , la Faculté a
 approuvé ce remède , & a rendu un décret à ce
 sujet : ce que nous certifions. A Paris , ce pre-
 mier Mai 1769. Signé Dionis , docteur-régent
 & ancien professeur de la Faculté de Médecine ;
 Garnier , docteur , médecin , premier médecin
 du Roi en chef , & inspecteur aux Isles du Vent ;
 & Garnier , docteur-régent & professeur d'an-
 tomie & de l'art des accouchemens. « Et dont
 l'original est déposé chez M. Poulletier , no-
 taire , qui en a donné acte pour preuve d'au-
 thenticité. »

Les personnes qui voudront lui écrire sont priées d'affranchir leurs lettres.

Son adresse est rue des Tournelles, première porte cochère à gauche, en entrant par la place de la Bastille, entre un notaire & un charcutier.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 18 Février 1771.

POUR mettre fin, d'une manière plus efficace, aux désordres que les gens de guerre commettent dans cette capitale, on presse leur départ pour l'armée. On fit embarquer, le 7 de ce mois, cent Janissaires qui se rendront au camp, par la Mer Noire; il en partira quinze cents, la semaine prochaine.

Hallil Pacha, ci-devant Grand Visir, est actuellement à Philippopoli, où il attend les ordres de la Porte, pour aller résider à Belgrade ou à Baniach, en qualité de pacha.

De Warsovie, le 18 Mars 1771.

Les Confédérés deviennent plus entreprenans de jour en jour; ils ont eu des desseins jusques sur cette ville; un nommé Zakrewski, persuadé qu'en se rendant maître de la capitale, on porteroit le dernier coup au parti contraire, avoit entrepris de former une confédération qui devoit s'occuper uniquement des moyens de surprendre Warsovie. Soixante-dix nobles Polonois avoient signé l'acte, & le nouveau parti avoit des intelligences dans la ville; mais ces projets ont été découverts & arrêtés dans leur naissance.

De Vienne , le 30 Mars 1771.

Des lettres de Hongrie avoient annoncé . il y a quelque tems , que la peste s'étoit manifestée à Raad , Szenyer & Szboina , villages situés dans le Comté de Zompline ; mais ces avis ont été contredits par le rapport que différens médecins ont fait d'après les recherches les plus rigoureuses.

Suivant les nouvelles les plus récentes , ce fléau s'est manifesté dans les villages de Kakasd & de Marus Vasarhely , mais on a pris sur le champ les mesures les plus efficaces pour en arrêter les progrès , & principalement pour garantir de la contagion les frontieres de Hongrie.

L'armée de Hongrie sera , dit - on , aux ordres du duc de Saxe-Telchen , qui aura sous lui le général Laudon.

De Berlin , le 29 Mars 1771.

L'accident arrivé au prince Ferdinand n'aura , selon les apparences , aucune suite , & l'on espère que Son Altesse Royale ne tardera pas à être entièrement rétablie.

On parle de quelqu'avantage remporté par les Turcs , du côté de l'Ukraine , sur les Russes , mais on n'a point encore de détails de cette nouvelle , qui , cependant , est confirmée par plusieurs lettres authentiques.

De Londres , le 2 Avril 1771.

Le Lord - Maire & le Sieur Oliver ont refusé d'accepter les offres que leur a faites la bourgeoisie de Londres , de fournir à la dépense de leur table. Le ministère , de son côté , a tenté secrètement de les engager , par l'espérance de leur élargisse-

ment, à convenir qu'ils se sont trompés dans leur opinion, relativement à l'affaire qui cause leur détention; mais ils ont rejeté hautement toutes les propositions qu'on leur a faites, & ont déclaré qu'ils ne se départiroient jamais de leurs principes; qu'ils réclameraient l'acte d'*habeas corpus*, pour obtenir leur liberté & un jugement; qu'ensuite ils intenteroient procès à l'orateur de la chambre des communes, pour les avoir fait illégalement conduire en prison.

Il s'est tenu aujourd'hui, à Saint-James, un grand conseil auquel tous les membres ont été sommés d'assister. L'objet de ce conseil est, dit-on, d'aviser au parti que l'on doit prendre relativement aux démêlés survenus entre le parlement & les magistrats de Londres; plusieurs personnes voudroient que l'on usât de rigueur envers les derniers; mais le Roi insiste, dit-on, pour le parti de la douceur, & souhaite qu'on prenne un milieu qui, en soutenant la dignité du parlement, termine cette affaire sans éclat.

De Versailles, le 3 Avril 1771.

Sa Majesté a accordé les entrées de sa chambre au comte de Béarn, au chevalier de Talleyrand & au comte d'Hessenstein.

Du 10 Avril.

Le Roi a chargé de la feuille des bénéfices l'archevêque duc de Reims, grand-aumônier de France, qui a fait, à cette occasion, le 9 de ce mois, ses remerciemens à Sa Majesté.

Sa Majesté vient de nommer le Sr de Boynes, conseiller d'état, à la charge de secrétaire d'état au département de la marine.

La Princesse Christine de Saxe, qui étoit ici de

212 MERCURE DE FRANCE.

puis quelque tems, sous le nom de comtesse de Henneberg, a pris congé du Roi & de la Famille Royale, le 5 de ce mois. Cette Princesse s'en retourne à Reimiremont.

P R É S E N T A T I O N S.

A Versailles du 27 Mars 1771.

La vicomtesse de Jumilhac a eu l'honneur d'être présentée le 27 Mars, au Roi ainsi qu'à la Famille Royale par la comtesse de Jumilhac.

Le marquis Despinay-St-Luc, capitaine réformé du régiment de Penthievre cavalerie, a eu l'honneur d'être présenté au Roi le 25 Mars, en qualité de mestre-de-camp de Dragons.

Le marquis de Bombelles, fils du feu comte de Bombelles, lieutenant-général des armées du Roi, a eu l'honneur d'être présenté au Roi.

Le 3 Avril, le comte de Virieu, sous lieutenant au régiment de Monseigneur le Comte de Provence, a eu l'honneur d'être présenté au Roi.

Le comte de Nozières, maréchal des camps & armées du Roi, vient d'être nommé gouverneur général de la Guadeloupe : il a eu l'honneur de faire, à cette occasion, les remerciemens à Sa Majesté, à qui il a été présenté par l'abbé Terray, contrôleur-général des finances.

M. de Muntarcher, intendant de St Domingue, a pris congé du Roi & de la Famille Royale, à qui il a eu l'honneur d'être présenté.

M A R I A G E S.

De Versailles, le 10 Avril 1771.

Sa Majesté, ainsi que la Famille Royale, signe le 6 d'Avril, le contrat de mariage du Duc de

A V R I L. 1771. 213

Luxembourg, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Hainaut, avec Demoiselle de Paulmy.

N A I S S A N C E.

De Versailles, le 10 Avril. 1771.

La Duchesse de Durfort est accouchée d'un garçon, ces jours derniers.

M O R T S.

Jeanne-Marie-Josephe Guyon, veuve d'Anne-Gabriel marquis de Cugnac de Dampierre, est morte à Paris le 17 Mars dans la 68^e année de de son âge.

Magdeleine-Angelique Poisson, veuve de Dom Gabel de Gomez, gentilhomme Espagnol, est morte à St Germain-en-Laye, âgée de 85 ans. Elle est connue par différens ouvrages, entr'autres, les journées amusantes, les cent nouvelles-nouvelles, &c.

La cour a pris les deuil le dimanche 7 Avril pour six jours, à l'occasion de la mort du prince Frédéric-Guillaume, Margrave de Brandebourg-Schwedt.

Du 5 Avril 1771.

Antoine-Josephe-Amat de Volx, évêque de Seriez & abbé commendataire de l'abbaye de Boscandon, diocèse d'Embrun, est mort dans son diocèse, âgé d'environ 57 ans.

Catherine-Jacqueline Guyard de Bauay, veuve de Jean-Marie Damblard, chevalier, seigneur de Lasmartres, lieutenant-commandant de la Vénérice du Roi, est morte à Versailles le 2 d'Avril, âgée d'environ 68 ans.

214 MERCURE DE FRANCE.

Marie-Antoinette d'Estaing, veuve de Philippe-Emmanuel de Crussol d'Uzès, marquis de St Suplice, est morte à Paris le 3 Avril dans la 77^e année de son âge.

Jean-Henri de Preillac de Marestang, marquis d'Esclignac & de Fimarcon, est mort en son château de Castillon en Guienne, le 20 du mois de Mars, âgé de 85 ans.

La marquise de Durfort est morte à Toulouse le 23 Mars dans un âge fort avancé.

Pierre de Testard, chevalier, comte de la Guette, maréchal des camps & armées du Roi, ancien directeur du Corps-Royal d'Artillerie, est mort le 21 du mois de Mai à la terre de Montblain, âgé de 85 ans.

LOTERIES.

Le cent vingt-troisième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 du mois de Mars, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N^o. 19483. Celui de vingt mille livres au N^o. 15663, & les deux de dix mille aux numéros 10520 & 15083.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 d'Avril. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 75, 30, 62, 6, 10. Le prochain tirage se fera le 5 de Mai.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5.	
La Jafonade ,	<i>ibid.</i>
L'Abeille & le Frélon , conte ,	11
Marton & Susanne ,	12
La Mort de Virginie ,	44
Epigrammes ,	52
Dialogue entre Esope & Platon ,	53
Paraphrase du pſeume <i>Domine Deus noſter</i> ,	64
Fable traduite de l'anglois par M. Sim ,	68
Explication des Enigmes & Logogryphes ,	69
ENIGMES ,	70
LOGOGYPHES ,	74
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	77
Continuation de l'hiſtoire générale des Voyages , tom. 19 ,	<i>ibid.</i>
Suite du diſcours du traité d'hydrodynamique ,	93
Le nouveau Don Quichotte imité de l'allemand ,	113
Coutumes & uſages des anciens peuples ,	120
Les Militaires au-delà du Gange ,	127
Les Bêtes les mieux connues ,	130
Maiſon de ſanté ,	136
Expériences de la Société phyſico-économique des abeilles ,	139

216 MERCURE DE FRANCE.

Chanson sur le mariage attribuée au poète

Arabe <i>Satim mun Gabner</i> ,	148
ACADÉMIES,	155
SPECTACLES, Concert spirituel,	181
Opéra,	183
Comédie françoise,	184
Comédie italienne,	187
Arts,	<i>ibid.</i>
Musique,	188
Anecdotes,	195
Suite des Conseils d'un père à son fils,	199
Avis,	204
Nouvelles politiques,	209
Présentations,	212
Mariages,	<i>ibid.</i>
Naissances,	213
Morts,	<i>ibid.</i>
Loteries,	214

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le *Mercure* du second volume du mois d'Avril 1771, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 15 Avril 1771.

RÉMOND DE STE ALBINE.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.



UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06573 8026

A 495766

